

IMAGES DU PATRIMOINE



NOGENT ET LE PERREUX

L'ELDORADO EN BORD DE MARNE



ILE-DE-FRANCE

NOGENT ET LE PERREUX

L'ELDORADO EN BORD DE MARNE

ILE-DE-FRANCE

Textes

Isabelle Duhau

Avec la participation de
Laurence de Finance

Photographies

Stéphane Asseline
Laurent Kruszyk

Avec la participation de
Christian Décamps



Inventaire général du patrimoine culturel

LOCALISATION DES ŒUVRES PRÉSENTÉES DANS L'OUVRAGE

Nogent-sur-Marne

- 01 Jeu de boules nogentais, bois de Vincennes - p. 52
 02 Jardin colonial, av. de la Belle-Gabrielle - p. 54-55
 03 Maisons, 61-65 av. de la Source - p. 99
 04 Maison, 52 av. de Joinville - p. 112
 05 Maison, 57 av. de la Source - p. 36
 06 maison, 53 av. de Joinville - p. 125
 07 Maison, 20 av. de Joinville - p. 114
 08 Maison de garde du bois, 1 av. Georges-Clemenceau - p. 53
 09 Etablissement Albert de Mun, 14 av. des Marronniers - p. 77
 10 Lotissement de la rue Plisson - p. 58
 Maison, 2 rue Plisson - p. 114
 11 Maison, 34 rue de l'Amiral-Courbet - p. 117
 12 Immeuble, place Pierre-Sémard - p. 141
 13 Immeuble, 6 bd Gambetta - p. 102
 14 Cercle hippique du bois de Vincennes, 8 rue de Fontenay - p. 91
 15 Immeuble, 25 bd de Strasbourg - p. 125
 16 Maison, 35 bis Grande-Rue-Charles-de-Gaulle - p. 100
 Immeuble, 31 Grande-Rue-Charles-de-Gaulle - p. 128
 17 Institut biblique, 39 Grande-Rue-Charles-de-Gaulle - p. 76
 18 Maison, 20 Grande-Rue-Charles-de-Gaulle - p. 105
 Immeubles, 14-18 Grande-Rue-Charles-de-Gaulle - p. 125
 19 Immeuble, 3 rue Victor-Hugo - p. 102
 20 Maison, 19 rue Victor-Basch - p. 110
 21 Pavillon Baltard, 12 rue Victor-Hugo - p. 94
 22 Maison, 13 av. Charles V - p. 106
 23 Modern Casino, 9 bd de la Marne - p. 67
 24 Fédération nationale d'aviron, 17 bd de la Marne - p. 72
 25 Maison, île de Beauté - p. 63
 26 Salles à manger d'été, île de Beauté - p. 64
 27 Maison, promenade de l'île de Beauté - p. 108
 28 Maison et bas de la rue Leprinse - p. 34
 29 Maison, 33 av. du Val-de-Beauté - p. 34
 30 Lycée Edouard-Branly, 8 rue Baüy-de-Perreuse - p. 88
 31 Ecole primaire, 6 rue Baüy-de-Perreuse et
 collège Edouard-Branly, 5 rue de la Muette - p. 88
 32 Immeuble, 3 rue Baüy-de-Perreuse - p. 120, 131
 33 Sous-préfecture et parc Watteau, 4 av. de Latre-de-Tassigny - p. 39, 61
 34 Lotissement du square de la Fontaine - p. 58
 35 Cité d'artiste, avenue Gugnon - p. 117
 36 Maison, 8 rue André-Pontier - p. 129
 37 Salle des fêtes, 46 bd de Strasbourg - p. 95
 38 Maison, 1 rue Thiers - p. 129
 39 Immeuble, 15 rue Guy-Moquet - p. 137
 40 Ecole Paul-Bert, 46 rue Paul-Bert - p. 7
 41 Immeuble, 112 bd de Strasbourg - p. 141
 42 HBM et HLM, bd de Strasbourg - p. 103, 120
 43 Monument à la gloire des FFI nogentais, rdpt du Maréchal-Foch - p. 81
 44 Maison, 124 rue de Coulmiers - p. 117
 45 Maison, 50 rue de Plaisance - p. 96
 46 Maison, 112 rue de Coulmiers - p. 96
 47 Maisons, rue Louis-Léon-Lepoutre - p. 99, 138
 48 Maison, 1 rue Anquetil - p. 100
 49 Maison, 72 rue de Coulmiers - p. 114
 50 Maison, 15 rue Lucien-Bellivier - p. 133
 51 Ecole maternelle, 16 bd Galliéni - p. 88
 52 Pavillon de jardin, 95 rue des Héros-Nogentais - p. 108
 53 Maison, 4 rue de la Mairie - p. 119, 120
 54 Maison, 14 rue de Coulmiers - p. 112
 55 Hôtel de ville et monument commémoratif de la Guerre 14-18,
 square d'Estienne-d'Orves - p. 80, 82-85
 56 Cinéma Royal Palace, 165 Grande-Rue-Charles-de-Gaulle - p. 95
 57 Hôtel Coignard, 150 Grande-Rue-Charles-de-Gaulle - p. 42
 58 Demeure, 162 Grande-Rue-Charles-de-Gaulle - p. 51
 59 Maison, 2 rue de l'Arboust - p. 50
 60 Maison et immeuble, 3 et 11 bd de la République - p. 134-136
 61 Immeuble, 124 Grande-Rue-Charles-de-Gaulle - p. 28
 62 Immeubles, 4 et 11 rue de l'Abbé-Guilleminault - p. 125, 137
 63 Lotissement, rue Edmond-Vitry - p. 59
 64 Maison, 6 rue des Défenseurs-de-Verdun - p. 106, 120
 65 Lotissement, rue de l'Armistice - p. 59
 66 Maison, 20 rue des Défenseurs-de-Verdun - p. 110
 67 Rue José-Dupuis - p. 131
 68 Maison nationale des artistes et pavillon de jardin,
 14 et 16 rue Charles VII - p. 43-49, 108
 69 Maison, 44 rue Jacques-Kabé - p. 19
 70 Isba, 15 rue Henri-Dunant - p. 104
 71 Centre nautique, 8 rue du Port - p. 92
 72 Pont de Nogent/Chamigny - p. 32
 73 Chalet, île des Loups - p. 62
 74 "L'ENCOU", île des Loups - p. 70

Le Perreux-sur-Marne

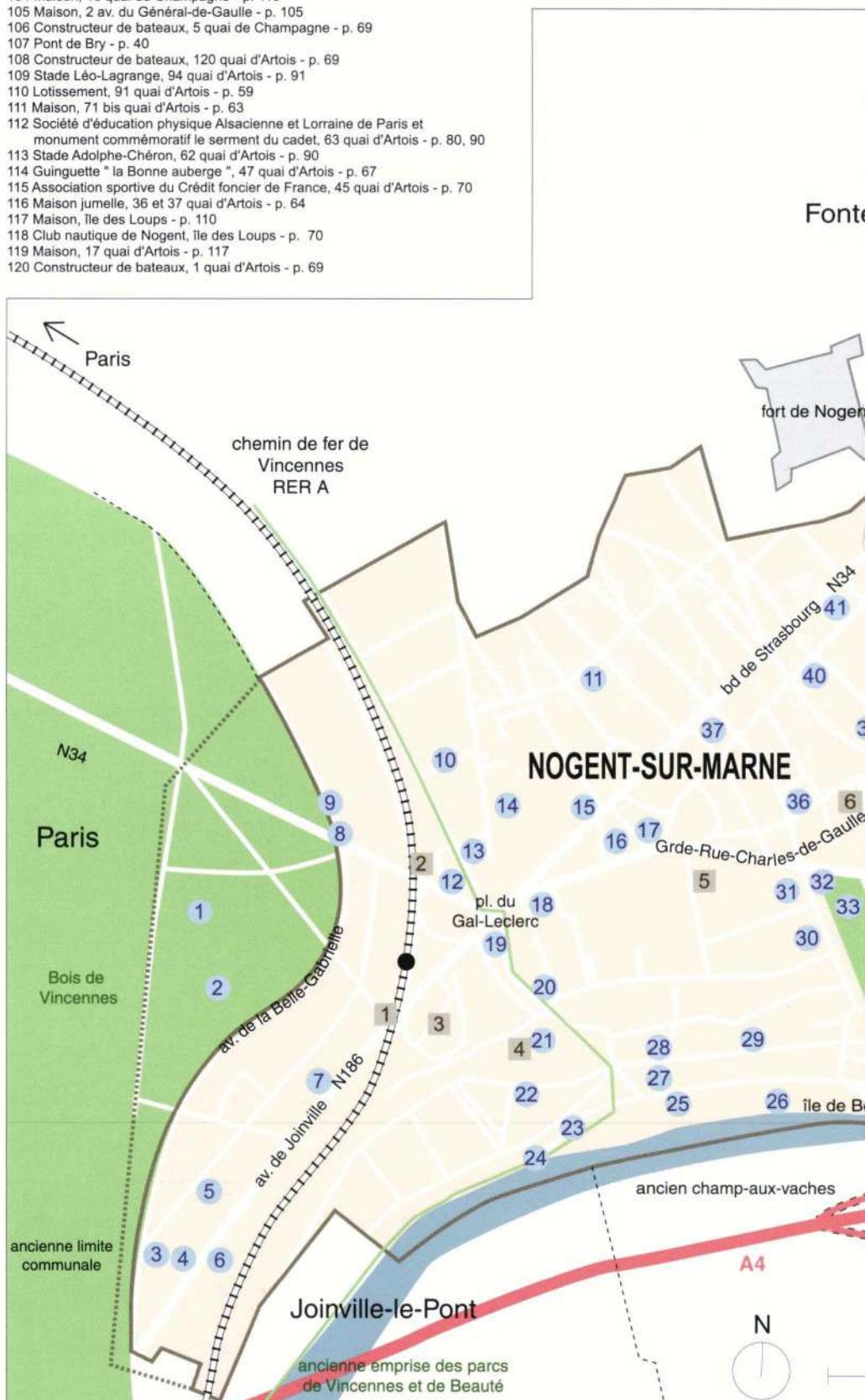
- 075 Immeuble, 17 av. du Président-Roosevelt - p. 136
 076 Groupe scolaire Jules-Ferry, 8 rue Jules-Ferry - p. 86
 077 Piscine Robert-Belvaux, 113 boulevard d'Alsace-Lorraine - p. 93
 078 Immeuble, 127, 129 rue Victor-Recourat - p. 141
 079 Maison, 47 rue de la Gaîté - p. 114
 080 Maison, 24 rue de la Gaîté - p. 138
 081 Ancienne baignade, 24 quai d'Argonne - p. 72
 082 Salle à manger d'été, 22 quai d'Argonne - p. 64
 083 Maison, 45 rue Victor-Basch - p. 108
 084 Maison, 86 rue de Nancy - p. 125
 085 Maison, 51 rue de Metz - p. 112
 086 Maisons jumelle, 3 et 5 av. du 11 Novembre - p. 98
 087 Pavillon, 56 rue de Metz - p. 96
 088 Salle à manger d'été, 8 quai d'Argonne - p. 64

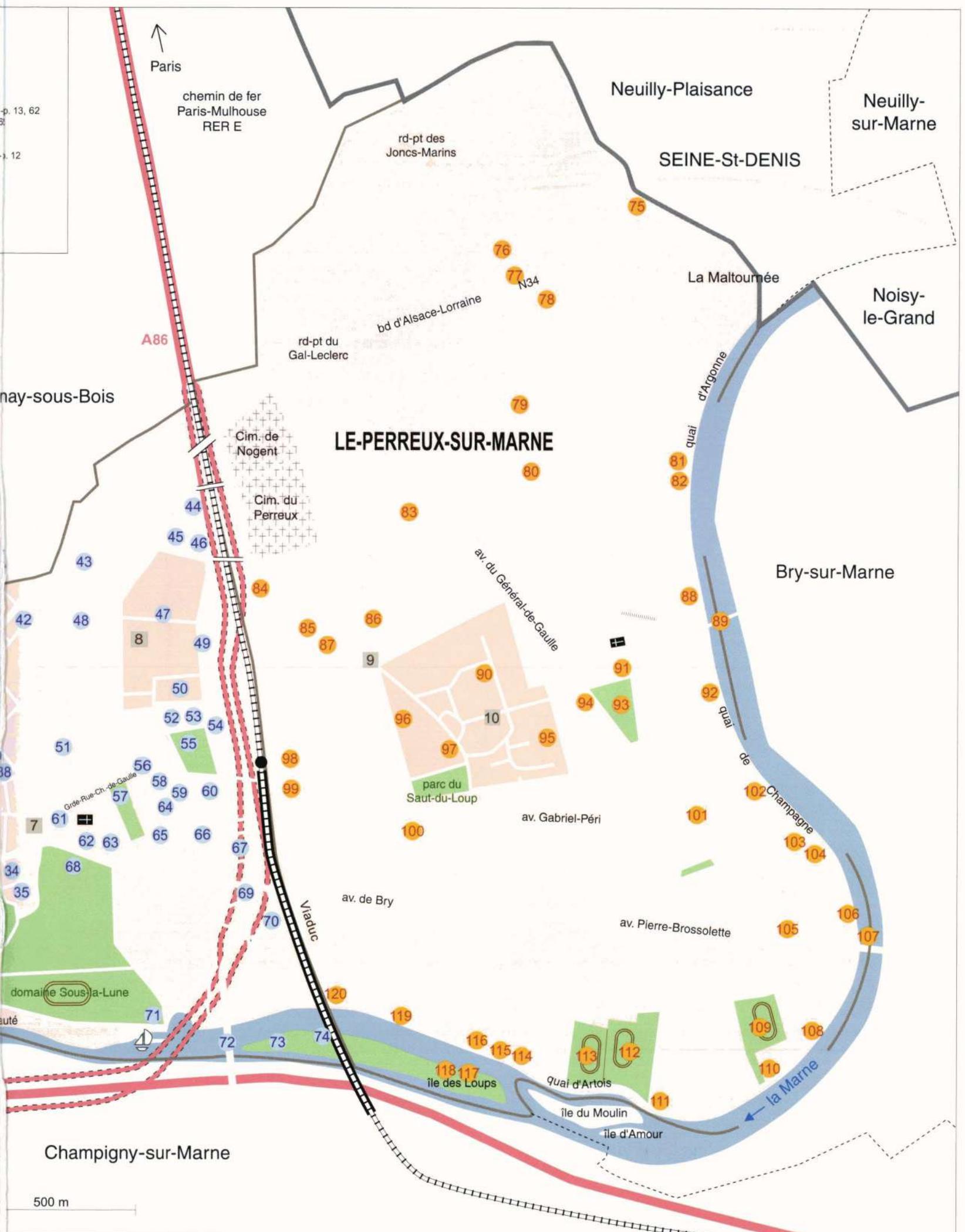
- 089 Passerelle de Bry - p. 40
 090 Maison, 14 av. du Château - p. 101
 091 Maison, 13 bis allée de Bellevue - p. 133
 092 Maisons-jumelle, 40 et 41 quai de Champagne - p. 98
 093 Hôtel de ville et monument commémoratif de la Guerre 14-18,
 place de la Libération - p. 80, 82-85
 094 Immeuble, 103 av. du Général-de-Gaulle - p. 125
 095 Groupe scolaire du Centre, 57-61 av. Georges-Clemenceau - p. 86
 096 Maisons jumelle, 18 et 18 bis rue Jean-d'Estienne-d'Orves - p. 98
 097 Maison, 18 av. des Rochers - p. 106
 098 Maison, 3 av. Ledru-Rollin - p. 106
 099 Immeubles, 6 et 8 place Robert-Belvaux - p. 120, 131
 100 maison, 46 av. Gabriel-Péri - p. 132
 101 Maison, 58 av. du Général-de-Gaulle - p. 108
 102 Maison, 24 quai de Champagne - p. 112
 103 Lotissement de Castors, allée des Castors - p. 59
 104 Maison, 16 quai de Champagne - p. 110
 105 Maison, 2 av. du Général-de-Gaulle - p. 105
 106 Constructeur de bateaux, 5 quai de Champagne - p. 69
 107 Pont de Bry - p. 40
 108 Constructeur de bateaux, 120 quai d'Artois - p. 69
 109 Stade Léo-Lagrange, 94 quai d'Artois - p. 91
 110 Lotissement, 91 quai d'Artois - p. 59
 111 Maison, 71 bis quai d'Artois - p. 63
 112 Société d'éducation physique Alsacienne et Lorraine de Paris et
 monument commémoratif serment du cadet, 63 quai d'Artois - p. 80, 90
 113 Stade Adolphe-Chéron, 62 quai d'Artois - p. 90
 114 Guinguette "la Bonne auberge", 47 quai d'Artois - p. 67
 115 Association sportive du Crédit foncier de France, 45 quai d'Artois - p. 70
 116 Maison jumelle, 36 et 37 quai d'Artois - p. 64
 117 Maison, île des Loups - p. 110
 118 Club nautique de Nogent, île des Loups - p. 70
 119 Maison, 17 quai d'Artois - p. 117
 120 Constructeur de bateaux, 1 quai d'Artois - p. 69

Edifices détruits

- 01 Maison, 2 av. des Marronniers, Nogent - p. 33
 02 Gare désaffectée de la ligne de Vincennes, Nogent - p. 7
 03 Maison de Victor Cousin, rue Watteau, Nogent - p. 7
 04 Château de Beauté, Nogent - p. 7
 05 Villa Schneider, 1 bis rue de Beauté, Nogent - p. 3
 06 Maison de vigneron, 8 rue du Jeu-de-l'Arc, Nogent - p. 13
 07 Ancienne mairie de Nogent - p. 13
 08 Château de Plaisance et son parc, Nogent - p. 8
 09 Cinéma le "Palais du Parc", Le Perreux - p. 95
 10 Château du Perreux et son parc - p. 8

Gares actuelles





Cet ouvrage a été réalisé

par la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France, Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel et la Région Ile-de-France, sous la direction de Dominique Hervier, conservateur général du Patrimoine, conservateur régional.

Il est édité dans le cadre d'une convention Etat-Région Ile-de-France-Conseil général du Val-de-Marne avec le soutien des communes de Nogent-sur-Marne et du Perreux-sur-Marne et celui de la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne.

Relecture

Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information, Département recherche, méthode, expertise : Catherine Gros, Pascal Liévaux, Marc Pabois, Bernard Toulier.

Service de l'inventaire général d'Ile-de-France : Brigitte Blanc et Sophie Cueille.

Enquêtes d'inventaire topographique

Marie-Agnès Férault (1985-86)
Isabelle Duhau (2004-05)

Nous remercions particulièrement

Valérie Brousselle, directrice des Archives départementales et ses collaborateurs,
Marie-Laure Crosnier-Leconte, conservateur en chef, musée de l'Orangerie, Paris,
Madame Gandon, Nogent-sur-Marne,
Jean-François Holvas, archiviste de la commune du Perreux-sur-Marne ainsi que ses collègues,
Olivier Maître-Allain, directeur du musée de Nogent-sur-Marne et François Scaglia
Monsieur Piard, Nogent-sur-Marne
Vincent Villette, responsable du service Archives-Documentation de Nogent-sur-Marne ainsi que ses collègues,
Les desservants des paroisses et tous les propriétaires qui ont bien voulu nous accueillir et permettre cette publication.

Sans oublier toute l'équipe de l'Inventaire général d'Ile-de-France dont les conseils et le soutien sont un réconfort permanent et celle de l'A.P.P.I.F. pour son aide logistique.

L'ensemble de la documentation établie est consultable

sur Internet : www.culture.gouv.fr, bases de données :

Mérimée, Palissy et Mémoire

ou

Région Ile-de-France

Centre régional de documentation de l'Architecture et du Patrimoine

Adresse postale : 33, rue Barbet-de-Jouy
75007 PARIS

01 53 85 53 85

© Inventaire général, A.P.P.I.F. et ADAGP

Édité par l'A.P.P.I.F. (06 21 51 88 62 ; appif@free.fr)

Pour connaître les autres titres publiés par l'A.P.P.I.F.
www.french-art.com/APPIF

Dépôt légal : 4e trimestre 2005

**INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL,
Région Ile-de-France.**

Nogent et Le Perreux, l'eldorado en bord de Marne.
sous la direction de Dominique Hervier, par Isabelle Duhau,
photogr. Stéphane Asseline et Laurent Kruszyk.
Paris : A.P.P.I.F., 2005. 144 p. ; ill. en coul., cartes ; 30 cm
(Images du patrimoine ; ISSN n°0299-1020 ; n° 237)
ISBN 2-905913-44-4

Sommaire



En couverture :
Porte d'entrée de la maison de l'architecte
Gérard Tissoire.
rue Louis-Léon-Lepoutre
Nogent-sur-Marne

Entre Marne et bois de Vincennes : histoire d'une banlieue résidentielle

Un patrimoine en images

Le territoire – p.38

Le site de la Marne – Le franchissement de la rivière –
Les maisons de plaisance – Le bois de Vincennes – Le jardin colonial –
Des champs aux pavillons – Des pavillons au XXI^e siècle

Les plaisirs de la rivière – p.62

Une nouvelle villégiature – Salons d'été – Casinos et guinguettes –
Le canotage – L'aviron et le canoë-kayak – La baignade

Les édifices et les espaces collectifs – p.74

Les églises – Les cimetières – Les monuments commémoratifs –
Les hôtels de ville – Les écoles – Les installations sportives –
Les aménagements culturels

Habiter la banlieue – p.96

Des logements pour toutes les bourses – Des logements pour
tous les goûts – Le décor

Construire la banlieue – p.124

Les maçons italiens – Les architectes oubliés – Georges Damotte –
Nachbaur père et fils – Gérard Tissoire – Pierre Schenardi

Annexes

Bibliographie et sources – p.142

Index – p.143



Entre Marne et bois de Vincennes : histoire d'une banlieue résidentielle

« C'est d'abord le sol qui raconte l'histoire. La nôtre est écrite par les boucles de la Marne »

Pierre Champion.

Île de Beauté depuis Champigny.

Nogent évoque pour beaucoup « le petit vin blanc, Qu'on boit sous les tonnelles, Quand les filles sont belles », force est de constater que la réalité aujourd'hui est assez éloignée de l'image véhiculée par cette rengaine populaire de l'après-guerre.

Nogent et Le Perreux, qui n'ont formé qu'une seule commune jusqu'en 1887, jouxtent Paris au sud-est, au-delà du bois de Vincennes. S'inscrivant dans une boucle de la Marne, les terres nogentaises s'étagent à l'ouest sur un coteau qui domine la rivière tandis que celles perreuxiennes, à l'est, forment une vaste plaine, au niveau de la Marne. Cet ensemble a appartenu au département de l'ancienne Seine, mais relève depuis 1964 du Val-de-Marne. Selon le recensement de 1999, Nogent compte 28 191 habitants pour 2,8 km² tandis que Le Perreux en dénombre 30 080 pour 3,95 km².

La devise de Nogent « Beauté et Plaisance », du nom des deux résidences royales médiévales, suffit à résumer les principales caractéristiques des lieux, qui depuis toujours attirent des habitants soucieux d'un cadre de vie agréable. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le



Vue de Nogent et du Perreux depuis les coteaux de Bry-sur-Marne.

village rural de quelques centaines d'habitants vit au rythme des récoltes et des séjours de nobles et de bourgeois dans leurs maisons des champs. L'arrivée du chemin de fer en 1855 bouleverse définitivement des habitudes séculaires. Les voies, coupant le territoire en deux du nord au sud, préfigurent la séparation administrative. L'afflux de voyageurs entraîne le rapide lotissement des terres agricoles, achevé vers 1900 pour Nogent, quelques années plus tard au Perreux. Si depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à l'entre-deux-guerres, les guinguettes et le canotage en bord de Marne ont attiré le petit peuple parisien pour des parties de campagne dominicales, aujourd'hui les deux communes forment une « banlieue résidentielle privilégiée », trop proche de la capitale pour que la densification urbaine soit totalement contenue malgré plusieurs protections au titre des sites.

L'histoire avant l'histoire

Peu de découvertes archéologiques attestent l'occupation ancienne du territoire. En outre, elles datent principalement du XIX^e siècle et ne sont pas renseignées avec suffisamment de précision pour être réellement fiables. Toutefois les vestiges trouvés dans les communes

environnantes et l'attrait même du site laissent présumer une présence humaine très ancienne. Des éléments de la faune du quaternaire, de nombreux silex d'époque paléolithique et une nécropole avec un mobilier néolithique important ont été découverts dans les sablières du Perreux, ainsi qu'un élément de bronze, dans les couches supérieures. Certains indices plaident pour l'existence d'un pont à l'époque romaine franchissant la Marne à peu près à l'emplacement de l'actuel pont de Bry, sans pour autant que son existence ne soit certaine. Un seul tesson de céramique datant du I^{er} siècle après Jésus-Christ a été exhumé Grande-Rue-Charles-de-Gaulle à Nogent en 1995. Dans son *Histoire des Francs*, l'abbé Grégoire de Tours (538-594) relate sa réception dans le palais du roi Chilpéric I^{er} à Nogent. Ce texte constituerait la première mention manuscrite de la ville. D'autres sources écrites signalent des séjours royaux à Nogent (*Novientus / Novigentus*) jusqu'à la fin du VII^e siècle. Toutefois aucune ne permet d'affirmer qu'il s'agit à coup sûr de Nogent-sur-Marne. Cette thèse, exposée en 1755 par l'abbé Leboeuf, est pourtant régulièrement reprise depuis comme un fait assuré. La présence à Nogent d'un palais royal mérovingien reste donc une hypothèse. En revanche, durant les dernières décennies du XX^e siècle, une nécropole mérovingienne a été fouillée à plusieurs reprises Grande-Rue-

Charles-de-Gaulle, qui a livré des sarcophages en plâtre, des squelettes et quelques éléments de mobilier. Elle atteste l'existence d'un établissement à cette période.

Le Moyen Age : des terres sous influence royale

Au IX^e siècle, le village appartient à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés. Les religieux possèdent tous pouvoirs de haute, basse et moyenne justice et conservent ces droits jusqu'à la Révolution. Les habitations sont regroupées autour de ce qui est encore aujourd'hui le centre de Nogent, la Grande-Rue-Charles-de-Gaulle, depuis la rue André-Pontier jusqu'à la rue de l'Arboust. L'église est édifiée à partir de la seconde moitié du XII^e siècle. A la fin de son règne, Louis VII (1137-1180) entreprend la construction d'une résidence royale à Vincennes dont les bois alentours sont bientôt clos de murs pour constituer un parc de chasse. Durant deux siècles, les souverains résident principalement à Vincennes lorsqu'ils ne sont pas dans leur palais parisien de la Cité. C'est vers 1375 que Charles V, souhaitant disposer à proximité d'un second lieu à la vocation moins officielle, reconstruit le manoir de Beauté **04** (voir la carte de localisation des œuvres). Il achète environ 21 hectares de labours et de vignes et constitue un domaine, également clos de murs et destiné à la chasse, qui reste durant plusieurs siècles distinct du premier. Bientôt, Charles V rachète à son frère le manoir de Plaisance pour l'offrir à sa femme Jeanne de Bourbon. Les textes nous apprennent que la reine fait édifier un pavillon de treillage sur l'île de Beauté dans lequel elle donne des fêtes pour la cour. Louis, duc d'Anjou, autre frère du roi, construit un manoir tout près de la résidence royale. Charles V se retire souvent à Beauté et il y meurt en 1380.

Aujourd'hui, il ne reste presque rien des deux châteaux, si ce n'est, pour Plaisance, deux salles basses médiévales, l'une voûtée d'ogives et l'autre en plein-cintre surbaissé, salles découvertes en 1977 lors de la construction d'un immeuble puis rapidement remblayées pour permettre la poursuite du chantier. Pour Beauté, il subsiste des descriptions textuelles, quelques carreaux de pavement trouvés lors des travaux du chemin de fer en 1859 qui sont conservés au musée Carnavalet, et le poème d'Eustache Deschamps (1346-1406) :

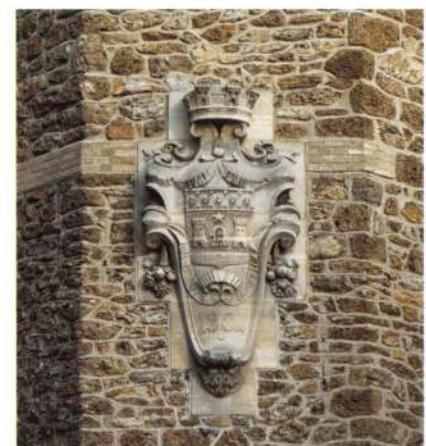
« Sur tous les lieux plaisans et greables
Que l'en pourroit en ce monde trouver;
Edifiez de manoirs convenables,
Gais et jolis, pour vivre et demourer
Joieusement, puis devant tous prouver
Que c'est a la fin du bois
De Vincennes, que fist faire li Roys
Charles – que Dieux doint paix, joie et santé ! –
Son filz ainsné, daulphin de Viennois,

Donna le nom a ce lieu de Beauté.

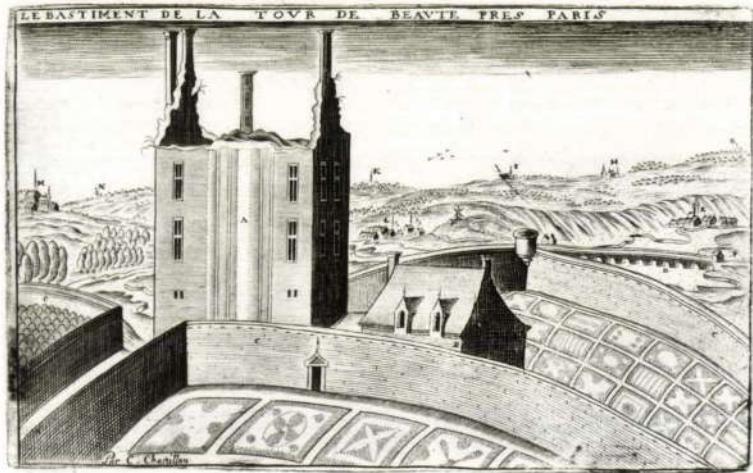
*Et c'est bien drois, car moult est delectables ;
L'en y oit le rossignol chanter ;
Marne l'ensaint, les haulz bois profitables
Du noble parc puet l'en veoir branler,
Courre les dains et les connins aller
En pasture mainte fois,
Des oiselez oir les douces voix,
En la saison et ou printemps d'esté,
Ou gentil may, qui est si noble mois :
Donna le nom a ce lieu de Beauté.*

*Les prez sont pres, les jardins deduisables,
Les beaus preaulx, fontenis bel et cler,
Vignes aussi et terres arables,
Moulins tournans, beaus plain a regarder,
Et beaus sauvoirs pour les poissons garder ;
Galatas grans et adrois,
Et belle tour qui garde les destrois,
Ou l'en puet retraire a sauveté ;
Pour tous ces poins, li doulz princes courtois
Donna le nom a ce lieu de Beauté. »*

Œuvres complètes publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par le marquis de Queux de Saint-Hilaire. Paris : Firmin-Didot, 1878-1903.



Les armes de Nogent sculptées sur la façade de l'école Paul-Bert **00**.



Le château de Beauté. Gravure de Claude Chastillon, 1610.

En 1448, Charles VII offre le manoir délaissé à sa maîtresse Agnès Sorel ce qui explique le surnom de « dame de Beauté » de celle-ci. À sa mort, la propriété retombe dans le domaine royal mais, abandonnée, il ne demeure qu'une tour ruinée quand Chastillon le grave en 1610. Isolée à l'est du territoire nogentais, la seigneurie du Perreux est attestée depuis 1278 ; au XIV^e siècle le manoir appartient à de riches bourgeois parisiens.

L'Ancien Régime : entre agriculture et villégiature

A partir du XVI^e siècle, le centre de gravité du village se déplace. Beauté, en ruine, est finalement rasé sur ordre de Louis XIII et le parc intégré au domaine de Vincennes. En revanche, Plaisance et Le Perreux, aujourd'hui tous deux disparus, restent des résidences appréciées où se succèdent des propriétaires au destin parfois illustre.

Les domaines de Plaisance et du Perreux

L'architecte Philibert de l'Orme, qui travaille non loin au château de Saint-Maur-des-Fossés pour Catherine de Médicis, achète Plaisance en 1568 [8]. Il meurt deux ans plus tard laissant la propriété à son frère. En 1574, elle appartient à Renée de Bourbon, abbesse de Chelles, puis au XVII^e siècle au conseiller du roi, Jean Pheyypeaux, seigneur de Villesavin et à partir de 1705 au banquier Deschiens, conseiller du roi et trésorier général de l'hôtel des Invalides qui achète aussi la terre du Perreux pour son neveu. Enfin, le banquier du roi,

Joseph Pâris-Duverney (1684-1770), fils d'un aubergiste enrichi dans le commerce et la fourniture de guerre l'acquiert. Il aurait entièrement fait reconstruire le château dont aucune élévation n'est connue. Seuls des plans et des textes offrent une idée du domaine dont la description faite par Antoine-Nicolas Dezallier d'Argenville (1723-1796) dans son *Voyage pittoresque des environs de Paris...*, publié en 1779 :

« *On prétend qu'il a été bâti dans l'espace de six mois. Ses jardins plantés par le sieur de la Chapelle, ont trente arpens, et sont très agréables. Plusieurs bosquets et salles en étoile se présentent sur les côtés du château. La principale allée est accompagnée de deux autres, dont une a pour perspective un portique de treillage fort élevé, avec un baldaquin [...]. De cette grande allée, on aperçoit une très belle pièce d'eau, de forme presque carrée. On y descend par un escalier en fer à cheval [...]. Un talus entouré de treillages, interrompu par des vases, enferme cette pièce d'eau. Le parterre est terminé par un bassin, avec un bouillon faisant nappe. Les potagers et les vergers sont à côté, ainsi qu'une belle serre surmontée à droite d'une terrasse, où l'on trouve un berceau de treillage en galerie, décoré de deux portiques dans ses extrémités ».*

Le château, saisi à la Révolution, souffre beaucoup durant cette période troublée. Peu après sa restitution aux héritiers de Pâris-Duverney, il est cédé à un spéculateur qui démolit les bâtiments pour en vendre les matériaux et lotit le terrain.

Le domaine du Perreux appartient à une même famille, les Anthonis, de la fin du XV^e siècle à 1697 [10]. Au début du XVIII^e siècle, le chevalier Jean-Pierre de Cormis fait reconstruire le château. Propriétaire à partir de 1760, Robert Millin (receveur général des domaines du duc d'Orléans) fait appel à l'architecte Etienne-Louis Boullée pour le reconstruire une fois encore. Les travaux restent inachevés car Jérôme-Robert, fils de Robert, bien que l'un des administrateurs généraux de la loterie royale, fait faillite. D'Argenville poursuit son voyage :

« *Dans ce fief, vous ne trouverez pas la vue riche et divertissante de Plaisance ; situé dans un fond, il ne doit ses agréments qu'à lui-même. Son parc, sans être d'une grande étendue, renferme de beaux bois, dont presque toutes les allées sont terminées par des grilles. Le bâtiment, très régulier, n'est pas encore fini. La cour sera fermée sur les côtés par des balustrades de pierre qui la sépareront des basses-cours et des potagers. Ces derniers sont devenus un objet de décoration par les formes agréables qu'on a fait prendre aux treillages qui entourent leurs carrés et par les bassins qui y sont placés. Un pavillon, élevé sur des rampes revêtues de pierres de taille, termine ces beaux potagers. Je passerai sous silence les petits jardins en galerie enfermés entre deux murs tapissés d'arbres fruitiers. On le nomme le petit Montreuil par allusion à un village près de Paris, où la culture des arbres fruitiers est portée à sa perfection ».*

Comme Plaisance, le domaine est saisi durant la Révolution ; son propriétaire Jérôme-Robert Millin est guillotiné. Le Directoire restitue Le Perreux à ses deux fils qui vendent le château et son parc, conservant les terres agricoles. L'ensemble sera loti à partir du milieu du XIX^e siècle et le château, un temps préservé au cœur du lotissement, démolî vers 1890.

Le village

De plus en plus précises à partir du XVIII^e siècle, les cartes apportent de précieuses informations sur la configuration du village. Celle de

l'Abbé Delagrive (1731-41), celle de Cassini (1750-57) ou bien encore la carte des Chasses du Roi (1768-1774) présentent un territoire se déployant entre la Marne, à l'est et au sud, et le bois de Vincennes, à l'ouest, clos d'un mur percé de sept portes dont celle de Nogent. Aucune route d'importance ne traverse les terres : celle qui conduit à Lagny passe au nord par Fontenay. Au sud, une seconde voie franchit la rivière au pont de Saint-Maur (aujourd'hui Joinville-le-Pont) et parcourt ensuite Champigny. Les cartes indiquent les îlots sur la Marne, dont certains n'existent plus et l'emplacement du bac à l'extrémité de la route de Bry. Elles situent des édifices détruits :



Exemplaire manuscrit de la carte des Chasses, réalisée entre 1768 et 1774 pour Louis XV (SHD).

en écart la chapelle Notre-Dame-de-la-Consolation ; au nord le moulin dit de Plaisance et au bord de la rivière au sud-ouest, celui de Beauté ; le port à l'emplacement qu'il occupe toujours. Le dessin des jardins des deux domaines de Plaisance et du Perreux est particulièrement soigné. La Justice du Perreux (si âprement disputée par les châtelains aux moines de Saint-Maur) est également localisée. Le relief ne figure pas sur la carte Delagrive ; toutefois sont matérialisées les bruyères (terres en friche) le long de la Marne ainsi que les terres cultivées, champs, vergers ou vignes sur les coteaux qui couvrent le reste du territoire (en 1780, 291 arpents de terres labourables et 136 de vignes). Le relief et l'occupation des terres apparaissent aussi sur la carte des Chasses, ainsi que les remises (bouquets de taillis plantés dans les champs de distance à distance pour la conservation du gibier) qui forment de petits carrés sombres.

Au XVII^e siècle, tandis que le parc de Vincennes n'est consacré qu'à la chasse, des coupes sont déjà pratiquées dans celui de Beauté, planté en taillis de coudriers, tilleuls et autres bois blancs. En 1731, la vocation du parc de Vincennes évolue. Il est massivement reboisé pour en permettre l'exploitation. Robert de Cotte conçoit un projet d'aménagement du domaine, traçant un réseau de longues allées rectilignes ; le mur séparant les deux parcs de Beauté et de Vincennes est alors abattu. Même si la chasse est censée être complètement interdite durant quelques années afin de préserver du piétinement les jeunes plantes et bien que les animaux (lapins et daims, également fatals aux jeunes pousses) doivent être systématiquement abattus, le parc ne perd jamais sa vocation première et l'exploitation forestière en souffre. La capitainerie des chasses de Vincennes, chargée de faire respecter une réglementation draconienne, est créée en 1676. Les servitudes pesant sur les Nogentais, dont le village est inclus dans la juridiction de la capitainerie, sont très lourdes : interdiction de chasser sur ses propres terres (la chasse étant réservée au roi), interdiction de clôturer ses terres, défense de ramasser les œufs de cailles, perdrix ou faisans, de faucher les prés et les luzernes avant la Saint-Jean-Baptiste. Les cahiers de doléances transcrivent les plaintes des habitants, qui demandent au roi et ses seigneurs au moins le dédommagement pour les nuisances subies. Finalement, en 1789, la capitainerie est abolie et durant quelques années l'accès au domaine devient libre pour les villageois : ils y mènent paître les troupeaux, coupent le bois, y chassent sans scrupule. En 1791, la partie du bois de Vincennes qui correspond à l'ancien parc de Beauté, jusqu'ici propriété de la paroisse de Fontenay, est rattachée à Nogent ; l'affectation administrative intervient en 1794.

Les maisons d'agrément

Le 24 novembre 1787, dans sa description du village, le premier registre de délibérations municipales mentionne la présence de 198 feux pour 875 habitants. Mais il précise aussi l'existence de vingt

« maisons bourgeoises d'agrément ». Les plus importantes d'entre elles, celles qui disposent des plus vastes jardins, sont aisément localisables sur les cartes. Elles bordent presque toutes le même côté de la Grande-Rue, s'étageant sur le coteau afin de profiter de la perspective vers la rivière et de l'ensoleillement du midi.

Juste à l'entrée du village, perpendiculaire à la Marne et regardant le bois, figure une vaste demeure qui appartient au comte de Villayer (1692-1738), maître des requêtes et doyen du conseil du Parlement de Bretagne, puis en 1749 à la marquise de Maulévrier, en 1808 au comte Frochot (1761-1828), préfet de la Seine, puis au marquis Bauyn de Perreuse (1791-1871), maire de Nogent de 1834 à 1868. Les établissements scolaires de la rue du même nom occupent aujourd'hui l'emplacement de la propriété (a). A côté, est implantée la maison où Philippe Le Febvre, conseiller du roi et trésorier de la maison de la reine, reçoit le peintre Antoine Watteau, venu se reposer et qui y décède le 18 juillet 1721 à 37 ans. La maison est aujourd'hui détruite mais le parc, aux trois terrasses successives, abrite la sous-préfecture (b). Durant quelques années, juste derrière l'église, le château de la Faulotte, du nom de sa dernière propriétaire, appartient à François-Robert Secousse (1660-1736), curé de Saint-Eustache (c). L'hôtel des Coignard demeure durant plusieurs générations au sein de la famille des imprimeurs du roi. Au XIX^e siècle, les propriétaires se succèdent : ainsi, à partir de 1816, le baron de Gérando (1772-1842), membre de l'Institut, conseiller d'Etat et qui est nommé maire de Nogent ; puis en 1831 l'avocat, intime du roi Louis-Philippe, Dupin Aîné (1783-1865) (d). L'actuelle maison du 162 Grande-Rue-Charles-de-Gaulle n'est que le vestige d'une vaste propriété achetée vers 1810 par le navigateur Bougainville qui y décède deux ans plus tard. Elle devient alors la résidence de la princesse de Salm-Salm (e). Enfin, au bout du village, à gauche dans la Grande-Rue, sous le domaine de Plaisance (i.), la maison située à l'emplacement actuel de la mairie, appartient à Madame Lambert (1647-1753), femme de lettres tenant salon, puis à la comtesse de l'Arboust (petite-fille de la nourrice de Louis XV, née en 1754 et morte à Nogent en 1826), et enfin au maréchal Vaillant (1790-1872), ministre de Napoléon III (f). Le long de la rue Charles VII, deux demeures complètent ce tableau ; parmi leurs propriétaires successifs figurent le lieutenant général d'artillerie Camus Destouches (1668-1726), l'abbé Henri-Charles-Arnauld de Pomponne (1669-1756) aumônier du roi, le comte Fabre de l'Aude (1755-1832), président du Sénat. L'ensemble est enfin acquis par la famille Smith à la fin du XIX^e siècle. Il forme aujourd'hui le domaine de la maison de retraite des artistes (g et h).

Ainsi, nombre de familles possèdent une « campagne » à proximité de Paris, dans laquelle elles résident aux beaux jours. Les qualités du site, la proximité de la capitale, le goût de la noblesse pour les demeures aux champs, imité dès que possible par la bourgeoisie,

expliquent la présence de ces demeures qui sont bien des lieux de villégiature. Elles sont qualifiées de « maisons de campagne » dans certains titres de propriété sous l'Ancien Régime. En 1791, une pétition signée par des habitants souhaitant conserver la cure, menacée d'un regroupement avec l'une des paroisses environnantes, précise que Nogent comprend « plus de 25 maisons bourgeoises. Chaque maison y compris père, mère, enfants et domestiques forme 10 personnes, il en

résulte pendant 6 mois de l'année une augmentation de 250 individus [...] ces maisons bourgeoises sont d'autant plus précieuses pour la paroisse que par leurs dépenses, leurs travaux et leur charité ils procurent la subsistance à la plus grande partie des habitants ». Les Nogentais conservent finalement leur paroisse et accueillent bientôt dans les propriétés du village les nouvelles élites de l'Empire.



Atlas de Trudaine (1745/80) sur lequel les plus importantes maisons de plaisance sont localisées (AN).



Tableau anonyme, daté de 1855. La maison de vigneron, aujourd'hui détruite, 8 rue du Jeu-de-l'Arc, abrita le pressoir communal (MMN) 06.

La première moitié du XIX^e siècle : une lente évolution

Jusqu'en 1830, la population reste à peu près constante et oscille selon les recensements entre 1 000 et 1 200 habitants. A partir du second tiers du XIX^e siècle, s'amorce une lente croissance démographique : le nombre d'habitants passe de 1 496 en 1836 à 1 996 en 1846. Ce dernier recensement mentionne l'existence de soixante maisons de campagne qui occasionnent la présence saisonnière de 300 personnes supplémentaires. Il s'agit désormais de propriétés moins importantes, maisons bourgeoises accueillant une simple famille se déplaçant sans ou avec un seul domestique. Le personnel est recruté sur place, autant que de besoin. Le même recensement précise que la population se répartit pour un quart en cultivateurs, un quart en artisans, le reste étant constitué de bourgeois, domestiques et jardiniers.

La jeune municipalité gère avec ses maigres revenus, l'action publique encore balbutiante. Elle tente de rationaliser et d'entretenir les chemins et les routes traversant le village, de faire fonctionner les principaux services publics, mairie, école, salle d'asile, ou encore d'organiser le soutien aux plus démunis. Depuis 1787, la nouvelle route d'Allemagne (l'actuel boulevard de Strasbourg N 34) double le vieux chemin de Lagny (rue Théodore-Honoré), qui ne répondait plus aux besoins de circulation. Le trafic dans la Grande-Rue, pavée en 1826, et dans la rue Charles VII augmente également après la construction du premier pont de Bry en 1831 (le premier sur la commune). Peu à peu les autres rues du village sont pavées. Durant les années 1830, les pouvoirs publics construisent aqueducs et caniveaux à ciel ouvert pour conduire les eaux usées dans la Marne ; auparavant elles stagnaient dans des mares nauséabondes du bois de

Vincennes ou au Perreux. Les puits publics sont dotés de pompes rotatives. En 1836, commence la construction près du port d'une machine pour éléver les eaux de la Marne, afin de les redistribuer aux communes voisines. La même année, toutes les rues comprenant plus de deux maisons reçoivent une numérotation et leur nom est affiché. Par testament, la comtesse de l'Arboust dote la ville des moyens nécessaires pour acheter un presbytère et une maison qui accueillera une école tenue par des sœurs de la Charité et des frères des Ecoles chrétiennes. La municipalité complète la somme afin d'acquérir des locaux plus vastes dans lesquels elle installe également la mairie. Celle-ci est transférée en 1837, dans un nouveau bâtiment construit à l'angle de la Grande-Rue et de la rue Charles VII [07]. Au nord du village, au-delà de la route d'Allemagne, le fort de Nogent est bâti en 1840. Appartenant à la première ceinture de bastions destinés à défendre la capitale, les 4/5^e de son emprise au sol se déploient sur le territoire de Fontenay-sous-Bois (cette dernière en conteste d'ailleurs l'appellation que les pouvoirs publics décident de maintenir). Dès 1841, l'ouvrage est relié par la Route Stratégique aux autres ensembles de cette couronne défensive.

La physionomie d'autan du village perdure ; les maisons bordent la Grande-Rue et les quelques ruelles qui y aboutissent ; des demeures de plaisance occupent les coteaux face à la rivière, tandis que le reste du territoire, et notamment à l'est, les terres du Perreux conservent leur vocation agricole. Traversant ces dernières du nord-ouest au sud-est, l'actuelle avenue du Général-de-Gaulle est percée entre 1840 et 1850. Depuis la dernière guerre, la restructuration du centre-ville

nogentais a progressivement fait disparaître jusqu'aux dernières maisons antérieures au cadastre napoléonien repérées lors de l'enquête d'inventaire topographique de 1984. Même la grange ayant abrité le pressoir communal n'existe plus. Son souvenir est heureusement conservé par un tableau des collections du musée municipal, tandis que quelques photographies permettent d'imaginer les ruelles du village, avant sa métamorphose. Le toponyme « Val de Marne », porté sur le cadastre de 1812 pour désigner les terres descendant vers le petit bras de la Marne au niveau de l'île de Beauté, connaît le succès que l'on sait : c'est la proposition du député-maire Roland Nungesser, adoptée par le Parlement, pour dénommer le nouveau département créé en 1964.

L'arrivée du chemin de fer : une « révolution »

La construction de deux voies de chemin de fer traversant le village fait basculer son destin. Les terres agricoles, soudain aisément accessibles, deviennent la proie des spéculateurs : elles sont entièrement loties en quelques dizaines d'années. Les parcelles créées sont proposées à la vente et le succès des opérations provoque une explosion démographique spectaculaire. Le réseau viaire se développe, des équipements publics s'élèvent, destinés à satisfaire les besoins des nouveaux résidents.

Le train

La compagnie de l'Est choisit un tracé pour sa nouvelle ligne de Paris (gare de l'Est) - Mulhouse qui traverse Nogent du nord au sud, séparant le village des terres agricoles du Perreux. Les expropriations, terminées en 1854, représentent une emprise territoriale de huit hectares. Dès 1856, la ligne est mise en service jusqu'à Nogent, avant même l'achèvement du viaduc qui doit permettre aux rails d'enjamber la vallée de la Marne. Après l'inauguration du pont en février 1857, le train s'arrête à la gare du pont de Mulhouse et poursuit son trajet au delà de la rivière sur le territoire de Champigny.

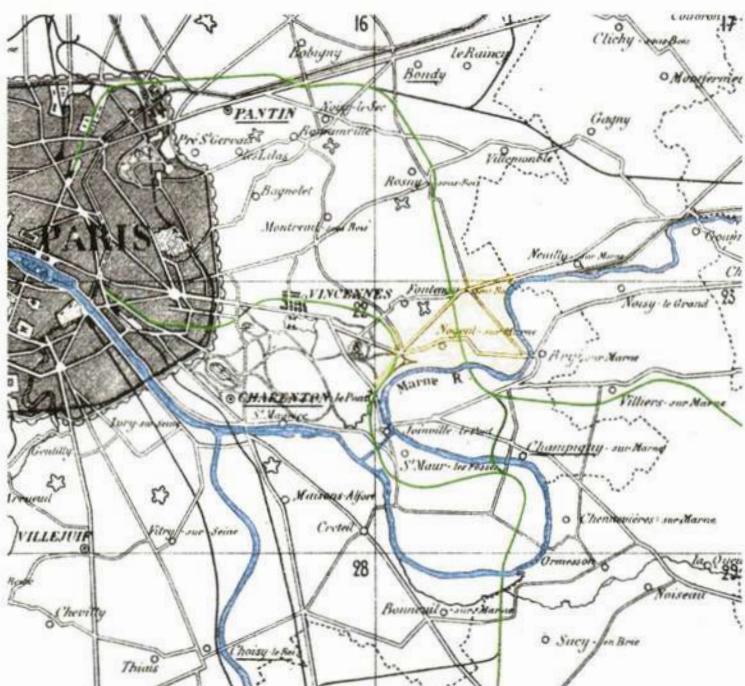
La seconde ligne, baptisée « de Vincennes », qui relie la gare de la Bastille à La Varenne-Saint-Hilaire d'abord, puis à Verneuil-l'Etang, est mise en service en 1859 [02]. Dite de « banlieue » elle est voulue par l'empereur Napoléon III et doit « permettre aux ouvriers de trouver à certaines distances de leurs ateliers, des logements plus grands, plus salubres que ceux qu'ils trouvaient à proximité de ces ateliers ». Le décret de concession accordée à la même compagnie de l'Est prévoit ainsi la circulation quotidienne, à l'aller et au retour, d'un train de petite vitesse et à prix réduits desservant toutes les stations de la ligne. Celle-ci, longeant une grande partie de la périphérie du bois de Vincennes, traverse Nogent également du nord au sud, mais à son extrémité ouest. A flanc de coteau, le site de l'ancien château de Beauté accueille un dépôt de machines.



Nogent. Croisement entre la rue de la Fontaine (actuellement Pierre-Brossolette) et la rue Charles VII vers 1885 (MMN).



Elévation aquarellée du viaduc, vers 1857 (MMN).



Carte du département de la Seine, dite d'Etat Major, circa 1880. En vert, les lignes de chemin de fer.

Dès 1857, le concessionnaire projette de relier ses deux lignes. Le tronçon aurait traversé toutes les propriétés du coteau. L'achat de quelques parcelles commence, mais devant l'hostilité de la municipalité et des propriétaires concernés, la compagnie abandonne définitivement le projet en 1868. Le raccordement se réalise en 1877 sur le territoire de Champigny et constitue un tronçon de la grande ceinture.

Comme prévu, les premiers usagers sont des propriétaires résidant toute l'année ou une partie seulement à la campagne, des fonctionnaires ou des employés habitant par économie en dehors de Paris, ainsi que des promeneurs. Rapidement, la compagnie ferroviaire propose un abonnement hebdomadaire pour les passagers réguliers. Dans les années 1860, on compte une quinzaine de trains par jour (ils seront 134 en semaine en 1905, et 142 le dimanche).



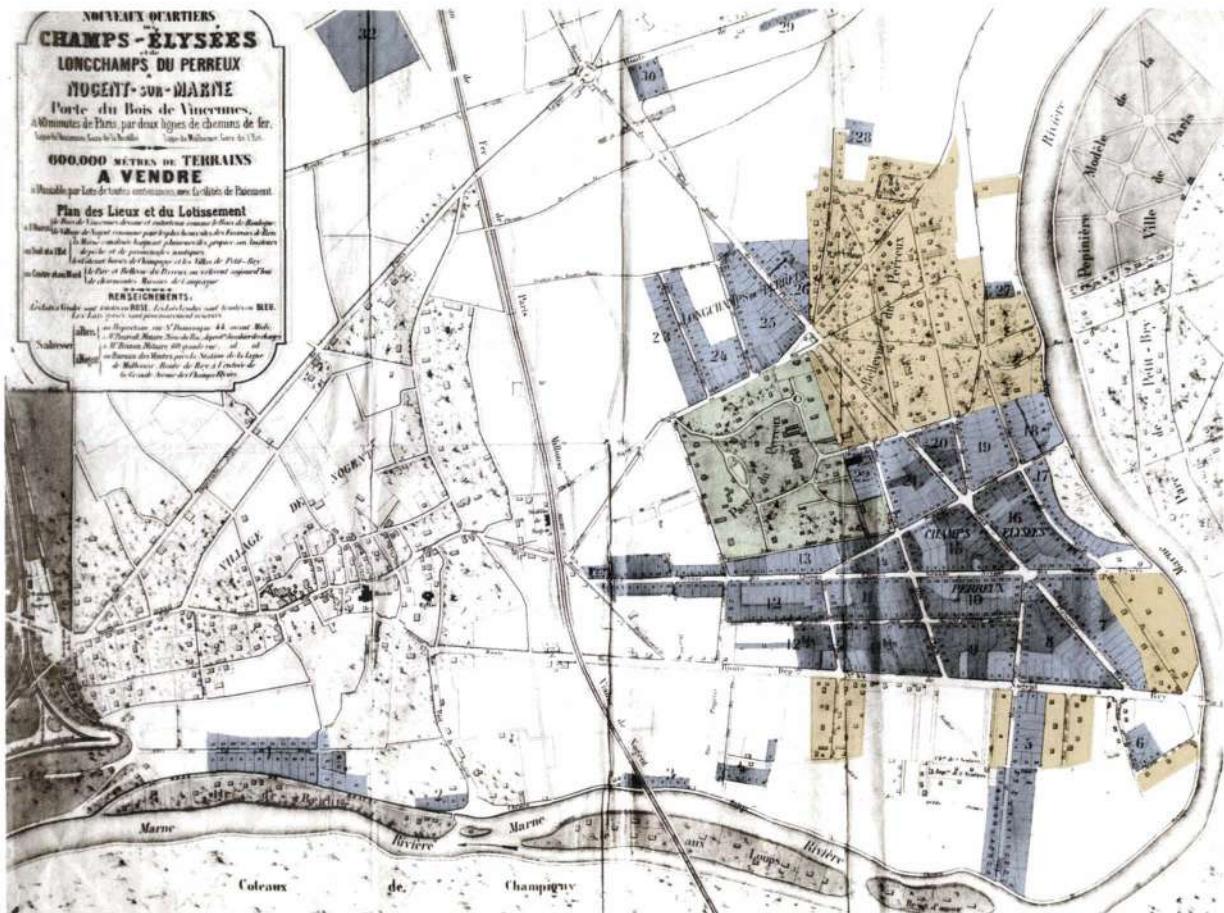
« Dans la prop. de l'île de Beauté à Nogent-sur-Marne ».
Dessin de Charles Ransonnette, 1864, BnF.

Les lotissements

Dès lors, le découpage en petites parcelles destinées à la construction, d'anciennes propriétés ou de terres agricoles va bon train. Excepté le dépeçage du domaine de Plaisance, la première opération de lotissement s'organise durant la construction du chemin de fer. Elle concerne l'île de Beauté. L'industriel Jean-Pierre Duvalleroy (1802-1889), tout récent acquéreur d'une vaste propriété à l'entrée de la Grande-Rue, réinvestit ses capitaux acquis dans le commerce de la plume et la confection d'éventails (récompensé lors de plusieurs Expositions universelles, il compte parmi ses clientes l'impératrice Eugénie), en achetant une bonne partie de l'île en 1854. Il revend immédiatement aux enchères, la quarantaine de lots de 500 m² qu'il a fait tracer et se réserve 2 000 m² pour s'y bâtir une maison qui subsiste aujourd'hui, bien que très transformée. Quelques chalets viennent bientôt s'insérer dans un environnement champêtre qui perdurera puisque le journalis-

te Henri Escoffier, dans son *Voyage autour du viaduc de Nogent-sur-Marne* publié en 1889, décrit l'île dans ces termes :

« C'est qu'elle est délicieuse cette île de Beauté. [...] Elle] est divisée en une infinité de petites propriétés ; des maisons qui sont des nids de verdure ; de minuscules jardins ; partout des habitants joyeux, des pêcheurs à la ligne, des canotiers ». Parallèlement, le Fond de Beauté - site de l'ancien château - est également loti (création des rues Watteau, Victor-Hugo et d'un premier tronçon de l'avenue Charles V). En 1857, vient le tour des 120 000 m² du parc du Perreux, acheté par les banquiers de l'Isle et Lecomte, qui le divisent tout en conservant le château intact. Trois ans plus tard, le cahier des charges du nouveau quartier de Bellevue indique que messieurs Poulet-Langlet et Laloutre (entrepreneur de maçonnerie nogentais, il est l'un des plus gros contribuables de la commune) ont acheté au baron des Etards (l'un des héritiers des derniers Millin) 525 000 m² également issus de l'ancien domaine du Perreux. Ils fondent une Société Civile et Particulière pour « l'acquisition, le lotissement et la revente au détail de leurs biens situés au terroir de Nogent-sur-Marne ». L'année suivante, messieurs de Beaufranchet et Delpit, autres héritiers des Millin, propriétaires de 600 000 m² sur Nogent, Fontenay et une portion de Neuilly-sur-Marne, entreprennent la création des quartiers des Champs-Elysées et de Longchamps. Un plan présente la répartition de ces terres en 32 îlots, faisant chacun l'objet d'un découpage parcellaire. Le cartouche, véritable accroche publicitaire, indique « Nouveaux quartiers des Champs-Elysées et de Longchamps du Perreux à Nogent-sur-Marne. Porte du bois de Vincennes, à 40 minutes de Paris par deux lignes de chemins de fer [...]. 600 000 mètres de terrain à vendre à l'amiable par lots de toutes contenances avec facilités de paiement. [...] A l'ouest, le bois de Vincennes dessiné et entretenu comme le bois de Boulogne, le village de Nogent, renommé pour les plus beaux sites des environs de Paris. Au sud et à l'est, la Marne canalisée baignant plusieurs îles, propice aux amateurs de pêche et de promenades nautiques, les coteaux boisés de Champigny et les villas de Petit-Bry. Au centre et au nord, le parc et Bellevue du Perreux où s'élèvent aujourd'hui de charmantes maisons de campagne ». En 1860, afin de financer les aménagements du bois de Vincennes, il est décidé de lotir 120 hectares de sa périphérie. L'adjudication des parcelles de ce qui devient « le lotissement de la zone retranchée du bois de Vincennes », dont une partie concerne Nogent, commence en 1863. En 1866, Charles-Henri-Désiré Poulet-Langlet acquiert 6 hectares face à Bry (au nord de l'îlot 27) dont il entreprend immédiatement le morcellement sous le nom de « Division des bords de Marne ». Le cartouche du plan spécifie « La campagne pour tous. 3 divisions de terrains à vendre par lots de 400 à 450 mètres à raison de 20 francs par mois ». Dès 1864, Poulet-Langlet est également le lotisseur du Val-Plaisance, au nord-est du Perreux, futur territoire de Neuilly-Plaisance, détaché de Neuilly-sur-



Plan des lotissements des Champs-Elysées et de Longchamps du Perreux (en bleu) ; en vert le lotissement du parc du château et en jaune celui de Bellevue du Perreux (AMLP).

Marne en 1892. A partir de 1881, la société réunissant messieurs Delorme et Barberet amorce le lotissement du quartier des Joncs-Marins, au nord du hameau du Perreux, au-delà du boulevard d'Alsace-Lorraine. Le plan précise qu'il s'agit de la division « des bois et dépendances du château de Plaisance à Nogent-sur-Marne et de Neuilly Plaisance à Neuilly-sur-Marne ». Cette appellation apparaît commettre un habile argument publicitaire : en réalité, le triangle formé par le rond-point du Général-Leclerc, l'avenue Lamartine et le boulevard d'Alsace-Lorraine est le site d'une vaste demeure, non pas le château de Plaisance comme l'indique le plan, mais la Campagne Vatin, construite au début du XIX^e siècle dans l'ancien bois de Plaisance (nommé ainsi car il appartenait aux châtelains nogentais au XVIII^e siècle). L'ambiguïté avec le château de Pâris-Duverney détruit en 1818 est aujourd'hui perpétuée par le nom de la rue créée dans le lotissement, avenue du Château-de-Plaisance.

Plusieurs autres lotissements de moindre ampleur (rue Plisson, avenue Suzanne etc.) voient le jour entre les années 1860 et 1890 qui viennent s'ajouter aux bouleversements territoriaux engagés.

Le réseau viaire

Le hameau du Perreux qui ne disposait que de quelques chemins ruraux conduisant aux champs se trouve sillonné de nouvelles rues. Elles sont tracées par les lotisseurs, au plus juste de leur intérêt, pour donner accès aux nouvelles parcelles. Les premières créées desservent les vastes terrains du lotissement du Parc du Perreux. Le tracé courbe des avenues du Château ou des Rochers recherche l'effet paysager dans cet important domaine boisé. En revanche, les nouvelles rues des quartiers de Longchamps et des Champs-Elysées sont strictement rectilignes, tracées par des géomètres soucieux d'efficacité. L'avenue des Champs-Elysées (actuellement Gabriel-Péri) dispose de

12 m de largeur dont 6 de chaussée, tandis que les autres ne sont larges que de 10 m. Le choix de leurs noms revient aussi aux lotisseurs. Cherchant à valoriser leur opération immobilière par un prestigieux parrainage, les allées de ces deux nouveaux quartiers s'appellent allée de l'Alma, allée Gabrielle (aujourd'hui rue des Arts), allée de Marigny, allée de Monceau (allée Guy-Moquet), allée d'Antin (avenue Georges-Clemenceau), allée de Neuilly (avenue du Maréchal-Joffre), allée de Bagatelle (allée Victor-Basch), allée de Longchamps (allée de Bayeux) ou bien encore allée Montaigne (devenue avenue). Les propriétaires du quartier de Bellevue optent pour davantage de modestie. Sans beaucoup d'imagination, ils baptisent les rues de leur lotissement avenue du Chemin-de-Fer, rue de la Marne, rue de la Station, rue du Bac, rue Laloutre (rue de la Gaîté), rue des Champs (de la rue de la Gaîté à la rue des Vignes) ou bien encore rue de Bellevue.

Tant que les lotissements demeurent totalement privés, l'entretien des routes et des chemins reste à la charge des propriétaires qui doivent acquitter un montant annuel calculé sur la base des mètres carrés utiles achetés. Ce sont des frais supplémentaires pour les lotisseurs, aussi cherchent-ils rapidement à faire intégrer cette voirie privée dans le domaine public en l'offrant à la ville. Le quartier de Bellevue ainsi que ceux de Longchamps et des Champs-Elysées se raccordent par

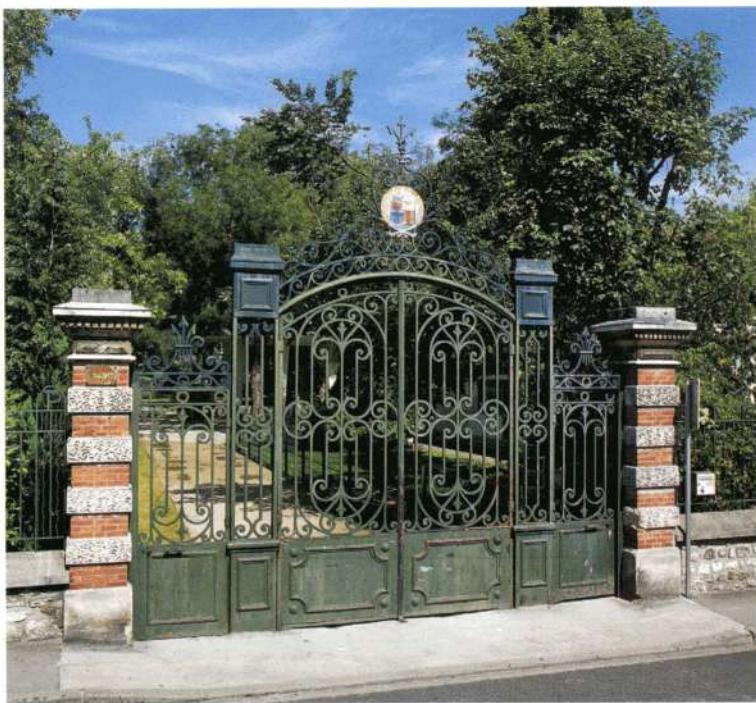
les mêmes rues, si bien qu'il devient difficile de les séparer. Les pourparlers entre la municipalité et les lotisseurs s'engagent dès 1861, mais devant le mauvais état général de l'ensemble (sans viabilisation l'écoulement des eaux pose problème), ces derniers essuient plusieurs refus de la sous-préfecture, avant que leurs offres ne soient acceptées, en 1878 et 1879.

Parallèlement, les pouvoirs publics cherchent à améliorer la circulation générale en élargissant certains chemins vicinaux ou en ouvrant de nouvelles rues, comme par exemple l'avenue du Perreux (aujourd'hui Ledru-Rollin) qui conduit de la gare au cœur du territoire du Perreux ou bien encore, après 1870, côté Nogent, le boulevard des Ecoles (aujourd'hui Gallieni). La municipalité concède de nouveaux passages en bac pour traverser la Marne, notamment à partir de 1869 celui situé au bout de la rue du Bac (remplacé par la passerelle de Bry en 1893). Dès 1876, les deux communes de Champigny et de Nogent se concertent pour réclamer un pont routier parallèle au viaduc ferroviaire. Il n'est bâti qu'entre 1895 et 1899 (pour faire face au trafic croissant, il sera remplacé par le pont actuel en 1964).

Premières règles d'urbanisme

Dès 1860 le conseil municipal manifeste des préoccupations d'ordre urbanistique. Il approuve une proposition visant à n'autoriser les constructions qu'à plus de 5 m de l'axe des sentiers qui les desservent (la largeur réglementaire des chemins ruraux et de certaines rues est de 6 m et des sentiers communaux de 2,5 m). Cette proposition n'aboutit pas ; elle est incluse dans un projet de réforme de taxes locales rejeté par le sous-préfet. Il faut attendre le début du XX^e siècle pour que les pouvoirs publics édictent un début de réglementation. Durant cinquante ans, ce sont les lotisseurs, qui dans le cahier des charges qu'ils élaborent pour chaque opération, fixent seuls les règles à respecter.

En 1857, le document du lotissement du parc du Perreux stipule que les maisons ne doivent pas être construites à une distance de moins de 10 m de l'allée sur laquelle elles aboutissent ; les lots vendus doivent être clôturés sur les allées par un mur de 66 cm de hauteur hors terre, en moellon ou pierre de taille, recouvert par une dalle en pierre de taille, surmonté d'un treillage ou grille de 1,66 m peint en vert. En revanche, aucune contrainte ne pèse sur les clôtures séparant les lots. Les arbres doivent être conservés dès lors qu'ils ne gênent pas les constructions, à charge pour les propriétaires de les élaguer. Enfin les fabriques, usines, ateliers ou dépôts sont prohibés dans la villa. Toutes les maisons doivent être occupées bourgeoisement et sont interdites à l'exercice de toutes professions industrielles ou commerciales, ainsi que de tout état bruyant ou susceptible de répandre des odeurs malsaines ou même désagréables. Aucune contrainte ne pèse sur les constructions elles-mêmes et s'il n'est fait mention que de « maisons » dans le cahier des charges, les immeubles ne sont pas



Portail d'entrée d'une propriété du lotissement du parc du Perreux, transformée depuis en parc municipal du Saut-du-Loup.

explicitement interdits. Trois ans plus tard, le document du lotissement de la zone retranchée du bois de Vincennes comprend, en annexe, un dessin de grille en fer surmontant un muret de pierre de taille dont le modèle est rendu obligatoire pour la clôture des terrains vendus. Il impose également de construire dans les deux ans suivant l'acquisition. Les plans doivent être soumis à l'approbation du préfet de la Seine et respecter les alignements fixés. Les maisons ne doivent pas comporter de murs pignons et aucune partie des constructions ne doit recevoir d'affiches ou d'enseignes. Les manufactures ou installations susceptibles de causer des nuisances sont interdites. En outre, les lots ayant façade directement sur le bois ne peuvent pas accueillir de cafés, restaurants, hôtels garnis et maisons meublées, sauf autorisation expresse du préfet de la Seine. Les règles des lotissements Poulet-Langlet, à la vocation moins prestigieuse, se contentent quant à elles d'interdire les établissements insalubres ou répandant de mauvaises odeurs et de normaliser les clôtures, entre lots ou sur les voies. Un des cahiers des charges le plus exigeant en matière architecturale, est celui de l'avenue Suzanne à Nogent. Il est vrai qu'il a été établi par un architecte, A. Tardif-Delorme qui, en 1884, divise en lots sa propriété achetée deux mois plus tôt. Outre les contraintes habituelles sur les clôtures, il impose une hauteur maximale de 11,5 m au faîte du toit des maisons. « Toutes les constructions qui seront établies comme commun ou autres bâtiments accessoires devront présenter extérieurement un aspect en rapport avec les façades et ravalements de l'habitation principale et ce pour ne pas nuire à l'harmonie de l'ensemble ». En fait, devant l'homogénéité du lotissement, il est probable que Tardif-Delorme soit également le maître d'œuvre des pavillons construits.

Les équipements publics

Face aux bouleversements que connaît la commune, les édiles engagent une politique d'équipements publics facilitée par les destructions provoquées par les pilonnages de la guerre de 1870. Durant le siège de Paris (18 septembre 1870 - 28 janvier 1871), Nogent se trouve en première ligne. Les avant-postes des Prussiens atteignent Champigny. Les Français les bombardent du fort de Nogent, depuis trois batteries d'artillerie établies dans le hameau du Perreux et depuis cinq autres à Nogent : l'une sur la terrasse de la propriété du maréchal Vaillant, la seconde dans la propriété Malvesin (ex Baüyndé-Perreuse), une troisième sur la terrasse du château de La Faulotte, une quatrième dans la propriété de Jules Cousin (voir b. p. 62) et une cinquième à l'angle des rues de Plaisance et de l'Ardillière. Après la bataille perdue de Champigny, Nogent reste durant deux mois sous le feu des canons allemands jusqu'à la reddition française, le 29 janvier. Le lotissement de certaines propriétés ruinées ou leur acquisition par la ville afin de construire des équipements municipaux accélèrent les grands travaux.

Le maréchal Vaillant offre même les 3,5 hectares de sa propriété du 169 Grande-Rue à la ville, à charge pour celle-ci d'y construire un nouvel hôtel de ville grâce au produit de la revente d'une partie des terres. C'est l'occasion inespérée de décaler le cœur de Nogent vers le pont de Mulhouse et de le rapprocher du nouveau hameau du Perreux, ainsi que de créer une vaste place publique qui faisait défaut au centre ancien. L'esplanade est délimitée par de nouvelles voies et par le prolongement de la rue des Jardins (la bien nommée Derrière-les-Jardins sur le cadastre napoléonien, aujourd'hui des Héros-Nogentais). Le premier tronçon du boulevard de la République qui descend vers la Marne est ouvert ; il ne sera jamais prolongé. Le marché implanté devant l'ancienne mairie est transféré à l'emplacement qu'il occupe toujours, la place étant peu à peu agrandie au gré d'acquisitions foncières successives. Les pouvoirs publics construisent le premier véritable établissement scolaire (aujourd'hui école maternelle du boulevard Gallieni) en 1864 ; auparavant des classes étaient installées dans des locaux plus ou moins adéquats. En 1871, au hameau du Perreux, la municipalité loue la ferme Beaufranchet (ancienne ferme du château) pour y installer une autre école et y construit deux classes en 1874. Devant l'explosion démographique et pour contrer les velléités d'indépendance naissantes du nouveau quartier, la ville bâtit entre 1884 et 1886 le groupe scolaire Georges-Clemenceau, tandis que s'élève simultanément la première école sur l'ancienne propriété Baüyndé-Perreuse au cœur de Nogent.

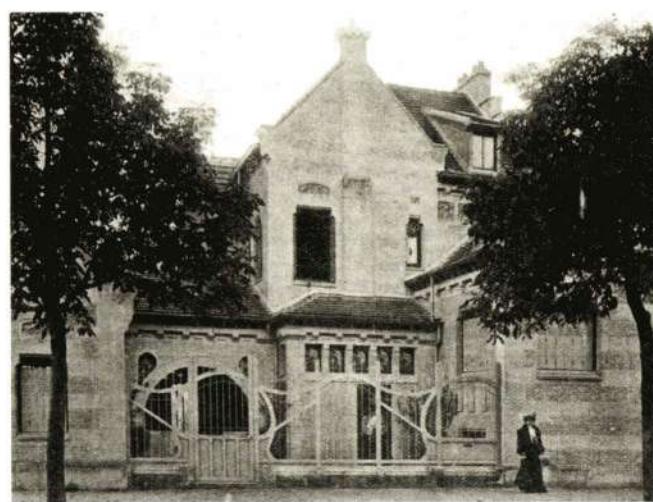
L'industrie

Parallèlement à sa vocation résidentielle, Nogent accueille quelques installations industrielles très localisées, près de son port et au nord du Perreux, à la Maltournée. Toujours au Perreux, plusieurs carrières exploitent le sable tiré des anciens lits de la rivière, avant que l'urbanisation ne recouvre ces espaces.

Dès 1855, une fabrique de sulfate de quinine, et plus généralement d'alcaloïdes extraits des écorces de quinquina, s'installe au port. Après les découvertes sur les substances radioactives, elle produit aussi des sels de radium et de strontium (Marie Curie conduit des expériences dans l'usine). Vers 1900, les installations s'étendent sur deux hectares et emploient environ 85 personnes traitant 700 tonnes d'écorces de quinquina par an. Rue du Port, une usine de la compagnie des eaux existe depuis 1836. Servant d'appoint à celle de Neuilly-sur-Marne, elle ne fonctionne qu'occasionnellement. Après des agrandissements successifs, les pompes nourricières, les installations pour épurer l'eau (3 500 m² de bassins de filtrage au sable) et celles pour l'élever et la refouler vers les grands réservoirs de Montreuil qui commandent la distribution est et nord, couvrent au début du XX^e siècle 1,5 hectare dont la pointe amont de l'île de Beauté. Toujours quai du Port, au tournant du XIX^e et du XX^e siècles, une usine fabrique des matériaux de construction, briques silico-



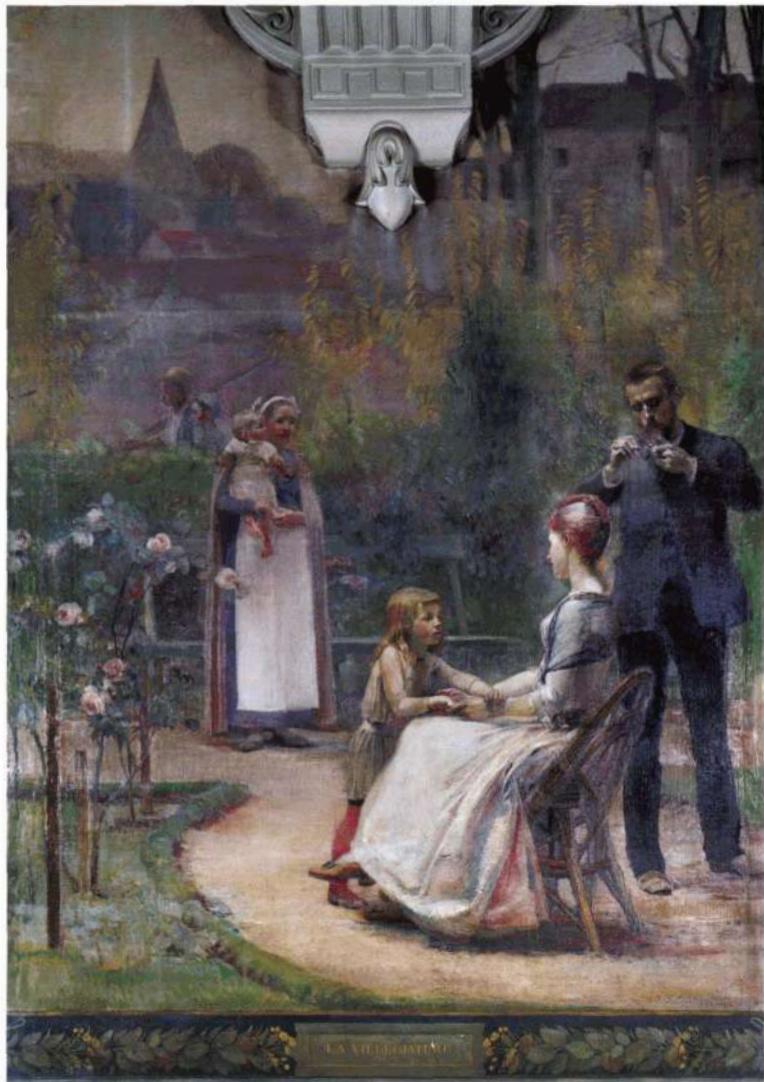
Carte postale. La Marne près de l'île de Beauté vers 1900 (MMN).



Maison, 44 rue Jacques-Kablé à Nogent. In : La Construction moderne, 10 décembre 1904.

argilo-calcaires et pierres agglomérées artificielles selon le procédé de J. et E. Chalier. Le moulage des pierres leur confère des formes et des décors variés habilement mis en œuvre au 44 rue Jacques-Kablé, sur une maison qui a été conservée ⑥9. Dernière société importante, boulevard des Ecoles (aujourd’hui Gallieni), une manufacture de plumes d’autruche destinées à la parure et la confection emploie près de 190 personnes dont 90% de femmes.

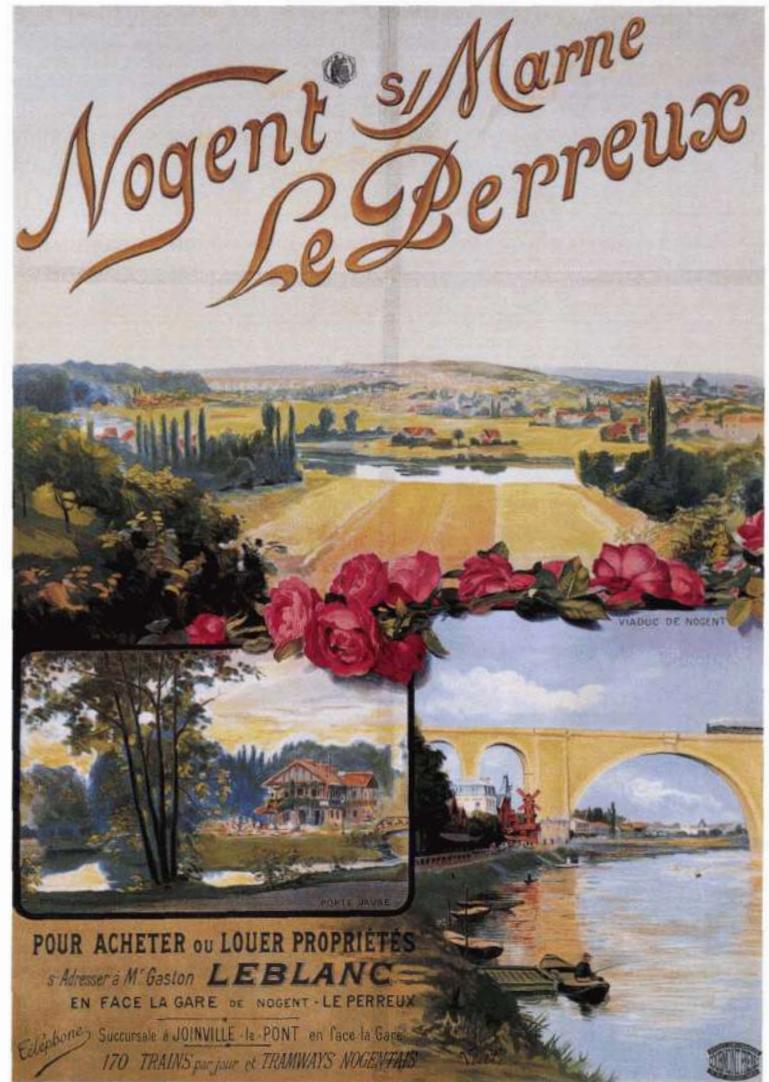
Aujourd’hui les industries lourdes ont disparu du territoire nogentais, tandis que Le Perreux n’a jamais accepté d’en accueillir. Les industries de service sont préférées, comme dans de nombreuses autres communes de la première couronne parisienne.



La Villégiature, élément du décor de la salle des fêtes de la mairie de Nogent peint par Adrien Karbowski en 1892.

La croissance démographique

La population passe de 1 876 habitants en 1851 à 4 976 en 1866, soit une augmentation de 136,5 %. « Les cultivateurs vont devenir moins nombreux et leur plus fructueuse industrie sera la vente de leurs terres » indique Pierre Champion en 1937. Effectivement, la commune qui comptait encore 125 vaches en 1841 n'en compte plus que 33 en 1866. En 1900, les statistiques agricoles n'existeront plus, faute d'activité. En revanche, le recensement de 1866 dénombre 1 283 habitants supplémentaires à la belle saison, représentant un apport temporaire de 25 %. La progression démographique spectaculaire se poursuit. 9 491 habitants sont recensés en 1881 (+ 91 % en 15 ans). 3 447 d'entre eux habitent dans le hameau du Perreux, à



Affiche publicitaire immobilière du début du XX^e siècle (MMN).

80 % dans des maisons en rez-de-chaussée ou à un étage, alors qu'à Nogent ils ne sont déjà plus que 53 %. Désormais, le chemin de fer ne sépare plus seulement le territoire en deux. Certaines spécificités sociales distinguent les deux zones et lorsque les terres de l'ancien domaine du Perreux comptent presque autant d'habitants que le vieux village, l'indépendance du hameau devient inéluctable.

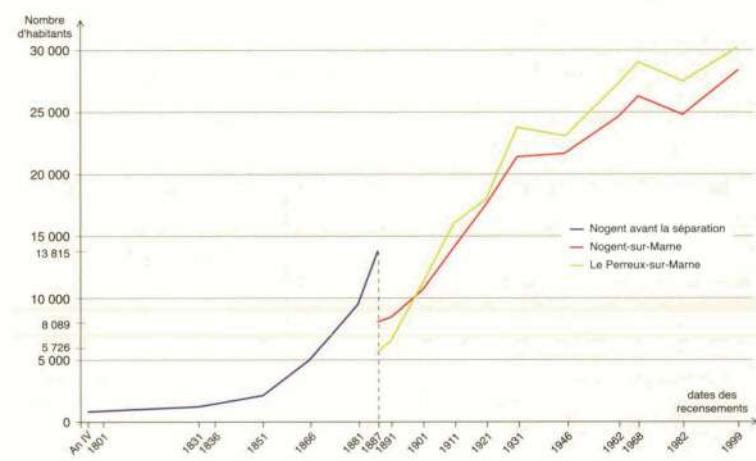
1887 : l'indépendance du Perreux

Henri Lhopital Navarre (1835-1909), conseiller municipal de Nogent de 1874 à 1884, se présente comme une forte personnalité proche des Beaufranchet (les héritiers des terres du Perreux). Après des démissions spectaculaires, une pétition et une intense campagne de terrain, il

obtient en 1887 la création de la commune du Perreux dont il devient le premier maire. Soutenu par ses relations, il déjoue une opposition majoritaire hostile à l'indépendance, en développant un argumentaire fondé sur les divergences entre les deux populations. Ainsi le rapporteur du projet de loi explique que « le vieux Nogent est composé de cultivateurs que la vente de leurs terrains à des spéculateurs a enrichis, de grands propriétaires, commerçants et industriels retirés, tandis que Le Perreux se compose de travailleurs parisiens, ouvriers devenus propriétaires, employés d'administration qui, ayant contribué presque seuls à la création du nouveau centre, revendiquent leur indépendance afin d'achever leur œuvre ». En 1887, 8 089 habitants restent nogentais, 5 726 habitants deviennent perreuxiens. Les 1 161 hommes inscrits sur la nouvelle liste électorale se répartissent en 12 % d'agriculteurs et commerçants, 40 % d'ouvriers, 26 % d'employés et fonctionnaires, 2 % de professions libérales et 20 % de rentiers.

Les recensements suivants indiquent en 1891 la présence de 2 072 maisons dont 742 vacantes et en 1896, 2 274 maisons dont 515 déclarées vacantes. La répartition entre pavillons et immeubles reste à peu près la même qu'en 1881, le logement collectif demeurant très minoritaire. La mise en perspective du nombre de maisons vacantes, de celui des habitants recensés et de la répartition professionnelle des hommes inscrits sur les listes électorales, confirme qu'une partie des résidents n'habitent pas Le Perreux à temps complet. Le phénomène de la villégiature se poursuit, mais va toutefois décroître jusqu'au tournant du XX^e siècle. Dès 1896, le nombre des naissances plus élevé que celui des décès indique le début d'une véritable vie communale. On vient moins au Perreux en villégiature ou pour finir sa vie que pour y fonder un foyer et vivre en famille.

La première initiative de la nouvelle assemblée municipale est de construire une mairie, digne de rivaliser avec celle toute récente de



Statistiques démographiques depuis l'An IV jusqu'au recensement de 1999 (source INSEE).

Nogent. L'autoritarisme de Navarre se révèle : il choisit l'architecte Pierre Mathieu qui l'avait activement soutenu lors du combat pour l'indépendance, malgré les résultats d'un concours et le vœu du conseil municipal. Sept conseillers démissionnent ! En 1889, l'édification de l'église paroissiale commence également. Le marché est déplacé sur le site qu'il occupe toujours aujourd'hui (la mairie ayant été bâtie sur un terrain qui lui était destiné). L'unique cimetière, implanté au Perreux, devient de facto le cimetière municipal. La pénurie foncière à Nogent impose la création d'un second cimetière au Perreux, contigu au premier, qui accueille dès 1889 les défunt de la commune rivale. Hautement symboliques, le blason de la ville et sa devise « Résistance vaut plus que force » sont adoptés en 1891. Les armes comprennent quatre quartiers : le premier, un cor et deux fleurs de lys pour évoquer la présence royale des Valois (Beauté et Plaisance étaient pourtant sur le territoire de Nogent), le second rappelle le baron Georges-Marie-Jérôme Millin du Perreux dont la couronne est mise en exergue ainsi que les trois étoiles de son héritier le baron de Beaufranchet, le troisième quartier représente trois arches du viaduc et le quatrième, une chaîne rompue, rappelle comment l'indépendance a été obtenue. Comme à Nogent, les chantiers scolaires revêtent un caractère prioritaire au tournant des XIX^e et XX^e siècles : extensions successives du groupe scolaire Georges-Clemenceau en centre ville ; création puis extension de l'école du quartier des Joncs-Marins, au nord, lorsque le lotissement continue de se construire. En effet, lors de la séparation, Le Perreux conservait encore une activité agricole. 103 hectares de terres labourables, 4 hectares de prairies naturelles, 6 hectares de vignes, 47 hectares de vergers et 25 hectares de bois et forêts restaient susceptibles d'être lotis. La création en 1887 du « chemin de fer nogentais » (il ne s'agit pas d'un train mais d'un tramway à traction vapeur) qui dessert le nord du Perreux (vers Noisy-le-Grand et Neuilly) et l'est jusqu'à Bry, facilite la poursuite de l'urbanisation.

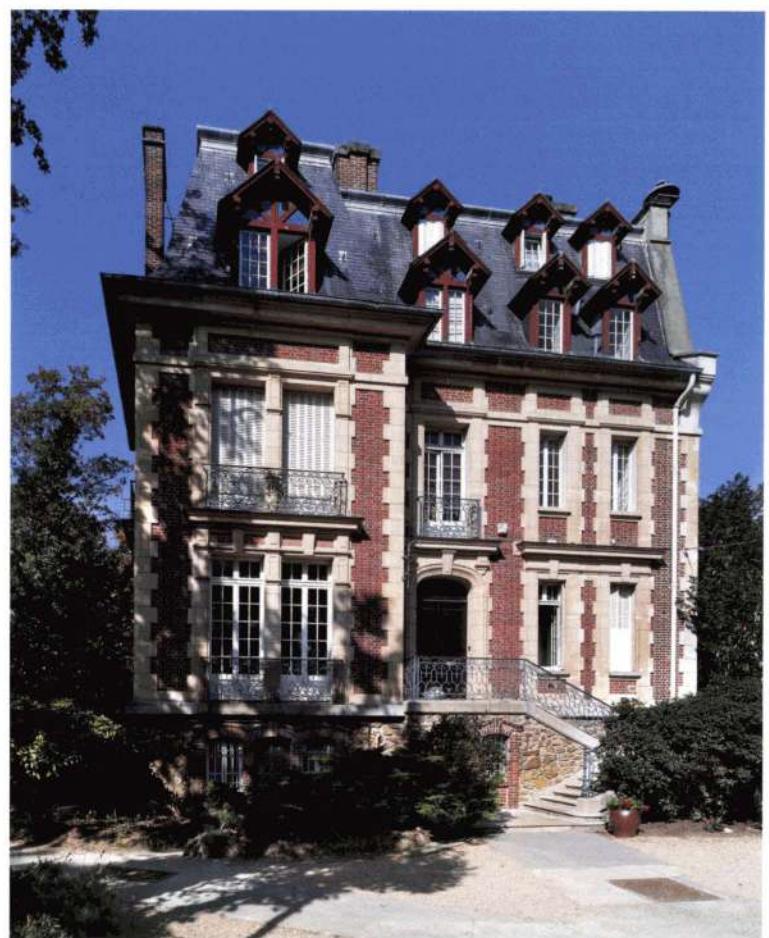
Le lotissement de l'ensemble des terres du Perreux représente l'une des plus importantes opérations de la banlieue parisienne pour le XIX^e siècle, seulement comparable à celle de Saint-Maur-des-Fossés, à l'est de la capitale. Sa conception ne relève pas d'un vaste projet paysager, comme au Vésinet ou à Maisons-Laffitte à l'ouest, mais seulement d'opérations spéculatives. Toutefois, Nogent et Le Perreux (avec Saint-Maur) sont les seules communes du sud-est parisien mentionnées comme lieu de villégiature dans les guides touristiques et le Bottin mondain de la seconde moitié du XIX^e siècle ; les seules donc destinées aux classes aisées. Pour autant, au fur et à mesure que les lots (d'une superficie qui se réduit jusqu'à 250 à 300 m²) se vendent, Nogent et surtout Le Perreux accueillent une population plus modeste, attestant d'une villégiature moins sélective. Peu à peu les propriétaires y résident en permanence et au tournant de 1900, les logements constituent presque exclusivement des résidences principales.

Une architecture résidentielle

Ces nouveaux habitants logent essentiellement dans des maisons baptisées aujourd’hui « pavillons ». Ce choix transcende les catégories sociales. Du bourgeois le plus aisé (qui dispose parfois d’un appartement parisien qu’il n’abandonne définitivement qu’au moment de sa cessation d’activité), au plus modeste ouvrier, comme l’immense majorité des Français (c’est encore la règle aujourd’hui pour 80 % d’entre eux), le nouveau banlieusard aspire à vivre dans une maison individuelle. Confortée par les politiques publiques d’aide au logement (de la loi Siegfried en 1894 à la loi Loucheur en 1928), l’opinion générale (à l’exception de l’extrême gauche qui y voit une aliénation) considère qu’une famille doit être propriétaire de son toit. Etre propriétaire conduit à adopter les valeurs bourgeoises de la bonne économie domestique et garantit ainsi la paix sociale. La famille doit aussi pouvoir cultiver un petit potager pour améliorer son quotidien ; son habitation sera donc une maison avec un lopin de jardin. Le logement collectif est ainsi largement banni, décrédibilisé par la précarité, l’insalubrité et la promiscuité qui règnent dans les immeubles des grandes villes, et notamment à Paris. De plus, les premiers logements sociaux collectifs évoquent par trop l’expérience de la caserne pour emporter l’adhésion. En outre, la copropriété n’existe pas encore. La première loi l’organisant date de 1938. Jusqu’à cette date, l’immeuble est quasi exclusivement un immeuble de rapport, possédé par un seul propriétaire qui en loue les logements. Proximité parisienne, lotissement des terres agricoles, environnement particulièrement bucolique qui renvoie chacun aux souvenirs de la campagne dont il est originaire, toutes les conditions sont réunies pour que Nogent et Le Perreux se couvrent de pavillons en quelques décennies. Malgré la densification urbaine récente, cette histoire marque toujours le territoire ; nombre de maisons demeurent.

Ces bâtiments constituent un échantillonnage d’une production architecturale, véritable musée en plein air. Tous les styles et toutes les tailles cohabitent pour former un ensemble d’une indéniable qualité. En 1892, Alphonse Daudet (1840-1897) dans un des *Contes du lundi* intitulé *Aux avant-postes* exprime l’effet que produit à ses yeux cette juxtaposition surprenante de styles, devant les combats de décembre 1870 :

« *Comme j’arrive au bord de l’eau, le soleil débarbouillé tape en plein sur la rivière. C'est charmant. [...] Toutes ces villas bourgeois du bord de la Marne, ces chalets coloriés et burlesques, rose tendre, vert-pomme, jaune-serein, tourelles moyen âge coiffées de zinc, kiosques en fausse brique, jardinets rococos où se balancent des boules de métal blanc, maintenant que je les vois dans la fumée de la bataille, avec leurs toits crevés par les obus, leurs girouettes cassées, leurs murailles crénelées, de la paille et du sang partout, je leur trouve [une] physionomie épouvantable* ».



Villa, 54 avenue de la Source, Nogent.

Le goût pour les grandes périodes passées incite certains propriétaires à choisir une construction de style « néo » (néo-gothique, néo-Louis XIII, néo-rococo etc.). D’autres préfèrent le décalage géographique plutôt que chronologique et commandent des chalets, des pavillons rustiques, des maisons néo-normandes ou des réalisations dans le goût mauresque. Pour d’autres enfin, l’attrait de la modernité l’emporte. Nogent et Le Perreux présentent un ensemble, sans équivalent en banlieue parisienne, de réalisations Art nouveau, dues à l’architecte Georges Nachbaur et à ses fils. Comme les modes se succèdent, ce qui était prisé perd tout son charme après quelques années ; ces évolutions donnent parfois lieu à des commentaires incisifs. Albert Maumené, directeur de la revue *la Vie à la campagne*, décrit l’île de Beauté dans sa livraison de mai 1926 : « *L’île de Beauté [...] fut d’abord habitée très simplement et com-*



Villa construite par Georges Nachbaur en 1911, 56 avenue Ledru-Rollin, Le Perreux.

CONSTRUCTIONS RUSTIQUES



Document publicitaire de l'établissement perreuxien Martin qui existe toujours et fabrique désormais des treillages.

porta des Pavillons pour le dimanche appartenant à de fervents amateurs de canotage et de pêche. Les premières Maisons témoignaient du goût du Second Empire pour la rusticité ou la complication des façades. Ces Maisons étriquées, comme perchées sur des échasses, souvent disparates, aux lignes trop élancées, les unes en faux rustique et houardies de mortier rose ; d'autres à la française, à la maçonnerie de pacotille, au crépi de toc, aujourd'hui lépreuse, sont autant de spécimens de l'architecture « banlieusarde » avant le règne de la meulière. En changeant de propriétaire, lesquels sont d'une autre classe, ces Maisons se muent en de ravissantes habitations. Les intérieurs témoignent du changement de goût apporté aux divisions en piècesridiculement minuscules, ramassées sur elles-mêmes, renfrognées, où l'on ne peut bouger. Les cloisons ont été supprimées ; on leur a substitué des halls spacieux, clairs, lumineux,

dans lesquels on évolue aisément. Des transformations ou des reconstitutions ont donné des Bungalows, des Cottages, des Villas, etc, d'un caractère plus moderne, et qui ne manquent pas d'agrément. »

Maumené décrit alors dans le menu la transformation de plusieurs de ces maisons, auxquelles des adjonctions en rez-de-chaussée confèrent une nouvelle silhouette, créant des espaces de vie vastes et de plain-pied, largement ouverts par de grandes baies vitrées sur le jardin et la Marne. Il conclut :

« Je voudrais que ces Maisons modernes, si aimablement arrangées, mais précédées d'un jardin paysager dans le goût de la fin du XIX^e siècle, démodé, sans caractère, et d'une banalité désespérante, soient au contraire encadrées d'un amusant Jardin aux lignes droites et simples, aux calmes tapis de gazon avec des plates-bandes bondées de fleurs d'aujourd'hui et de roses parfumées : le Jardin idéal encadrant la Maison idéale.

Sans aller jusqu'aux exagérations qui ont marqué tant d'essais de l'Exposition des Arts Décoratifs, les dispositions régulières, même un peu audacieuses, ajouteraient un élément d'intérêt et fourniraient une liaison heureuse avec la berge, ses embarcadères et les Pavillons de repos qui dominent le cours de la rivière. »

Des photos aériennes de Nogent, contemporaines de cet article, ne permettent pas d'apprécier la diversité de ces petits pavillons. En revanche, elles donnent une assez bonne idée du dessin des jardins aux allées irrégulières, traçant souvent une promenade en boucle devant la maison voir p. 60).

L'eldorado des Parisiens

Si durant la seconde moitié du XIX^e siècle Nogent et Le Perreux sont devenues des communes résidentielles, elles accueillent également de nombreux promeneurs attirés par le site dès les beaux jours. La littérature, la peinture, la photographie et le cinéma abondent de récits ou de représentations de ces « parties de campagne dominicales » où les ouvriers parisiens cherchent à oublier durant quelques heures leurs dures conditions de vie.

Le bois de Vincennes

Après le court intermède révolutionnaire, le domaine de Vincennes, rapidement redevenu royal puis impérial, est de nouveau inaccessible au peuple. En 1858, Napoléon III souhaite y créer, pour les populations laborieuses de l'est de la capitale, un parc sur le modèle du bois de Boulogne. Les travaux s'avèrent rapidement plus onéreux que prévus pour sa Liste civile si bien que l'Empereur donne le bois à l'Etat, qui lui-même le concède à la Ville de Paris. La loi de concession prévoit notamment que 120 hectares bordant le bois seront vendus en lotissement, puis reversés dans le domaine territorial des communes

concernées (Nogent-sur-Marne, Saint-Mandé, Vincennes, Fontenay-sous-Bois, Saint-Maurice et Charenton-le-Pont), et que la partie nogentaise du bois, du carrefour de Beauté à la porte de Nogent (l'ancien parc de Beauté), sera partiellement consacrée à l'installation d'une succursale du Jardin des Plantes. Si, effectivement la « zone retranchée du bois de Vincennes » intègre rapidement le territoire des communes, les voies qui la parcourent appartiennent jusqu'en 1968 au domaine privé de Paris. Quant à la future succursale du Jardin des Plantes, elle cède finalement la place à une autre institution.

Le jardin colonial et son exposition

En 1899, Jean Dybowski (1856-1928), inspecteur général de l'agriculture coloniale, fonde le jardin colonial et en devient le premier directeur. L'établissement s'installe dans la partie nogentaise du bois de Vincennes, qui ne sera réaffectée à la Ville de Paris qu'en 1929. L'objectif de l'institution vise notamment, grâce à la création en 1901 de l'Ecole Supérieure d'Agriculture Coloniale, à former les futurs colons à la culture de plantes (café, vanille, coton, caoutchouc, riz, tabac...) qu'ils devront exploiter outremer. En 1905, Dybowski organise dans son établissement une exposition nationale d'agriculture coloniale puis il est le commissaire général de l'Exposition coloniale de 1907. Les organisateurs souhaitent doter le jardin de réalisations pérennes et présenter de manière plus réaliste et objective les différents groupements peuplant les colonies françaises. Un souci ethnographique réel coexiste avec les enjeux commerciaux clairement affichés. On fait venir des indigènes et des matériaux d'Indochine, du Soudan, de Nouvelle-Calédonie, du Congo, de Tunisie ou de Madagascar pour construire des villages ou des pavillons d'exposition. La tour chinoise est cependant récupérée de l'Exposition universelle de 1900 et la maison de notable cochinchinoise, expédiée de Marseille, qui avait organisée en 1906 une exposition similaire. On loge les hommes sur place afin, commentent les chroniqueurs, de les éloigner des tentations de la ville et d'éviter des problèmes identiques à ceux rencontrés dans le quartier de la tour Eiffel en 1900. Un pavillon de l'agriculture regroupe les productions coloniales sur 5 000 m² de galeries. Sur 12 hectares, se répartissent les pavillons des colonies et les cinq « villages » : village soudanais, village indochinois, village malgache, village des canaques et village du Loango. *Le Journal des voyages* participe à l'exposition et finance des attractions : dans la pointe sud du jardin, il installe 80 Touaregs et Sahariens avec 30 chameaux. A l'autre angle du jardin, le journal présente un troupeau d'éléphants, afin de montrer comment les éléphants d'Asie, dressés, rendent des services que pourraient rendre les éléphants d'Afrique. Le clou de cette attraction semble être le toboggan où les bêtes glissent et tombent dans une pièce d'eau... Après la fermeture de l'exposition, le jardin poursuit son activité. Durant la



49 EXPOSITION COLONIALE 1907. — *Le Toboggan des éléphants*. — LL.

B. L. — *Reproduction Interdite*

Carte postale. Exposition coloniale de 1907, le toboggan des éléphants (MMN).

Première Guerre mondiale, il abrite un hôpital militaire réservé aux soldats d'outremer, raison pour laquelle on y élève des lieux de culte et d'autres de commémoration (tout comme dans le cimetière de Nogent).

Ses aménagements finalisés, le bois de Vincennes devient une échappée pour le Parisien. Le jardin colonial en constitue un attrait supplémentaire, mais les promeneurs prolongent surtout leur escapade le long des boucles de la Marne.

La Marne

Préservees des industries lourdes concentrées à Ivry, Alfortville et Charenton, ou d'un intense trafic de batellerie, les rives de la Marne voient se multiplier les guinguettes, les loueurs de barques et aux beaux jours les baignades. Des fêtes nautiques sont organisées pour le plus grand plaisir des rameurs et des spectateurs. Dans *Le bon-*

heur des Dames d'Emile Zola, dont l'action se déroule entre 1864 et 1869, les personnages s'évadent de leur quotidien en venant passer une journée en bord de Marne. En 1889, Henri Escoffier, dans son *Voyage autour du viaduc de Nogent-sur-Marne*, écrit encore : « *Quand on veut aller à la découverte de la Marne par Nogent, il faut suivre la grande route [...] ; on prend à petites doses, progressivement, un bain de nature. Paris vous suit jusqu'à l'entrée de la ville, [...]. Après avoir franchi le pont du chemin de fer et dépassé le rond-point de Nogent, on arrive à l'entrée de la Grande rue ; une ruelle descend à droite [...] on marche entre des murs blanchis à la chaux, [...] servant de clôture à des propriétés privées. Les maisons surplombent la vallée et donnent aux habitants de continues distractions. Le flâneur ne voit rien, n'entend rien ; il chemine sur un sol inégal, plein de fondrières creusées par la pluie, obstrué par de grosses pierres mises à nu. S'il est vrai que pour gagner le Paradis il*

faut marcher dans un chemin rocailleux, la municipalité de Nogent a raison de ne pas entretenir cette ruelle [...].

Entre les promeneurs et les habitants existe une sorte de franc-maçonnerie, de familiarité qui donne à ce coin de Marne une agréable saveur de sans-façon ; ce serait parfait si les uns ou les autres ne tombaient pas, trop souvent, dans le débraillé.

Nogent et Joinville sont les boulevards de la Marne. Du bruit, des chants, des danses, des interpellations. C'est bon pour les garçons. En ma qualité de père de famille, je préfère les sites moins fréquentés [...] c'est dimanche, je l'avais oublié. [...] nous avons fait gaiement le tour de l'île de Beauté jusqu'au viaduc ; nous sommes allés prendre une consommation sur la terrasse du restaurant Bonhoure, lequel nous a paru beaucoup plus convenable que Convert et Jullien. Moins de canotiers et plus de tenue ».

Bien avant 1906 et la loi sur le repos dominical, les bords de Marne accueillent déjà, le dimanche, une foule populaire venue chercher le dépaysement. Plus récemment, le court-métrage, premier film de Marcel Carné *Nogent, eldorado du dimanche* (1929) ou encore les photographies de Willy Ronis, évoquent les plaisirs de cette destination, pas toujours fréquentée par des promeneurs aux mœurs irréprochables. Ainsi, deux complices de la bande à Bonnot, discrètement installés dans une petite maison au pied du viaduc, sont abattus lors de leur arrestation en 1912. L'affaire déchaîne la chronique.

Peu à peu, les deux communes vivent à un double rythme. Les cartes postales anciennes l'attestent, qui montrent la foule du dimanche, à la gare, le long des berges et sur les terrasses des bals et des guinguettes qui les bordent. Si la rivière attire autant, ce n'est désormais plus pour l'isolement qu'elle procure ! Le reste de la semaine, Nogent et Le Perreux vivent au rythme tranquille de cette banlieue résidentielle qui continue de croître régulièrement, tant que quelques terres restent disponibles.

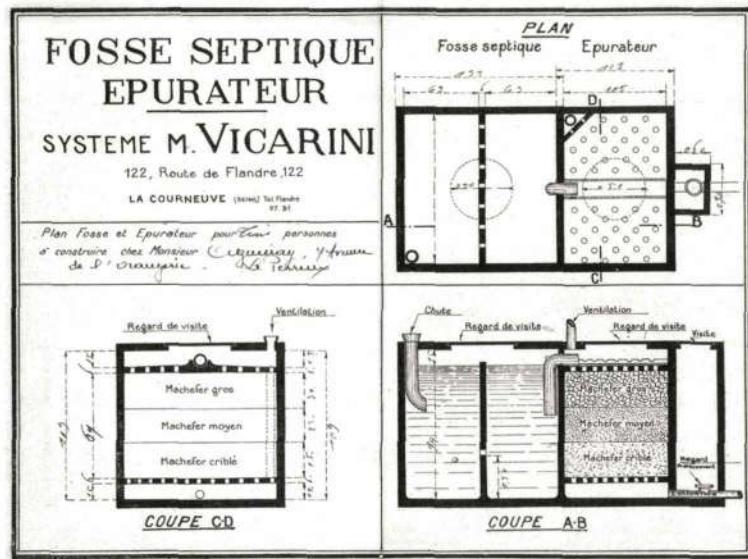
La première moitié du XX^e siècle

Les débuts d'un urbanisme raisonné

Jusqu'à l'entre-deux-guerres, la construction de maisons dans les parcelles encore libres des grands lotissements dessinés au XIX^e siècle se poursuit tandis que de nouvelles opérations de morcellement de terrain sont réalisées dans les zones les plus éloignées des centres-villes, à l'extrême nord de Nogent, de part et d'autre du boulevard de Strasbourg ou bien au Perreux au nord, rue de Verdun ou du Pommier-de-l'Eglise ou encore derrière les deux cimetières. Quelques décennies après Nogent, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, il ne reste quasiment plus de terres agricoles au Perreux. En 1906, face aux inconvénients de cette urbanisation et en application des lois de 1902 et 1903 sur la protection de la santé publique, Nogent et Le Perreux adoptent simultanément un règlement sanitaire



Schéma reconstituant la chronologie des créations de rues au Perreux.



Plan d'une fosse septique joint à la déclaration de construction n° 43, 1935 (AMLP).

qui impose des hauteurs sous plafond minimums pour les logements, et limite la hauteur des maisons et des immeubles en fonction de la largeur des voies. Les cours sur lesquelles ouvrent les pièces principales doivent avoir une surface d'au moins 30 m² (et jusqu'à 56,66 m² pour les immeubles de 20 m de haut à Nogent), tandis que les courettes aérant les cuisines et autres pièces annexes doivent mesurer au minimum 8 m². L'évacuation des eaux pluviales et des eaux et matières usées est strictement encadrée. Pour permettre la vérification du respect de ces règles, les propriétaires, architectes et entrepreneurs sont désormais astreints avant tout commencement de travaux à effectuer une déclaration de travaux à la mairie, accompagnée de plans. Cette procédure, ancêtre du permis de construire rendu obligatoire seulement en 1943, a permis aux archives municipales de conserver les dossiers de nombreuses constructions du début du XX^e siècle. Les deux services de Nogent et du Perreux ont chacun réalisé un précieux catalogue informatisé de ces fonds.

En cinquante ans (depuis la séparation), la population perreuxienne a triplé tandis que celle de Nogent augmentait de 160 %. Au Perreux,

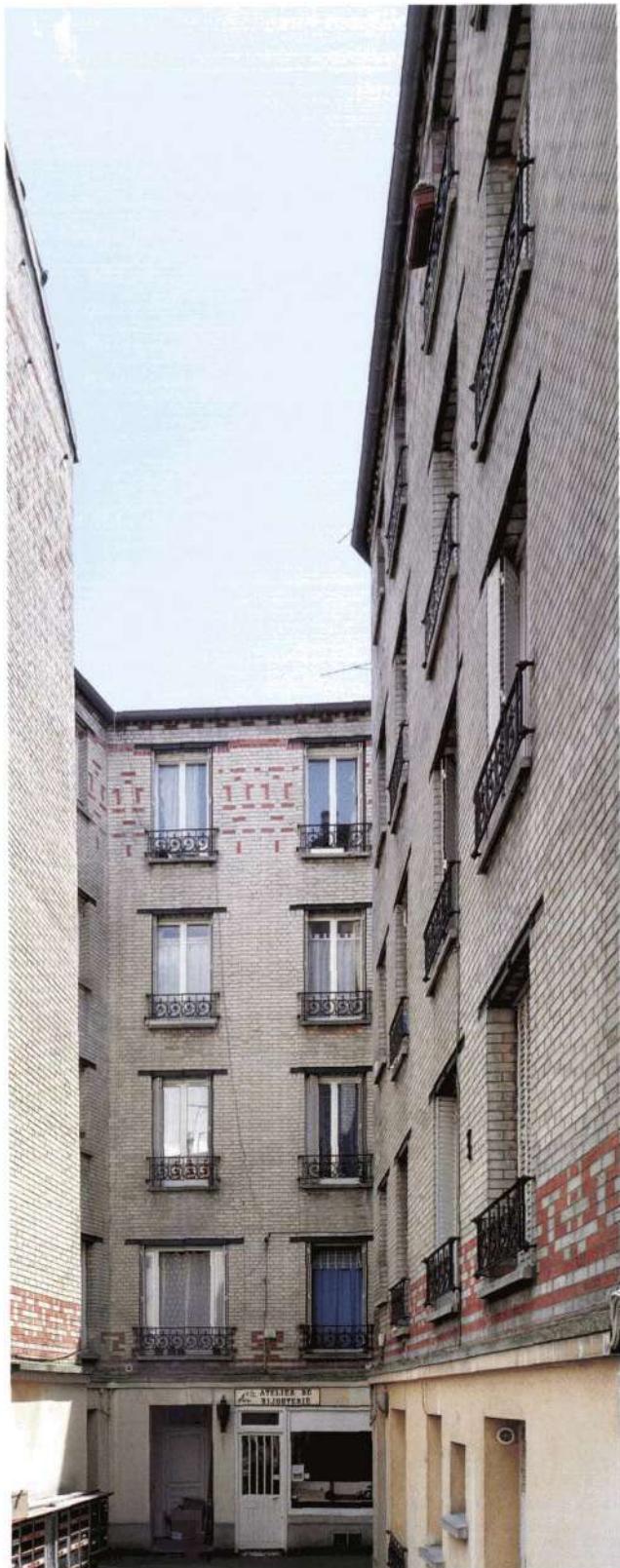
si quelques immeubles ont vu le jour, l'habitat individuel représente 90 % des constructions. La répartition socio-professionnelle des habitants perdure, à l'exception de la catégorie des rentiers-propriétaires qui tend à disparaître (20 % en 1887, 6,5 % en 1936) et de celle des employés-fonctionnaires qui, au contraire, augmente (20 % en 1887, 33 % en 1931). Si les nouveaux propriétaires doivent désormais se préoccuper de règles sanitaires, le vieux centre de Nogent reste insalubre. Le journaliste François Cavanna qui y a passé toute son enfance se souvient :

« L'eau courante [...] c'est un vache de progrès. Dans la rue Sainte-Anne, on est pas beaucoup à l'avoir. Chez Jean-Jean, par exemple, ils l'ont pas. Ils vont tirer l'eau à la pompe de la cour Galopo, c'est leur pompe attitrée [...] et leurs chiottes sont dans la cour à Madame Gasparini, c'est encore plus loin [...]. Nous, les chiottes, on les a sur le palier, à mi-étage. C'est mieux, dans un sens, mais l'été ça cogne dur plein l'escalier, parce que rue Sainte-Anne, il n'y a pas le tout-à-l'égout, on n'a pas le droit de le mettre parce que le quartier doit être démolî, ça fait soixante ans qu'ils disent ça, ceux de la mairie, enfin, bon, alors ça tombe dans une fosse d'aisances qu'est rien qu'un grand trou dans la cour avec un couvercle en fonte, et naturellement il n'y a pas de chasse d'eau, ça remplirait la fosse trop vite, faut comprendre les choses. Voilà pourquoi notre maison, qui est pourtant la moins vieille de la rue, pue en dedans la merde et la vieille pisse, surtout quand le temps est à l'orage ». L'œil du lapin.

Tandis que Le Perreux apparaît relativement homogène socialement, deux Nogent cohabitent. La population bourgeoise réside dans les villas du bord de Marne, sur les coteaux, le long des franges du bois de Vincennes ou des grandes avenues, tandis que le centre ville accueille une population très pauvre : la plus grande communauté d'immigrés italiens de la région parisienne.

La Petite Italie nogentaise

Son histoire est bien connue grâce aux recherches de P. Milza et M.-C. Blanc-Chaléard publiées dans *Le Nogent des Italiens*. François Cavanna, né en 1923 d'un père maçon immigré italien et d'une mère femme de ménage d'origine nivernaise, passe toute son enfance rue Sainte-Anne. Ses souvenirs, racontés avec saveur dans *les Ritals* et *l'Oeil du lapin*, donnent de la chair et du sang à l'étude universitaire. A partir du recensement de 1866, on constate le début d'une importante immigration d'Italiens originaires de la montagne émilienne, piémontaise ou vénète (et essentiellement du Val Nure). Les premiers ne sont donc pas venus construire le viaduc, comme la tradition orale l'indique. De 113 en 1872, ils passent à plus de 800 en 1911 et atteignent 1 586 en 1931. Ils arrivent à Nogent, s'y fixent et s'y marient entre Italiens. La pyramide des âges montre qu'avec le temps, la communauté vieillit et que le rapport hommes/femmes tend à s'équilibrer. Ils habitent en centre-ville, dans les étroites voies et les



L'une des dernières cours étroites où les Italiens construisirent de petits immeubles de rapport au début du XX^e siècle. 124 Grande-Rue Charles-de-Gaulle, Nogent (61).

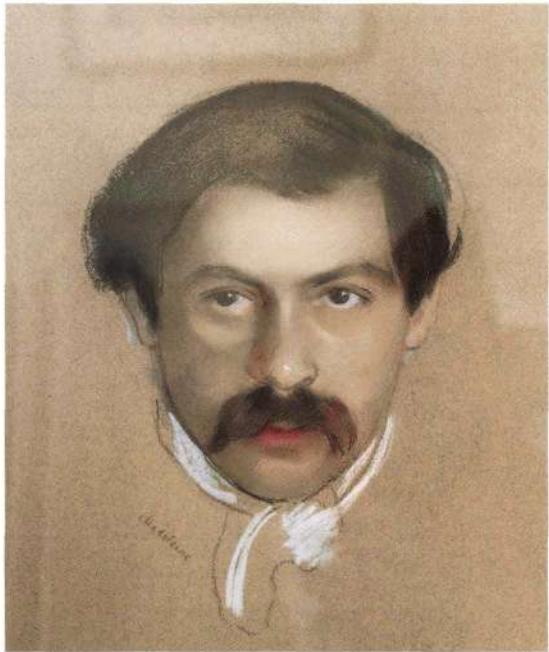
impasses bordant la Grande-Rue commerçante. Les hommes travaillent à 70 % dans le bâtiment (surtout la maçonnerie), tandis que les femmes font des ménages ou sont blanchisseuses aux domiciles des familles nogentaises plus aisées. Les premiers immigrés sont polyvalents, ils travaillent aux gros chantiers communaux, alignement des rues, construction des écoles, de la nouvelle mairie, à la réparation du viaduc (après les dégâts de la guerre de 1870). Peu à peu ils se spécialisent comme terrassier, maçon, plâtrier ou fumiste.

« *Avec la professionnalisation et la spécialisation sont nées les premières entreprises italo-nogentaises [...] à la charnière du XIX^e et du XX^e siècle. [...] Au départ, il ne faut pas grand chose pour démarrer : quelques outils, une charrette à bras, un terrain loué pour quelques francs, sur lequel on construira un hangar pour remiser le matériel, l'aide d'un ou deux parents ou copains de chantier, et puis pas mal de chance et beaucoup de courage. On est d'abord tâcheron pour un entrepreneur plus important qui sous-traite une partie de ses chantiers. [...] Enfin, on répond aux commandes des particuliers, et l'on construit pour soi-même des immeubles de rapport. En 1911, on trouve ainsi plusieurs édifices hauts de 4 ou 5 étages, dont le 3 de la rue Sainte-Anne construit par l'entreprise Cavanna-Taravella et les 2 immeubles Imbuti* ». Le Nogent des Italiens.

Malgré cette communauté très spécifique, Nogent et Le Perreux ne présentent guère de points communs avec les communes proches de



Ouvriers travaillant en 1927 au doublement des voies du tramway, Grande-Rue à Nogent. In : SALABERT, Maurice. Nogent-sur-Marne...



Portrait au pastel de Pierre Champion par son épouse Madeleine Smith et autoportrait de Madeleine Smith dans le parc de sa propriété nogentaise (FNAGP).

la fameuse « banlieue rouge ». Ainsi, les petits propriétaires perreuxiens réélisent Jean Goy (1892-1944) à la mairie depuis 1929. Homme de droite, président de l'Union nationale des combattants (UNC), croix de guerre, il rencontre Hitler en 1934. Il engage Le Perreux sur la voie de la collaboration et son décès en 1944 lui évite probablement de vivre l'épuration. Les Nogentais se sont choisis comme premier magistrat un homme plus consensuel : Pierre Champion (1880-1942) élu en 1919 et réélu systématiquement jusqu'à sa mort, également conseiller général à partir de 1929.

Pierre Champion et la famille Smith

Fils de l'éditeur parisien Honoré Champion, archiviste paléographe de renom, ce notable est un homme estimé pour son action municipale et sa prestance. Il affirme n'appartenir à aucun camp politique ; son seul souci étant une action municipale raisonnée pour le bien être de ses concitoyens. Il appartient à cette bourgeoisie éclairée qui durant l'entre-deux-guerres, dans le cadre de ses responsabilités électorales, témoigne de préoccupations d'éducation publique. Cavanna raconte :

« A Nogent, on a beaucoup de chance [...] mais on a encore plus que ça. On a un maire. On n'est pas les seuls, d'accord, mais attendez. Notre maire, c'est le plus riche de la commune. Comme partout, d'accord, d'accord, seulement, lui, il s'appelle Champion. Pierre Champion. C'est un écrivain. Célèbre, même. [...] Il [...] fait beaucoup pour l'instruction publique et les belles-lettres. Par exemple la bibliothèque municipale. » Les Ritals.

A sa mort, Champion offre d'ailleurs deux milles ouvrages de sa collection à la commune. Durant ses mandats, il améliore de manière spectaculaire le parc scolaire ; il commande également les premiers logements sociaux nogentais, la cité d'Habitations à Bon Marché et d'Habitations à Loyer Moyen (ou Modéré selon les textes) du boulevard de Strasbourg (au Perreux, les premiers logements aidés ne datent que de la seconde moitié du XX^e siècle). C'est en entreprenant le catalogue de la bibliothèque du collectionneur Auguste Lesouëf, que Pierre Champion rencontre sa nièce, Madeleine Smith. Ils se marient en 1907. Les parents de celle-ci, Jules Smith (petit-fils d'un trésorier aux armées d'origine anglaise) et Léontine Lesouëf-Smith (fille d'un fondeur d'or et d'argent) avaient acheté la propriété du 14 rue Charles VII en 1860. En 1895, Léontine, désormais veuve avait acquis la propriété contiguë du 16. A sa mort, ses filles ont hérité de l'ensemble. Ainsi, Madeleine (peintre, élève de Jean-Jacques Henner) et son époux Pierre Champion, habitent au 16 tandis que Jeanne (photographe) réside au 14. Restées sans descendance, les deux sœurs lèguent leurs biens à l'Etat en 1945 à la condition que les demeures deviennent une maison de retraite pour les artistes, et que le domaine Sous-la-Lune (le sud du parc), confié à la gestion municipale, puisse accueillir un complexe sportif.

En 1907, le projet pour détourner la Grande-Rue, dont l'étroitesse s'avère de plus en plus problématique, se concrétise. Il s'agit de dévier la circulation du centre-ville en ouvrant une nouvelle voie qui traverserait le coteau et notamment les deux propriétés. Pierre Champion prend la tête des opposants et en 1909, il réussit à faire protéger son domaine au titre des sites, ce qui condamne le projet. Pour parvenir à ses fins, il invoque la mémoire de Watteau. Pourquoi détruire un lieu où le peintre aurait résidé et qui aurait inspiré ses dernières œuvres ? En fait Watteau est mort dans la propriété contiguë, et Champion reconnaîtra après coup s'être trompé sur l'interprétation de certaines sources. Qui lui reprocherait aujourd'hui son « erreur » ? Véritable havre de paix, le domaine Smith-Champion existe toujours. Il constitue un poumon de verdure au sein de la commune et permet à des artistes en résidence de trouver un lieu propice à leur travail, grâce à une trentaine d'ateliers construits sous ses frondaisons. Depuis 1976, la Fondation Nationale des Arts Graphiques et Plastiques (FNAGP), dont la vocation est le soutien social et culturel aux artistes, gère ainsi l'ensemble, y associant des créateurs de tous âges.

Au Perreux, l'unique propriété de l'Ancien Régime a été lotie et aucune terre agricole n'y échappe. Exceptés les bords de Marne, la ville ne dispose d'aucun espace vert public. L'urgence d'une planification urbaine s'impose.

Une politique de gestion du territoire

Faisant suite à la loi de 1919 qui l'a imposé pour les villes de la Seine, Nogent adopte dès 1925 un « projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension de la commune ». Après enquête publique, il est définitivement approuvé en 1929. Le Perreux adopte le sien en 1932. Ces premiers véritables documents d'urbanisme reprennent les principes édictés par les règlements sanitaires, notamment sur le gabarit des bâtiments ou les questions d'hygiène et de salubrité. Mais ils amplifient les contraintes en déterminant des zones où les habitations collectives sont autorisées, et d'autres où elles sont interdites. Au Perreux, les immeubles sont réservés au quartier du pont de Mulhouse, au centre-ville et au boulevard d'Alsace-Lorraine sur une profondeur de 30 m de chaque côté à l'exception des abords du groupe scolaire des Joncs-Marins. « *Quelle a été ma stupeur en apprenant qu'un tel monument d'incohérence ait pu être accepté par le conseil municipal. Ce plan d'aménagement tel qu'il est conçu est une véritable atteinte au droit de la propriété [...]. Exemple, un propriétaire possède des terrains dans le quartier des Cailles ou quartier similaire, celui-là n'a pas le droit de construire des immeubles à habitations collectives et par conséquent son terrain est déprécié, à côté de cela, un autre propriétaire en possède un dans le triangle compris entre la Grande-Rue, le boulevard de Strasbourg et la rue de Plaisance, celui-*



Atelier d'artiste dans le parc de la maison de retraite des artistes à Nogent.



Parc du Saut-du-Loup, Le Perreux.

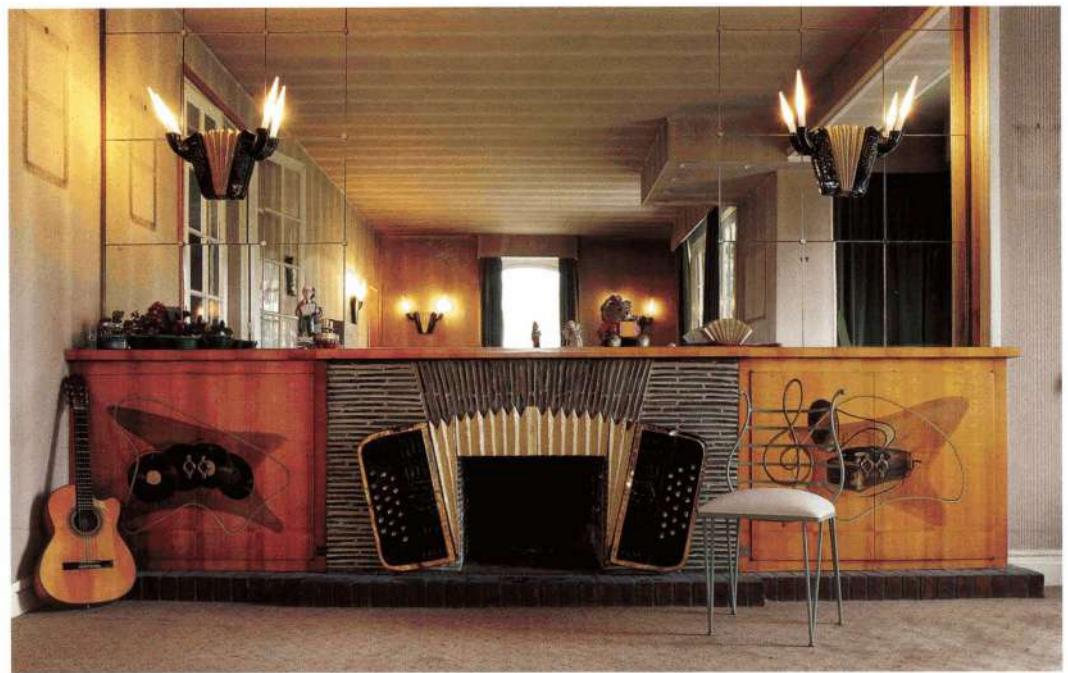
là aura un terrain d'une valeur incalculable, c'est une iniquité ! [...] le département de la Seine ne peut pas être soumis à des règles si baroques ! [...] Peut-on supposer que pour édifier un pavillon on ne puisse le faire qu'en retrait alors que les voisins de chaque côté ont déjà construit en façade ? C'est une expropriation déguisée sans indemnité ! » s'insurge un journaliste à propos du document nogentais dans *la Tribune cantonale* du 13 avril 1930.

Malgré les résistances et les incompréhensions, Nogent et Le Perreux poursuivent leurs transformations raisonnées. En 1933, cette dernière se dote d'un troisième groupe scolaire, les écoles Paul-Doumer, tandis que la même année, l'association des Chantiers du Cardinal (créeée en 1931 par le cardinal Verdier, elle a pour vocation de bâtir des églises en banlieue pour évangéliser la classe ouvrière) élève Sainte-Marguerite-Marie des Joncs-Marins, puis en 1936, Notre-Dame-de-Toutes-Grâces. Peu avant la Seconde Guerre mondiale, la commune achète une propriété de 16 000 m² dans l'ancien parc du château pour la transformer en parc municipal, le parc du Saut-du-Loup.

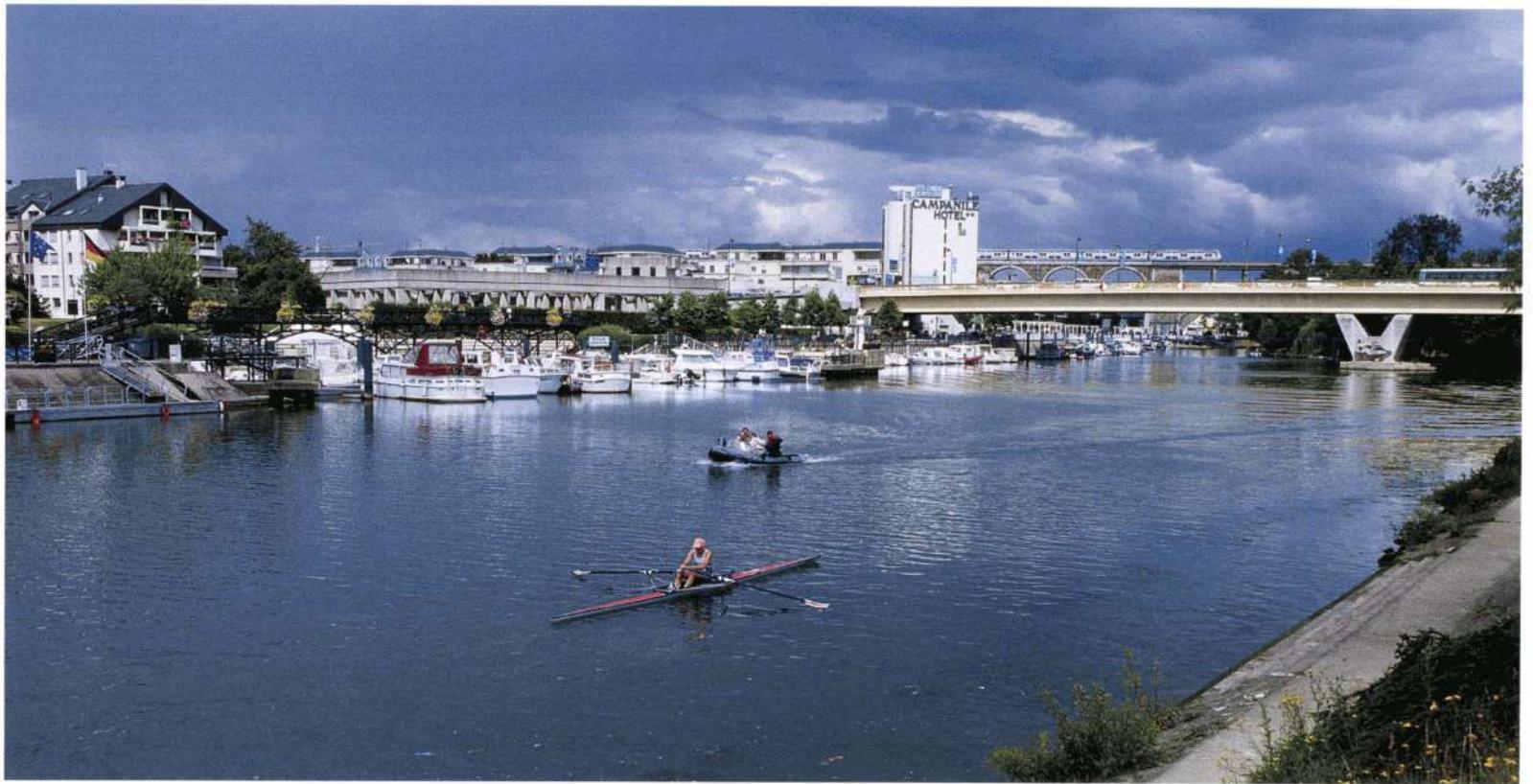
Après la Seconde Guerre mondiale

Le temps du pavillon est terminé, celui de la densification urbaine est largement amorcé. Pour autant, comme il n'existe plus de vastes

espaces libres, les deux communes ne connaissent pas l'explosion démographique de certaines autres villes du Val-de-Marne. Entre 1946 et 1975, la population augmente de 19 % à Nogent et de près de 23 % au Perreux, pour une moyenne départementale de 81 % (165 % à Champigny-sur-Marne et jusqu'à 437 % à Créteil). D'importants et médiatiques hommes politiques conduisent une grande partie de ces évolutions. Le Perreux reste fidèle à son maire Michel Giraud, élu sans discontinuer de 1971 à 1992 ; il est également tour à tour conseiller général, sénateur, président du Conseil régional, député, ministre et président de l'association des maires de France. Roland Nungesser devient maire de Nogent en 1959 et le demeure jusqu'en 1995. Il accumule durant sa carrière les postes de député, de conseiller général, de président du conseil du district de la région de Paris (ancêtre de la région Ile-de-France), de secrétaire d'État, de ministre ; il est également président du Conseil général du Val-de-Marne de 1970 à 1976. Tout jeune conseiller municipal, il initie la « fête du petit vin blanc » dont la première édition se déroule en 1954. Véritable succès populaire, Nogent voit le temps d'une journée se presser dans ses rues des milliers de promeneurs qui viennent s'amuser et trinquer. Yvette Horner peut s'y promener en voisine, la reine de l'accordéon habite avenue de la Source. L'enthousiasme déclinant, Nogent célèbre la dernière fête en 1990.

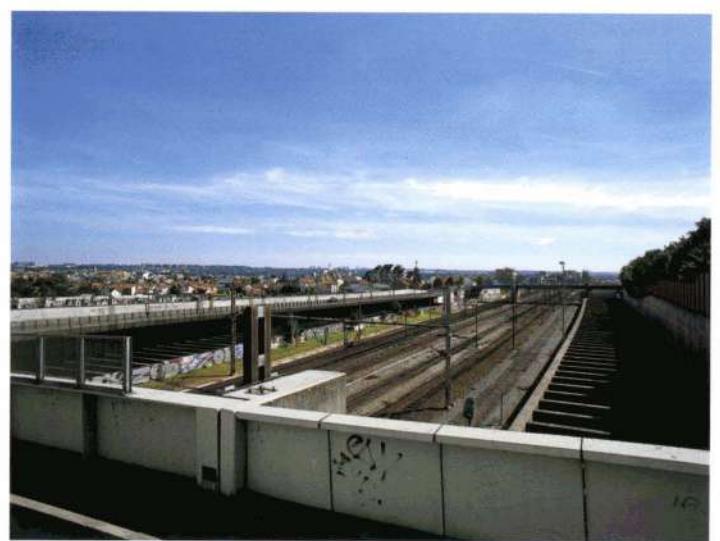


Chez Yvette Horner, 57 avenue de la Source à Nogent, peu avant qu'elle ne vende sa maison en 2005. De nombreux objets et décors (la cheminée a été réalisée par son père) sont en forme d'accordéon ⑤.



Le port de plaisance de Nogent. De droite à gauche, le pont de Nogent à Champigny, le complexe hôtelier, la station d'aération de l'échangeur d'autoroute sous-fluvial (72).

Durant les mandats de Nungesser, l'autoroute A86 est enterrée le long du chemin de fer séparant la ville de celle du Perreux, et grâce à un passage sous-fluvial elle se raccorde à l'A4 qui longe la rive côté Champigny. Les autorités profitent de l'importance des travaux pour réaménager tout le quartier du port. Il est transformé en port de plaisance (le second de la région après celui du bassin de la Bastille à Paris), complété par un vaste complexe sportif et hôtelier et la station d'aération de l'échangeur. Le bras mort de l'île de Beauté est comblé, plus de cent ans après le premier projet l'ayant envisagé en 1855. La restructuration du centre-ville s'impose par l'état de vétusté général des vieilles bâtisses et de l'étroitesse des rues. Si Cavanna regrette amèrement le Nogent de son enfance, il concède que la rue Sainte-Anne, « sa » rue Sainte-Anne, ne devait sûrement pas avoir bougé depuis Agnès Sorel ! La Grande-Rue demeure, mais aucune des petites ruelles attenantes ne survit et les maisons y sont remplacées par des immeubles bourgeois de plusieurs étages. Le contournement du « vieux nouveau » centre est enfin réalisé par la création d'un



Les voies de chemin de fer et celles, enterrées, de l'autoroute A86 formant la limite entre Nogent et Le Perreux.



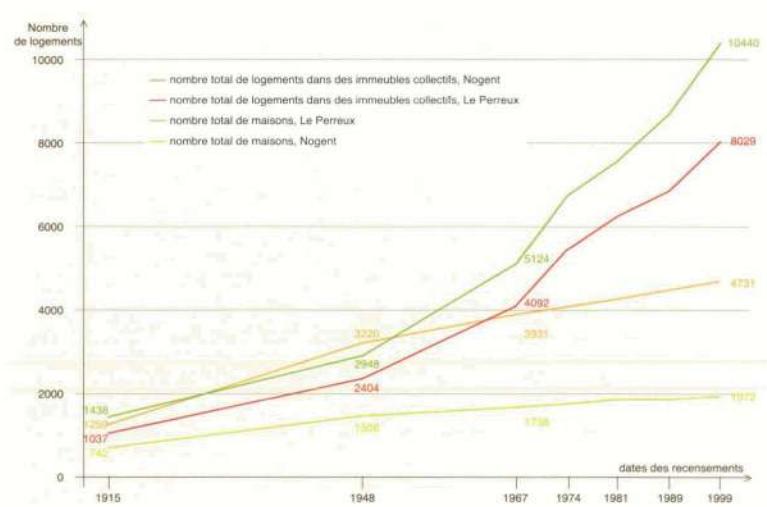
Maison, 2 avenue des Marronniers à Nogent, construite à la fin du XIX^e siècle et aujourd’hui détruite (photographie 1986) [01].



Villa Schneider, 1bis rue de Beauté à Nogent, construite en 1926 par Gérard Tissoire, aujourd’hui remplacée par un immeuble « de standing » (cliché circa 1930, AMN) [05].

embranchement élargi vers la rue Charles VII, au niveau de rue Baüyn-de-Perreuse. Le parc de la propriété Watteau qui accueille la nouvelle sous-préfecture s’en trouve un peu rogné.

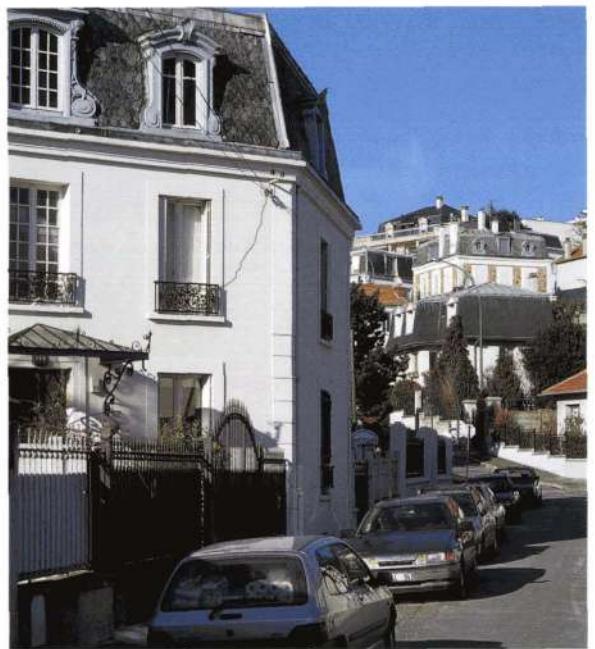
Ces bouleversements sont responsables d’évolutions indéniables dans la répartition socio-professionnelle des habitants et dans le parc des logements. Selon le recensement de 1999, les agriculteurs n’existent plus et les rentiers ne sont pas comptabilisés avec les actifs. Toutefois le nombre de cadres, de professions intermédiaires, d’artisans et de commerçants dépasse plus largement encore que par le passé celui des ouvriers et des employés. A Nogent, les premiers représentent 68,5 % pour 31,5 % des seconds et au Perreux 59 % contre 38 %. Cette densification urbaine a des conséquences sur la proportion de maisons individuelles par rapport à celle de logements collectifs. A Nogent, les pavillons ne représentent plus que 16 %, tandis qu’ils constituent encore 36 % du parc immobilier perreuxien (la moyenne départementale se situant à 24 %). Enfin, une partie importante du bâti ancien demeure, puisque 36 % des constructions



Evolution du parc immobilier entre 1915 et 1999 (source INSEE).



Carte postale. Le Val de Beauté vers 1900, Nogent (AD). La maison au premier plan existe toujours mais elle a perdu toute sa modénature d'origine (28).



La même maison aujourd'hui, au bas de la rue Leprince, Nogent.

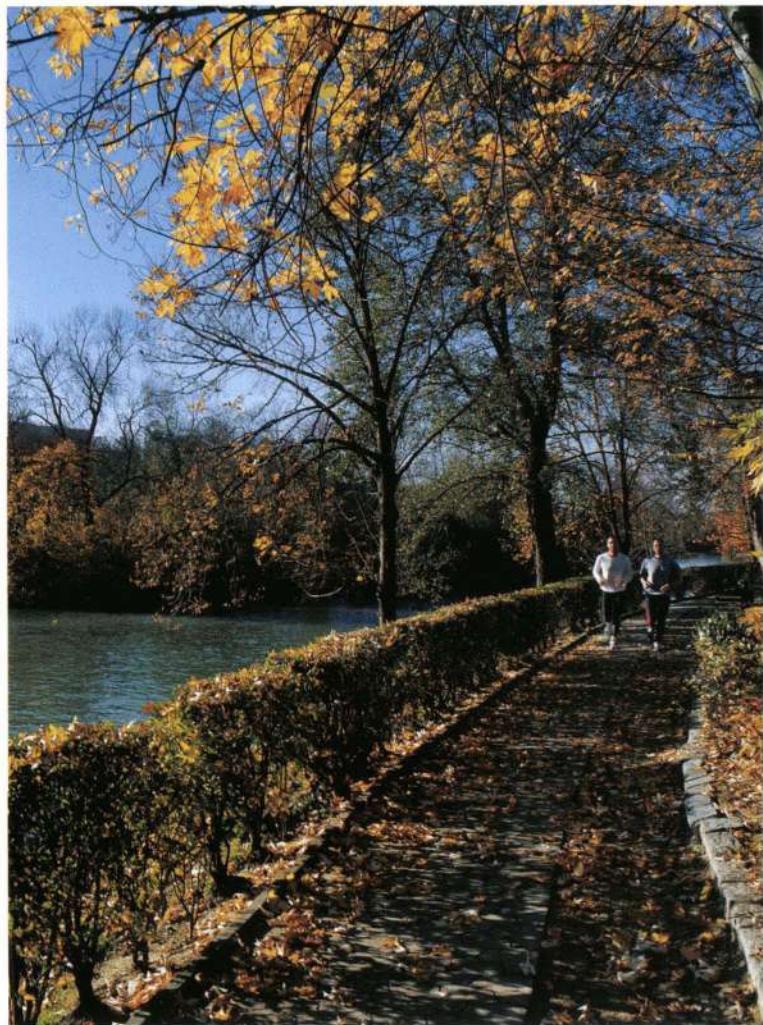
nogentaises et 44 % de celles du Perreux sont antérieures à 1948. Les deux communes entrent dans le XXI^e siècle, riches d'un patrimoine toujours vivant qui fait leur force. Toutefois la vigilance s'impose, car les plus grosses villas deviennent rares, remplacées soit par plusieurs maisons plus modestes (comme dans les parcelles redivisées du parc du château du Perreux), soit par des immeubles résidentiels sans réelle qualité architecturale (à Nogent, à la frange du bois de Vincennes ou le long des principales avenues du Perreux). La disparition de ces villas s'explique par la spéculation foncière, mais également par les difficultés liées à leur entretien. Architectures de décor, la « pierre de taille » et les éléments sculptés se révèlent souvent n'être qu'un parement d'enduit recouvrant un mur de brique ou de moellon. Architectures d'une époque où la main d'œuvre de charpentiers ou de stucateurs était abondante et bon marché. Aujourd'hui, les réparations et les rénovations s'avèrent onéreuses pour les propriétaires, car elles nécessitent des savoirs-faire artisanaux pratiquement disparus et de nombreuses heures de travail. A titre individuel, ces édifices ne peuvent pas prétendre à une protection au titre des monuments historiques. En revanche, l'ensemble qu'ils forment mérite d'être conservé et géré avec discernement afin de préserver les qualités environnementales de cette banlieue, qualités qui constituent un de ses indéniables atouts.



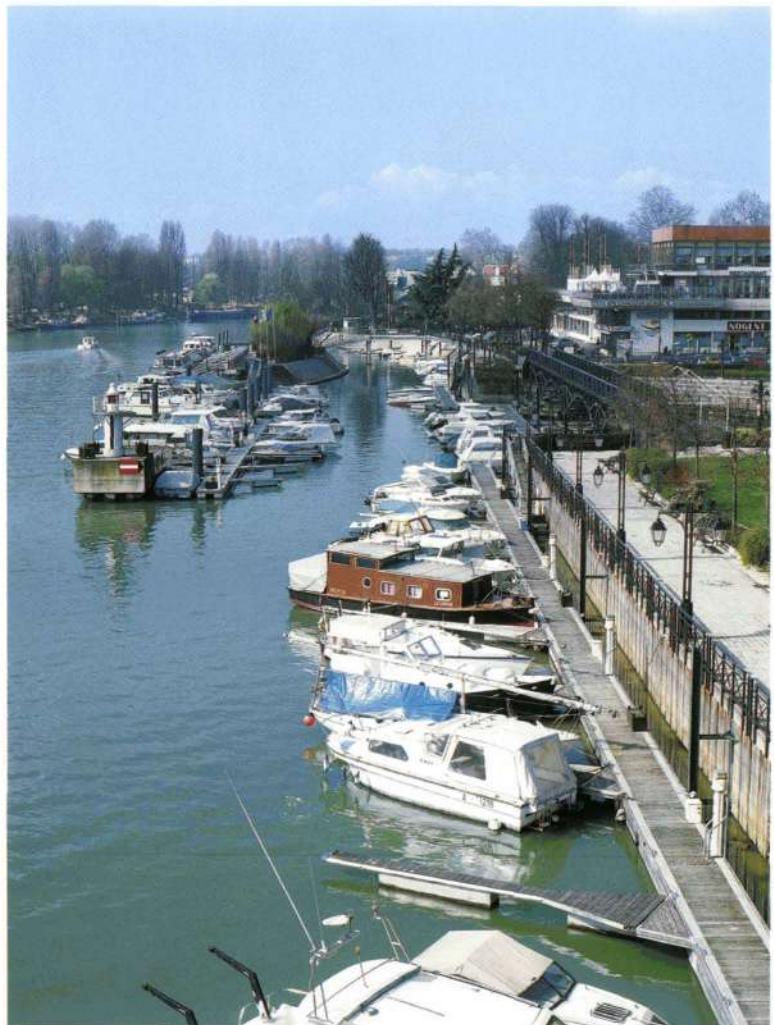
Maison, 33 avenue du Val-de-Beauté, Nogent (29).

Plus que jamais, l'environnement, les paysages, le patrimoine culturel apparaissent aux yeux des habitants comme à ceux de leurs élus, des atouts précieux qu'il convient de ne pas sacrifier. Nogent dispose déjà depuis quelques années d'une « charte architecture, couleur et matières » élaborée par une coloriste et un architecte, afin d'aider les propriétaires dans leurs travaux de rénovation. La ville souhaite désormais s'engager dans l'élaboration d'un nouveau document d'urbanisme, une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP). Depuis le 1^{er} janvier 2000, les deux communes se sont associées dans une communauté d'agglomération. Les compétences de celle-ci couvrent de multiples secteurs dont le développement économique ; l'aménagement de l'espace commu-

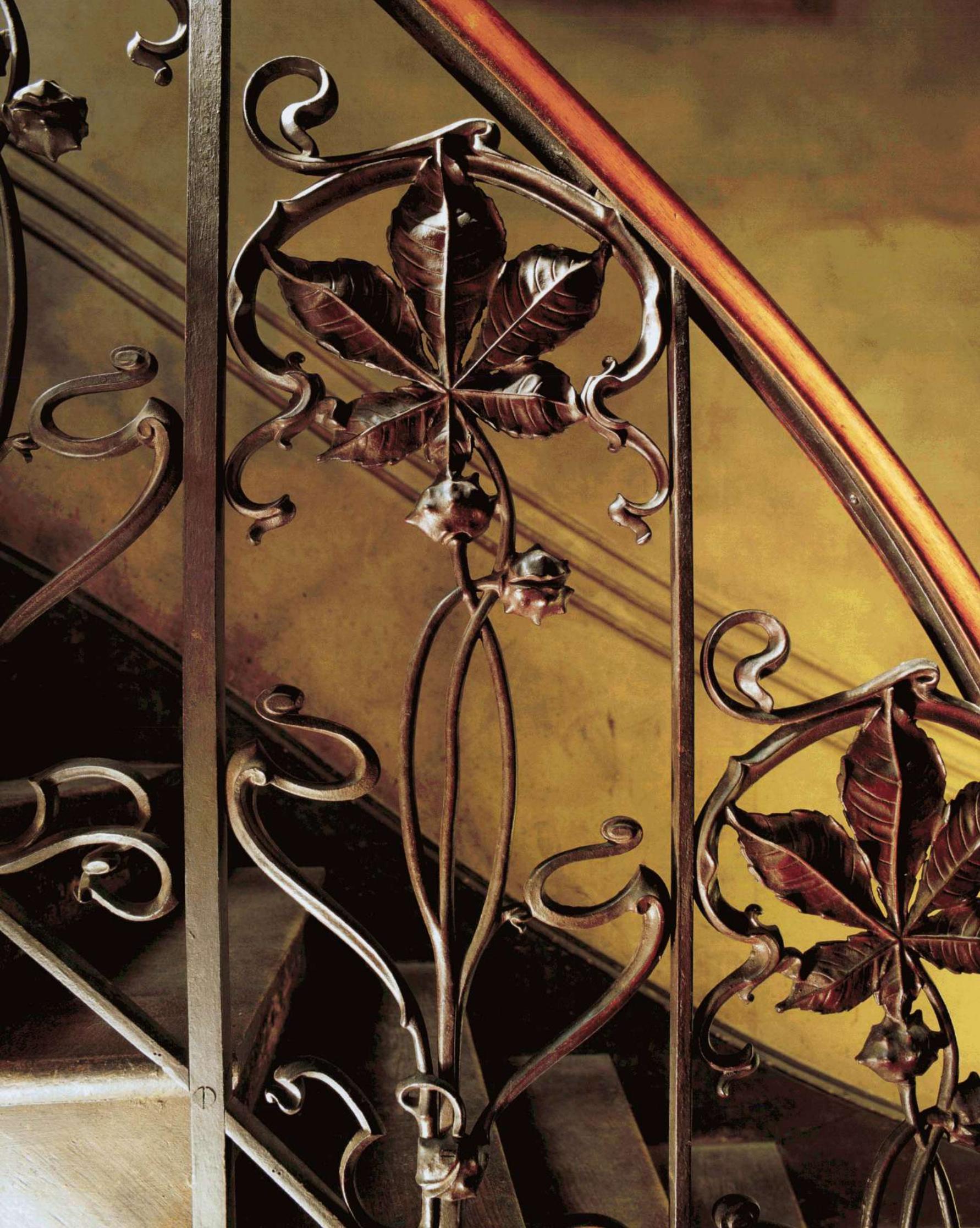
nautaire des abords de la gare SNCF ; le développement urbain ; l'aménagement, l'entretien et l'embellissement de la voirie ; la création de la circulation douce ; l'assainissement ; la construction, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs ; l'accessibilité de l'île aux Loups ou bien encore le projet de création d'une maison de la Marne. Car les édiles se soucient également de la réhabilitation des bords de Marne. Ils adhèrent au syndicat mixte « Marne vive » dont l'ultime objectif est la restauration de la baignade en Marne. Concilier les inévitables évolutions de leur ville tout en lui conservant son âme, tel est le but que se fixent désormais les élus locaux, à l'aube du XXI^e siècle.



Les bords de Marne au Perreux.



Le port de plaisance de Nogent, mis en service en 1967.



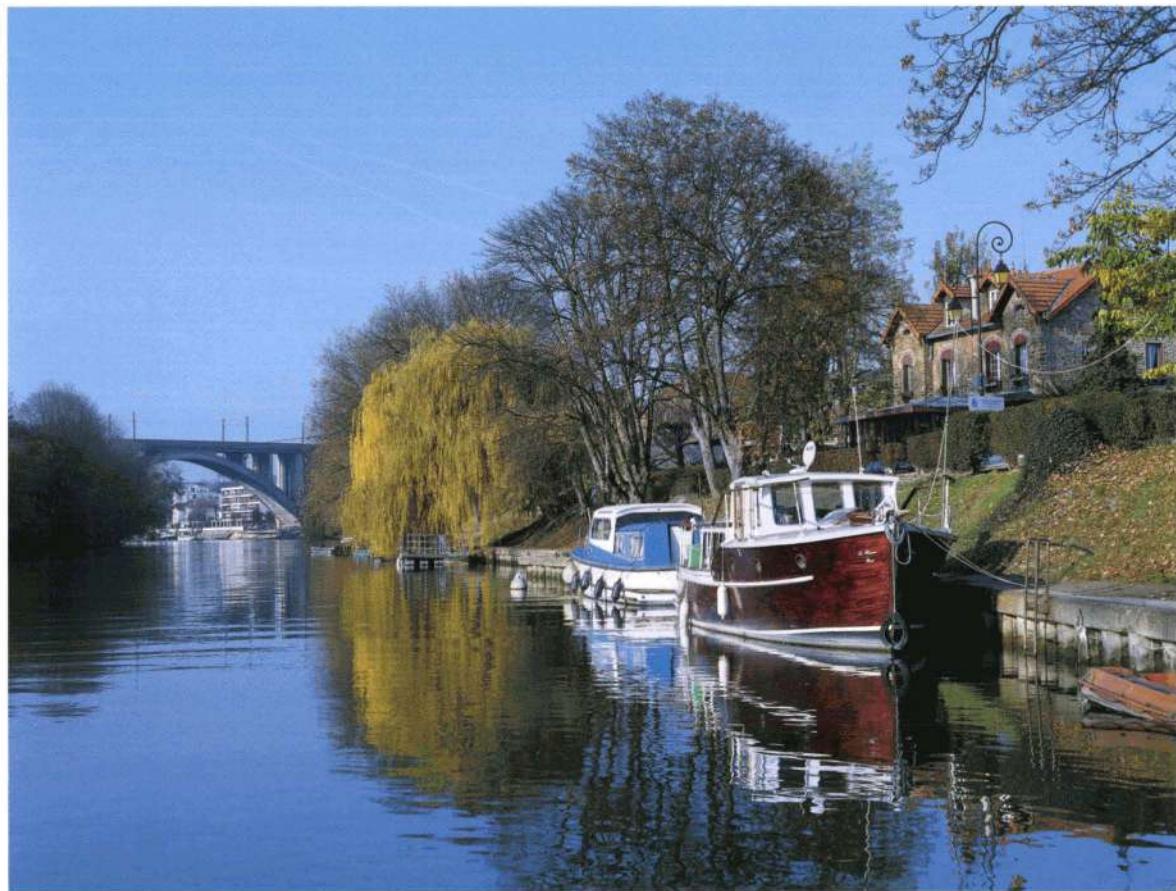
Un patrimoine en images

« Il faut embrasser tout le panorama pour situer justement le détail, mais le détail ne peut se voir que de près » André Chastel.

Rampe d'escalier de la maison construite par Georges Nachbaur pour son fils Max-Nar, 3 boulevard de la République, Nogent-sur-Marne.



Le territoire Le site de la Marne



a. Quai d'Artois Le Perreux-sur-Marne

De tout temps, les terres bordant la Marne ont été recouvertes de prairies marécageuses et de bois souvent inondés. Le débit de la rivière très irrégulier et les nombreuses îles par-
sement son cours rendaient la naviga-
tion périlleuse. Au Moyen Age, le
moulin de Beauté était la seule
construction du territoire nogentais au
bord de l'eau, le village s'étant déve-
loppé en hauteur sur le coteau.

Jusqu'au XVIII^e siècle, les maisons de
plaisance s'étagaient sur la pente
sans que les rives ne soient aména-
gées ; la Marne offrait une barrière
naturelle et non un lieu propice à la
promenade.

Avant 1850, on ne connaît sur les
berges que quelques installations plus
ou moins précaires, abreuvoir, lavoir,
« bateau-lessive » ou bain-public en
été, ponton pour quelques pêcheurs.
Mais les grands travaux de génie civil
du Second Empire, ouverture de

lignes de chemin de fer ou construc-
tion de barrages et de canaux régu-
lant le débit de la rivière et permettant
une intensification du trafic fluvial,
provoquent la métamorphose des
bords de Marne. Les hommes s'ap-
proprient les rives pour, tout à la fois,
y recréer une campagne rêvée et y
implanter des installations indus-
trielles aisément desservies.

L'exploitation du sable des anciens lits
de la rivière est développée, notam-
ment dans la boucle du Perreux. On
comble les plus petits îlots dont l'île
Laroche. Un chemin longeant de
manière ininterrompue les berges de
Joinville-le-Pont jusqu'à Neuilly-sur-
Marne est aménagé, bientôt bordé
des premières maisons, guinguettes,
garages à bateaux et de quelques
usines.

Cent ans plus tard, durant les décen-
nies de l'après Seconde Guerre mon-
diale, les préoccupations environne-
mentales n'existent pas encore. La
Marne, polluée, finit par être interdite

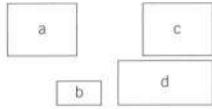
à la baignade. Si les résidences
demeurent très appréciées, les pon-
tons et les guinguettes disparaissent,
tandis que les quais deviennent une
simple voie de circulation.
Cependant, depuis quelques années,
les habitants et les élus locaux sont
décidés à rendre aux bords de Marne
leur quiétude d'autrefois. Au Perreux
notamment, qui dispose de près de 3

b. La Maltournée Le Perreux-sur-Marne

Ce quartier, situé à l'extrême nord de
la ville, en partie sur la commune de
Neuilly-Plaisance, abrite au début du
XX^e siècle, une briqueterie, une plâtre-
rie, un dépôt de tramways et
quelques autres usines. Aujourd'hui,
la Maltournée est la seule zone en
bord de Marne où subsistent encore
quelques petites installations indus-
trielles. (Cliché vers 1900, MMN)

kilomètres de rives et d'aucun autre
vaste espace vert public, la voirie a
été repensée afin de restreindre et de
ralentir le trafic. Des allées piétonnes
largement plantées ont été aména-
gées. Nogent dispose d'atouts diffé-
rents. Les infrastructures routières ou
la privatisation de l'île de Beauté
empêchent le promeneur de longer la
rivière du viaduc jusqu'à Joinville.





c. Parc Watteau (voir la carte de localisation des œuvres)

Nogent-sur-Marne

De la propriété où Philippe Le Febvre accueillit Antoine Watteau, ne subsiste que le jardin en terrasses dominant la Marne, aujourd'hui devenu le parc public de la sous-préfecture.

d. Pointe amont de l'île des Loups

Le Perreux-sur-Marne

On aperçoit le quai du Perreux entre l'île des Loups, à gauche, et l'île du Moulin, à droite, qui appartient au territoire de Bry-sur-Marne. Accessible uniquement par bateau, elles conservent toutes deux leur aspect sauvage d'antan.



Le territoire Le franchissement de la rivière



Bac de l'avenue de Bry (107)

Le Perreux-sur-Marne

Ce dessin du début du XIX^e siècle (MMN), évoque la traversée de la Marne qui ne s'effectue que par bateau jusqu'en 1831 (en amont, le premier pont construit est à Lagny ; en aval, il relie Joinville à Saint-Maur). Ce bac, attesté depuis le Moyen Age, prolonge la route de Bry, comme aujourd'hui le pont du même nom. Si le dessin renseigne sur l'embarcation utilisée pour la traversée, la représentation du village et du château du



Perreux, au second plan, s'avère toutefois assez fantaisiste.

Même après la construction du premier pont de Bry, d'autres bacs continuent de fonctionner, celui de l'île Laroche par exemple, établi en 1860 par les lotisseurs du Perreux, au niveau de l'actuelle rue du Bac. Il n'est supprimé que lorsque la passerelle piétonne est construite. Un autre bac traverse à la Maltournée ou bien un autre encore, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, entre Nogent et Le Tremblay à Champigny.

En ce début de XXI^e siècle, la tradition du bac n'a pas totalement disparu.

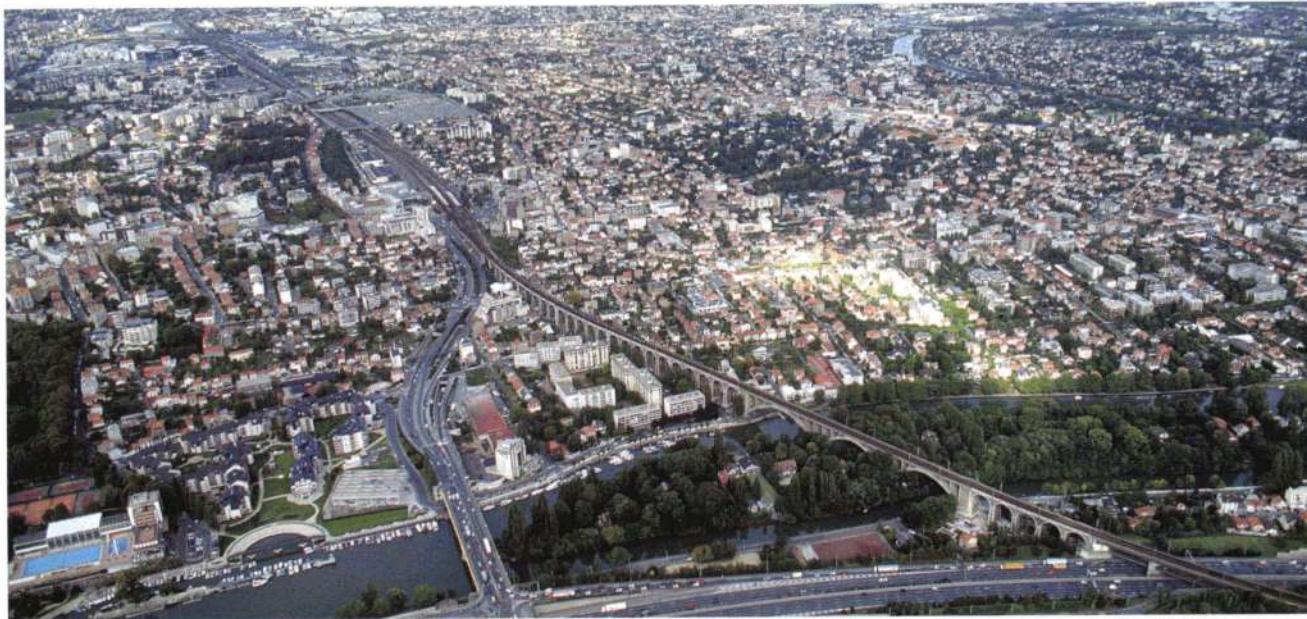
L'été, les autorités locales organisent le trafic d'une navette fluviale entre Nogent et Champigny. Et le week-end, une embarcation au décor chatoyant conduit les mariés et leur noce dans l'île des Loups vers une ancienne villa transformée en salle de réception.

Passerelle de Bry (89)

Le Perreux-sur-Marne

Malgré le pont de Bry (plusieurs fois reconstruit), devant l'augmentation du trafic, la nouvelle municipalité du Perreux demande, dès 1887, la création d'une passerelle piétonne. La sobre construction métallique enjambe la rivière en trois travées : deux mesurent 25 mètres, tandis que celle du centre atteint 31 mètres. Inaugurée en 1894, elle doit être surélevée par trois assises de pierre afin de permettre l'augmentation du tirant d'eau dès 1917.





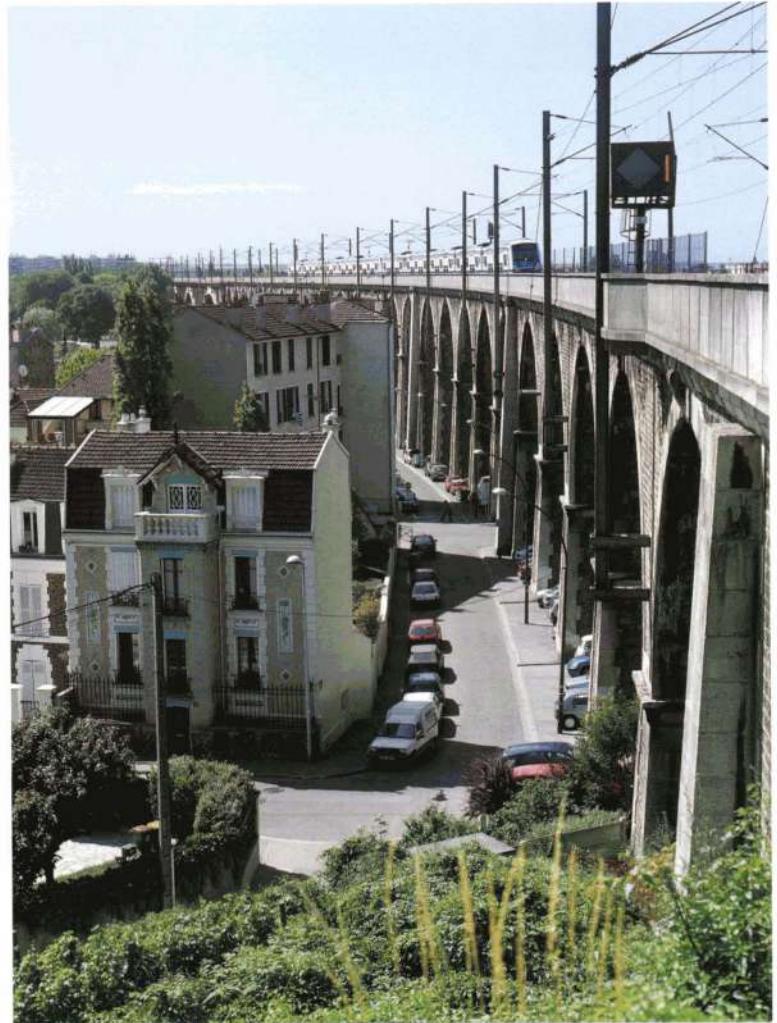
Viaduc

Nogent-sur-Marne

Il est construit entre 1855 et 1857 par les entrepreneurs Parent et Schaken, pour la ligne Paris-Mulhouse. De 29 mètres de hauteur à l'étage, long de 830 mètres, la réalisation de ses 30 arches en plein cintre de 15 mètres d'ouverture et des 4 arches de 50 mètres (au niveau de la rivière) représente une performance technique qui suscite une importante littérature. En effet, la pente techniquement acceptable pour les voies, est très faible en raison du poids des convois. Aussi, le chemin de fer adapte-t-il le principe du pont-aqueduc romain pour permettre à ses convois de franchir les vallées. Le viaduc de Nogent appartient à la première génération de ces nouvelles réalisations monumentales. Les ingénieurs Marie-Emile Vuigner, directeur de la voie de la compagnie de l'Est et Louis Collet-Meygret conçoivent l'ouvrage, construit en moins de deux ans par 2 000

ouvriers. La base des piles et les clavées des voûtes sont en pierre taillée, le reste des maçonneries en moellon de meulière. Pour réaliser les fondations des piles en rivière, les ingénieurs abandonnent les habituels coffrages de pieux et de palplanches au profit de caissons en tôle de près de 9 mètres de profondeur, innovation se révélant très coûteuse et difficile à mettre en œuvre.

Le viaduc nécessite des réparations après la guerre de 1870. En septembre 1944, les Allemands dynamitent les piles des quatre arches enjambant la Marne. Les trois arches actuelles en béton reposant sur des piles implantées sur l'île des Loups les remplacent dès 1946 (voir e. p. 71). Depuis, sur la rive de Champigny, on a supprimé quelques autres piles pour le passage de l'autoroute A4.



Le territoire Les maisons de plaisance

S'il ne subsiste aucun vestige bâti, ni des châteaux de Beauté, de Plaisance ou du Perreux, ni du passé rural de Nogent, quelques unes des propriétés de villégiature de l'Ancien Régime demeurent et leur emprise continuent de marquer le territoire.

Hôtel Coignard (57)

150, Grande-Rue-Charles-de-Gaulle
Nogent-sur-Marne

I.S.M.H. partiellement 1991
La cour de l'hôtel borde la rue principale du village, tandis que la façade sud domine le jardin descendant en terrasses vers la Marne. Construit au XVII^e siècle, l'édifice appartient de 1713 à 1794 à la famille Coignard, imprimeurs ordinaires du roi et de l'Académie française, qui lui donne son nom. Les communs sur la cour ont disparu à l'occasion de l'élargissement de la Grande-Rue. Seul le corps principal demeure, restauré tout récemment. La petite tourelle en surplomb, adjonction de la fin du XIX^e siècle, a été conservée.

Aujourd'hui aucun décor intérieur ne subsiste à l'exception du bel escalier à vide central distribué par le vestibule de plan ovale. La rampe de serrure présente un motif répétitif de balustres stylisés, caractéristique de la production du XVII^e siècle.

Propriété communale depuis 1917, l'hôtel accueille la bibliothèque, le musée, le commissariat et le tribunal de grande instance, avant d'être ensuite réservé à des manifestations culturelles et au conservatoire de musique, tandis que le jardin est ouvert au public.



Chez les Smith-Champion

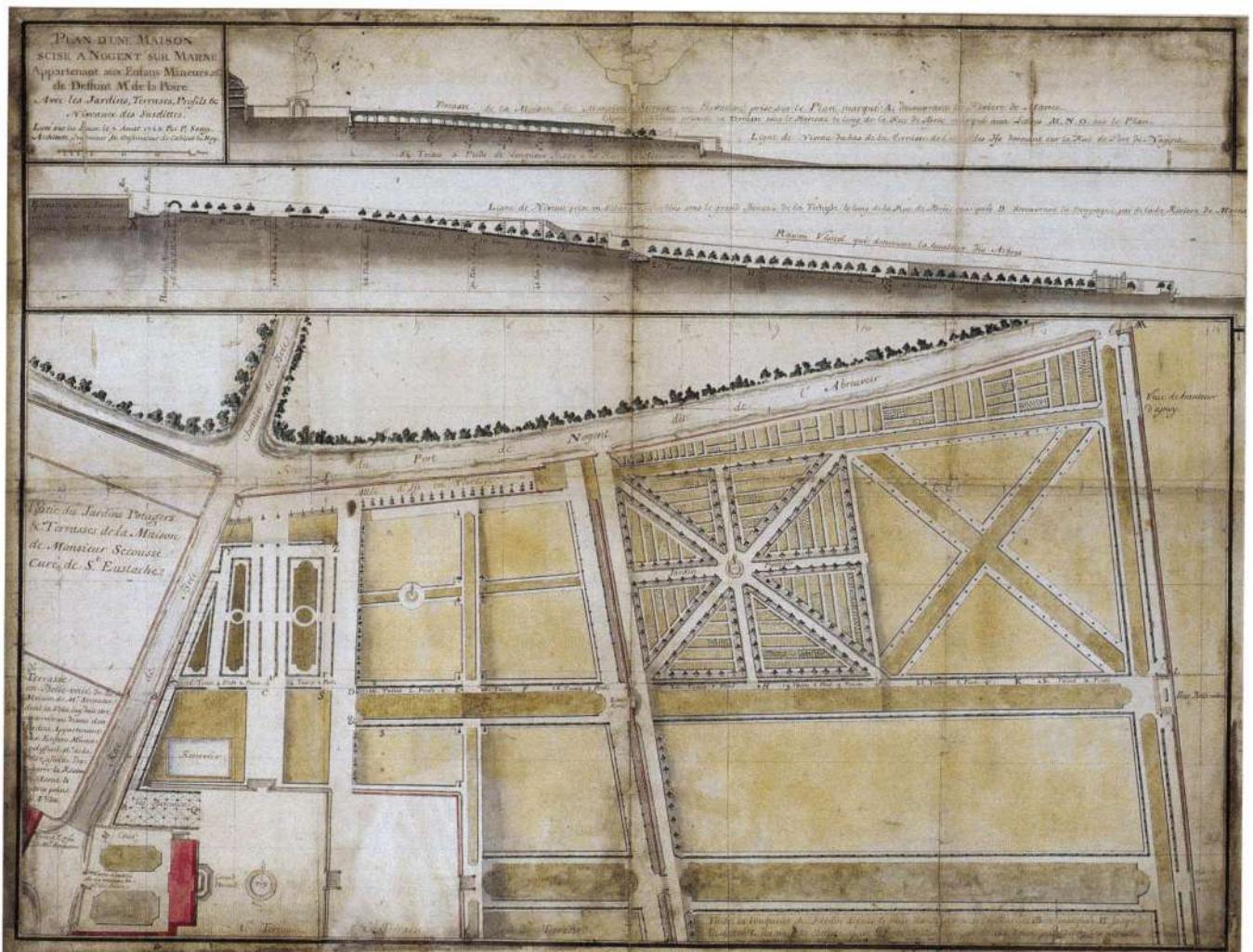


Demeure 68
14, rue Charles VII
Nogent-sur-Marne
Site classé 1963

La première maison, entre cour et jardin dominant la Marne, aurait été construite sous Louis XIV. Cependant l'ensemble est maintes fois remanié depuis le XVIII^e siècle, notamment après avoir été acquis par Jules Smith en 1860. Sa veuve, Léontine Smith-Lesouëf, achète la propriété contiguë en 1895 et réunit les deux parcs, chacune de ses deux filles, Madeleine et Jeanne, occupant une demeure. A leur mort, l'ensemble devient une maison de retraite réservée aux artistes. Des extensions sont réalisées, une autre est programmée, afin

d'adapter les bâtiments à leur fonction actuelle de maison médicalisée. Le grand salon, à la cheminée et au décor stuqué de style Empire, ouvre sur une terrasse semi-circulaire encadrée par un escalier tournant à deux volées, construits à la toute fin du XIX^e siècle. La pièce est aujourd'hui ornée de divers meubles et d'objets d'art ayant appartenu aux Smith, ainsi que de tableaux peints par Madeleine.

Le territoire Les maisons de plaisance



Demeure 68

16, rue Charles VII
Nogent-sur-Marne

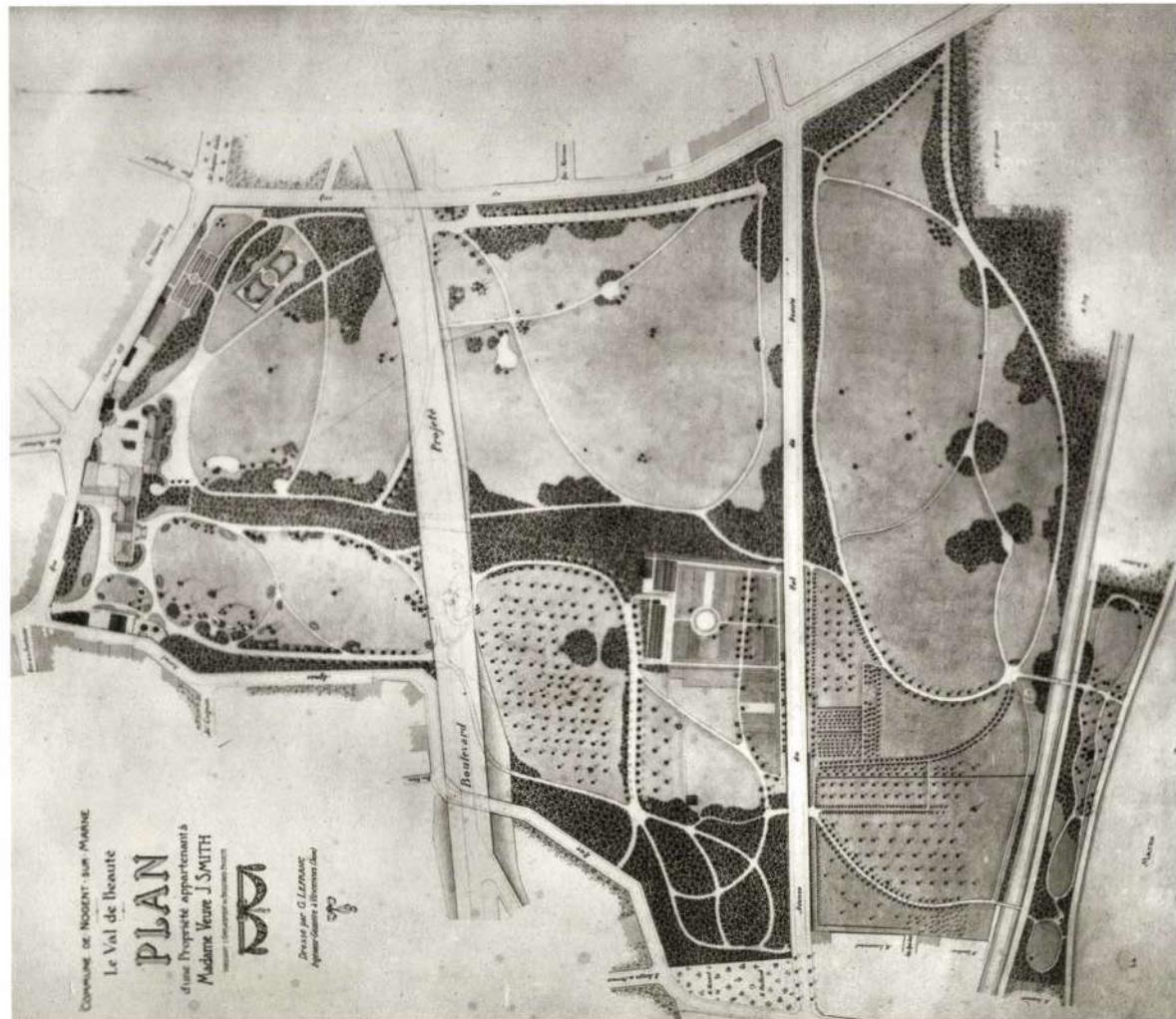
Site classé 1909 puis 1963 et 1921
Cette seconde maison, contemporaine
de celle du n° 14, présente les
mêmes caractères : corps de logis
rectangulaire, implanté en haut du
coteau afin de jouir de la vue vers la
rivière.

Le parc

Le plan des jardins « levé en 1725 par P. Sanry, architecte, ingénieur et dessinateur du cabinet du Roy » (a. FNAGP), renseigne sur le dessin des allées et des sobres parterres à la française. Il précise également la hauteur que les arbres de la propriété ne doivent pas dépasser afin de ne pas gêner le point de vue depuis le



Chez les Smith-Champion



domaine de monsieur Secousse (appelé au XIX^e siècle le château La Faulotte) situé plus haut. Le dessin aquarellé réalisé pour le président du Sénat, Fabre de l'Aude (b. FNAGP), qui achète la maison en 1805, livre une image plus bucolique du parc. Cette représentation évoque davantage les plaisirs de la campagne domestiquée, que goûtent les nouvelles élites de l'Empire.

M. Archdeacon, propriétaire au milieu du XIX^e siècle, adjoint à son domaine les terrains dits Sous-la-Lune (au sud, en bord de Marne). Pourtant conseiller municipal, il n'obtient pas l'autorisation préfectorale de détourner le sentier traversant désormais ses terres. Lorsque Léontine Smith réunit les deux propriétés, elle fait redessiner



Le territoire Les maisons de plaisance



ner les jardins et transformer l'ensemble en un vaste parc à l'anglaise. Les terres Sous-la-Lune, séparées par ce qui est devenu l'avenue du Val-de-Beauté (aujourd'hui av. Madeleine-Smith-Champion), sont incluses dans la composition d'ensemble. Toutefois, chaque demeure conserve une certaine autonomie. Les allées formant de larges courbes dessinent deux promenades distinctes, séparées par une dense zone boisée. Le potager, les serres et la ferme sont placés en bas de la pente, sur la parcelle du n° 14.

De vastes étendues gazonnées sont aménagées devant chacune des deux maisons, les grands arbres restant cantonnés aux pourtours de la propriété, afin de mieux l'isoler de la ville en pleine croissance.

Un boulevard, destiné à désengorger la Grande-Rue et qui doit traverser de part en part le domaine, est envisagé au début du XX^e siècle. Les Smith et Pierre Champion, mari de Madeleine, afin de justifier leur opposition, commandent un plan du parc qu'ils diffusent sous forme photographique

(c. page 45 FNAGP). Ils réussissent finalement à contrecarrer le projet grâce au classement de l'immense parc clos de murs (arrêté de protection mis à jour en 1963).

La demeure

Elle ne se présente plus dans sa volumétrie d'origine depuis sa surélévation d'un étage. Les façades sont appauvries par la disparition d'une partie de leur modénature. Toutefois, sur la cour, subsistent des bas-reliefs placés dans les écoinçons encadrant la

porte, représentant des Renommées. Toute l'ornementation intérieure a également disparu à l'exception du décor architecturé, caractéristique des vestibules des demeures de l'âge classique. Au début du XVIII^e siècle, la propriété appartient à Louis Camus Destouches, lieutenant général d'artillerie (le père de l'encyclopédiste d'Alembert). C'est lui qui aurait commandé les bas-reliefs du hall, placés au-dessus de chaque travée, rythmée par des pilastres ioniques. Bien qu'il s'agisse de trophées militaires, on y

Chez les Smith-Champion



reconnaît le style rocaille dans le flottement des rubans et des flammes, le flou des drapés, les boucles rebelles des angelots. Sur cette photographie publiée au début du XX^e siècle, on aperçoit l'escalier en pierre dont la rampe de serrurerie présentait un amortissement en console et un motif d'arcade (qui se retrouve à l'appui de fenêtre de la baie axiale du premier étage), modèle fréquent au XVIII^e siècle. Cet escalier a malheureusement été démolí.



Le territoire Les maisons de plaisance



La bibliothèque

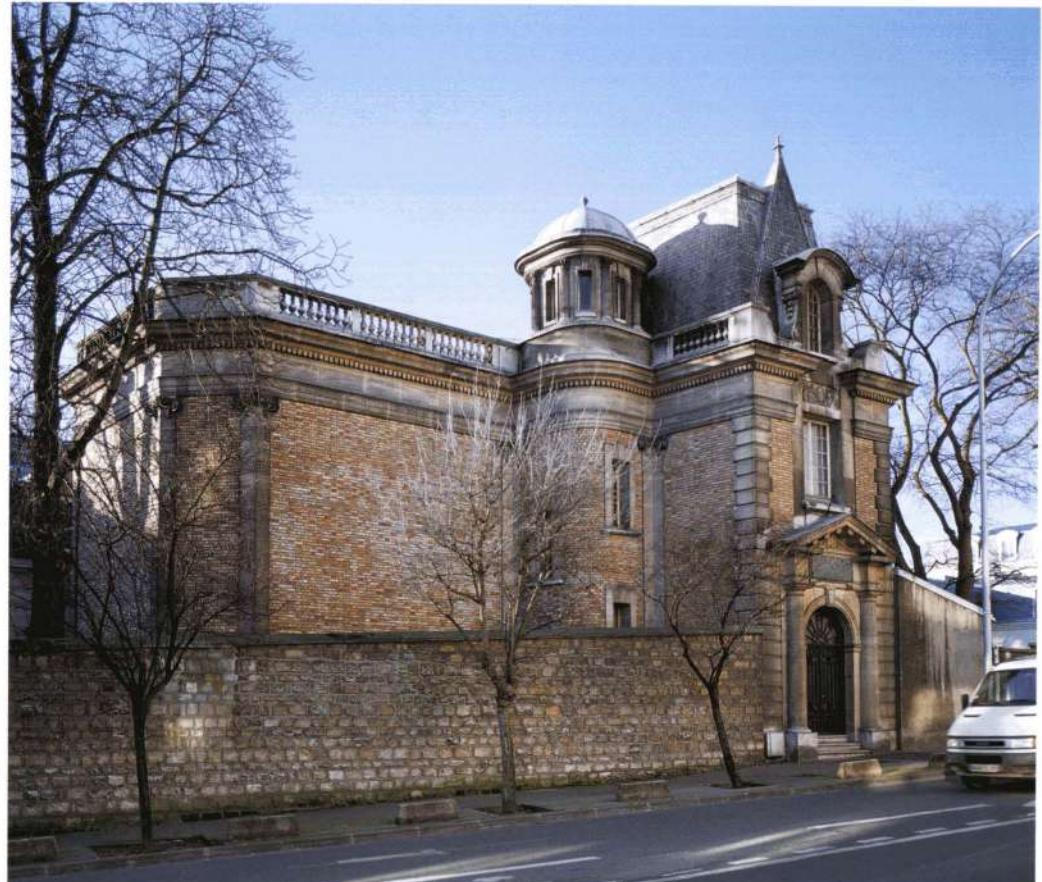
Elle est réalisée en 1913 pour abriter non seulement les collections de l'historien Pierre Champion, mais surtout celles d'Auguste Lesouëf (1829-1906), frère de Léontine Smith. Ce dernier a consacré sa fortune à sa passion pour les livres, les estampes, l'ethnographie et le Japon. Il a accumulé une impressionnante collection d'ouvrages d'érudition, de manuscrits et d'objets que ses nièces donnent à la Bibliothèque nationale en 1913. Les 20 000 volumes sont conservés sur place jusqu'en 1980, avant d'être répartis dans différents départements de l'institution.

Implantée le long de l'avenue Charles VII juste entre les deux maisons, la bibliothèque est l'œuvre du Parisien Théodore Dauphin, architecte en chef des bâtiments civils, auteur de plusieurs réalisations pour la famille du peintre Ernest Meissonier. Bien qu'accessible depuis les demeures, le bâtiment est tourné vers la rue, à l'instar d'un édifice public. Les Smith-Champion concrétisaient en quelque sorte dans la pierre leur volonté déjà rendue publique (à l'occasion de la croisade pour la sauvegarde du parc) d'offrir leurs biens à l'Etat. L'écriture néo-classique affirme la solennité du lieu, colonnes toscanes du portail,

ordre monumental de la grande salle - tempéré par l'usage mixte de la brique et de la pierre. L'entrée principale sur la rue conduit à un vestibule ouvrant lui-même sur la vaste salle en retour. Un escalier en tour demi-hors-œuvre surmonté d'un tempietto articule les deux corps de bâtiments en L.

L'intérieur adapte à un usage d'ordre privé le modèle de la salle de lecture des bibliothèques publiques du XIX^e siècle : grande hauteur sous plafond, éclairage zénithal, rayonnages et coursive courant en périphérie de la salle. Toutefois, le parti décoratif s'éloigne des fleurons de l'architecture

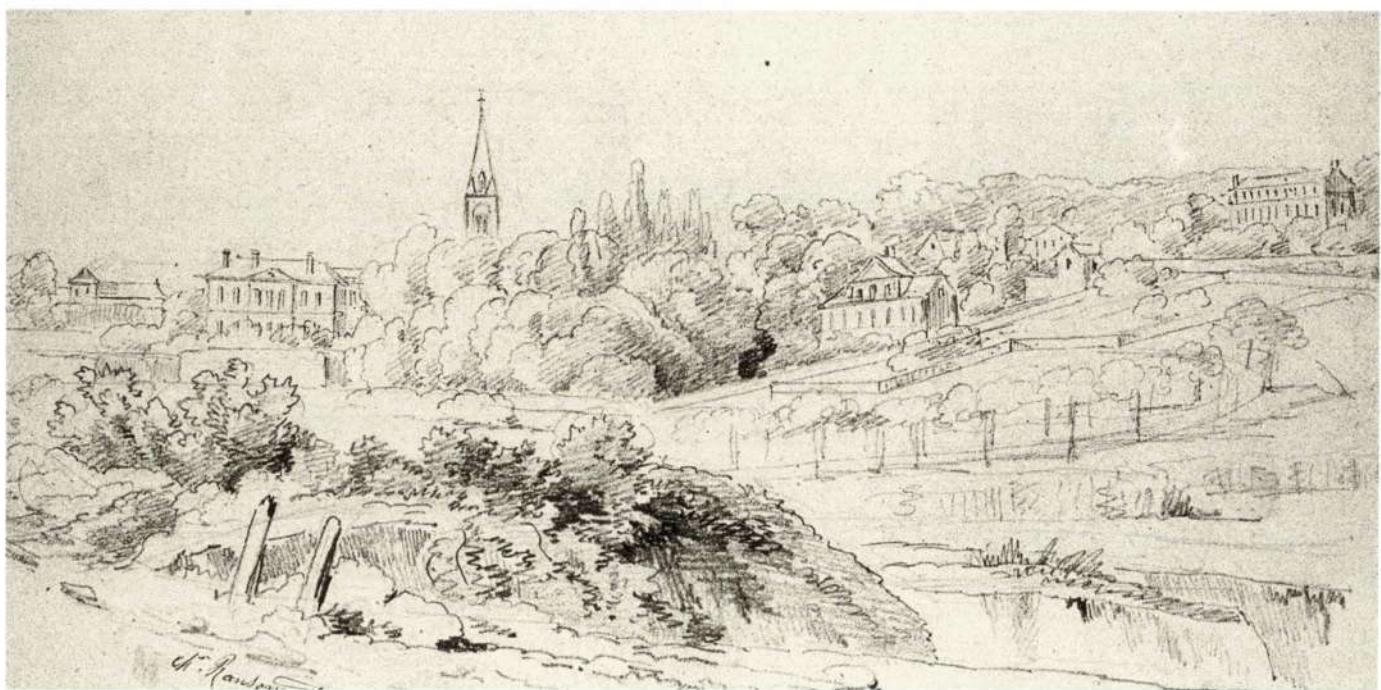
métallique. Les boiseries et le garde-corps, façonné dans l'atelier du fameux serrurier rouennais Ferdinand Marrou, se réfèrent au classicisme français, reflet d'un goût plutôt académique pour l'époque. Si la bibliothèque est une des pièces essentielles de la demeure de l'érudit, l'autonomie de celle-ci par rapport à la maison, davantage encore que son ampleur, lui confère un caractère particulièrement exceptionnel.



Chez les Smith-Champion



Le territoire Les maisons de plaisance



Ce dessin de Charles Ransonnette (BnF) permet d'imaginer quatre autres maisons dans leur environnement champêtre de 1847. A l'extrême droite, il s'agit de la propriété que le maréchal Vaillant offre à la ville après sa destruction partielle par les bombardements de 1870, à la condition qu'y soit bâti un nouvel hôtel de ville. Aucune photographie de cette demeure n'est connue.

Maison 59

**2, rue de l'Arboust
Nogent-sur-Marne**

Bâtie sur une partie du jardin distrait de la propriété 162 Grande-Rue, la demeure est bien reconnaissable au centre du dessin tandis que l'on distingue celle du 162 au milieu des arbres juste derrière. Ses modestes dimensions, la sobriété de son ordonnance, la blancheur de ses façades ou ses baies en plein-cintre sont caractéristiques des maisons de plaisance des alentours de la capitale, au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles.





Château de La Faulotte

Nogent-sur-Marne

Très endommagé durant la guerre de 1870, le bâtiment (à gauche du dessin) est démolie peu après et la propriété, implantée tout autour de l'église paroissiale, entièrement lotie. La demeure (cliché avant 1870, MMN),

datant de la seconde moitié du XVIII^e siècle, possédait un salon au décor peint vers 1815 par Alexandre-Evariste Fragonard. Le souvenir de ces peintures en grisaille dans le style Empire est parvenu jusqu'à nous grâce aux photographies de Jeanne Smith (MMN).



Demeure 58

162, Grande-Rue-Charles-de-Gaulle

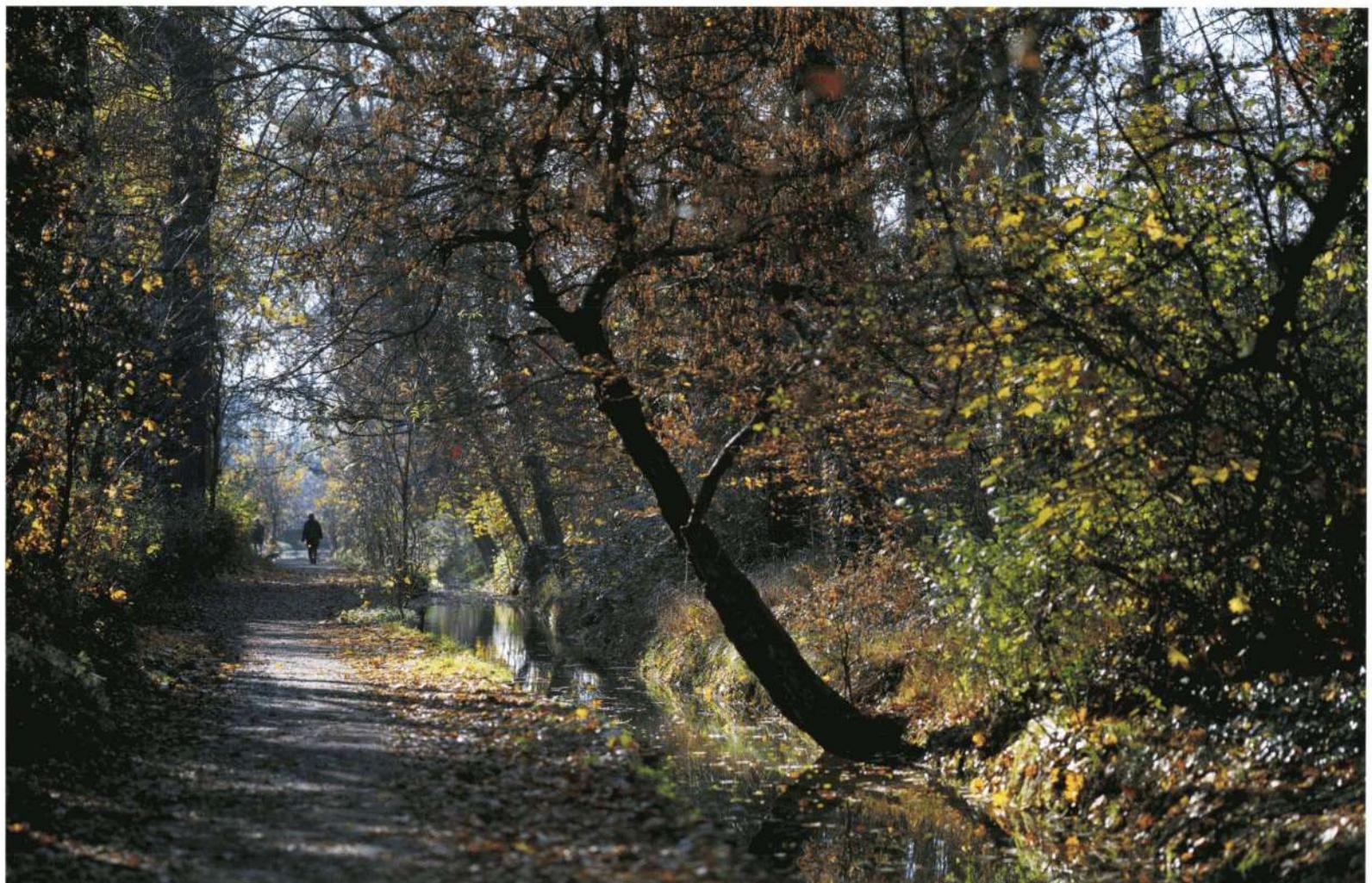
Nogent-sur-Marne

Cette maison existe toujours, bien que très abîmée, le jardin ayant été loti après 1884 et l'aile sur la Grande-Rue démolie en 1928 pour en permettre l'élargissement (cliché vers 1880,

MMN). Elle figure déjà sur les plans du XVIII^e siècle, mais c'est la princesse de Salm-Salm (1790-1884), l'habitant des années 1810 à sa mort, qui commande probablement les décors sculptés de la façade.



Le territoire Le bois de Vincennes



Le parc

Site classé 1960

Dans le vaste programme de rénovation de la capitale que Napoléon III confie au préfet Haussmann, figure la création de jardins. Durant son exil outre-manche, l'empereur a apprécié les parcs londoniens qui répondent en outre à ses préoccupations hygiénistes. Après celui de Boulogne, en 1858, il souhaite transformer les 900 hectares du bois de Vincennes, depuis toujours domaine royal interdit au peuple, en un vaste parc public (tout en préservant les installations militaires).

Adolphe Alphand, chef du service des promenades et des plantations parisiennes (il conçoit également les parcs des Buttes-Chaumont, de Montsouris ou de Monceau), organise les aménagements assisté du paysagiste Jean-

Pierre Barillet-Deschamps. Les lacs de Gravelle, de Bercy et des Minimes sont creusés, tandis que les déblais permettent de rehausser la butte de Gravelle. Dans la tradition des jardins

paysagers du siècle précédent, les promenades sinuées donnent accès à des points de vue et sont ponctuées de fabriques - kiosques, cafés-restaurants ou pavillons. Immédiatement, le

bois de Vincennes devient une des promenades favorites de ses riverains et des Parisiens, ce qu'il est resté depuis cent cinquante ans.

Le jeu de boules nogentais ①

L'association sportive fondée en 1889 établit ses jeux dans la partie nogentaise du bois Vincennes. En 1892, elle fait construire un kiosque pour abriter ses quelques équipements. Grâce à une discrète gratification accordée aux cantonniers et au garde du bois, l'entretien et la surveillance sont assurés. Aujourd'hui, une concession permet aux amateurs de pétanque de poursuivre leur activité dans le cadre préservé du bois.



Maison de garde ⑧

1, avenue Georges-Clemenceau

Nogent-sur-Marne

Certaines constructions dans le bois sont transformées en logements pour les personnels chargés de son entretien, tandis que quelques nouveaux pavillons sont également édifiés. Leur dessin en est confié à l'architecte Gabriel Davioud, en charge du volet architectural des transformations parisiennes. Dans la veine de ce qu'il réalise habituellement, il conçoit de petits bâtiments mariant des réminiscences de l'architecture de la Renaissance au goût rustique, approprié au contexte du parc. Un second pavillon, identique, subsiste rue du Lac à Saint-Mandé.



Avenue de la Belle-Gabrielle

Nogent-sur-Marne

Cette allée est tracée en 1860 pour donner accès aux parcelles du nouveau lotissement « de la zone retranchée du bois de Vincennes » (à gauche). Quelques propriétés, construites au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle et présentant une clôture conforme au cahier des charges alors établi, résistent encore à la pression foncière et n'ont pas été remplacées par des immeubles « de standing ».



Le territoire Le jardin colonial



Avenue de la Belle-Gabrielle ② Nogent-sur-Marne (jusqu'en 1929) puis Paris XII^e arrondissement ISMH 1965 et 1994

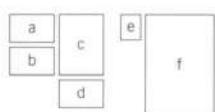
b. Les serres

Lors de sa création, 16 hectares du bois de Vincennes, du carrefour de Beauté à la porte de Nogent ont été réservés pour l'installation d'une succursale du Jardin des Plantes. En 1899, ce terrain est choisi pour accueillir le Jardin d'Essai Colonial. Les colonies françaises financent directement l'entreprise, ainsi que quelques donateurs, parmi lesquels figure la famille Meunier très intéressée par la culture du cacao. Des serres sont immédiatement construites (carte postale, circa 1907, MMN) qui abritent des végétaux destinés à l'outremer ou expédiés des colonies pour étude.

Conçues par l'architecte Etienne Barberot, auteur notamment en 1888 d'un *Traité pratique de serrurerie, constructions en fer, serrurerie d'art*, seule l'une d'entre elles existe toujours.

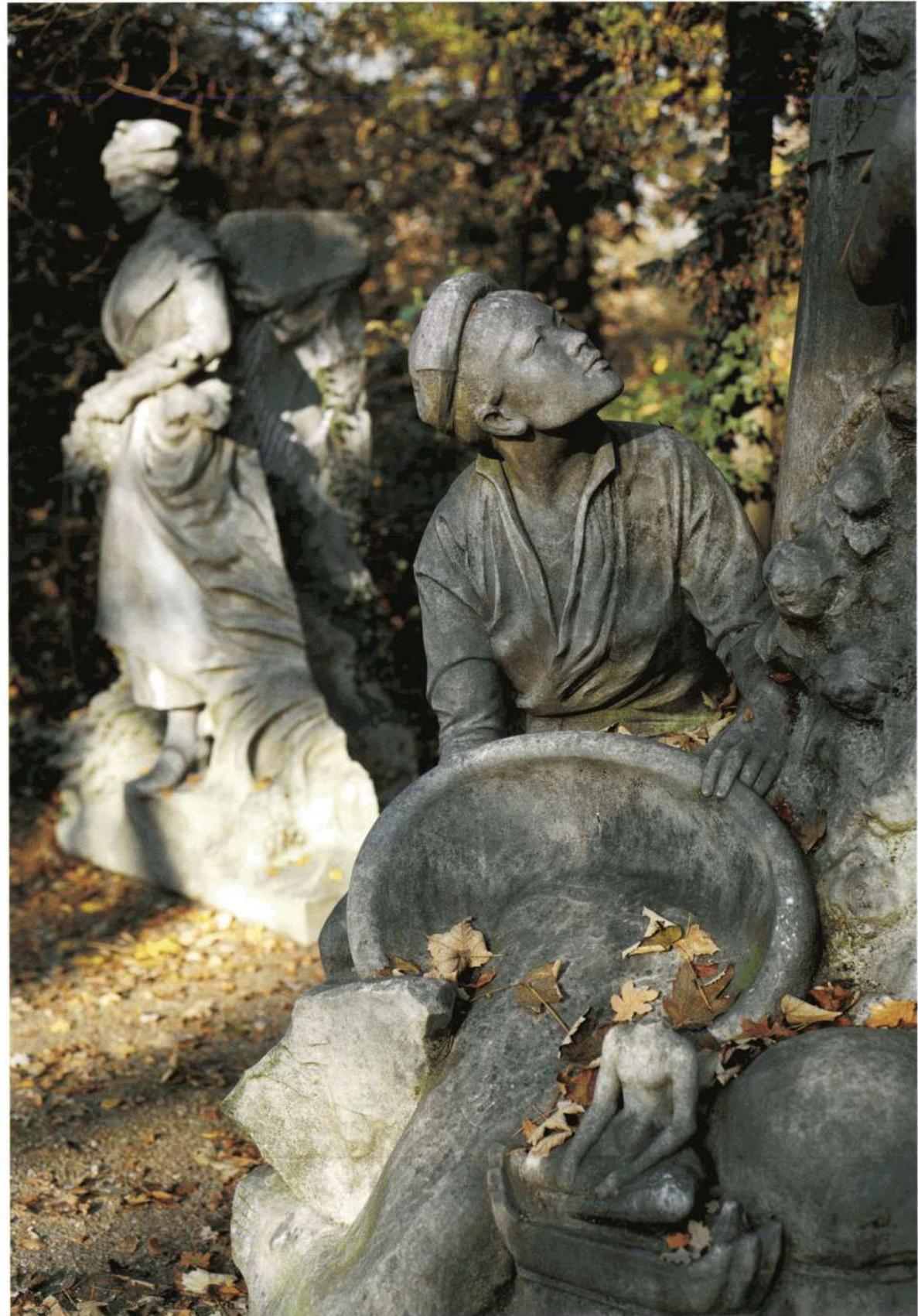
a. c. d. e. et f. L'Exposition coloniale

En 1907, le jardin accueille la première Exposition coloniale parisienne (a. carte postale, 1907, MMN) puis, durant la Première Guerre mondiale, il abrite un hôpital militaire réservé aux soldats d'outremer. Fondée en 1917, l'association « Le Souvenir Indochinois » s'est fixée comme objectif l'entretien des tombes de tirailleurs et travailleurs indochinois ayant contribué à la défense nationale et morts en service. Elle obtient l'affection de l'un des anciens pavillons de l'Exposition coloniale, la maison cochinchinoise, au culte funéraire des





Annamites morts en Europe. Pour cette transformation, le Souvenir commande un abondant mobilier en Indochine (panneaux laqués, tables d'autel, armes de culte, brûle-parfum, chandeliers, pavillons « *ngu-hanh* », articles de porcelaine...). L'empereur Khai Dinh visite le temple en 1922. L'édifice, unique construction entièrement réalisée en Asie avant d'être envoyée en France, est protégé au titre des Monuments historiques en 1965. Malgré une campagne de sensibilisation, les travaux de restauration tardent à intervenir. En 1984, un incendie détruit l'ensemble, sans doute provoqué pour camoufler le vol des objets qu'il contenait. Le service régional de l'Inventaire général conserve toutefois une couverture photographique du temple et de son mobilier, réalisée en 1981 (c.). A l'exception de vestiges sculptés à l'abandon provenant d'un monument à la Gloire de l'Expansion coloniale (f.), les autres installations du jardin, dont le pont khmer (e.) ou l'esplanade du Dinh et son urne funéraire (d.), sont protégées comme Monuments historiques depuis 1994. Pourtant, à son tour, le pavillon du Congo a été détruit par le feu au début de 2004. L'année précédente, l'Etat avait finalement cédé les lieux à la Ville de Paris. Celle-ci en a repris la gestion et conduit actuellement, en concertation avec la ville de Nogent, un vaste projet de restauration et de réouverture au public du jardin devenu, le temps des colonies étant révolu, « d'Agronomie Tropicale ».



Le territoire Des champs aux pavillons

Nogent reste un village essentiellement agricole jusqu'au milieu du XIX^e siècle. A partir de 1856, le chemin de fer qui le dessert valorise subitement les terres cultivées et les prairies. Phénomène récurrent de la banlieue parisienne à cette époque, le territoire se couvre de lotissements. Hormis le morcellement du domaine de Plaisance en 1818, la première opération de spéculation foncière est celle concernant l'île de Beauté. Si d'autres opérations de lotissement s'organisent autour du centre ancien, aucune n'est comparable au développement que connaît le hameau du Perreux, autour du découpage en 57 immenses par-

celles du parc du château, dès 1857, puis de la création des quartiers de Bellevue, Longchamps et des Champs-Elysées.

Peu à peu, les maisons s'élèvent, des simples pied-à-terre pour les beaux jours, aux vastes résidences principales. Bien peu des premières constructions sont parvenues jusqu'à nous. En revanche, à partir de 1890, nombre d'entre elles caractérisent encore certains quartiers des deux villes. Leur diversité et la richesse de leur invention décorative étonnent. Pourtant, certaines opérations de lotissement se proposaient déjà de vendre, non pas le terrain nu mais le

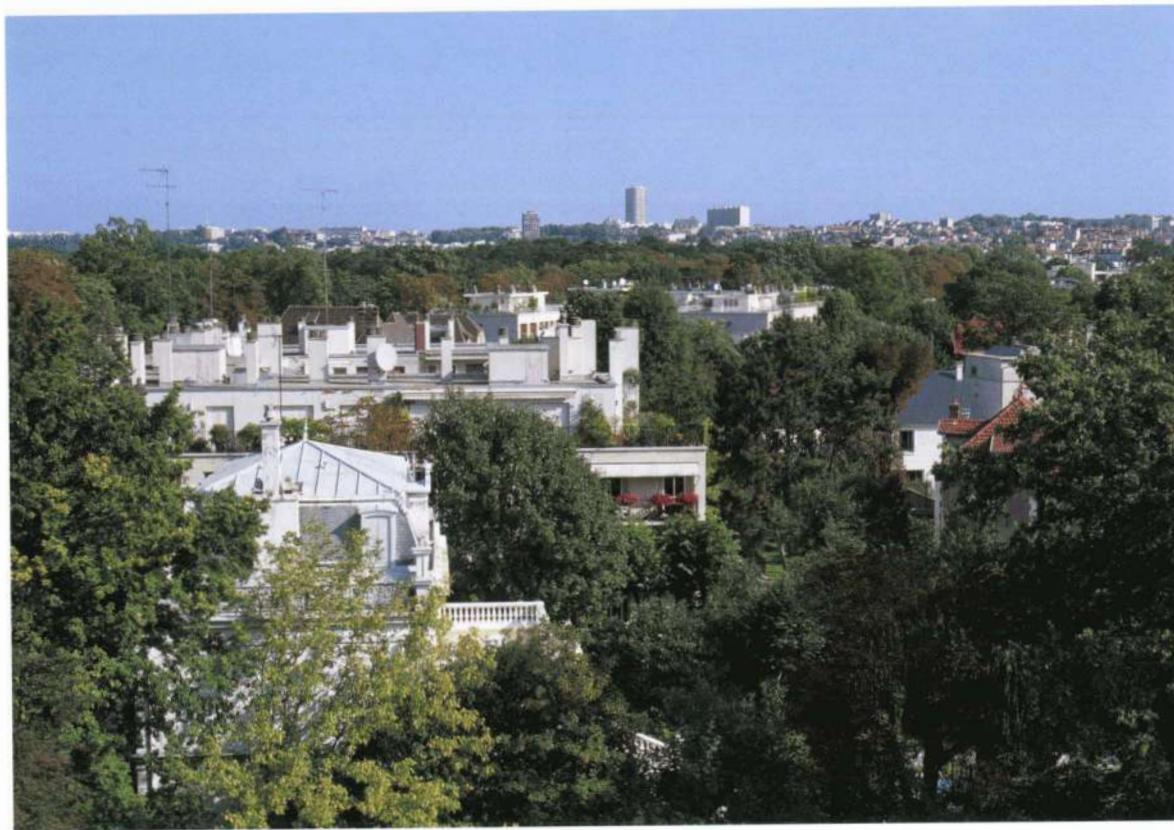
terrain et sa maison ; celles-ci présentent alors une homogénéité particulière mais les constructions, presque identiques au premier abord, s'avèrent toutes différentes lorsqu'on les observe en détail.

Quai d'Artois

Le Perreux-sur-Marne

L'attrait spécifique de la Marne explique que les maisons soient d'abord construites le long du chemin de halage et qu'elles bénéficient d'un soin tout particulier. Si les aménagements des quais et des berges ont changé en un siècle, les cinq villas figurant sur cette carte postale (Coll. part.) demeurent intactes, quoique cernées par de nombreuses constructions.





Lotissement de la zone retranchée du bois de Vincennes

Nogent-sur-Marne

Site inscrit 1980

Depuis ce point de vue, on perçoit parfaitement la vocation d'espace tampon entre le bois (à gauche de

l'image) et la ville (à droite) du lotissement dont les parcelles demeurent assez plantées, malgré leur récente densification.

Quartier de la mairie

Nogent-sur-Marne

Panorama côté ouest

Le Perreux-sur-Marne

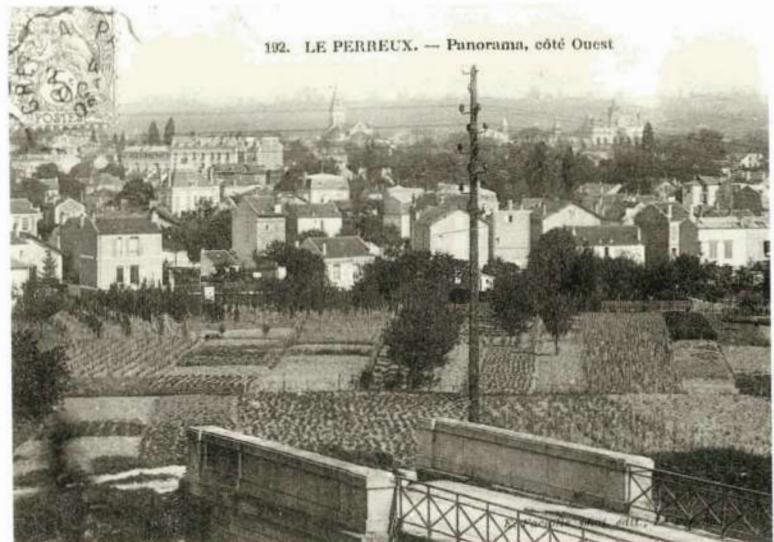
Au début du XX^e siècle, les pavillons ont transformé la physionomie du territoire. Pourtant, les nouvelles par-

celles tracées ne sont pas encore toutes construites. Même à Nogent, entre la rue de l'Arboust et le boulevard Albert I^{er}, les jardins demeurent nombreux, bien que situés à quelques centaines de mètres de la gare (cartes postales, circa 1900, AD).

120 — NOGENT-SUR-MARNE — QUARTIER DE LA MAIRIE



192. LE PERREUX. — Panorama, côté Ouest



Le territoire Des champs aux pavillons



a b
c d

Rue Plisson (10)

Nogent-sur-Marne

En 1871/72, Charles-Pierre Plisson, architecte installé à Vincennes, lotit sa propriété achetée quelques années auparavant et implantée à proximité de la gare. Il ouvre une rue, à laquelle il donne son nom, pour desservir les nouvelles parcelles. Il construit, au centre de chacune d'elles, un pavillon de plan massé dont chacun présente de subtiles variations dans ses élévations. Il revend une partie des maisons en 1879 tandis qu'il conserve et loue quelques pavillons qui seront transmis à ses héritiers.



Square de la Fontaine (34)

Nogent-sur-Marne

Cette importante opération date de 1930. A cette époque où le foncier a déjà pris beaucoup de valeur, il ne s'agit plus de concevoir quelques maisons au milieu de jardins, mais de rentabiliser au maximum un vaste terrain encore libre, en centre-ville.

Réalisé par les architectes A^{me} Bauve et H. Schwallier, l'ensemble comprend, de part et d'autre de la nouvelle rue (aboutissant à une fontaine), une série de cinq immeubles et, en vis-à-vis, un alignement de maisons-mitoyennes. Il forme un tout homogène ; cependant chaque bâtiment se distingue de son voisin par quelques éléments décoratifs différents afin d'éviter la monotonie. A l'occasion de l'élargissement de la rue Charles VII, perpendiculaire au lotissement, le premier bâtiment a été exproprié ce qui explique l'actuel mur aveugle, au premier plan.



a. Rue de l'Armistice ⑥5

Nogent-sur-Marne

La rue est ouverte en 1922 sur une propriété achetée par l'architecte Georges Nachbaur qui s'empresse de la lotir. Son statut d'architecte de la ville lui facilite l'obtention immédiate d'une subvention municipale pour les aménagements de voiries.

b. Rue Edmond-Vitry ⑥3

Nogent-sur-Marne

Ouverte à l'emplacement des terrasses de l'ancienne propriété La Faulotte, à l'extrême fin du XIX^e siècle, la rue est rapidement lotie. En 1906, Hillion, encore jeune praticien (futur architecte de la ville), commande sa résidence personnelle, au n° 20, au maçon italien Imbuti.



c. 91, quai d'Artois ⑪0

Le Perreux-sur-Marne

Deux pavillons encadrant le chemin conduisant à trois maisons jumelles en fond de parcelle constituent un petit lotissement atypique sur les quais où les bâtisseurs cherchaient à se singulariser davantage encore qu'en ville.

d. Rond-Point du Général-Leclerc

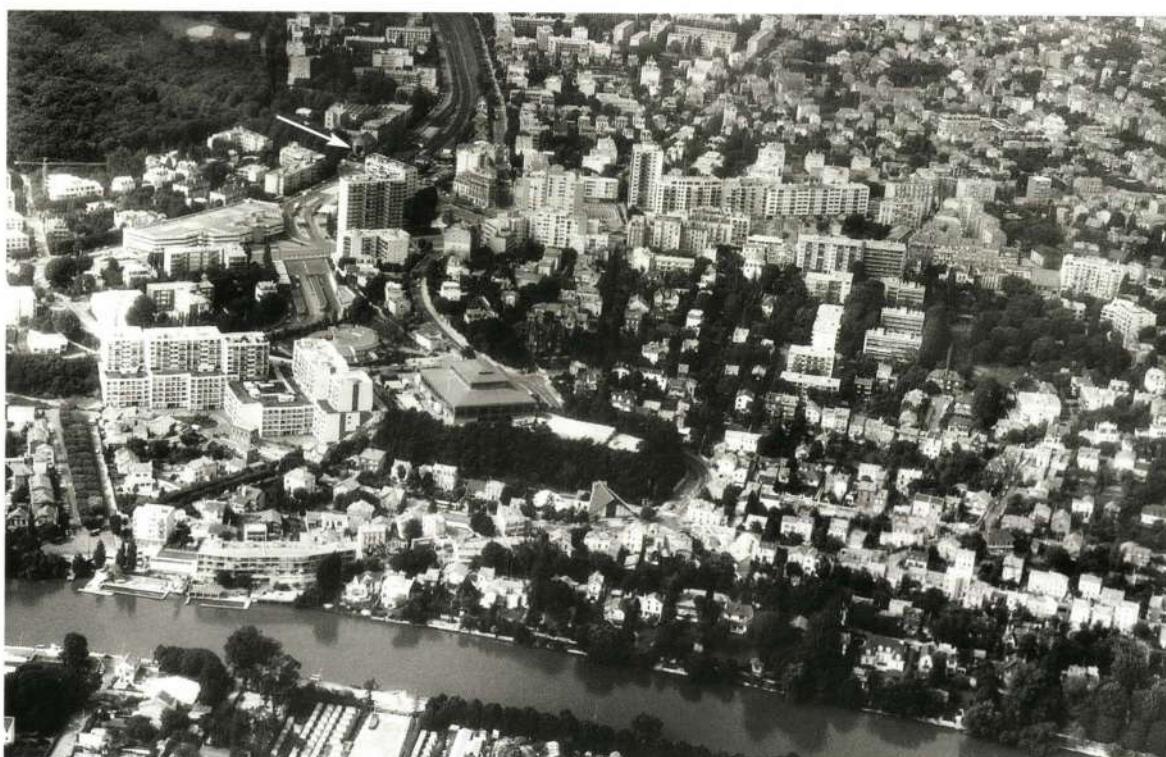
Le Perreux-sur-Marne

A partir de 1881, tout le nord du Perreux, au delà du boulevard d'Alsace-Lorraine, est intégralement loti. Le grand carrefour de Plaisance constitue un emplacement stratégique pour signaler aux acheteurs potentiels les parcelles encore à vendre (carte postale, circa 1900, MMN).



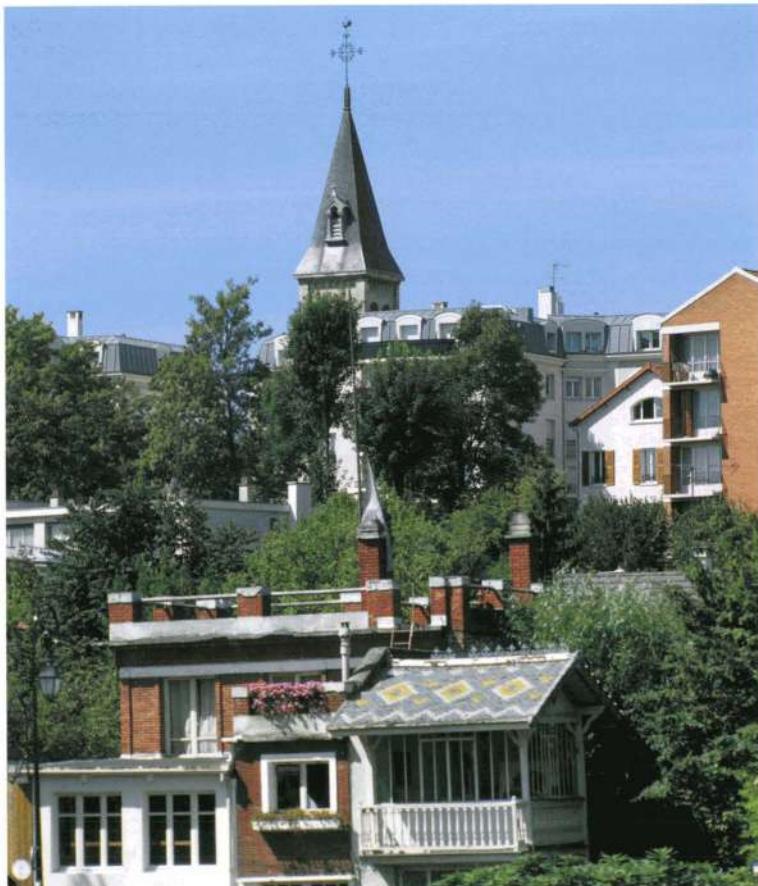
Le territoire Des pavillons au XXI^e siècle

La seconde moitié du XX^e siècle est le temps de la densification du bâti. Nogent et Le Perreux proposent un cadre de vie agréable continuant d'attirer une population de cadres et d'employés, qui trouvent à se loger dans des ensembles résidentiels plutôt cossus. A Nogent, les opérations se concentrent d'abord à l'entrée de la ville, desservie par le RER A depuis décembre 1969, ainsi que dans le vieux centre, devenu totalement insalubre, où une vaste opération de modernisation (on ne parlait pas encore de rénovation urbaine) s'impose. Parallèlement, la réalisation des grandes infrastructures autoroutières des années 1970 conduit au remodèlage total du quartier du port.



**Place du Général-Leclerc
Nogent-sur-Marne**

La comparaison de ces deux vues aériennes, l'une des années 20 et l'autre de 1980 (clichés in : Salabert Maurice.... et DREIF) explique parfaitement les transformations de l'entrée de Nogent, à la lisière du bois de Vincennes (localisée par les flèches). Le long de la Grande-Rue ou du boulevard de Strasbourg, où autrefois s'organisaient de vastes propriétés arborées, aujourd'hui se succèdent des barres d'immeubles.



Quartier entre le quai et l'église

Le Perreux-sur-Marne

A Nogent, si la densification est spectaculaire, le phénomène existe tout autant mais de façon plus diffuse au Perreux. Il ne cessera probablement pas, la gare du pont de Mulhouse étant desservie par le RER E depuis 1999. Sur le coteau, entre l'église et la Marne, là où en 1937 quelques maisons s'étagaient dans la verdure (cliché AMLP), aujourd'hui les

immeubles prédominent : logements sociaux des années 50 en brique (à l'extrême droite), immeuble à toit terrasse des années 60 (à gauche) et plus récemment, résidences couronnées de toits « à la Mansart » en guise de cachet architectural.



Sous-préfecture ⑬

4, avenue de Lattre-de-Tassigny Nogent-sur-Marne

Nogent devient sous-préfecture en 1966, deux ans après la création du département du Val-de-Marne, mais l'administration ne s'installe dans ses nouveaux locaux construits par l'architecte en chef des Bâtiments civils et palais nationaux, Pierre Sirvin, associé à l'architecte municipal, Claude Guillemin, qu'en 1977. Afin de se conformer au programme, qui imposait le maintien pour le piéton d'une perspective vers le parc Watteau et la Marne, leur bâtiment, vaisseau de verre et de béton, s'accroche à d'imposants pilotis. A l'extrême droite, une extension est en cours d'achèvement.

Les plaisirs de la rivière

Une nouvelle villégiature

Le chemin de fer met la gare de l'Est à quelques minutes de celle du pont de Mulhouse, et la gare de la Bastille à une demi-heure de celle de Nogent-Vincennes [02]. Il est désormais aisé de venir à Nogent pour la journée ou à l'inverse de laisser sa famille « au bon air » et de se rendre à ses obligations parisiennes quotidiennement. Les sites privilégiés, les rives et le coteau, voient les constructions se multiplier. Les premiers adeptes de ce qu'on n'appelle pas encore la « résidence secondaire » sont des petits bourgeois, des commerçants ou des artisans prospères. Dès le Second Empire, Nogent accueille également nombre de personnalités du théâtre parisien. Pour preuve, en 1888, le conseil municipal suggère d'illustrer la « colonie d'artistes modernes de l'île de Beauté et de l'île des Loups », dans le décor de la salle des mariages de l'hôtel de ville.

Maison [03]

3, rue Watteau
Nogent-sur-Marne

Jules Cousin (1830-1899), fondateur du musée Carnavalet à Paris, habite Nogent dès 1861. Sur une parcelle de 5 000 m², il fait construire cette imposante maison, détruite dès la guerre de 1870 (cliché musée de l'Île-de-France, Sceaux). Une fois encore, l'adresse est choisie pour le point de vue qu'elle procure. La massive bâtie, caractéristique des demeures bourgeois du Second Empire (comme les crinolines des visiteuses), s'ouvre largement vers la Marne par



un terre-plein au rez-de-chaussée, un balcon filant à l'étage et enfin une terrasse-bolvédère couronnant la toiture.

Chalet [73]

Île des Loups

Nogent-sur-Marne

On n'y accède qu'en barque et aucun chemin périphérique ne permet de s'y promener. Restée « sauvage », l'île des Loups cache encore quelques

pied-à-terre de fortune, miraculusement épargnés par la tempête de l'hiver 1999. Le modèle architectural du chalet suisse, en vogue à partir du milieu du XIX^e siècle dans les environs de la capitale, est ici réduit à la taille d'un bungalow. Entièrement construit en bois comme les simples chalets de jardin, seul son soubassement est maçonner pour résister aux inondations.

Porte de Nogent

Cette gravure d'après un dessin de Justin Ouvrié (BnF) représente l'entrée de Nogent en 1863. Les nombreux promeneurs y déambulent sur le pont enjambant la voie ferrée, à la lisière du bois. Aucun des édifices représentés ne subsiste, tous remplacés par les aménagements des places Pierre-Sémard et du Général-Leclerc.



**Maison ②5****Ile de Beauté
Nogent-sur-Marne**

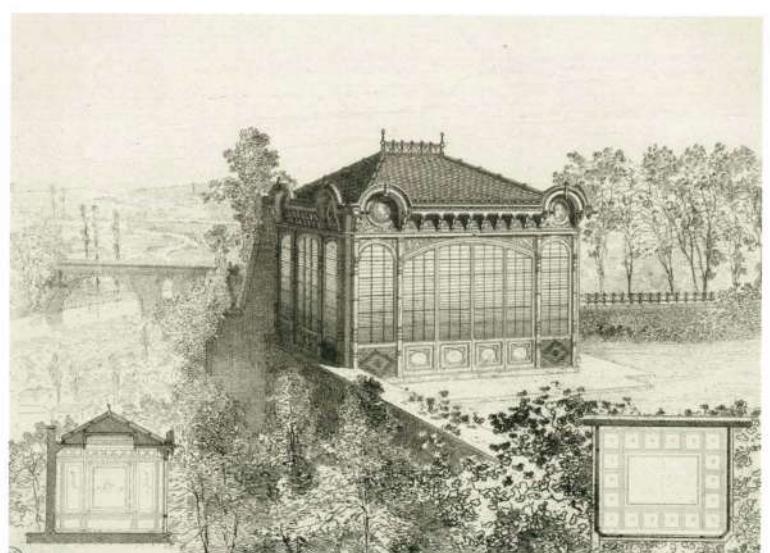
La plus ancienne maison conservée intacte dans l'île de Beauté croise des influences du chalet (toit à deux pentes de faible inclinaison fortement débordant, ornements en bois découpé en forme d'arabesque) et celles de l'architecture néo-régionale à pan de bois et en brique. Comme les autres pavillons construits à cette époque, celui-ci présente un plan très ramassé et une élévation de plusieurs niveaux (on craint la montée des eaux). Les pièces en sont nombreuses mais petites.

**Maison ⑪****71 bis, quai d'Artois****Le Perreux-sur-Marne**

Cette construction, exemple unique au Perreux, semble au premier abord tenir davantage de la maison rurale que du pavillon. Elle est pourtant bâtie dans le lotissement des Bords de Marne, le long même du quai. Il s'agit probablement d'une des toutes premières constructions du quartier, édifiée sans parti stylistique, agrandie comme de besoin, par des propriétaires plus soucieux du site que d'architecture.

Les plaisirs de la rivière

Les salons d'été



d. « Salle de billard, Nogent-sur-Marne »

Planche de l'architecte Noël, publiée dans : J. Boussard. *Constructions et décosations pour jardins...* Paris : Vve A. Morel, 1881.

a. 8, quai d'Argonne 88

f. 22, quai d'Argonne 82

b. 36 et 37, quai d'Artois 116

Le perreux-sur-Marne

c. et e. île de Beauté 26

Nogent-sur-Marne

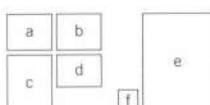
La terrasse-belvédère couronnant la toiture de certaines maisons permettait d'admirer le panorama. Quelques années plus tard, de nombreux propriétaires choisissent un nouveau parti architectural pour jouir de la vue plus

confortablement. En bordure de parcelle, en hauteur afin de bien voir la Marne, ils font construire une pièce spécifique, sorte de salle à manger d'été. Le volume ainsi délimité en partie basse accueille un garage à bateau pour la barque familiale. Nogent et Le Perreux abritent aujourd'hui encore de nombreux exemples de cette modeste adaptation du pavillon de jardin, encore appelé au XIX^e siècle « vide-bouteille ».

Certaines remontent à la fin du XIX^e siècle (a. et f.), d'autres datent de l'entre-deux-guerres (c. et e.).

Cependant, la quasi disparition de la pratique du canotage et la raréfaction de la domesticité expliquent que nombre des pavillons aient été peu à peu abandonnés, relégués au rang de débarras.

Proche de la véranda par leurs grandes baies vitrées ou ouverts au grand air, ces salons s'autorisent toutes les fantaisies décoratives, pas nécessairement en cohérence stylistique avec l'habitation principale. Les plus modestes villas, faute de terrain, adaptent le concept en le réduisant à une terrasse, vitrée (b.) ou non (voir c. p. 59), attenante à la maison ; leur pérennité est alors assurée.



Les plaisirs de la rivière Les guinguettes

Dès le XVIII^e siècle, la guinguette se présente comme un cabaret implanté au delà des barrières d'octroi, où le petit peuple parisien trouve le vin moins cher qu'« intra-muros ». Il fréquente également ces établissements pour leur table. Les guinguettes ont pour spécialité la gibelotte (le plus souvent de lapin) et, le long des rivages, les frites et autres matelotes (assortiment de poissons d'eau douce cuits dans le vin rouge ou blanc). On se rend aussi au cabaret pour ses bals ; les danseurs tournent au son du violon ou

d'une sorte de cornemuse auvergnate appelée « musette » (inventée au XIII^e siècle, constituée d'un sac rempli d'air prolongé de plusieurs tuyaux percés). Durant l'entre-deux-guerres, l'accordéon introduit en France par les immigrants italiens, devient l'instrument privilégié des orchestres populaires. Il reste aujourd'hui synonyme du bal musette et de la guinche, loisir d'une époque désormais révolue. Implantées dans les faubourgs verdoyants, les terrasses et les tonnelles des guinguettes deviennent rapidement la halte obligée

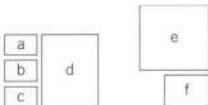
de toute partie de campagne.

Le journaliste Henri Escoffier, dans son *Voyage autour du viaduc de Nogent*, publié en 1889, conte quelquesunes de ses promenades entre amis. Chez Bonhore, au pied du viaduc, il apprécie peu la friture de poissons qu'il mange « que voulez-vous, me dit le patron du restaurant, nous avons beau les faire dégorger, ils sentent toujours un peu la vase ». Quelques jours plus tard, il déjeune chez l'aubergiste M. Charlemagne, au delà de la

Mal tournée « - Avez-vous des goujons ? - Non ; il faut les commander d'avance, mais je puis vous donner une friture délicieuse ; je l'ai pêchée ce matin ; ici nous sommes en haute Marne ; ce n'est pas comme à Nogent ou à Joinville. ». Avant que les clients ne poursuivent leur promenade vers Noisiel, à la découverte des fameuses installations industrielles, le restaurateur leur sert un repas bien copieux : « Hors d'œuvre, (beurre, sardines, saucisson) ; Omelette au lard (énorme et excellente) ; Petite matelote ; Friture



(énorme et délicieuse) ; Entrecôte et flageolets ; Fromages et amandes ; Café et cognac ; 2 bouteilles de pisco, 2 de supérieur, 2 de bière. »...



- a. et c. « Chez Convert »
- b. Guinguettes au pied du viaduc
- d. « La Cloche »
- f. « Modern Casino »
- 9, boulevard de la Marne (23)
- Nogent-sur-Marne
- e. « la Bonne auberge »
- 47, quai d'Artois (14)
- Le Perreux-sur-Marne

A partir de 1880, le promeneur n'a que l'embarras du choix pour faire halte dans une des nombreuses guinguettes nogentaises et bientôt perreuxiennes ou dans un des établissements plus vastes, baptisés casinos dont la vocation n'est pas le jeu mais la danse. A Nogent, chez Convert (cartes postales, circa 1908 MMN) reste l'adresse la plus célèbre durant des décennies. La salle de bal, construite en 1908 par l'architecte municipal Georges Damotte dans un style oscillant entre l'éclectisme et l'art nouveau, complète le premier bâtiment à l'architecture néo-mauresque. La maison attire les foules jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Puis Convert accueille encore quelques années noces et banquets avant d'être vendu à un promoteur immobilier en 1969 qui le remplace par un immeuble de logements. Disparus également les extravagants établissements au pied du viaduc (b. carte postale, circa 1905, AD) ou La Cloche, bâti dans les années 1910



par Georges Nachbaur au bord du Pont de Nogent du côté de Champigny (d. In : T. Lambert, *Répertoire de l'habitation*. Paris : C. Massin, [1911]). Seul subsiste, le Modern Casino, construction de 1927 (f.). Comme son nom même le manifeste, le choix d'une architecture Art déco atteste d'une volonté de rupture avec l'éclectisme ambiant pour ce type d'établissement. Toutefois sa transformation en lofts en 2004, en a quelque peu appauvri le caractère. Désormais, il faut se rendre au Perreux pour tenter d'imaginer l'ambiance disparue des années folles. Quelques guinguettes faites de bric et de broc, comme « la Bonne auberge » (e.), y animent encore les bords de Marne.



Les plaisirs de la rivière

Le canotage

a. « Nogent-sur-Marne », Willy Ronis, 1947

b. La Marne au Perreux (circa 1900, MMN)

Le canotage, comme activité de loisir, apparaît à Paris entre 1825 et 1830. Il ne tarde pas à susciter l'engouement de toutes les catégories de population, à partir de 1850.

Toutefois, la distinction s'opère très vite entre les canotiers « du dimanche », qui se promènent sans règle au gré de leur inspiration, et les rameurs « sportifs », qui souhaitent pratiquer une activité physique réglementée. La peinture impressionniste, Sisley, Monet, Renoir, comme la littérature de la seconde moitié du XIX^e siècle, Maupassant ou Zola, ont laissé de nombreuses œuvres qui évoquent les parties de campagne au bord de l'eau, les balades en barque sur la Seine dans l'ouest de la capitale, ou sur la Marne, à l'est.

Le « tour de Marne » est l'une des promenades favorites des Parisiens en goguette. Ils louent une barque à Joinville ou à Nogent, remontent la rivière jusqu'au Perreux ou Bry pour y déjeuner. Puis ils profitent de l'après-midi pour redescendre tranquillement la rivière, dans la boucle de Champigny puis dans celle de Saint-Maur (longue à elle seule d'une douzaine de kilomètres). Les îles sont nombreuses, les points de vue variés et souvent sauvages, les possibilités de haltes loin du monde multiples.

Arrivés au niveau de la Redoute de Gravelle, ils empruntent l'écluse puis le canal de Saint-Maur pour rejoindre leur point de départ, rendre la barque et prendre un train vers Paris (voir carte p. 14).

Une importante activité économique se déploie autour du canotage. Dès la fin du XIX^e siècle et jusqu'à l'apogée des Années Folles, se multiplient en bord de Marne, loueurs de barques et de garages à bateaux ou constructeurs d'embarcations (qui sont parfois d'anciens champions d'aviron reconvertis). Après la Seconde Guerre mondiale, la pratique du canotage disparaît peu à peu. Les bords de Marne sont de plus en plus urbanisés et l'automobile conduit les promeneurs dans des campagnes plus lointaines.





- | | | |
|---|---|---|
| a | b | |
| c | d | e |
- c. 1, quai d'Artois (20)
 d. 120, quai d'Artois (108)
 e. 5, quai de Champagne (106)

Le Perreux-sur-Marne

Aujourd'hui, si plus aucun chantier n'est en activité (les coques en plastique ayant signé la fin des construc-

teurs de bateaux en bois), quelques unes de leurs installations ont traversé le temps. Les anciens établissements des frères Seyler, trois fils d'un constructeur de bateaux de Courbevoie qui s'installent en bord de Marne pour fabriquer et louer des embarcations, au début du XX^e siècle, sont toujours reconnaissables (c. et e.) ; tout comme le chantier de Jacques Cavé, actif aux environs de la Seconde Guerre mondiale (d.).

Les plaisirs de la rivière L'aviron et le canoë-kayak



b. « Démonstration du coup d'aviron »

c. Les berges autour du viaduc
(Album de la Société Nautique de la Marne, circa 1900. AD)

e. Marathon international d'aviron de Nogent-sur-Marne, Epreuve de quatres de couple. 2004.

Ramer devient très vite une pratique sportive : dès 1853, la Société des régates parisiennes organise le premier championnat. Les hommes, parfois issus de la haute société, anglicisent leurs activités et parlent de « rowing » avant qu'elles ne deviennent l'aviron ou le canoë-kayak d'aujourd'hui. Au sein des clubs, on pratique indifféremment l'aviron, le canoë, la périssore (longue et étroite embarcation propulsée par une pagaie double qui apparaît vers 1860). D'abord uniquement masculins, les sports se féminisent après la Première Guerre mondiale.

On distingue l'aviron de pointe, quand le rameur ne tient qu'une seule et longue rame, de l'aviron de couple, quand il tient une rame plus courte dans chaque main. Le canoë, utilisé par les Amérindiens, ne comporte ni gouvernail ni quille. Le pagayeur, sur un genou, se propulse à la pagaie simple. Le kayak, d'origine Inuit, est propulsé par un rameur muni d'une pagaie double et assis sur un siège fixe dans une embarcation complète-

ment pontée. Les pagayeurs actionnent le gouvernail avec les pieds. Si le canoë et le kayak peuvent toujours se pratiquer en Marne pour les courses en ligne, ils sont désormais surtout prisés pour le sport en eau vive.

A partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, de nombreux clubs s'installent sur les bords de Marne de Joinville au Perreux, et les compétitions dominicales se multiplient. Les revues spécialisées de l'époque se font l'écho de sévères diatribes contre le manque de correction des canotiers ; pourtant les

images anciennes montrent des courses, prétextes à l'organisation de grandes fêtes populaires autour des plaisirs de l'eau. La fête dite « du Viaduc », organisée le 15 août, semble la plus réputée, tandis qu'aujourd'hui les compétitions se déroulent presque dans l'indifférence générale.

Clubs d'aviron

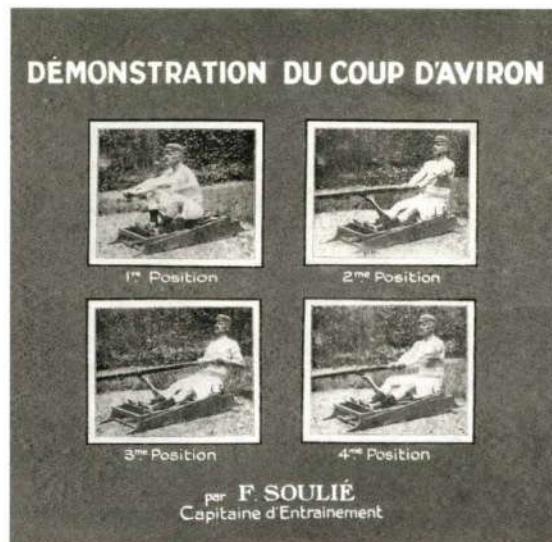
a. 45, quai d'Artois 115

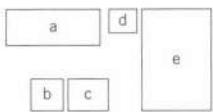
d. Ile des Loups 118

Le Perreux-sur-Marne

Les associations sportives ne sont pas

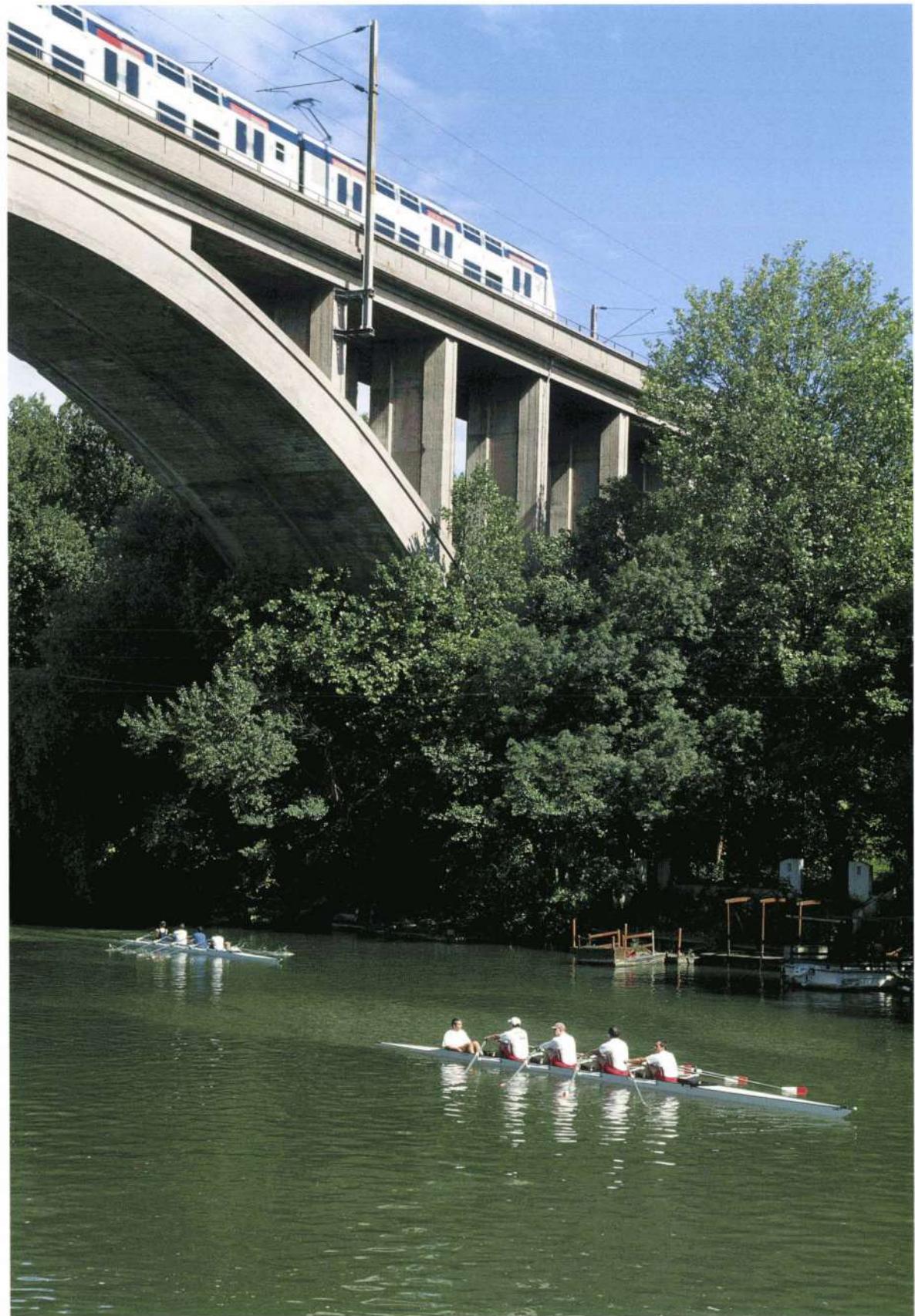
toujours présentes sur les lieux mêmes de leur première implantation. Les grands travaux urbains récents les ont parfois obligées à déménager, voire à fusionner. En 1879, la Société d'Encouragement des Sports Nautiques (l'ENCOU) s'installe sur la berge de l'île des Loups. Elle y réside toujours, logée dans des locaux reconstruits à l'identique dans les années 1980 après avoir été détruits par un incendie. Créé en 1984, le club nautique de Nogent, est également logé dans l'île des Loups.





Toutefois il est hébergé dans un bâtiment plus ancien, occupé auparavant par le Rowing club de Paris (basé à Courbevoie), qui disposait ainsi d'un local pour ses compétitions organisées sur la Marne (d.). En 1947, l'Association sportive du Crédit Foncier de France s'installe non loin, 45 quai d'Artois au Perreux (a.), à l'emplacement d'un ancien atelier de construction de bateaux.

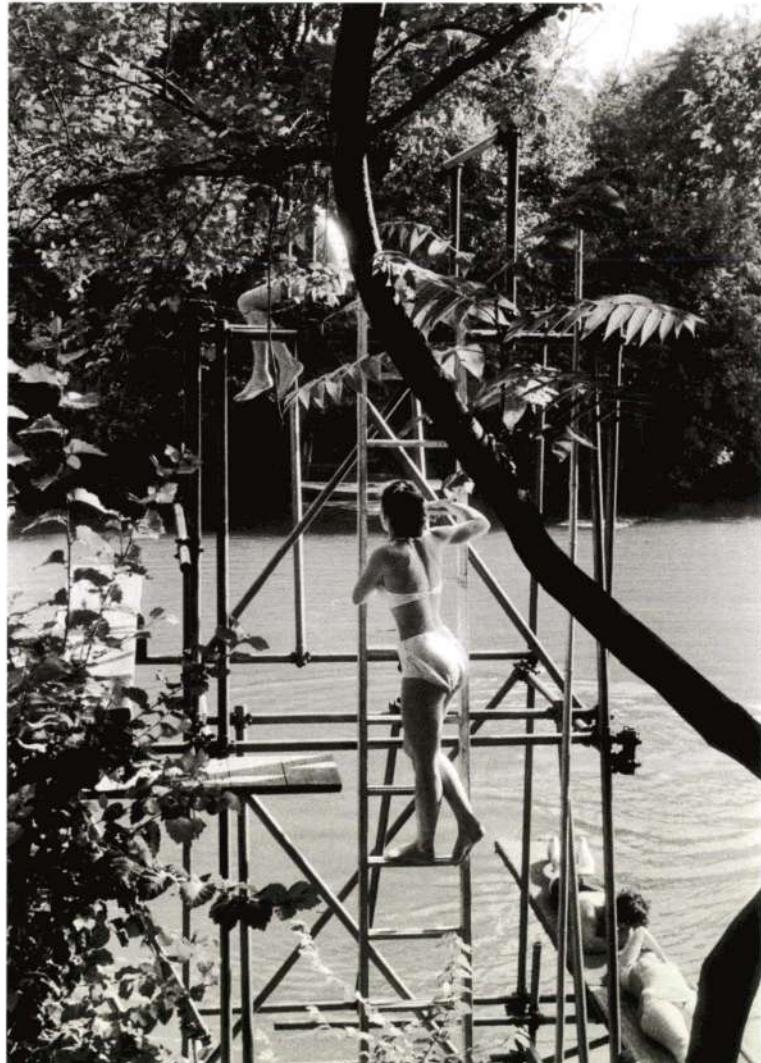
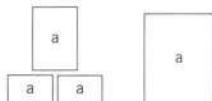
Les bâtiments qui abritent chacun de ces clubs sont tous construits suivant le même modèle. Une longue nef implantée perpendiculairement au quai, d'une portée restreinte mais sans entrave afin de manipuler les bateaux sans risques, abrite skiffs, double-sculls, quatres de couple et autres huit soigneusement remisés. Quelques râteliers regroupés supportent les rames, dont les pelles affichent les couleurs du club, ici le rouge et l'or. Sur la rive, un ponton facilite la mise à l'eau des embarcations. Lorsque la construction dispose d'un étage, il comprend aujourd'hui des espaces sanitaires et une grande salle pour les repas et réunions festives de l'association. Les plus anciens accueillaient parfois des chambres, devenues superflues depuis le développement de l'automobile. Bâties très sobrement, ces installations relèvent davantage du hangar que du chic club-house de certaines associations sportives.



Les plaisirs de la rivière

La baignade

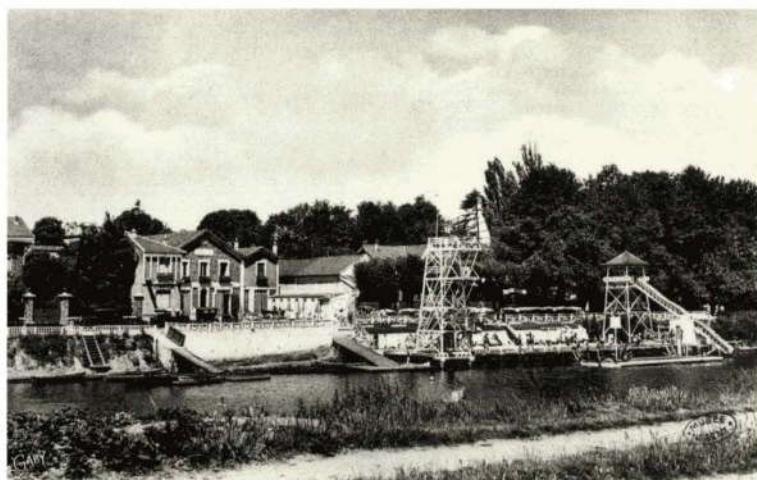
« Le Marne des bals musette, je connais pas beaucoup. Convert, Gégène, Max, la Boule Blanche, tout ça est colonisé, le dimanche, par le Parisien dragueur de dactylos. Ça pue la friture et ça pom-pom-pomme le flonflon à trois temps. [...] En semaine, le jeudi ou pendant les vacances, la Marne est à nous, les nez sales. On plonge dès qu'on voit une péniche qui se pointe au tournant, on nage à fond de train pour agripper le petit canot de sauvetage qui est accroché derrière. [...] on s'installe dans le canot, peinards, au soleil [...] on se laisse remorquer jusqu'à l'île d'Amour, jusqu'au pont de Bry, et là, on plonge, on redescend le courant jusqu'au Champ-aux-Vaches, ou des fois on se faufile à l'U.S.M., le club sportif où les mecs barbotent dans leurs trente-trois mètres sous surveillance, pas le droit de s'éloigner, siflet. On se glisse parmi ces cons branques, c'est le tremplin qui nous intéresse, on se paie des périlleux avant, des sauts de l'ange, pas spécialement impec mais on se marre. », *Les Ritals*.



a. « Nogent », Willy Ronis, 1947
Le plongeoir est bricolé avec des éléments d'échafaudage et quelques planches, afin de permettre une baignade sans surveillance, pratique encore fréquente dans les années 50 si l'on en croit les images du photographe sur le thème.

b. et c. Baignade Prud'homme
24, quai d'Argonne (81)
Le Perreux-sur-Marne
(cliché, circa 1920, MMN)
d. Institut National des Sports (INS)
17, bd de la Marne (24)
Nogent-sur-Marne

Un arrêté préfectoral de 1888 réglemente déjà la baignade en rivière, pour des raisons de sécurité comme de décence. Pourtant, malgré les interdictions renouvelées, celle-ci s'est toujours partagée entre plongeons sauvages, et natation dans des bassins surveillés. Du quai de la Marne à Nogent jusqu'à La Malournée au Perreux, se succèdent près d'une dizaine de bains installés soit par des clubs sportifs, soit par des bistroters, soit par des fabricants de bateaux :



club de l'INS, baignade du restaurant Convert, baignade de l'Union des Sauveteurs de la Marne (USM) à Nogent, bains de l'Alsace-Lorraine, baignade Seyler, bains de la Passerelle, baignade Prudhomme, baignade des Pingouins de la Marne au Perreux. Ces établissements sont constitués avant tout de piscines et d'impressionnantes plongeoirs. Il faut remonter la rivière plus en amont pour rencontrer de véritables plages aménagées sur des bancs de sable. Le plus souvent le bassin, réalisé en bois et amarré au quai, forme une structure plus ou moins pérenne. Les plongeoirs sont également reconstruits autant que nécessaire, voire installés temporairement pour une performance particulière ou une compétition. Plus aucun élément de ces baignades n'existe, sinon les bâtiments construits le long du quai. Les garages à bateaux de la baignade Prud'homme abritent aujourd'hui une menuiserie (b. et c.).

Le second type d'installations est beaucoup plus architecturé, et chronologiquement plus tardif. Le bassin et son plongeoir maçonnisés sont encastrés dans la berge. Les constructions annexes, vestiaires, club-house, garages à bateaux etc. adoptent le style paquebot qui s'impose durant les années 30 pour les équipements liés à l'eau. L'Ecole Normale de Gymnastique de Joinville-le-Pont (fondée en 1852 et à laquelle succède le Bataillon de Joinville et l'INS) disposait déjà d'une baignade au même emplacement avant la construction de l'actuelle base nautique, durant l'entre-deux-guerres. Lorsque l'INS restitue les lieux à l'Etat ils sont mis à disposition de la Fédération Nationale d'Aviron. Les travaux d'aménagement font alors disparaître le bassin et son plongeoir, devenus totalement inutilisables depuis l'interdiction totale de se baigner en Marne, en 1970 (d. cliché 1989).



Les édifices et les espaces collectifs

Les églises

Eglise paroissiale Saint-Saturnin

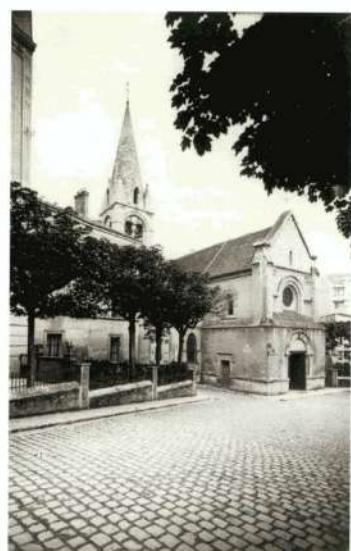
Nogent-sur-Marne

Cl. M.H. partiellement 1862

Les éléments les plus anciens, parties basses du chœur et clocher, sont romans, mais l'édifice a connu plusieurs campagnes de construction au cours des siècles. En outre, il est aussi agrandi à deux reprises, au milieu du XIX^e puis au début du XX^e siècle. En 1853, l'architecte du département de la Seine C. Naissant démolit la galerie porche de la façade occidentale (dessin, 1842, centre de documentation de l'Île-de-France, Sceaux), afin de prolonger la nef d'une travée (cliché, circa 1900, in : M. Salabert...). En 1914, Edouard Jacquemin prolonge à nouveau le vaisseau de deux travées. La parcelle ne permettant pas d'édifier une nou-

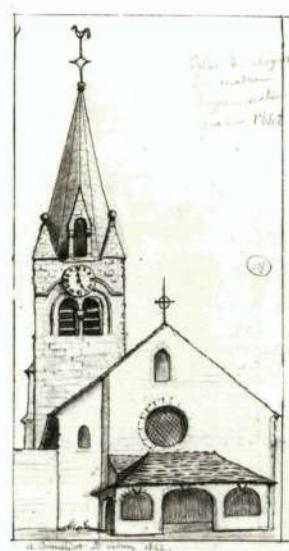


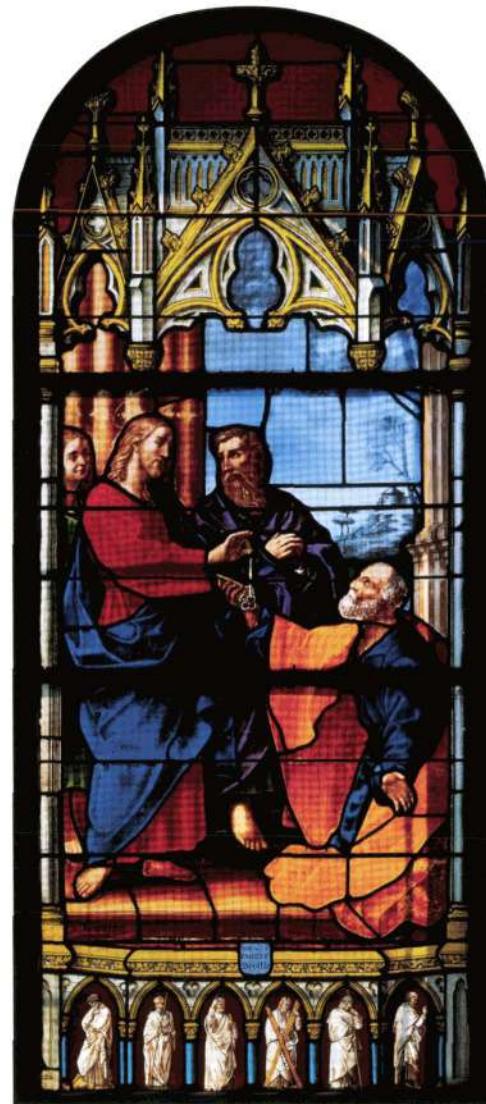
velle façade à l'ouest, il déplace l'accès à l'édifice au nord en y remontant un porche du XVI^e siècle de style flamboyant, offert par Madeleine Smith-Champion. On ne connaît pas l'origine de cet ensemble, placé à une date inconnue dans la cour de la propriété parisienne de la bienfaitrice, au 16 rue de Varenne (demeure démolie à cette époque par l'opération de prolongement du boulevard Raspail). Le clocher, seul élément protégé comme Monument historique, est renforcé en partie basse par des contreforts massifs. Des baies ornent le premier niveau, séparé du second par deux rangs de gouttes d'eau. Au deuxième niveau, sur chaque face, un grand arc agrémenté d'un cordon en



dents de scie surmonte deux fenêtres géminées réunies par une colonne centrale à chapiteau à feuillage et crochets stylisés. Enfin, très restaurée, s'élève la flèche octogonale en pierre, ornée à sa base de lucarnes à gâble, encadrées de deux petites colonnettes soutenant un arc trilobé. La transition du plan carré de la tour au plan octogonal de la flèche s'effectue grâce à quatre clochetons pyramidaux, sommés d'une boule, qui constituent une réponse esthétique autant que technique (tas de charge).

Ce type de clocher est courant en Île-de-France. Le niveau d'élaboration de celui-ci, comme le motif d'arc brisé permettent de le dater de la seconde moitié du XII^e siècle.





Eglise paroissiale Saint-Jean-Baptiste

Le Perreux-sur-Marne

Dès 1887, un décret érige Le Perreux en paroisse. L'architecte Allary construit l'église dans un style néo-roman, tout à côté de la nouvelle mairie. Bénie en avril 1890, elle est plusieurs fois agrandie jusqu'en 1930, et progressivement ornée et meublée grâce à la générosité des paroissiens.

L'atelier à Nazareth

La Sainte Famille, image de la Trinité sur terre, est l'un des thèmes nés du culte rendu à la Vierge après le concile de Trente mais il ne donne lieu à une véritable dévotion qu'au XIX^e siècle. En 1863, les familles chrétiennes invoquent sa protection en créant l'Association de la Sainte Famille, reconnue et approuvée par un bref de Léon XIII en 1892. Au Perreux, vers 1890, le peintre verrier parisien R. Lefèvre utilise un carton que l'on retrouve, parfois inversé, à de multiples exemplaires dans toute la France, sous la signature d'ateliers différents. Comme sur les images de piété et dans les catéchismes illustrés, on y voit une famille occupée à des

tâches quotidiennes, proposée comme modèle aux familles chrétiennes ; seul l'intitulé précise qu'il s'agit d'un « Intérieur à Nazareth ». Marie, à l'arrière-plan, file la laine tandis que Joseph et l'enfant Jésus travaillent le bois. Des détails comme la quenouille tenue par la Vierge ou les copeaux de bois tombés à terre accentuent le réalisme de la scène. Dans l'amortissement, un ange aux ailes déployées peint sous les traits d'un enfant de la famille des donateurs domine la scène.

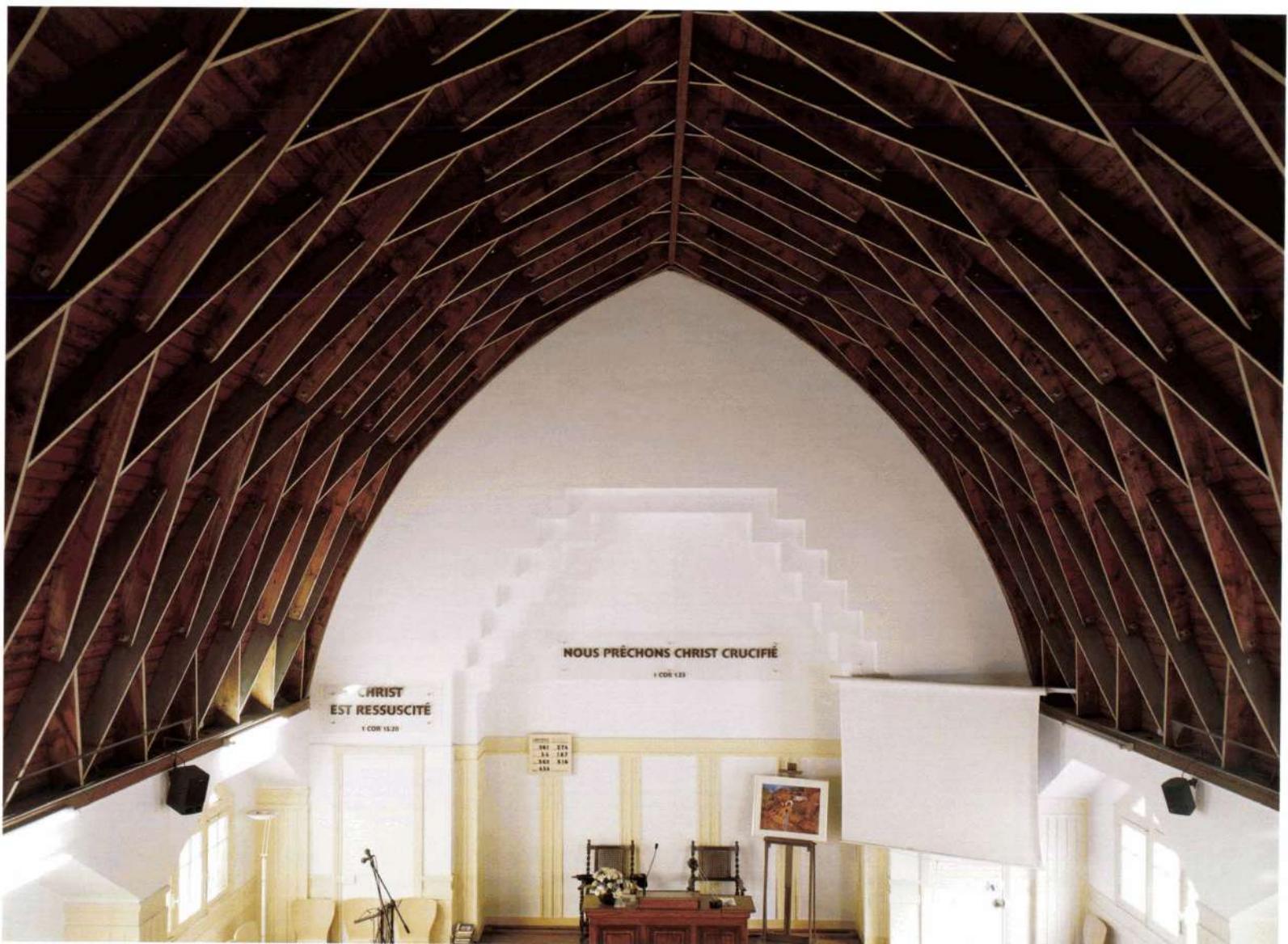
La Remise des clefs à saint Pierre

Le thème de la Remise des clefs à saint Pierre, préfiguration de l'élection du pape sous le patronage divin, s'inscrit dans le cadre du renouveau

du culte des saints, lié à l'abandon progressif des liturgies gallicanes après 1850. En insistant sur la primauté de l'Eglise de Rome fondée directement par le Christ et en mettant en avant saint Pierre, le disciple fondateur, première figure de l'Eglise, cette scène devient le symbole par excellence du courant ultramontain. La verrière est commandée vers 1890 par la famille Deville à Auguste Beaujou, peintre verrier installé à Vincennes. Elle reprend, en la simplifiant, la composition du tableau de Guido Reni conservé au musée du Louvre dont une copie, peinte par M. Palissard, a été offerte en 1860 par le ministre des Cultes à l'église de Boissy-Saint-Léger (Val-de-Marne).

Les édifices et les espaces collectifs

Les églises



Institut biblique

**39, Grande-Rue-Charles-de-Gaulle 17
Nogent-sur-Marne**

Ruben Saillens (1855-1942), pasteur baptiste et évangéliste, fonde avec son épouse la première école biblique française : l'Institut biblique inter-ecclésiastique de Nogent. En 1921, l'institution protestante achète l'une des vastes propriétés bourgeoises datant de la seconde moitié du XIX^e siècle. Elle aménage peu à peu différents bâtiments dans les 3 400 m² du jardin, en commençant naturellement par la construction d'un temple en 1935. Le chantier est confié à l'archi-

tecte Bernard Datcharry. Il conçoit un petit édifice en brique d'une grande sobriété couvert d'un toit en carène. Une surprenante voûte lambrissée soutenue par une charpente de planches entrecroisées et rivetées entre elles couvre la nef. L'architecture du temple s'inscrit dans la tradition chrétienne. La silhouette de l'ensemble suggère une chapelle. Seules distinctions dans l'espace intérieur, la chaire et la table de communion remplacent l'autel et toute image est bannie ; la trame géométrique de la voûte constitue le seul effet décoratif. Exactement aux mêmes dates

1935/36, l'un des principaux architectes des Chantiers du Cardinal, Henri Vidal, construit deux chapelles catholiques sur le même plan et présentant une voûte strictement identique, l'une à Saint-Jacques de Neuilly et l'autre à Saint-Étienne-Saint-Henri de Colombes. Puis en 1951, il en conçoit une troisième, la chapelle Notre-Dame-de-Toutes-Joies de Meudon.



Etablissement Albert-de-Mun
14, av. des Marronniers 09
Nogent-sur-Marne

L'école privée catholique disposait d'une chapelle construite en 1928 transformée aujourd'hui en centre de documentation. Au début des années 1960, la direction engage un important projet d'extension de l'école : construction de nouvelles classes, d'un gymnase et surtout d'une vaste chapelle susceptible d'accueillir 1 200 fidèles. Pierre Debaecker, ancien élève de l'école, est chargé du projet. A partir d'un programme contraignant (l'église devait aussi servir au culte

paroissial), il conçoit un parti original, plaçant le gymnase en rez-de-chaussée et posant au-dessus la chapelle qui, même largement ouverte sur l'extérieur, s'abstrait ainsi de son contexte scolaire. Consacrée en 1967, l'église est orientée à l'ouest, face au bois de Vincennes. Grâce à l'utilisation du béton (piliers soutenant des poutres d'une portée de 25 m), l'architecte réalise un volume unique monumental d'une grande modernité (même si le plan général reste fidèle à la tradition) ; le chœur occupe toute la largeur du bâtiment, répondant ainsi aux nécessités de la nouvelle liturgie issue

du Concile de Vatican II (chœur visible de tous, autel détaché du mur pour permettre à l'officiant de faire face aux fidèles, tabernacle isolé...). Dans ce chœur, seule la structure demeure, du verre transparent remplaçant les cloisons. Le « mur végétal » formé par la forêt et la lumière naturelle inondent l'autel, posé sur une haute estrade. Le sanctuaire ne requiert ainsi aucun ornement superflu pour communiquer sa sacralité aux fidèles réunis et susciter le recueillement. De grandes raies latérales, et pour le plafond, un système inspiré du principe des sheds, éclai-

rent la nef (les verres sont légèrement teintés) ; le recours à l'éclairage artificiel s'avère le plus souvent inutile. Si le béton reste brut, le traitement de ses surfaces et de ses coffrages, particulièrement soignés, confère à l'ensemble des qualités plastiques indéniables.

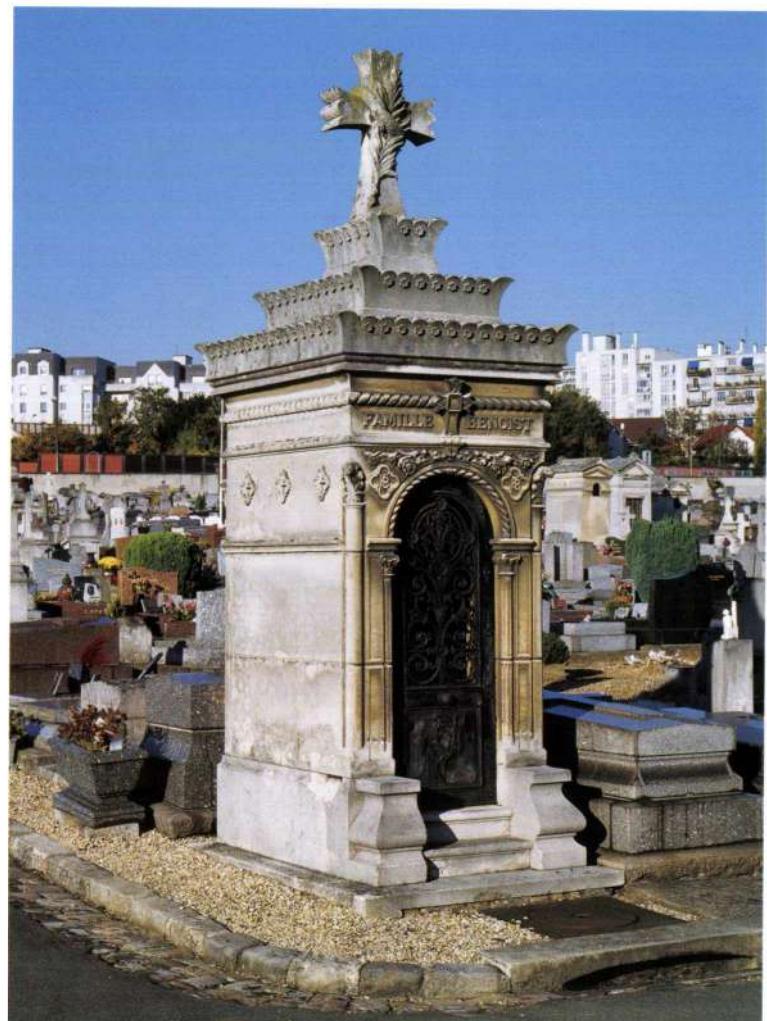
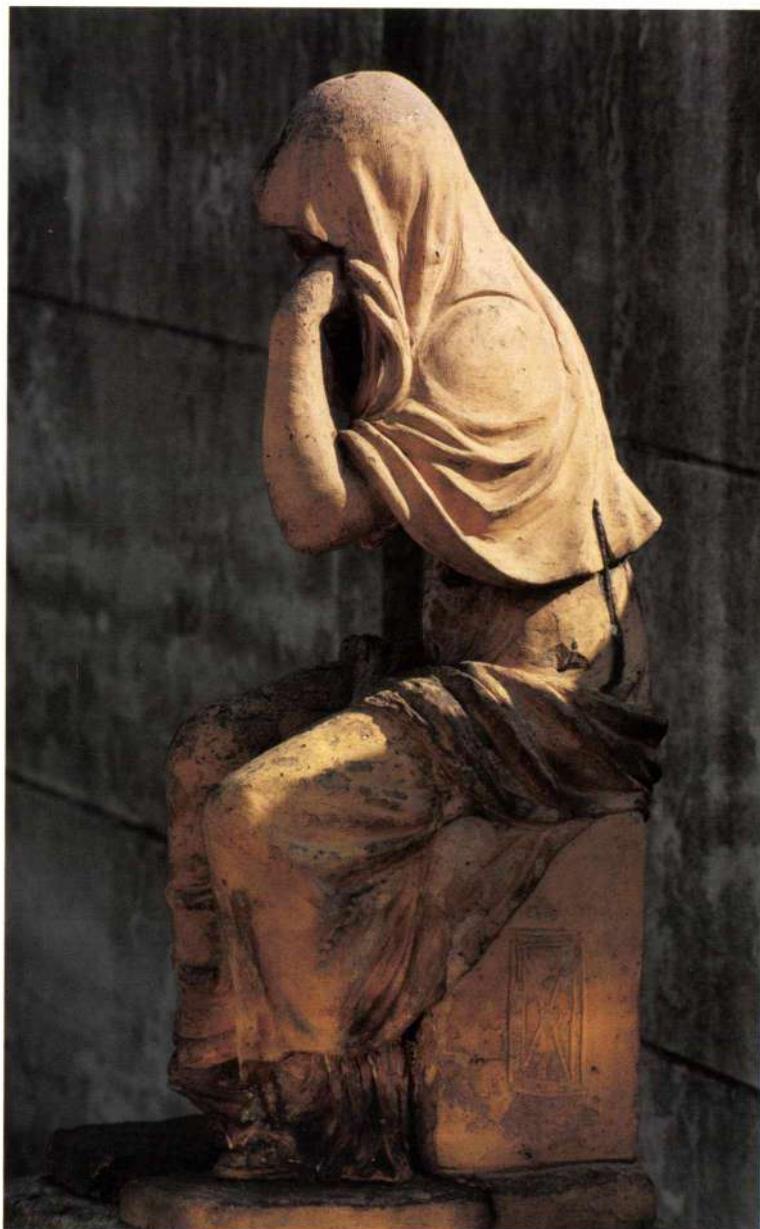
L'institution dispose désormais d'un édifice qui manifeste son engagement spirituel ; toutefois, de l'extérieur, aucun signe (croix, clocher...) ne permet de deviner la fonction du bâtiment, pourtant bien visible à l'entrée de Nogent.

Les édifices et les espaces collectifs

Les cimetières

Le premier cimetière de Nogent jouxtait l'église paroissiale. Dès 1826, il est déplacé à l'angle des rues Théodore-Honoré et Paul-Bert. Une fois encore trop exigu, un troisième cimetière ouvre en 1874 sur les terres du Perreux. Lors de l'indépendance, il devient le cimetière de la commune. Dès 1889 est créé le nouveau cimetière de Nogent, implanté, faute de place, sur le territoire du Perreux, juste en face du cimetière perreuxien. Non loin, la marbrerie Thévenard, fondée en 1840 et restée jusqu'à ce jour

propriété de la même famille, bien que devenue entreprise Martin, réalise la majeure partie des monuments des deux cimetières. Aucun n'est antérieur aux années 1875, même si quelques dépouilles y ont été transférées, comme celles des familles Salm-Salm-Fournier. Si les cimetières sont des équipements publics, les tombes restent la propriété des concessionnaires jusqu'à échéance de leur concession, perpétuelle, pour les plus anciennes. La disparition des descendants et l'œuvre du temps se conjuguant, cer-



taines sépultures sont menacées d'une destruction inévitable, faute d'entretien ou de restauration.

a. Tombe Chénault

Cimetière de Nogent-sur-Marne

En 1845, le colonel d'Empire Fournier (1773-1848), compagnon de la princesse de Salm-Salm, avait fait élever un monument à la gloire de Napoléon I^e dans le parc de sa propriété du 162 Grande-Rue à Nogent. Deux pleureuses en terre cuite encadraient l'entrée du petit temple de plan circulaire. Sur le seul dessin connu de l'ensemble, les dimensions réduites des sculptures surprennent. Tout a disparu lors du lotissement de la propriété, à l'exception des deux statues, un temps placées chez M. Chenault, ancien jardi-

nier de la princesse. L'une des deux sculptures orne aujourd'hui la tombe de ce dernier. La pleureuse, représentation antiquisante d'une femme repliée sur sa douleur, enveloppée dans de souples drapés, pourrait dater de la fin du XVIII^e siècle ; elle aurait ainsi été réemployée une première fois dans le monument dédié à Napoléon.

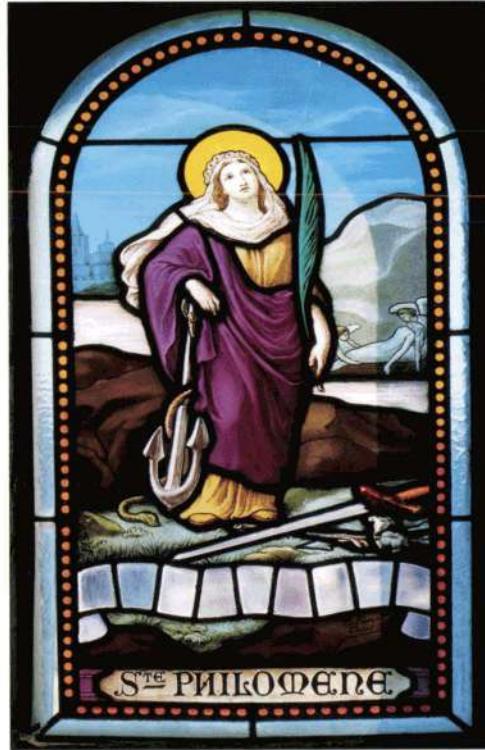
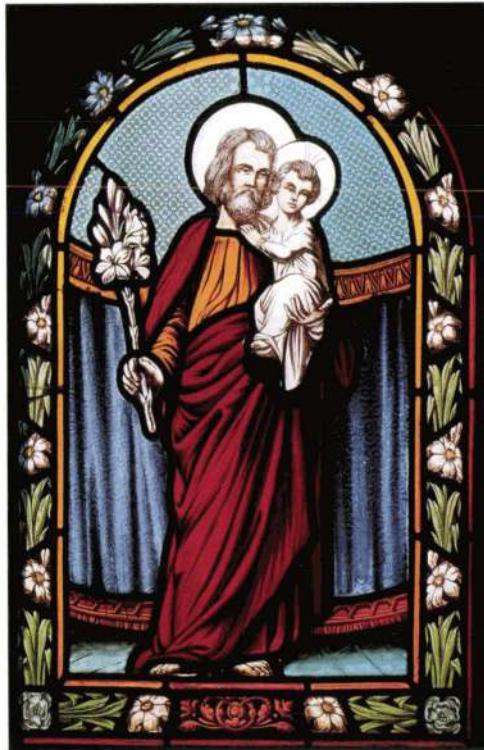
b et c. Chapelle funéraire Benoist

d. Chapelle funéraire Pascanet

e. Chapelle funéraire Lacondemène

Cimetière du Perreux-sur-Marne

Durant la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, la bourgeoisie se fait inhumer dans des chapelles funéraires. De dimensions généralement modestes, ce sont de petits sanctuaires en réduction, appar-



tenant à la famille du défunt et permettant à celle-ci le recueillement et l'évocation du disparu. Une verrière d'environ 60 cm de haut orne fréquemment le mur du fond, dont le thème révèle le goût, la sensibilité et la piété de l'époque. Son iconographie est choisie librement par les descendants du premier défunt pour lequel est construite la chapelle, et reste généralement inchangée lors des inhumations successives.

Ainsi l'image du saint Joseph portant l'Enfant Jésus, décorant la chapelle de la famille Benoist, évoque-t-elle probablement la douleur des parents, confiant au protecteur des familles chrétiennes, la jeune Gabrielle, née le 26 juin 1881 et décédée le mois suivant (b. et c.).

Sainte Philomène est la sainte éponyme de Philomène Monamy décédée en 1909. Le peintre verrier parisien Collinet l'a représentée en appui sur une ancre et portant la palme des martyrs. Sa présence témoigne d'une dévotion envers le curé d'Ars et « sa petite sainte », souvent évoquée pour le soulagement des âmes du purgatoire (d.).



a b c d e
f

Le portrait de Christine Lacondemène, décédée en 1891, est une photographie sur verre selon un procédé découvert en 1847 par Nièpce de Saint-Victor, et appliquée au vitrail pour la première fois en 1867 par Maréchal de Metz. Cette technique permet de conserver une image de la défunte, fidèle à la réalité (e.).

f. Tombe de Magdeleine Rameau Cimetière de Nogent-sur-Marne

A partir des années 1920, l'engouement pour le modèle de la chapelle s'estompe et les sépultures trouvent une certaine sobriété, même lorsque la perte d'un être jeune décuple la douleur. La tombe de Magdeleine Rameau, morte en 1920 à 19 ans, est simplement ornée d'un médaillon sculpté. Signé Max Blondat, le portrait de la jeune fille la représente dans une expression mélancolique. Le choix de sa tenue à la mode garçonne des Années folles semble souligner l'injustice d'une disparition à l'âge des plaisirs de la jeunesse.

Les édifices et les espaces collectifs

Les monuments commémoratifs

Monuments aux morts de la guerre

1914-18

a. Cimetière de Nogent

c. Place de la mairie (55)

Nogent-sur-Marne

d. Le serment du cadet

Club sportif de l'Alsacienne et Lorraine

(12)

e. Square de la mairie (93)

Le Perreux-sur-Marne

La France, bien que victorieuse, sort traumatisée de la Grande guerre. Elle pleure près d'un million et demi de ses enfants. Les familles endeuillées sont innombrables et leur deuil est d'autant plus douloureux qu'elles sont souvent privées des corps (disparus ou impossibles à identifier). Si les premiers monuments commémoratifs sont apparus après la guerre de 1870, l'ampleur de la commémoration

des soldats morts en 1914-18 est incomparable. Après la loi du 25 octobre 1919 sur « la commémoration et la glorification des morts pour la France » qui accorde des subventions (le financement complémentaire provient du budget municipal et le plus souvent d'une souscription), chaque village commande un, voire plusieurs monuments, auxquels s'ajoutent des initiatives privées.

Le monument nogentais, réalisé par M. Billot en 1924, représente une allégorie de la France victorieuse (c.). Dans une attitude hiératique, la femme élève vers le ciel le casque d'un poilu. La commission départementale chargée de valider les projets communaux s'était opposée à l'implantation du monument parce qu'il aurait caché la vue sur l'hôtel de ville,

mais le Conseil municipal persista dans son choix. A l'opposé, le groupe perreuxien, œuvre des sculpteurs Gosset et Bertrand inaugurée le 19 juin 1921, est placé plus discrètement dans le square à droite de la mairie (e.). Il combine deux autres formes rencontrées fréquemment, la stèle pyramidale et la représentation du soldat, qui ici s'apprête à jeter une grenade ; le mouvement du poilu se détache quasiment en ronde-bosse, contrastant avec le statisme de la stèle.

Le monument aux morts indochinois de la guerre 1914-18 du cimetière de Nogent, construit en 1933, était le seul recensé en France (a.). Abîmé, il a malheureusement été détruit récemment (cliché 1985) et remplacé par une stèle plus anecdotique.



a

d

b

c

e

f





L'origine de l'association sportive de l'Alsacienne et Lorraine du Perreux (voir p. 90) commande l'iconographie de son monument, sculpté en 1923 par Pierre Jatu : un jeune athlète en short, reprenant le serment olympique, jure la main sur le cœur d'honorer ses camarades morts pour la Revanche. Un seul autre monument commémoratif de la Grande guerre, représentant un sportif, a été localisé ; il s'agit de celui dédié aux athlètes du Stade Français dans le parc de Saint-Cloud.

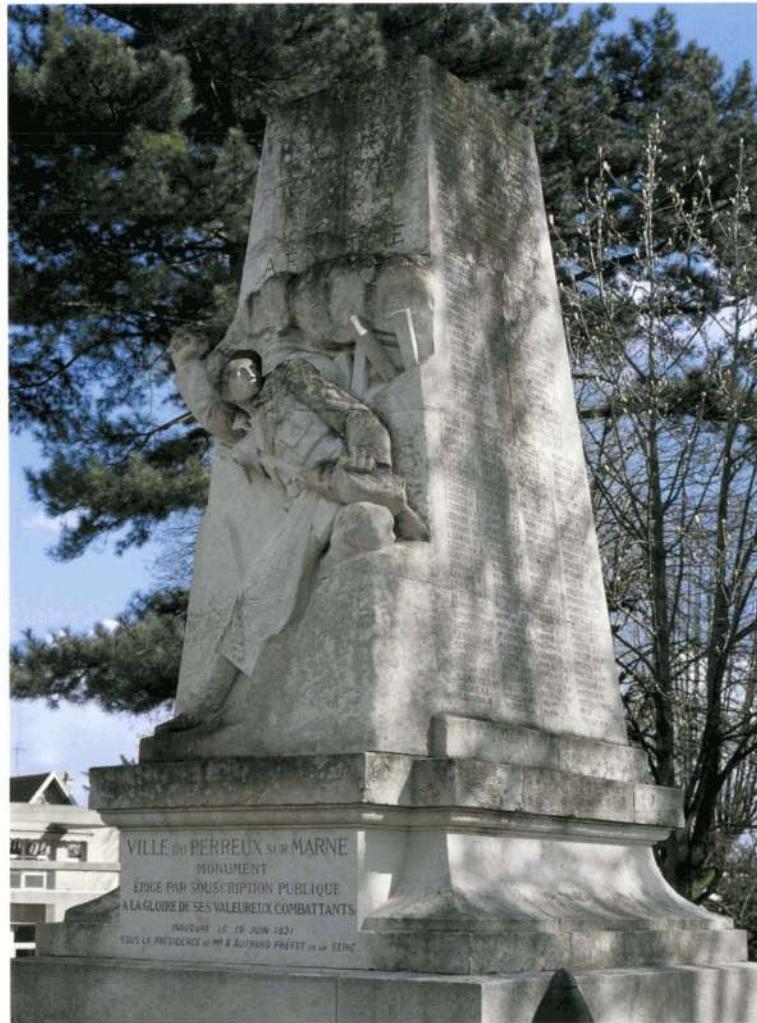
**b. Verrière, église paroissiale
Le Perreux-sur-Marne**

En écho, des initiatives privées témoignent du même sentiment patriotique. L'église du Perreux reçoit une verrière commémorative associant

l'image de saint Michel, patron militaire de la France, à celle d'un soldat agonisant soutenu par un camarade, afin de rappeler que la mort d'un soldat au champ d'honneur fait de lui un héros mort pour la France. Ce vitrail-tableau « offert par madame de Bontemps en mémoire de son fils », est réalisé vers 1920 par un peintre verrier resté anonyme, d'après un carton du peintre Henry Pinta. Ce dernier appartient au Groupe catholique des Beaux-arts, atelier d'art sacré présidé par l'architecte Paul Tournon, qui réunit des artistes profondément croyants désireux d'embellir les églises.

**f. Monument à la gloire des FFI
Rond-point du Maréchal-Foch ④③
Nogent-sur-Marne**

Le plus souvent, après la Seconde Guerre mondiale, les autorités se contentent d'ajouter une plaque portant le nom des morts pour la patrie sur le monument déjà existant et n'érigent que rarement une nouvelle stèle ; le relief, sculpté par A.G. Bouillet, fait ainsi figure d'exception. Au premier plan, un membre de l'armée clandestine des Forces Françaises de l'Intérieur, dans une représentation très réaliste de sa tenue civile, marche vers le combat suivi, au second plan, par la France incarnée par Marianne et par l'armée officielle représentée par quelques soldats casqués. L'ensemble évoque l'union sacrée de toutes les forces françaises qui s'assemblèrent pour la victoire.



Les édifices et les espaces collectifs

Les hôtels de ville



b. et c. Nogent-sur-Marne 55

a. Le Perreux-sur-Marne 93

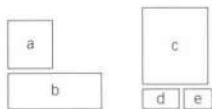
La mairie de Nogent occupait un bâtiment trop petit, construit en 1837, à l'angle de la Grande-Rue et de la rue Charles VII. La municipalité accueille donc avec enthousiasme l'opportunité qui se présente en 1872 lorsque le maréchal Vaillant offre sa propriété pour y bâtir un nouvel hôtel de ville. La mairie est implantée au plus haut d'une nouvelle place de près d'un hectare ; bientôt des immeubles de rapport s'élèvent autour (b.). La construction du bâtiment commence en 1874 ; celui-ci est dessiné par les architectes Ernest Letrosne, professeur à l'école des arts décoratifs, et Claude Naissant qui, par ses fonctions d'architecte de la Seine, est l'auteur de nombreux édifices publics dans le département. Après 1879, le chantier est achevé par l'architecte Charles-Jules Simonet.

En 1887, les premières réunions du nouveau Conseil municipal du Perreux se tiennent dans l'école, mais la construction, hautement symbo-

lique, d'une mairie est très vite confiée à l'architecte perreuxien Pierre Mathieu (a.). L'hôtel de ville s'élève sur un terrain acheté en 1879, où se déroulait jusqu'alors le marché du quartier. Complété par l'acquisition de deux autres parcelles, la nouvelle place atteint 6 000 m². Les jeunes finances communales ne permettent pas d'extravagances. Le programme du concours est clair : « faire simple et solide mais commode et grand ». Implicitement, il s'agit de faire plus grand que la rivale Nogent ! Mathieu sait relever le défi. La première pierre est posée le 16 mars 1890 et l'inauguration se déroule le 25 octobre 1891. Le bâtiment s'avère même moins coûteux que le budget prévu. Les deux édifices présentent toutes les caractéristiques du modèle « Troisième République », même si celui-ci s'élabore durant le Second Empire : construction massée en pierre de taille, trois niveaux (rez-de-chaussée, étage noble et combles aménagés), triple entrée aux baies en plein-cintre, fenêtres rectangulaires à



l'étage, balcon en saillie formant tribune dans l'axe, horloge, campanile. L'emphase de cette architecture, démonstrative du pouvoir municipal se retrouve dans l'organisation interne des espaces. Le hall ouvre comme toujours sur un escalier d'honneur somptueux qui conduit à l'étage noble où sont situés les salons de réception. A Nogent, il est orné d'une rampe en fer forgé, scandée d'un dispositif peu fréquent de candélabres ; l'ensemble est réalisé par l'entreprise parisienne Cochelin, selon un modèle demandé par l'architecte « de style Louis XV à enroulement » (c.).



d. et e. Projet d'extension de la mairie Le Perreux-sur-Marne

Les archives municipales conservent les esquisses d'un projet d'extension jamais réalisé. Elles datent de 1941, période pourtant peu propice aux grands travaux, et sont signées par l'architecte Marcel Chappay, professeur à l'école des Beaux-Arts entre 1937 et 1941 et second Grand prix de Rome, auteur au Perreux, entre 1937 et 1939, du groupe scolaire Paul-Doumer.

Le projet visait à édifier une immense salle des fêtes devant le bâtiment ainsi totalement occulté. L'une des deux élévations présente une composition d'un néoclassicisme monumental, style en vogue dans toute l'Europe depuis les années 30 et dont Chappay est un adepte (d.). Toit terrasse, ordre colossal, sculpture hors d'échelle rappellent l'hôtel de ville de Puteaux réalisé par les frères Niemanns, et pour lequel l'architecte avait concouru. Le second croquis semble n'être là que pour valoriser le précédent, tant l'effort de cohérence stylistique avec le bâtiment existant manque de conviction (e.).



Les édifices et les espaces collectifs

Les hôtels de ville



a. et c. Le Perreux-sur-Marne

L'hôtel de ville dispose des trois salons de réception habituels, salle du conseil, salle des fêtes et salle des mariages (c.), qui occupent tout l'étage noble. Leur décor, qui cherche à créer une impression de faste, relève pourtant d'une mise en œuvre simple. Ce n'est qu'en 1909 que les toiles marouflées garnissant les plafonds sont commandées au peintre-décorateur perreuxien Bourgeon. Le trompe-l'œil aux ciels nuageux et motifs décoratifs antiquisants de celles-ci ne présentent aucun programme iconographique figuratif. L'extérieur et l'intérieur du bâtiment affichent ainsi une unité, où la rigueur solennelle doit certainement autant à la forte personnalité du premier magistrat qu'à celle de l'architecte.

En revanche la verrière de l'escalier, commandée en 1897 par le Conseil général de la Seine au peintre verrier parisien Henri Carot, rompt avec la tradition (a.). La majorité des verrières décorant les escaliers d'honneur sont composées de motifs répétitifs incluant les armoiries ou les initiales de la ville alternant avec celles de la République. La composition de Carot - sans équivalent en Ile-de-France - est une variation sur le thème du Printemps, dans laquelle se mêlent harmonieusement les fleurs relevant traditionnellement de l'Art nouveau (iris, nénuphars, pivoines). La juxtaposition de verres colorés dans la masse, plats ou imprimés, permet à l'artiste de traduire l'exubérance des frondaisons, sans diminuer l'intensité lumineuse grâce à un emploi parcimonieux de la grisaille. En 1897, à l'exposition de la Céramique, cette verrière reçoit un accueil très favorable de la critique qui loue ici les emprunts faits à la nature en représentant « le printemps tel qu'on peut le voir dans la commune ».

b. Nogent-sur-Marne

Quelques années auparavant, Nogent a également bénéficié du soutien du Conseil général. En 1889, celui-ci commande le cycle de peintures murales placé dans la salle des mariages, le seul vaste salon de



réception de la mairie. Cet ensemble, ajouté aux trois somptueux lustres en cristal posés en 1888 par la maison parisienne E. Mottheau, aux boiseries et aux caissons du plafond, composent un décor plus sophistiqué qu'au Perreux.

Renonçant aux traditionnelles représentations des valeurs du Travail ou de la Famille, les élus nogentais souhaitent que le programme iconographique offert illustre l'histoire de la ville ; ils proposent sept sujets précis comme la visite de Grégoire de Tours au roi Chilpéric, le château de Beauté, la fête du Viaduc, ainsi bien entendu qu'une scène de mariage. Finalement l'intitulé du concours reste plus ouvert et demande d'illustrer « les aspects pittoresques ou scènes de la vie moderne qui caractérisent plus précisément la localité ».



Le peintre Adrien Karbowsky (élève de Puvis de Chavannes) emporte la compétition ; son maître est l'un des six jurés. Karbowsky devance un jeune artiste de vingt ans, dont on se plaît aujourd'hui à rêver ce qu'aurait pu être sa réalisation : Henri Matisse. *La Jeunesse* orne le petit côté de la salle ; les femmes assises à gauche illustrent *le Repos* tandis que le viaduc et la péniche évoquent *la Navigation*. La simplicité et la fluidité des compositions, le calme et la sérénité qu'elles dégagent, la palette de tons clairs pastels sont autant de caractéristiques qui évoquent la manière classique empreinte de symbolisme que l'élève doit à son maître.

Les édifices et les espaces collectifs

Les écoles



a. 8, rue Jules-Ferry (76)
b. 61 av. Georges-Clemenceau (95)
c. 57, av. Georges-Clemenceau
Le Perreux-sur-Marne

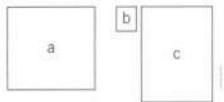
Le 21 Brumaire de l'An IX, le Conseil municipal de Nogent décide de rémunérer une institutrice et un instituteur, également secrétaire de mairie. Les classes, installées à côté de la mairie,

sont loin de pouvoir accueillir tous les enfants, si bien que les initiatives charitables, dons ou rentes, perdurent pour aider à l'éducation des plus nécessiteux.

L'explosion démographique et les lois Ferry (1881-82 rendant l'instruction publique gratuite, laïque et obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans)

constraignent les pouvoirs publics à réaliser plusieurs établissements. La municipalité construit des écoles rue Gallieni, rue Théodore-Honoré et sur les terrains de la propriété Baüyn de Perreuse (dans la rue du même nom). Les édiles ne négligent pas pour autant le hameau du Perreux, espérant grâce aux nouvelles écoles,

faire reculer les tentations d'autonomie. En 1871, la commune installe des classes dans l'ancienne ferme du château ; puis en 1885/86, elle fait construire au même emplacement, le groupe scolaire du Centre (devenu en 1932 Georges-Clemenceau), qui comprend une école maternelle (b.) et deux écoles primaires (c.). A la toute

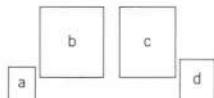


fin du XIX^e siècle, Pierre Barberet, l'un des lotisseurs du quartier des Joncs-Marins, offre un terrain pour la construction d'un établissement dans le nouveau quartier nord de la ville (a.).

Rapidement, devant la croissance de la population, ces écoles nécessitent des agrandissements. Des classes sont aménagées dans le préau du groupe du Centre dès 1896, avant que le bâtiment principal ne soit surélevé et allongé en 1905, puis que l'ensemble ne connaisse de nouveau des travaux en 1930. L'école des Joncs-Marins inaugure de nouvelles classes en 1908, puis d'autres encore en 1932, grâce notamment à la surélevation du bâtiment d'axe, puis des ailes latérales. Ces travaux successifs respectent le parti d'origine, utilisant les mêmes matériaux dans un vocabulaire décoratif identique, tentant ainsi de conserver l'homogénéité de ces établissements fidèles au modèle « Jules-Ferry ». Toutefois les intenses querelles politiques autour de la séparation de l'Eglise et de l'Etat (loi votée en 1905) marquent l'évolution des façades. Les importants campaniles abritant une horloge, ajoutés entre 1905 et 1910 lors des premières extensions, manifestent implicitement la rivalité entre la République et l'Eglise dans le paysage urbain.



Les édifices et les espaces collectifs Les écoles



a. 6, rue Bauyn-de-Perreuse 31

b. 8, rue Bauyn-de-Perreuse 30

d. 5, rue de la Muette 31

c. *l'Enfant découvre le monde*

16, boulevard Gallieni 31

Nogent-sur-Marne

Les établissements scolaires nogentais semblent majoritairement dater de l'entre-deux-guerres, tant les réalisations de l'architecte municipal

T. Hillion imprègne le paysage. Rue Théodore-Honoré, à côté de la première école, entre 1931 et 1933, il construit un nouveau bâtiment tout en brique rouge. Surtout, à la même époque, en centre-ville, il réalise deux nouveaux établissements et il transforme celui existant (qui accueillait un cycle primaire et un enseignement primaire supérieur et professionnel).

Aujourd'hui l'école (a.) jouxtant le collège Edouard-Branly (d.) fait vis-à-vis à

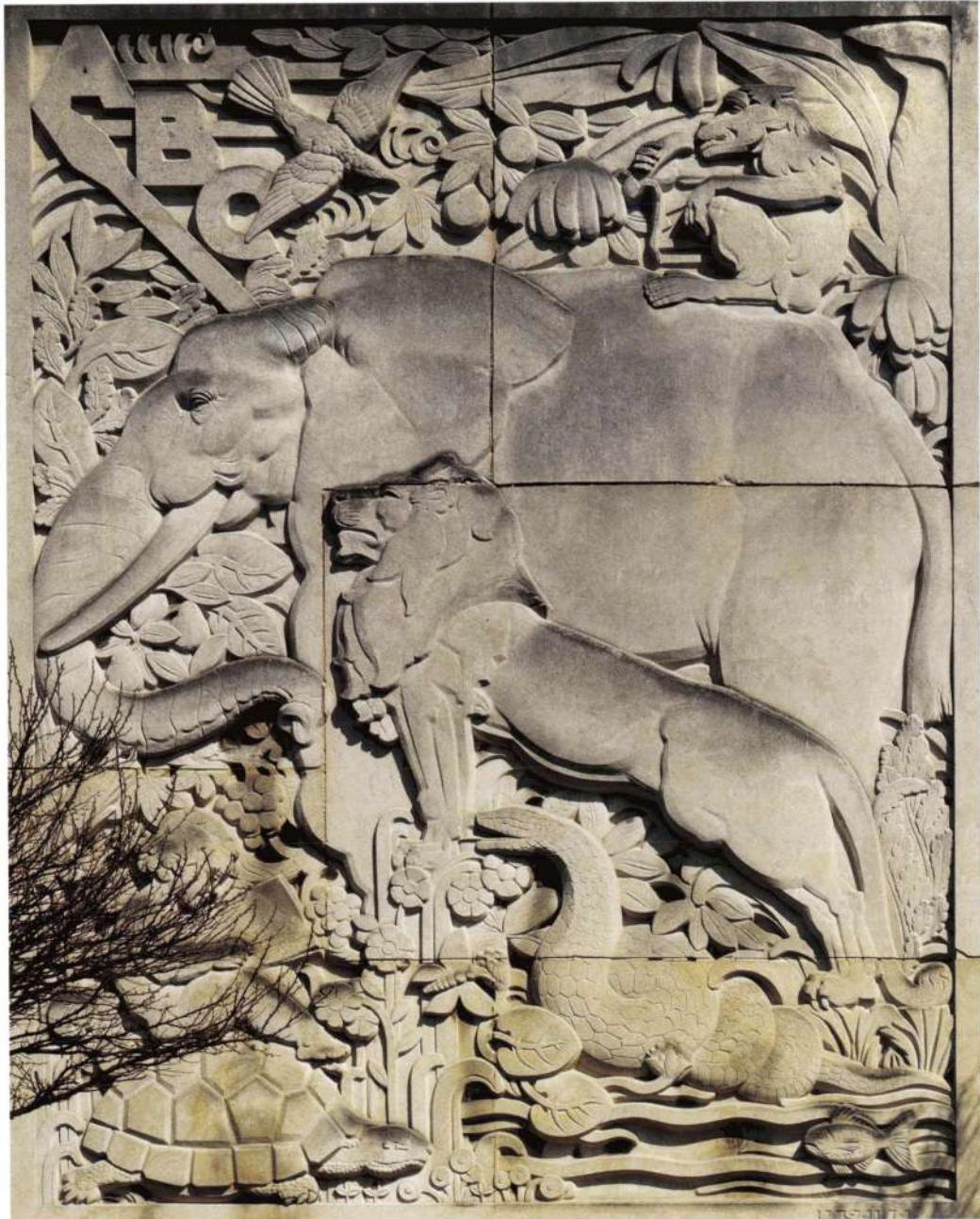


l'école primaire supérieure, devenue lycée Edouard-Branly (b.). Cette dernière, destinée à la formation des contremaîtres, chefs d'industrie et des directeurs commerciaux (après l'obtention du certificat d'études), se veut un modèle pédagogique. Elle constitue aussi une belle réalisation architecturale, dont les qualités plastiques et techniques lui ont valu, à l'époque, de faire l'objet d'une publication dans *La Construction moderne*

et *l'Architecture d'aujourd'hui*, deux revues qui diffusent les réalisations françaises et internationales empreintes de modernité. Insertion dans le site (présentant une déclinaison de près de 10%), composition en masses géométriques, horizontalité, toit terrasse sont autant de caractéristiques de l'avant-garde architecturale, à laquelle Hillion, ici associé à l'architecte Maurice Maurey (ils ont commencé à collaborer sur le chantier des

HBM en 1929), ne sont pas insensibles. Ils recherchent toutefois les effets d'un classicisme monumental et n'ont pas renoncé à l'ornement, grâce notamment à la mise en œuvre du principal matériau de construction, la brique rouge de Bourgogne, et à l'insertion de décors sculptés sur les façades.

Pour chacun des établissements, le sculpteur Maurice Saulo, second Grand prix de Rome, reçoit commande

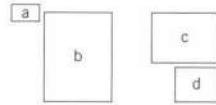
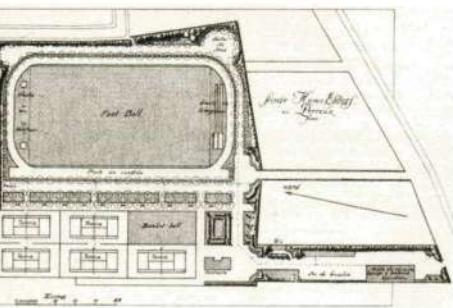


de bas-reliefs. Il illustre l'allégorie du *Commerce et de l'Industrie glorifiant les Travailleurs* (au-dessus du porche d'entrée), ainsi que les différentes matières qui y sont enseignées (au-dessus de chacune des baies du rez-de-chaussée de la façade principale) à l'école supérieure (b). A l'école primaire, ses œuvres évoquent deux comptines enfantines, *Meunier tu dors* et *Il pleut, il pleut bergère de part et d'autre du porche*. Il réalise égale-

ment, à l'occasion d'une de ses extensions, une composition animalière pour la façade de l'école maternelle Gallieni (c.). Ses bas-reliefs, liés à la petite enfance, adoptent le style art déco alors en vogue (les animaux et la végétation exotique évoquent les façades du Palais des Colonies de la porte Dorée), alors que l'allégorie du Travail révèle davantage l'inclination de son auteur pour la rigueur antiquisante.



Les édifices et les espaces collectifs Les installations sportives



Comme le plus souvent en la matière, les initiatives privées précèdent l'investissement public. Il faut attendre l'entre-deux-guerres pour que les municipalités commencent à construire des équipements. La pratique sportive s'éloigne de la tutelle militaire ; la sphère médicale et les hygiénistes voient désormais dans le sport un moyen de former la jeunesse qui sera capable de repeupler et de reconstruire le pays.

b. Société d'éducation physique alsacienne et lorraine de Paris

63, quai d'Artois (112)

d. Stade Adolphe-Chéron

62, quai d'Artois (113)

Le Perreux-sur-Marne

La société est fondée en 1876 par des exilés des régions annexées en 1870 par la Prusse. La pratique des sports pour former des hommes sains physiquement et moralement, et plus précisément la préparation militaire pour la Revanche constituent sa principale vocation. A partir de 1889, l'ALP loue au Perreux un ancien camp militaire, environ 3 hectares en bord de Marne, qu'elle achète en 1921. Peu à peu, les sports s'y diversifient et les équipements sont construits selon les besoins, grâce notamment à des subventions de la ville de Paris. A la Belle Epoque, la société dispose même d'un bassin de natation dans la Marne. Les premiers courts de tennis (activité principale aujourd'hui) datent des années 20. Le club-house est construit en 1936 par H. Bailliére (b). En 1923, le Perreux contracte avec l'Union des sociétés d'éducation physique et de préparation au service militaire, fondée en 1885, présidée par le député Adolphe Chéron et qui



possède déjà un grand complexe sportif à Saint-Maur-des-Fossés. La ville s'engage à lui prêter durant 30 ans les 14 000 m² de terrain en bord de Marne, en échange de la possibilité pour les Perreuxiens d'accéder gratuitement aux équipements et sanitaires construits sur le site, grâce également à une contribution parisienne. L'architecte de l'Union, le Saint-Maurien J. Graf, est chargé des premiers équipements dont le « préau-salle d'exercice » (d). Il adopte, comme quelques années plus tard l'architecte de l'ALP, le style régionaliste en vogue durant l'entre-deux-guerres pour ce type d'équipement s'inscrivant dans un environnement verdoyant.

a. Stade Henri-Esders puis

Léo-Lagrange

94, quai d'Artois 109

Le Perreux-sur-Marne

La vie à la campagne publie en 1933 un numéro spécial consacré aux « sports et plaisirs. Terrains de jeux » (15 avril, vol. 80) dans lequel elle présente le stade réalisé par Marcel Meunier, architecte de jardins. « Le programme était simple : prévoir le plus possible sur le terrain désigné » commente le maître d'œuvre ! Il réussit ainsi à disposer sur la parcelle qui n'est dotée que d'un étroit accès vers la Marne, un terrain de football, des équipements de saut en longueur et en hauteur, une piste d'athlétisme, cinq courts de tennis, un terrain de basket-ball, un jeu de boules, un vestiaire et un bâtiment abritant garage à bateau et logement de gardien. En 1960, Le Perreux rachète à l'héritier Esders le complexe resté privé jusqu'à là.

c. Cercle hippique du bois de

Vincennes

8, rue de Fontenay 14

Nogent-sur-Marne

A Nogent, la pratique de l'équitation précède les activités de loisirs aquatiques. Avant la fin de l'Ancien Régime, le duc d'Orléans (futur

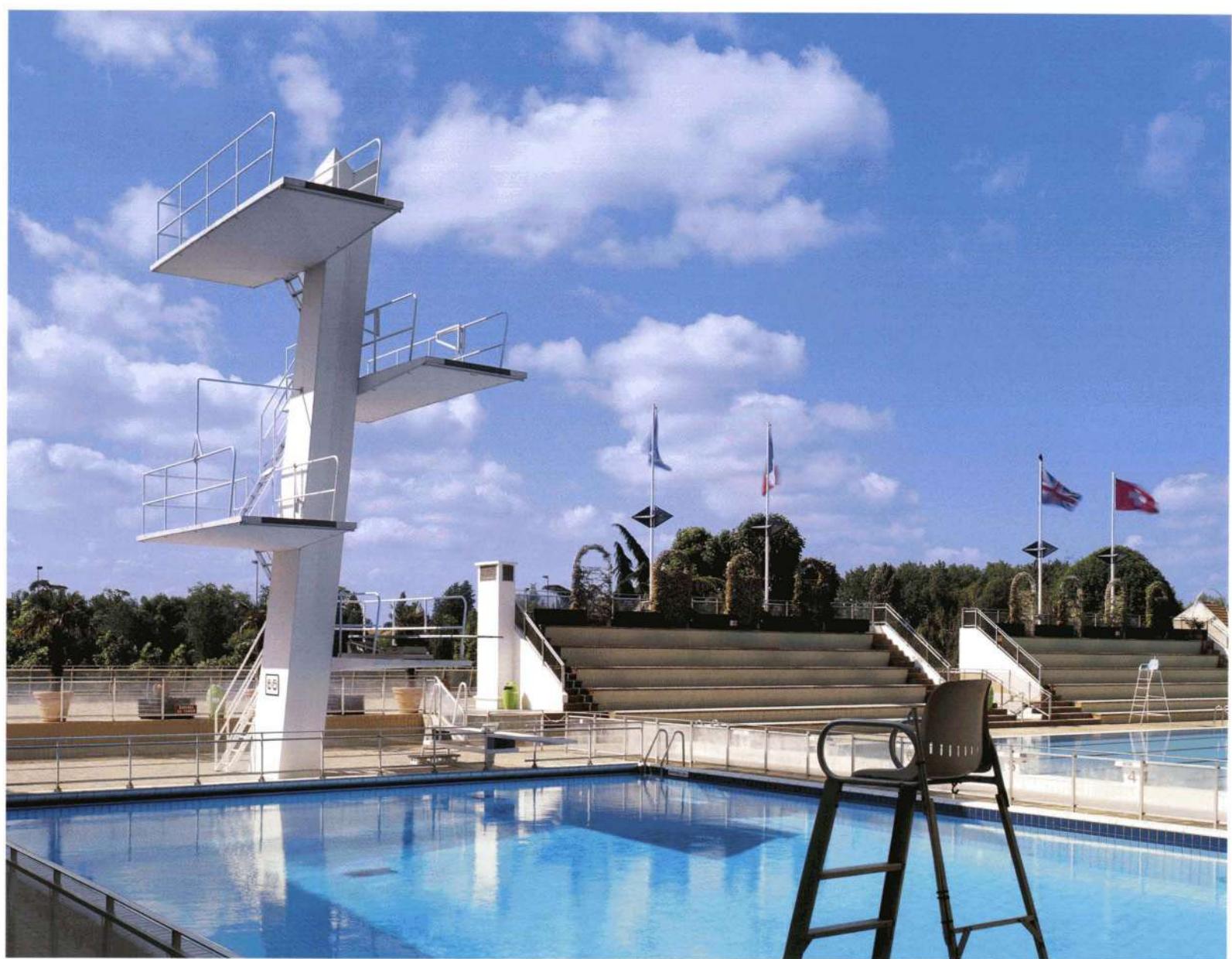


Philippe-Egalité) organise des courses de chevaux dans le bois de Vincennes, entre la porte de Fontenay et celle de Nogent. Il y a fait construire des équipements (pistes, écuries et une sellerie) tous disparus. Tout près, l'hippodrome de Vincennes ouvre en 1863, puis en 1906 celui du Tremblay à Champigny, aujourd'hui détruit. Ces écuries, construites en lisière du bois au tournant des XIX^e et XX^e siècles, ont d'abord été privées avant d'accueillir un club d'équitation. L'usage de la brique et des toits débordants aux aisseliers ouvrages, qui protègent les animaux du soleil, renvoient au goût néo-normand - région du cheval s'il en est - selon une mode largement répandue durant cette période.



Les édifices et les espaces collectifs

Les installations sportives



Durant les années 1960, la France constate sa carence flagrante en matière d'équipements sportifs et notamment de piscines. L'Etat incite au développement de ces installations et lance même un concours d'idées en 1969. Nogent et Le Perreux construisent leurs piscines à cette époque. Celles-ci sont inaugurées au moment où la baignade en Marne est interdite. Mais si Le Perreux, faute de réserve foncière, opte pour un petit équipement dédié à la natation, Nogent conçoit le projet très ambi-

teux d'un centre touristique et sportif en bord de Marne (en partie en extérieur), tentant ainsi de renouer avec son passé récent.

Centre nautique

8, rue du Port (77)

Nogent-sur-Marne

Si le maire Roland Nungesser (il sera ministre des Sports quelques mois en 1968) y réfléchit depuis 1963, le premier projet architectural date de 1966, et les piscines du complexe ouvrent en juillet 1971, avant l'achè-

vement de l'hôtel, du restaurant et des commerces attenants. La mise en place du « plus grand centre nautique de France » à l'époque - complexe hôtelier et commercial, centre nautique mais aussi port de plaisance (mis en service en 1967) et stade omnisports (sur les terrains *Sous-la-Lune* légués par les Smith-Champion) - est délicate, car celui-ci s'insère dans un espace protégé au titre des sites. Claude Guillemin, architecte de la ville, et Paul-Erasme Koch, architecte en chef des bâtiments civils et

des palais nationaux, conçoivent un équipement comprenant deux bassins couverts - l'un de 25 x 15 m et l'autre d'initiation - et deux bassins de plein air - le premier aux dimensions olympiques (50 x 21 m) et le second de plongeon. Les trois plongeoirs s'accrochent sur le même mât de béton à 5, 7,8 et 10 m. Toujours à l'extérieur, 2 000 m² de plage et 600 places de gradins permettent à l'établissement d'accueillir activités de détente et de loisir, mais aussi manifestations sportives et spectacles (un éclairage de

nuits est prévu). La qualité de l'architecture ne semble pas avoir été une priorité et la réalisation reste assez ordinaire. Les maîtres d'œuvre ne sont d'ailleurs jamais mentionnés dans les articles écrits pour la promotion du centre à l'époque de son ouverture. Toutefois, les qualités paysagères du site suffisent à lui assurer un succès immédiat qui ne s'est pas démenti depuis.

Piscine Robert-Belvaux
113, boulevard d'Alsace-Lorraine 77
Le Perreux-sur-Marne

Décidée en 1967, la piscine est inaugurée à la fin de 1970. René Guesdon, architecte municipal depuis la fin de la guerre, conçoit le bâtiment sur un terrain excentré et exigu, mais choisi parce qu'il jouxte les écoles des Jonc-Marins.

L'équipement comprend deux bassins, l'un sportif de 25 x 12,5 m et l'autre d'apprentissage de 12,50 x 6 m. Les vis-à-vis trop proches, dans un contexte urbain dense, empêchent d'ouvrir autant que nécessaire les élévations du bâtiment. En réponse, Guesdon dessine une élégante couverture de sheds en béton armé, reposant, tous les 4 m, sur des poutres courbes de type « Vierendeel » : le treillis qui réunit les deux membrures prend la forme d'une échelle, où les espaces de 1 m de hauteur entre chaque montant sont vitrés, orientés vers le sud. Ce parti - inhabituel pour ce type d'équipement au traitement souvent plus sommaire - détermine un subtil volume intérieur asymétrique, baigné de lumière zénithale, à défaut de s'ouvrir sur un espace dégagé.





a. Pavillon Baltard (2)
12, rue Victor-Hugo et rue Victor-Basch
Nogent-sur-Marne

Cl. M.H. 1982
Le pavillon n° 9, dédié à la volaille et aux œufs, remonté à Nogent en 1976, demeure le seul vestige des halles centrales de Paris, construites par l'architecte Victor Baltard au cœur de la capitale. Baltard dessine un premier projet dès 1845 qui reçoit un début de réalisation. Mais sa conception traditionnelle en pierre n'emporte pas les suffrages. En 1853, Napoléon III visite le chantier et le fait bientôt stopper.

L'empereur commande à l'ingénieur Eugène Flachat un contre-projet utilisant le plus possible le métal, car il a été séduit par les cinq halls couverts d'une structure métallique que l'ingénieur vient de réaliser pour la gare Saint-Lazare. Soutenu par le préfet Haussmann qui l'incite à n'utiliser que « du fer, du fer, rien que du fer », Baltard dessine en quelques jours un nouveau projet répondant aux vœux de l'empereur. Les halles sont construites entre 1854 et 1858 pour la première tranche, à partir de pièces usinées par les fonderies de Mazières à Bourges. Les pavillons, disposés

selon une trame orthogonale, sont reliés entre eux par des rues couvertes. L'usage du métal qui permet des portées jamais atteintes, du verre et de la brique (simple remplissage pour les parois opaques) renouvelle l'image architecturale du marché couvert. Jusqu'à ce que le béton supplanter les possibilités techniques du métal, la halle Baltard du *Ventre de Paris* - selon le roman de Zola - demeure le modèle de référence pour de multiples réalisations françaises. Lors de la destruction des bâtiments qui intervient en 1971, malgré une virulente campagne de protestations,

il est convenu de conserver un pavillon de ce qui est devenu l'un des jalons français de l'histoire de l'architecture métallique. Nogent obtient que ce pavillon soit remonté à l'emplacement, tout symbolique, de l'ancien château de Beauté. La reconversion de l'édifice est réussie et le pavillon Baltard accueille désormais, dans le vaste espace libre intérieur modulable à loisir, des expositions et de nombreuses manifestations culturelles.

a b
c d

b. Cinéma Royal Palace 56
165, Grande-Rue-du-Général-de-Gaulle
Nogent-sur-Marne

c. Cinéma Palais du Parc 09
Le Perreux-sur-Marne

I.S.M.H. partielle (façade) 1990
« A Nogent, on a deux ciné, le Central-Palace et le Royal-Palace. Tous les deux dans la Grande-Rue, mais le gros rupin Royal écrase de tous les zinzins de sa façade blanche le quartier chic près de la Mairie, on le voit de très loin, d'au-delà de Champigny, la nuit ses ampoules de toutes les couleurs illuminent la vallée de la Marne comme un arbre de Noël. Le central est un vieux petit cinoche cradingue, pas loin de la rue Sainte-Anne, il doit dater des frères Lumière [...]. On a aussi le Palais du Parc, au Perreux [...] Des fois, on va jusqu'au Casino, à la Maltournée (le Casingue de la Maltape). » Les Rituals. Si le Palais du Parc du Perreux, implanté avenue Ledru-Rollin, œuvre de Georges-Lucien Nachbaur, est aujourd'hui détruit (carte postale, circa 1930, MMN), le Royal Palace, construit en 1920 par l'architecte municipal T. Hillion, conserve intacte son opulente façade.



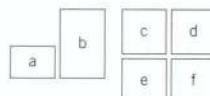
d. Salle des fêtes
boulevard de Strasbourg 37
Nogent-sur-Marne

C'est également Hillion qui transforme une ancienne usine de fumisterie en gymnase municipal, entre 1924 et 1931. Il dessine une façade principale sur le boulevard (l'ensemble dispose également d'un accès sur la rue Emile-Zola), simple habillage décoratif qui correspond davantage à l'usage actuel du bâtiment qui accueille désormais une salle des fêtes.

Habiter la banlieue Des logements pour toutes les bourses

Entre 1870 et 1930, fruit de l'attrait du site, du phénomène des lotissements et de l'attraction du Français pour le logement individuel, Nogent et Le Perreux se couvrent de pavillons. Beaucoup d'entre eux existent toujours ; se promener relève de la leçon d'architecture tant les maisons sont nombreuses et variées. Tous les styles architecturaux et toutes les époques sont sollicités, se déclinant selon les bourses de la villa jusqu'à la plus modeste maisonnette. Ces pavillons sont implantés au milieu de la parcelle en se soustrayant de préférence aux contraintes de mitoyenneté. Les propriétaires les choisissent selon leur goût et leurs moyens ; ils les aménagent ou les transforment au gré de

leurs aspirations et de leurs besoins. Les enfants y jouent dans le jardin qui abrite atelier, buanderie, poulailler, garage, serre et autre remise. Le pavillon, c'est la liberté dans un monde trop contraint ; c'est l'affirmation de l'individualité, de la personnalité jusque dans le nom qui lui est donné. C'est la matérialisation du rêve de chacun selon son budget (a.).



Cabanons

c. 50, rue de Plaisance (45)
d. 112, rue de Coulmiers (46)

Nogent-sur-Marne

Les dimensions particulièrement réduites des parcelles expliquent que ces petits abris pré-fabriqués aient traversé le XX^e siècle. Ils relèvent davantage du cabanon que du pavillon. D'ordinaire (ce qui n'est pas le cas ici), ces maisonnettes sont construites en fond de parcelle pour

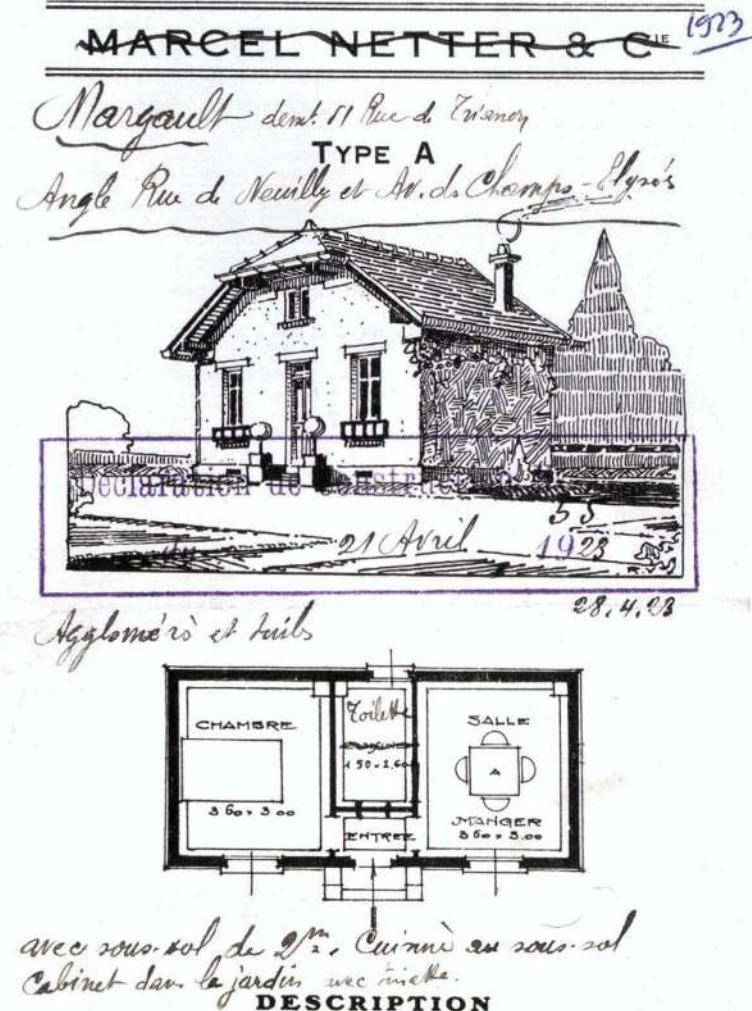
loger la famille en attendant que la « véritable » maison soit achevée.

Pavillons

a. et f. 13, avenue de Neuilly-
Plaisance
e. 56, rue de Metz (87)
b. déclaration de travaux, 1923
(AMILP)

Le Perreux-sur-Marne

Durant l'entre-deux-guerres, dans la



MURS EN AGGLOMÉRÉS OU EN BRIQUE CREUSE
COUVRURE EN TUILE
MENUISERIES EXTÉRIEURES EN CHÊNE
MENUISERIES INTÉRIEURES EN SAPIN

région parisienne, la maison Netter est l'une des plus fameuses entreprises de construction de pavillons vendus sur catalogue et avec le renfort de publicités dans la presse. Dans un premier temps, les modèles présentés s'adressent aux plus modestes acquéreurs. Ici, monsieur Margault se propose de faire construire le type A, le plus simple, pour 9 900 francs. La déclaration de travaux ne contrôlant que le respect du règlement sanitaire,

les annotations manuscrites apportent quelques précisions sur l'installation de la cuisine et du « cabinet ». Si cette maison est détruite (l'avenue des Champs-Elysées est devenue l'avenue Pierre-Brossolette et la rue de Neuilly, celle du Maréchal-Joffre), des exemples similaires existent toujours, comme ce pavillon (e.) qui se distingue juste par l'ajout d'un balcon à la fenêtre du premier étage ou la Villa Joyeuse (f.).

Des cabanons et des pavillons



Habiter la banlieue Des logements pour toutes les bourses



l'absence de toute contrainte juridique de copropriété, au fil des années, les clôtures comme les ravalements sont faits ou refaits sans concertation. Les huisseries sont repeintes, les portes et fenêtres changées sans cohérence. Les élévations sont parfois même modifiées. A Nogent et au Perreux, les exemples de cette typologie foisonnent et présentent des caractères stylistiques fort variés, à l'image de la diversité des maisons plus cossues. L'enquête d'inventaire a également permis de repérer d'autres essais de regroupement de deux logements : la villa, implantée sur une parcelle unique, découpée horizontalement ou verticalement en deux appartements s'imbriquant. Mais ces expériences, conduites surtout dans un cadre familial, présentent sans doute moins d'avantages que d'inconvénients (promiscuité accrue, copropriété s'imposant en cas de vente) car elles restent exceptionnelles.

a. 18 et 18 bis, rue Jean-d'Estienne-d'Orves 96

Le Perreux-sur-Marne

L'ensemble est construit vers 1880 sur une parcelle du lotissement du parc du château du Perreux. Le commanditaire, un riche négociant déjà propriétaire d'une villa dans le parc, réalise ici une opération de rapport. Longtemps en location, les maisons ne sont divisées en deux lots distincts qu'en 1960. Exemple unique, les façades principales ne sont pas alignées sur la rue, mais perpendiculaires à celle-ci, afin d'isoler au mieux les logements l'un de l'autre. Les deux maisons se tournent en quelque sorte le dos. L'ensemble présente ainsi une silhouette massive, conforme aux autres villas bâties dans le parc.



Le pavillon idéal, implanté en milieu de parcelle, est gourmand en terrain et donc plus coûteux. Pour minimiser les frais, les bâtisseurs proposent fréquemment une adaptation du modèle : les maisons jumelles. Contrainte par une seule mitoyenneté, elle dispose encore de trois élévations indépendantes qui la préservent d'une trop grande promiscuité. L'implantation presque toujours alignée évite une éventuelle co-visibilité gênante.

Le plus souvent composés selon un axe de symétrie rigoureux, cumulant alors l'économie sur les matériaux mis en œuvre, ces ensembles n'empêchent pourtant pas chaque propriétaire de personnaliser « sa » maison. En

b. 3 et 5, avenue du 11 Novembre 86

Le Perreux-sur-Marne

Eugène Trudon, architecte installé à Rosny-sous-Bois, réalise ces maisons au style éclectique, dans les premières années du XX^e siècle.

Des maisons jumelles

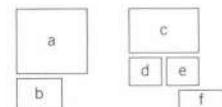


c. 15 et 17, rue Louis-Léon-Lepoutre

47

Nogent-sur-Marne

Les dossiers des autorisations de construction, datés de 1929, précisent pompeusement qu'il s'agit de deux hôtels particuliers. Le concepteur (les plans ne sont pas signés), dans un langage résolument art déco, a su se soustraire de la rigueur d'une composition strictement symétrique en jouant sur le dessin des travées des perrons. Signe de la percée de l'automobile, ces deux maisons disposent d'un garage semi enterré prévu dès l'origine.



d. 40 et 41, quai de Champagne 92

Le Perreux-sur-Marne

Cet ensemble construit en 1904 par l'architecte G. Witasse, le long du chemin de halage, se caractérise par une mise en œuvre en brique des plus sobre. Toutefois, l'utilisation du bois pour les balustrades des fenêtres et des terrasses suffit à évoquer l'architecture de villégiature.



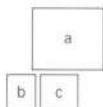
e. 61, 63 et 65 av de la Source 93

Nogent-sur-Marne

Le choix du vocabulaire architectural (décrochements des façades et des toitures, variété des ouvertures, jeu sur la polychromie des matériaux) évoque une vaste villa du début du XX^e siècle, qui s'avère être en fait, trois maisons mitoyennes ; l'esprit cossu du lotissement de la zone retranchée du bois est ainsi conservé malgré la densification de la parcelle.



Habiter la banlieue Des logements pour toutes les bourses



Même si la densification a fait disparaître nombre des imposantes villas bâties durant la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, quelques-unes demeurent, divisées en appartements et en bureaux ou épargnées parce que construites sur de trop petites parcelles.

a. et c. 1, rue Anquetil (48)

Nogent-sur-Marne

Propriété d'une grande famille nogentaise, qui a donné un maire à la commune, les Anquetil, la demeure date de la fin du XIX^e siècle. A l'extérieur, la mise en œuvre des matériaux : chaînages de pierres de taille appareillées en harpe, remplissage de brique, ardoise, la rattache au style



néo-Louis XIII. Dans le hall, le plafond à poutres, ou l'escalier à rampe droite formée de balustres de bois chantourné, confirme cette référence au XVII^e siècle français. Un centre de formation occupe désormais la maison, et la très grande parcelle abrite de nombreux bâtiments d'activité. Il subsiste toutefois dans le jardin quelques vestiges des aménagements du parc, dont un kiosque et un pont en béton imitant le bois dans le goût rustique.

b. 35 bis, Grande-Rue-Charles-de-Gaulle (16)

Nogent-sur-Marne

En 1928, l'architecte F. Revoil, installé à La Garenne-Colombes, conçoit un bâtiment qui cherche à s'insérer dans

Des maisons bourgeoises



le contexte urbain de la Grande-Rue en s'assimilant à un immeuble. Il ne comprend cependant qu'une seule habitation : pièces de réception au premier étage, chambres au second, logements des domestiques dans les combles. Par ailleurs, le rez-de-chaussée accueille le garage automobile à droite et la chaufferie à gauche,

dissimulée derrière une fausse porte pour répondre à la stricte symétrie de la composition. Cette maison de ville, alignée sur la rue et ne disposant que d'un jardin sur l'arrière, fait figure d'exception sur le territoire étudié.

14, avenue du Château 90

Le Perreux-sur-Marne

Construite dans le lotissement du parc du château, juste avant la Première Guerre mondiale, cette villa atteste de la permanence du goût pour l'architecture de l'Ancien Régime. La blancheur, la symétrie, le toit brisé en ardoise orné de lucarnes à ailerons,

l'usage immoderé de la courbe évoquent le style rocaille de la première moitié du XVIII^e siècle ; autant d'éléments d'un vocabulaire savant plaqué sur le modèle d'un pavillon somme toute modeste, au regard des dimensions des demeures d'antan.

Habiter la banlieue Des logements pour toutes les bourses



Immeubles de rapport

b. 6, boulevard Gambetta (13)
a. et c. 3, rue Victor-Hugo (19)

Nogent-sur-Marne

Au tournant du XX^e siècle, les immeubles, encore rares, sont implantés en centre-ville, sur la Grande-Rue et autour de la place de la mairie pour Nogent, au carrefour de l'avenue Ledru-Rollin et de l'avenue du Général-de-Gaulle pour Le Perreux. Mais en l'absence de règles d'urbanisme, quelques édifices voient le jour, hors de tout contexte urbain, au milieu des pavillons, au gré de projets d'investissement individuels. C'est le cas de ces deux bâtiments dont une vingtaine d'années sépare la construction. L'un date de la fin du XIX^e siècle (b.),



le second de 1914 (a. et c.). Afin d'accentuer leur caractère résidentiel, ils ne s'alignent pas sur la rue, comme les immeubles de ville, mais sont implantés en retrait. Aucun commerce n'occupe leur rez-de-chaussée, réservé à des logements disposant ainsi d'un jardin privatif. Bien que toutes leurs élévations soient isolées et bien visibles, les concepteurs n'ont pas pour autant remis en cause le modèle de l'im-

meuble-façade. Toute l'ornementation s'y concentre, laissant apparaître des élévations sur cour d'une grande pauvreté même si l'une d'elles est exposée au sud, vers la Marne (a.). Sur la rue, l'organisation des logements par niveau est explicite, chacun disposant pour la pièce principale d'une baie plus large formant saillie. Cette dernière, se superposant parfaitement, accentue l'effet de verticalité. L'immeuble le plus récent est couron-

né d'un étage de loggia, innovation parisienne de la première décennie du XX^e siècle. Mais les balustrades en bois, ainsi que les charpentes débordantes associées à la brique plutôt qu'à la pierre, évoquent l'architecture néo-normande. L'inventaire général a repéré un immeuble absolument identique, construit à la même époque, à Deauville (82-86 rue Eugène-Colas) qui est sans doute l'œuvre du même architecte.

Des immeubles



d. Cité HBM et HLM Boulevard de Strasbourg, rues Anquetil, Théodore-Honoré et des Epivants ④2 Nogent-sur-Marne

L'opération voulue par le maire Pierre Champion est financée par l'office public d'HBM de Nogent, l'emprunt étant garanti par la ville. Le chantier est confié à l'architecte de l'office du département de la Seine Maurey auquel est associé l'architecte municipi-

pal Hillion. Bâti entre 1929 et 1933, l'ensemble est composé de deux parties : l'une abrite des logements type HBM (Habitations à Bon Marché), l'autre des appartements type HLM (Habitations à Loyer Modéré ou Moyen). Les uns sont destinés aux familles d'ouvriers, les seconds à une classe intermédiaire composée d'employés ou de fonctionnaires. Les normes des logements y sont sensiblement différentes (taille des pièces

un peu plus grande ; présence nécessaire d'une « salle familiale » et d'une salle de bains pour les HLM), ce qui justifie des écarts de loyers. Les architectes composent les bâtiments en fonction de la forme triangulaire de la parcelle, ménageant de vastes cours plantées et ouvertes sur la ville, dans un souci hygiéniste. Cette préoccupation explique également la présence de nombreuses et vastes baies vitrées sur toutes les

façades, celle de balcons ou bien encore celui d'un chauffage central innovant. Par souci d'économie, l'ensemble est construit en brique, comme une part importante de l'architecture des années 30. Jeu contrasté de volumes géométriques simples, horizontalité soulignée : les qualités plastiques intrinsèques de cette réalisation la dispensent de recourir à l'ornement.

Habiter la banlieue Des styles pour tous les goûts



15, rue Henri-Dunant (70)

Nogent-sur-Marne

Durant tout le XIX^e siècle, les architectures du passé sont progressivement remises au goût du jour ; les voyages, la mode de la villégiature et du thermalisme ou les Expositions universelles permettent de découvrir le bâti des provinces ou de contrées plus lointaines : peu à peu s'élèvent de nombreux édifices de style « néo ». Parallèlement, l'industrialisation de la fabrication des matériaux de construction, l'utilisation nouvelle du métal, l'invention du béton, sont autant de paramètres qui transforment l'art de construire. L'éclectisme naît au milieu du XIX^e siècle du souci des artistes de créer une esthétique propre à leur époque qui puise dans les ressources du passé tout en s'adaptant aux mutations de leur temps.

L'habitat est un terrain privilégié pour ces expériences. Les éléments décoratifs, pré-fabriqués deviennent meilleur marché et peuvent être multipliés. Les maîtres d'œuvres puisent ainsi dans des catalogues de modèle en fonction des goûts de leur client. La bourgeoisie triomphante affiche son rang en commandant des demeures aux décors ostentatoires. Les classes moyennes s'adaptent selon leurs moyens. Au tournant du XIX^e siècle et du XX^e siècle, l'éclectisme est devenu synonyme de dévoiement stylistique et de surabondance décorative. C'est en réaction à ce foisonnement ainsi qu'à l'exubérance décorative de l'Art nouveau que l'avant-garde, au début du XX^e siècle, s'engage finalement sur la voie du dépouillement.

Nogent et Le Perreux présentent de nombreux exemples de cette diversité architecturale. Toutefois, les édifices néo-mauresques (casino Convert ou villa dans l'île des Loups par exemple) ont déjà tous disparu. En revanche, cette maison entièrement en bois demeure en parfait état. Il s'agit certainement d'un élément provenant de la façade du pavillon russe de l'Exposition universelle de 1878. Construite par Ivan Ropet-Petrov (1844-1908), architecte russe défenseur d'un style national, elle reproduisait la façade de la maison natale de Pierre le Grand, près de Moscou.

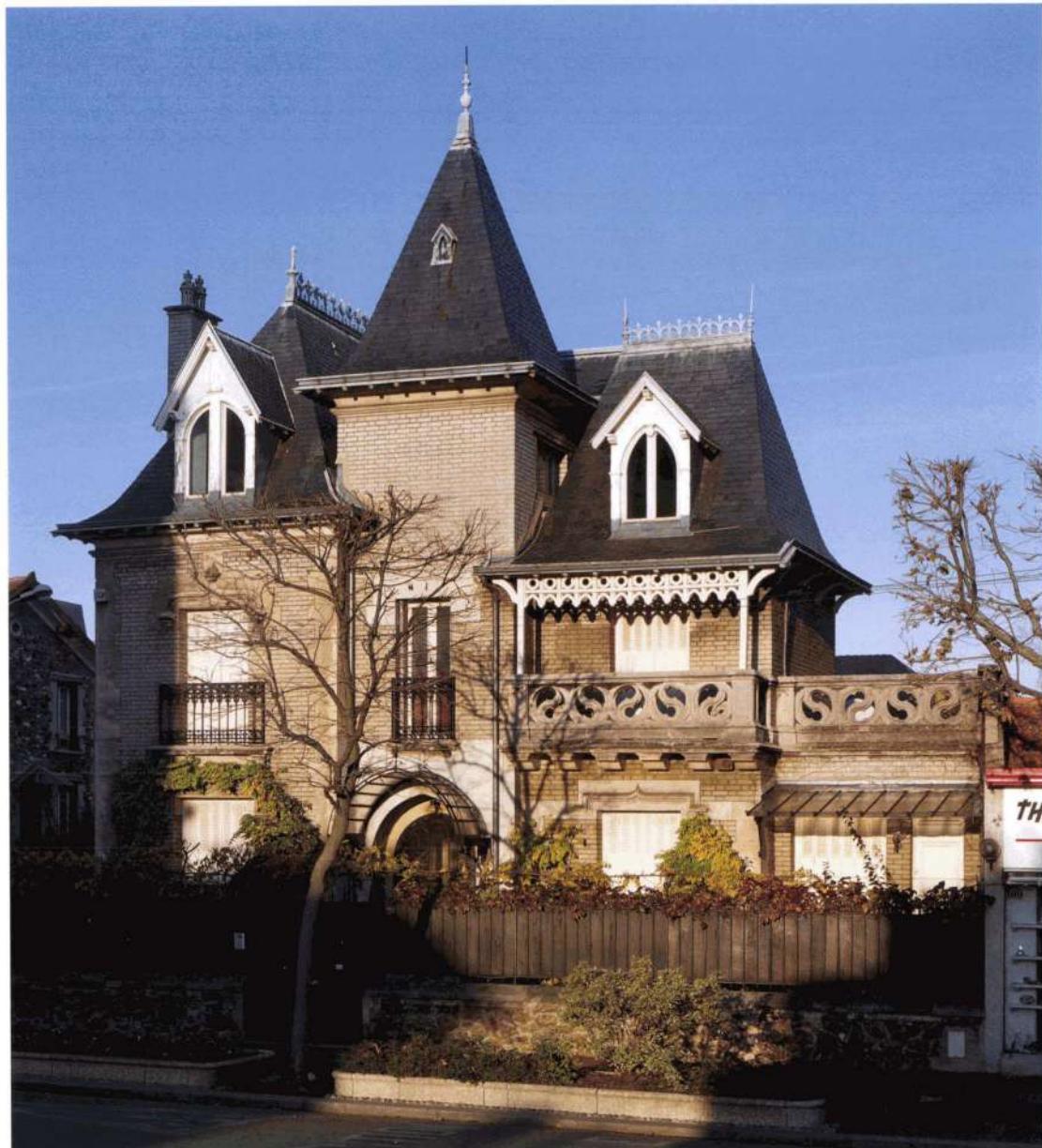
Le néo-gothique

2, avenue du Général-de-Gaulle (105)

Le Perreux-sur-Marne

L'architecte Eugène-Victor Combecau, vérificateur des Bâtiments civils et Palais nationaux, construit cette maison pour son propre compte en 1914. Afin de pouvoir assurer une activité professionnelle complémentaire de ses fonctions officielles, il y installe son bureau en rez-de-chaussée, à droite de l'entrée, ouvrant directement sur le jardin.

Hautes toitures, baies en arc brisé, cordons décoratifs en forme d'accordéon surmontant certaines fenêtres, motifs de mouchettes flamboyantes de la balustrade du balcon de l'étage (en béton moulé dont on trouve un exemple identique non loin, sur le perron du presbytère, 17 allée de Bellevue) attestent du goût de Combecau pour le Moyen Age.



20, Grande-Rue-Charles-de-Gaulle (18)

Nogent-sur-Marne

Certains éléments du vocabulaire médiéval sont ici employés pour cette maison datant de la fin XIX^e siècle, vraisemblablement œuvre de l'architecte Tardif-Delorme. En effet, il est le lotisseur, en 1884, de la villa privée (avenue Suzanne) dans laquelle la maison est construite et, par ailleurs, l'auteur de projets publiés de style néo-gothique.



Habiter la banlieue Des styles pour tous les goûts



- a. 18, avenue des Rochers (97)
- b. 3, avenue Ledru-Rollin (98)
- Le Perreux-sur-Marne
- c. 13, avenue Charles V (22)
- d. 6, rue des Défenseurs-de-Verdun (64)

Nogent-sur-Marne

Davantage encore que le Moyen Age, l'architecture classique française se révèle une source d'inspiration féconde pour l'habitat. Des exemples néo-Louis XIII ou néo-rococo (voir p. 100-101) ont déjà été présentés. Parmi ces quatre maisons, construites dans les années 1880-90, la première puise ses références dans l'architecture du XVI^e siècle (a.). Présence d'un ordre, pilastres très peu saillants ornés de motifs décoratifs floraux, horizontalité soulignée par des cordons moulurés, importance de la lucarne d'axe encadrée de personnages féminins en gaine supportant un fronton, profils sculptés en médaillon sont autant de citations du vocabulaire ornemental de la Renaissance. Cependant, la maison est bâtie sur un soubassement en moellons de meulière, mise en œuvre typique de cette fin du XIX^e siècle.



La seconde maison est construite en 1896 par l'architecte municipal du Perreux, Pierre Mathieu, pour son propre compte (b.). Il utilise le vocabulaire décoratif de la Renaissance associé à des ornements plus modernes de céramique vernissée.

La troisième villa est influencée par la mode du retour à l'antique initiée durant la seconde moitié du XVII^e siècle (c.). Elle présente une certaine rigueur dans la composition stricte-

Du néo-renaissance au néo-classicisme

ment symétrique scandée de pilastres cannelés d'ordre colossal dans les angles, dans la quasi absence de toute courbe ou dans la blancheur immaculée de l'enduit. Cette sobriété est adoucie par les discrets décors sculptés entourant les baies ou surmontant les pilastres, par les consoles en forme de tête de dragon supportant le balcon de la travée centrale ou par le traitement ornemental de l'enduit, incisé d'une trame géométrique de losanges.

La dernière construction associe un joyeux mélange de références (d.). Son intérêt réside aussi dans l'adaptation au site du modèle du pavillon massé. Implantée sur le coteau, la verticalité de la maison est accentuée afin de profiter au maximum de la vue alentour. L'étage de combles n'accueille plus seulement les chambres de bonnes sous le toit à pente brisée recouvert d'ardoise, dit « à la Mansart » car une vaste salle de billard, pièce indispensable de la demeure bourgeois d'alors, occupe toute la façade. Les joueurs admirent le paysage grâce au balcon de la baie axiale. Enfin, un petit escalier donne accès à un belvédère couronnant le centre du toit (voir a. p. 120). Les finitions soignées de cette maison ont été précieusement entretenues par les propriétaires successifs, décors stuqués, marquise abritant le perron ou garde-corps. Dernier détail, les huisseries des fenêtres conservent les pièces de bois formant un arrondi dans les angles, finitions autrefois fréquentes, qui disparaissent systématiquement lors des changements d'huisseries, voire du simple remplacement de carreaux cassés.



Habiter la banlieue Des styles pour tous les goûts



b. et d. 58, avenue du général-de-Gaulle (10)
c. 45, rue Victor-Basch (83)
Le Perreux-sur-Marne
a. Promenade de l'Île-de-Beauté (27)
e. 14/16 rue Charles VII (68)
f. 95, rue des Héros-Nogentais (52)
Nogent-sur-Marne

Dès 1860, des textes mentionnent la présence de quelques chalets dans l'Île de Beauté. En 1869, M. Stéphane, « constructeur de chalets rustiques et de roches » est installé 11 Grande-Rue. Dans les années 1880, les annuaires professionnels Sageret lisent encore une entreprise 9 boulevard des Ecoles (aujourd'hui boulevard Gallieni) à Nogent et au Perreux, la maison Martin, qui réalise des constructions rustiques à toit de chaume. La société existe toujours. Elle se consacre désormais à la confection de treillage, mais elle présente toujours à sa clientèle des meubles (b.) et un modèle de kiosque rustique (d.), entièrement fabriqués en branches de châtaignier écorcé, réalisés par le grand-père de l'actuel propriétaire.



Les jardins français de la seconde moitié du XIX^e siècle et du début de XX^e siècle possèdent de nombreux exemples de rocallage et de décors ou de mobilier en ciment imitant les branches brutes de l'arbre. Les jardins de Nogent et du Perreux ne dérogent pas à cette mode, mais celui d'une villa nogentaise recèle un kiosque particulièrement intéressant.



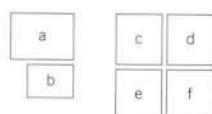
En forme de pagode chinoise, construit en ciment faux-bois et faux-bambou pour la sous-face du toit, il combine le goût rustique et l'attrait de l'orientalisme (f.). Un des autres éléments rocallés du jardin porte la signature A. Sauvanet.

Ce type d'ornement, d'abord confectionné par des rocalliers mais aussi

par d'ingénieux maçons apparaît finalement d'une mise en œuvre assez simple (ciment recouvrant un ferrailage) et se rencontre comme décor de modestes pavillons. Ici par exemple, le propriétaire réalise lui-même vers 1930 la rampe d'escalier et la rambarde du balcon de sa maison (c.).

A Nogent et au Perreux, la proximité de fabricants explique sans doute la présence, encore nombreuse dans les jardins, d'édicules en véritables bois de chêne ou de châtaignier ébranchés et parfois écorcés (e.). Toutefois, faute d'un savoir-faire perdu, l'entretien de ce patrimoine s'avère difficile pour les propriétaires.

Nogent possède également un ensemble de chaumières tout à fait unique. Les exemples de véritables habitations sont assez rares et font figure d'unicum dans leur environnement. En Ile-de-France, la plus célèbre reste la maison-fabrique baptisée Wood Cottage, monument historique depuis 1993, construite en 1864 dans le parc du Vésinet par l'entreprise Tricotel. L'intérêt de l'ensemble nogentais réside dans le regroupement au sein du même quartier du Val de Beauté, de plusieurs maisons quasiment identiques, sans pour autant qu'elles forment un lotissement concerté. Un peu plus tardifs que le modèle vésigondin, les pavillons, composés d'un rez-de-chaussée surélevé (toujours la crainte des inondations) et d'un véritable étage carré, présentent des élévations régulières à travées (a.). Une seule maison dispose alors d'une volumétrie plus complexe, scandée d'une tourelle dans un angle. Cependant, elle est bâtie de façon traditionnelle, et le pan de bois brut ne constitue qu'un revêtement décoratif qui disparaît à l'occasion d'un ravalement regrettable. Cette maison existe toujours (7, chemin de l'Île de Beauté).



Le rustique



Habiter la banlieue Des styles pour tous les goûts

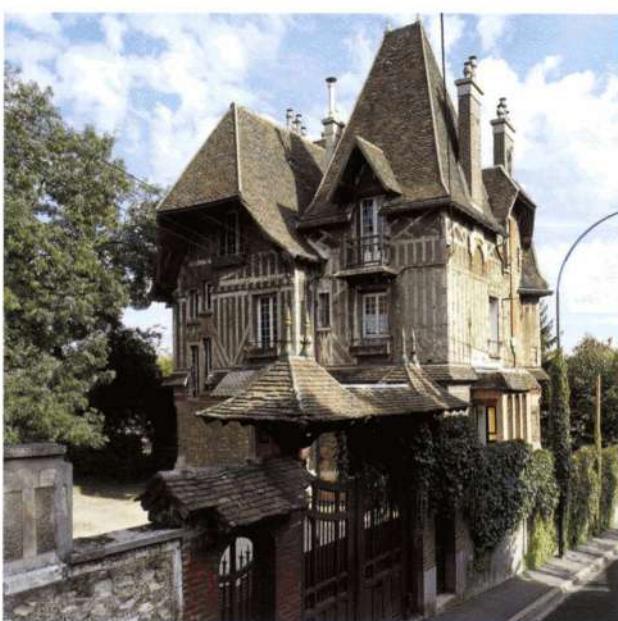


décrochements, lucarnes importantes, toitures débordantes, aisseliers traillés, pièces de lambrequins, élévations différenciées, bow-windows, enduit le plus souvent couleur ivoire, jeux de briques polychromes permettant des décors géométriques, céramiques vernissées ...

La maison la plus fidèle au modèle est celle baptisée d'ailleurs depuis sa construction le « pavillon normand » (b.). Bâtie à la fin du XIX^e siècle, ses hautes élévations lui permettent de multiplier les points de vue vers la Marne. Si sa silhouette la classe naturellement dans la famille des édifices néo-normands, l'intérieur ne présente pas autant d'homogénéité car il se compose de plusieurs décors néogothiques.

Les extensions successives de la maisonnette d'origine se lisent dans la façade principale de la villa construite dans l'île des Loups (a.). Ici, le pan de bois devient un subterfuge efficace pour unifier à bon compte la silhouette générale de la demeure.

Cette villa bordant le quai de la Marne présente une implantation atypique (c.). Bien que la parcelle sur laquelle elle est construite soit de taille suffi-



a. île des Loups 117

c. 16, quai de Champagne 104

Le Perreux-sur-Marne

b. 19, rue Victor-Basch 20

e. 20, rue des Défenseurs-de-Verdun

66

Nogent-sur-Marne

Autres compositions pittoresques, les maisons inspirées de l'architecture normande sont fréquentes à Nogent et au Perreux. Elles ressemblent à s'y méprendre aux villas construites à la même époque sur ce littoral, elles-mêmes interprétant largement certaines traditions locales. L'usage du pan de bois, vrai ou imité en ciment, n'a pas de rôle structurel, mais devient un parti décoratif constituant le langage commun. Autour de lui s'organise d'autres caractéristiques : hautes toitures étagées, multiples

Le néo-normand



sante, la maison est alignée sur la rue, mitoyenne sur son côté sud, la façade principale orientée vers le nord. Son originalité réside dans le choix de la brique comme matériau principal de construction. Fréquente en bord de mer pour sa résistance à la corrosion marine, en Ile-de-France, elle est davantage utilisée pour des maisons néo-Louis XIII. Ici, la mise en œuvre des briques bicolores permet d'animer les façades de motifs géométriques et de damiers. Enfin, le pan de bois ne semble pas avoir été prévu pour être peint en brun comme à l'accoutumée. Tout autant qu'une référence normande, la villa peut prétendre au « genre allemand » si on la compare aux modèles de l'architecte H. Decourbes, publiés vers 1860 par F. Delarue (d.).

Cette dernière maison semble le fruit

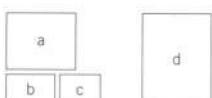
d'une importante transformation. Il s'agit probablement d'un pavillon « à la Mansart » (identique à ceux qu'on aperçoit l'encadrant sur la photo), construit vers 1880-90, puis surélevé et rhabilé par l'architecte René Mourzelas, durant l'entre-deux-guerres (e.). Il n'utilise le pan de bois que pour revêtir l'étage créé, recouvrant le reste de la maison d'un subtil parement constitué de tous petits moellons de meulière. L'évocation pittoresque se trouve aussi dans l'important portail rappelant celui du « pavillon normand ». Cependant, les mosaïques à fond d'or qui ornent les chapiteaux surmontant les piliers évoquent eux, la mode des motifs géométriques dans les arts décoratifs des années 20.

Habiter la banlieue Des styles pour tous les goûts



- a. 14, rue Coulmiers 54
- c. 52, avenue de Joinville 04
- Nogent-sur-Marne
- b. 24, quai de Champagne 102
- d. Villa Jacques
- 51, rue de Metz 85
- Le Perreux-sur-Marne**

Par volonté de rupture avec l'historicisme triomphant, au tournant des XIX^e et XX^e siècle, les maîtres d'œuvre trouvent une nouvelle source d'inspiration dans l'observation de la nature. Si les œuvres de l'architecte Hector Guimard, chef de fil de l'Art nouveau français, ou bien celles des artistes de l'Ecole de Nancy (Louis Majorelle, Emile Gallé...) sont bien étudiées, la connaissance relative à la diffusion de l'Art nouveau sur le territoire français demeure lacunaire comme l'est celle des édifices plus ou moins « sous influence » dans l'architecture ordinaire. Nogent et Le Perreux présentent un ensemble de bâtiments Art nouveau, notamment les réalisations des Nachbaur - unique en région parisienne - qui n'a pas encore trouvé une reconnaissance méritée.

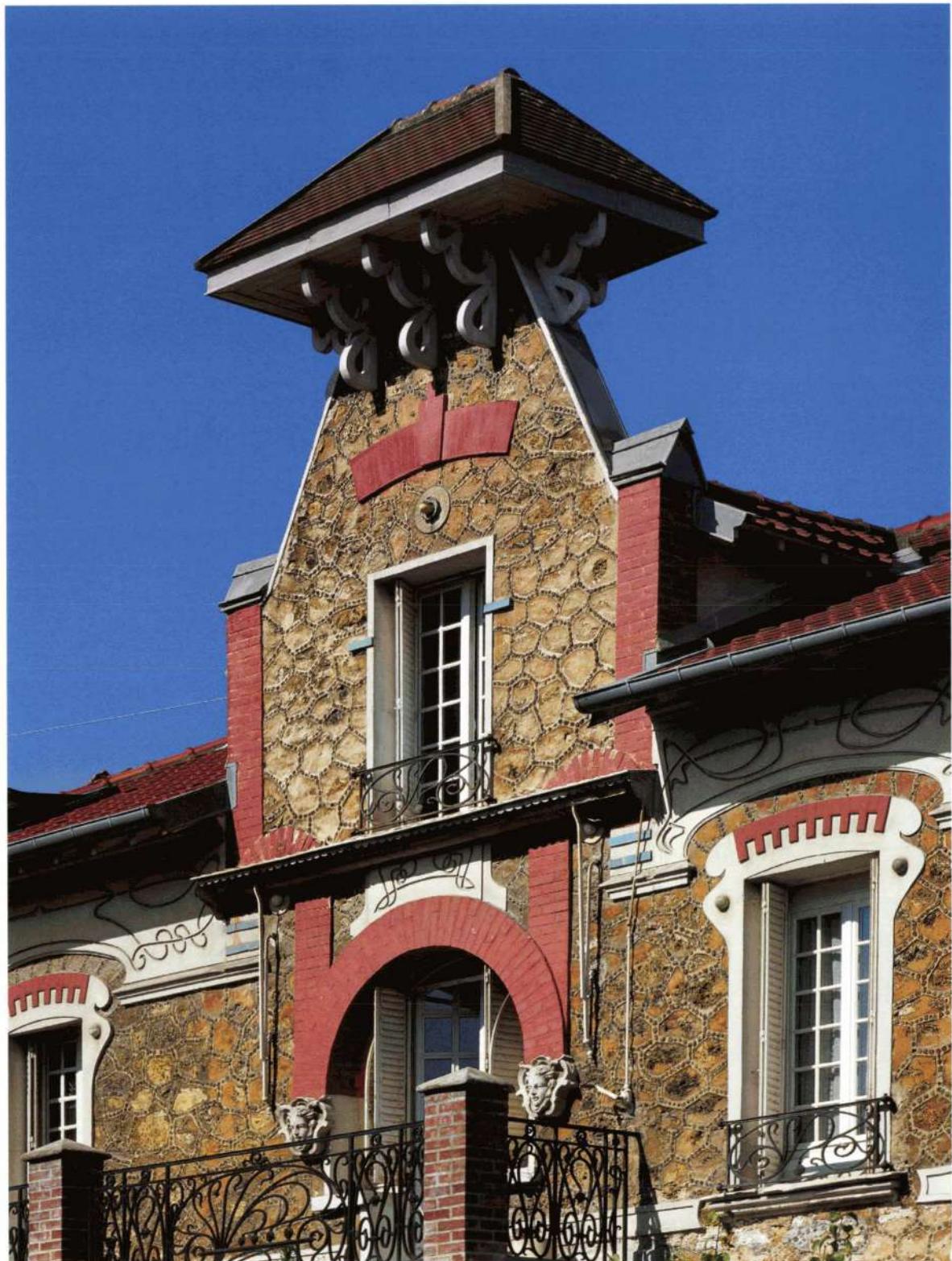


Vers l'Art nouveau

Cette maison de ville, construite au début du XX^e siècle, conserve une allure traditionnelle, malgré la légère asymétrie de son élévation sur la rue, qui traduit en façade la composition interne des pièces aux dimensions différentes (a.). Bâtie en brique sur l'habituel soubassement de moellons de meulière, son décor demeure relativement sobre jusqu'à l'emploi d'une frise de céramique vernissée appliquée dans un cadre strictement horizontal. Les motifs floraux de cette dernière ou les arabesques des garde-corps révèlent cependant les influences nouvelles. Son maître d'œuvre est probablement l'auteur d'une seconde maison, construite le long du chemin de halage où il utilise les mêmes éléments décoratifs préfabriqués : céramique, aisseliers soutenant le toit débordant, consoles portant les balcons en saillie (b.).

Contemporain, ce pavillon à la silhouette traditionnelle, se distingue, outre ses frises de céramique polychrome, par son rez-de-chaussée (c.). Les baies ouvrant sur un balcon à la balustrade rustique de ciment faux-bois sont quasiment circulaires. Des briques et cabochons vernissés soulignent ces courbes audacieuses.

L'architecte Georges Nachbaur (voir le chapitre suivant) pousse beaucoup plus loin les recherches décoratives. La villa Jacques est le résultat de l'extension, au début du XX^e siècle, d'un pavillon de meulière. Nachbaur en profite pour unifier les façades en les habillant d'un riche décor Art nouveau (d.). Masques féminins, polychromie, ferronneries aux compositions asymétriques où les lignes, comme des tiges végétales, s'enroulent et se déroulent, motifs tourmentés d'arabesques incisés sur les bandeaux stuqués concourent au résultat résolument nouveau de l'ensemble, tandis que la lucarne surmontée d'un gâble rappelle que l'Art nouveau tire aussi son inspiration d'une interprétation du gothique flamboyant.



Habiter la banlieue Des styles pour tous les goûts

a. 72, rue de Coulmiers 49

b. 2, rue Plisson 10

Nogent-sur-Marne

Les exemples de pavillons remarquables construits à Nogent et au Perreux après la Première Guerre mondiale sont plus rares. Beaucoup de maisons sont bâties, mais l'uniformisation est en marche. La réaction à l'exubérance de l'Art nouveau se traduit dans le vocabulaire décoratif des années 20 par l'emploi de formes géométriques assagies ou de motifs floraux stylisés. Les élévations des maisons adoptent cette nouvelle tendance, cependant que leur distribution ne se démarque guère que par l'introduction de certains éléments de la modernité ; la salle de bains ou le garage à voiture deviennent systématiques. Chacun de ces deux pavillons a l'une de ses travées soulignée par la présence d'un bow-window (b.) ou d'une saillie signalant l'emplacement de la pièce de réception (a.). Ce dernier bâtiment, signé de l'architecte J.M. Kopp, est publié dans le n° de 1929 de la revue *l'Architecture usuelle*. Le commentateur y vante l'usage réussi de la brique régionale « dite de Gournay », matériau alors préféré pour la composition des façades de « petites villas pittoresques » à prix abordable.

c. 20, avenue de Joinville 07

Nogent-sur-Marne

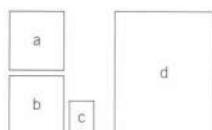
d. 47, rue de la Gaité 79

Le Perreux-sur-Marne

Durant l'entre-deux-guerres, certains architectes partagent l'idée que la modernisation conduit au progrès. A l'avant-garde, ils prônent une architecture faisant table rase du passé, qui renouvelle totalement les critères esthétiques et les principes constructifs (pilotis et plan libre, toit terrasse, béton brut, fenêtres passantes aux huisseries métalliques, volumes simples se découplant dans la lumière, absence de décor...). En France le plus célèbre d'entre eux, Le Corbusier, condamne le pavillonnaire, trop consommateur d'espace et lui préfère l'habitat collectif vertical, qui libère d'importants espaces verts communs. Mais, à titre individuel, les Français rejettent ces théories. La petite bour-



geoisie qui « fait construire » se replie vers une image consensuelle du pavillon, ses toits pentus en vraies tuiles, ses matériaux traditionnels, pierre ou brique (en fait simple parement recouvrant le béton par trop connoté matériau moderne)... Les commandes de particuliers adressées à des architectes du Mouvement Moderne font exception. Charles Siclis, qui travailla pour la famille Rothschild, construit pour M. Kohn une villa, en 1927, qui existe toujours (c. cliché in : Jean Virette, *Choix de villas françaises*, 1927-28) tandis que l'architecte Vanoli en conçoit une autre en 1935 (d.). Travail savant des volumes, toit terrasse, absence de décor, grandes fenêtres à guillotine, béton apparent (également utilisé pour réaliser la pergola protégeant le balcon à l'étagé) concourent encore aujourd'hui, soixante-dix ans après leur réalisation, à susciter une impression de modernité. A la villa Kohn, seul un drapé courant sur les barreaudages des garde-corps, dont les courbes répondent aux angles arrondis du salon, apportent une touche ornementale.



De l'art déco au Mouvement Moderne



Habiter la banlieue Des styles pour tous les goûts

Après la Seconde Guerre mondiale, l'ampleur de la crise du logement oblige les pouvoirs publics à amplifier la politique de construction de grands ensembles, amorcée dans l'entre-deux-guerres. Toutefois, sous l'impulsion de Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au logement en 1966/67, une tentative est conduite de concevoir des maisons individuelles selon les principes modernes de l'industrialisation, afin de ramener leur prix de revient à celui d'un logement collectif équivalent. L'expérience est intéressante mais le public choisit les maisons-modèles aux aspects les plus traditionnels. Durant les années 1970, l'Etat réoriente son engagement vers l'habitat individuel tout en édictant

des règles telles, que peu à peu, dans la périphérie des grandes villes se multiplient des lotissements de maisons toutes semblables qui font la fortune de quelques entreprises de promotion immobilière. Le pavillon ne relève plus du domaine de l'architecture car le modèle idéal est devenu une « maison de maçon » comme l'indique la société Bouygues dans sa fameuse publicité. Pourtant depuis quelques années, nombre d'architectes tentent de reconquérir ce secteur, en multipliant les initiatives et en redoublant d'inventivité afin de rompre avec l'image convenue du « pavillon de banlieue ».



L'architecture aujourd'hui

a. 124, rue de Coulmiers (44)

Nogent-sur-Marne

Ce pavillon bâti en 1952 affiche sur ses façades le rythme de ses panneaux de ciment préfabriqués. Pilotis, toit terrasse, fenêtres en bande, autant de caractéristiques empruntées aux idées d'avant-garde par son auteur, non pas un architecte mais un petit industriel cimentier qui construit la maison pour son frère.

b. 17, quai d'Artois (119)

Le Perreux-sur-Marne

L'architecte Georges Bedrossian dessine cette maison pour lui-même. Après de multiples ajustements, le permis de construire est finalement accepté en 1983 et les travaux terminés en 1986. La résidence répond parfaitement aux souhaits de son concepteur. L'étagement des volumes et des terrasses, les dimensions des baies permettent de profiter au mieux de la Marne. L'ensemble des arbres, conservés, maintient un environnement boisé. Cette villa prouve que le luxe ne réside pas obligatoirement dans la pierre agrafée ou la présence de colonnes mais dans la qualité des espaces créés, la force d'expression des volumes ou la subtilité de la mise en œuvre du béton et de l'aluminium.



c. Avenue Gugnon (35)

Nogent-sur-Marne

Ce petit ensemble immobilier des années 1980 comprend 35 ateliers d'artistes avec logements. Implantés sur le coteau, les ateliers sont orientés au nord, tandis que les appartements en duplex dominent la Marne en contrebas. L'architecte Jean-Claude Bernard a morcelé le bâtiment afin de reconstituer une volumétrie proche du pavillonnaire. Les « maisons » comprennent 2 ou 4 unités résidentielles disposant d'entrées indépendantes. Le bardage de bois extérieur recouvre des panneaux préfabriqués eux-mêmes fixés sur une ossature bois. Cette résidence réunit deux tendances architecturales initiées dans les années 1970 : l'une cherche à renouveler le logement collectif pour le rapprocher de l'individuel, en concevant

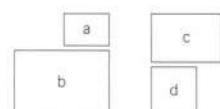


des ensembles dits proliférants (cellules d'habitations individualisées) plutôt que des barres ou des tours ; l'autre se fonde sur des préoccupations écologiques post-soixante-huitardes.

d. 34, rue de l'Amiral-Courbet (11)

Nogent-sur-Marne

En l'an 2000, les architectes Philippe Freiman et Bruno Murawiec réalisent cette petite extension d'une maison jumelle bâtie au début du XX^e siècle. Cette réalisation atteste que l'éventuel « surcoût » engendré par le recours à un professionnel (non obligatoire puisque la loi permet de s'en dispenser pour les constructions de moins de 170 m²) est indéniablement synonyme de plus-value qualitative.

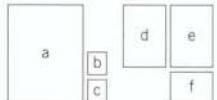


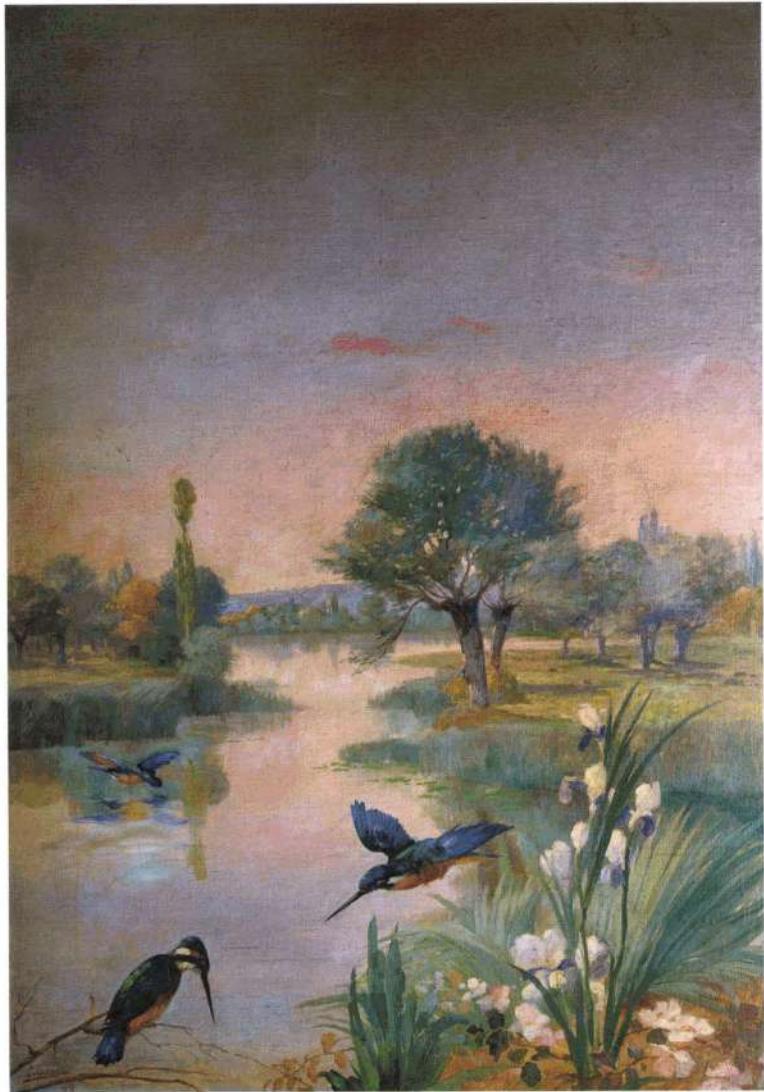
Habiter la banlieue

Le décor intérieur



Si les maisons restent relativement bien conservées, leurs décors intérieurs initiaux ont le plus souvent disparu. Les modes se succédant et les manières d'habiter évoluant, les sols ont été refaits, les cheminées supprimées, les petites pièces décloisonnées pour former de vastes espaces de vie, les vitraux ôtés et les boiseries ou les murs peints en blanc afin de gagner en clarté... Les moulures, les décors stuqués, les sols en carreaux de ciment ou en mosaïque, les radiateurs en fonte ouvragée, la quincaillerie architecturale (poignées, plaques de protection, pentures, grilles d'aération...), les cheminées en marbre ou les poêles en céramique, lorsqu'ils sont d'origine, nous paraissent d'autant plus précieux aujourd'hui et méritent la plus vive attention lors des travaux de rénovation (a. b. c. et f.).





d. et e. 4, rue de la Mairie (53)

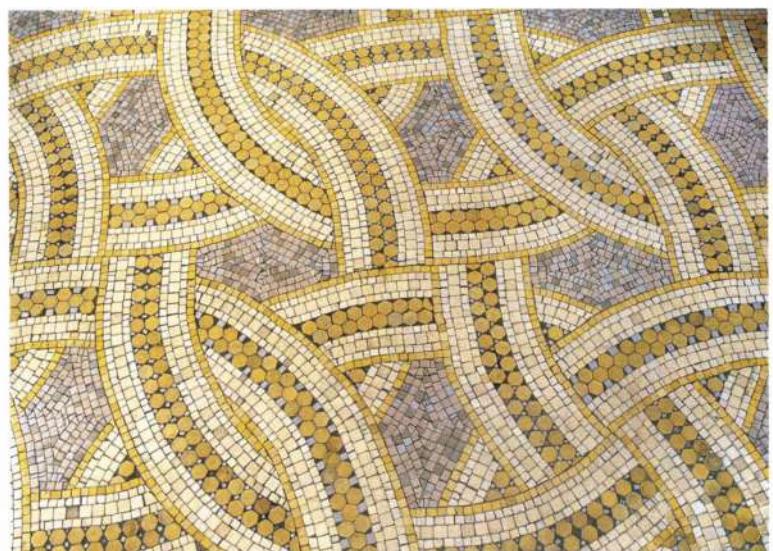
Nogent-sur-Marne

Au fil du temps, dans le dispositif de la demeure bourgeoise, le hall représente une pièce de plus en plus importante. Devenu monumental, il donne accès à l'étage et distribue salle à manger, salon, parfois bureau et salle de billard. Lorsque cette dernière pièce, gage de notabilité, n'a pas été prévue dans la maison d'origine, elle est installée dans une extension plus ou moins bien intégrée (c'est le cas ici, l'enquête de l'inventaire général a permis d'en repérer d'autres exemples à Nogent et au Perreux).

Ce décor aménagé au tournant des XIX^e et XX^e siècles est désormais

sauvé, grâce au rachat de la propriété par la mairie qui y a installé des bureaux annexes. Les boiseries restées naturelles et les verrières assombrissent la pièce mettant ainsi en valeur les toiles marouflées encadrées de frises peintes aux motifs floraux à fond d'or. Les tableaux sont signés de C. Arraiz et datés de 1899 et 1900. Ces paysages champêtres répondent au jardin entourant la maison, orné de nombreux éléments rocaillés ou construits en ciment faux-bois.

Maison et jardin, en attente d'une restauration, constituent un ensemble, devenu rare, caractéristique des demeures qui ont fait la réputation de Nogent et du Perreux il y a un siècle.



Habiter la banlieue La ferronnerie



a. 6, rue des Défenseurs-de-Verdun

64

b. 4, rue de la Mairie 53

c. 3, rue Bauyn-de-Perreuse 32

d. 124, boulevard de Strasbourg 42

Nogent-sur-Marne

e. 6, place Robert-Belvaux 99

Le Perreux-sur-Marne

Dans l'architecture française, les réalisations de serrurerie constituent des éléments importants du décor. Cependant, la fonte de fer, moins onéreuse grâce aux progrès de l'industrie, se développe considérablement dans le bâtiment au XIX^e siècle. Les fournisseurs proposent sur catalogue des modèles d'appui de fenêtre et de balcon de tous les styles dans lesquels puisent les maîtres d'œuvre au gré de leurs commandes. Ici, divers motifs sont assemblés pour former la balustrade refermant sur ses quatre côtés un petit belvédère sur le toit d'une maison bourgeoise (a. voir p. 107). Ce dispositif autrefois courant, point de vue obligé, a disparu au fur et à mesure des démolitions et il s'agit du dernier exemple encore visible à Nogent.

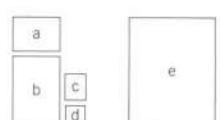
Cependant, la fonte de fer, moins onéreuse grâce aux progrès de l'industrie, se développe considérablement dans le bâtiment au XIX^e siècle. Les fournisseurs proposent sur catalogue des modèles d'appui de fenêtre et de balcon de tous les styles dans lesquels puisent les maîtres d'œuvre au gré de leurs commandes. Ici, divers motifs sont assemblés pour former la balustrade refermant sur ses quatre côtés un petit belvédère sur le toit d'une maison bourgeoise (a. voir p. 107). Ce dispositif autrefois courant, point de vue obligé, a disparu au fur et à mesure des démolitions et il s'agit du dernier exemple encore visible à Nogent.

Les auvents se multiplient durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Dans l'éclectisme ambiant, la fantaisie décorative s'y déploie même si les formes générales ne sont pas si nombreuses : modèles à plusieurs versants ou modèles en forme d'éventail relevé vers le ciel. L'étanchéité et l'évacuation des eaux de pluie sont plus difficiles à assurer dans ce dernier cas. Les marquises les plus modestes sont juste fixées sur la façade, celles de plus grande ampleur reposent sur des colonnettes (b.).

Les grilles qui clôturent les demeures peuvent également donner lieu à un intéressant travail de serrurerie, mais cela reste rare. Nogent et Le Perreux conservent quelques exemples exceptionnels, réalisés sous la direction de Nachbaur, où l'Art nouveau déploie toute sa vivacité. Les motifs « en coup de fouet » dynamisent un classique rythme vertical qui paraît ainsi onduler (c.).

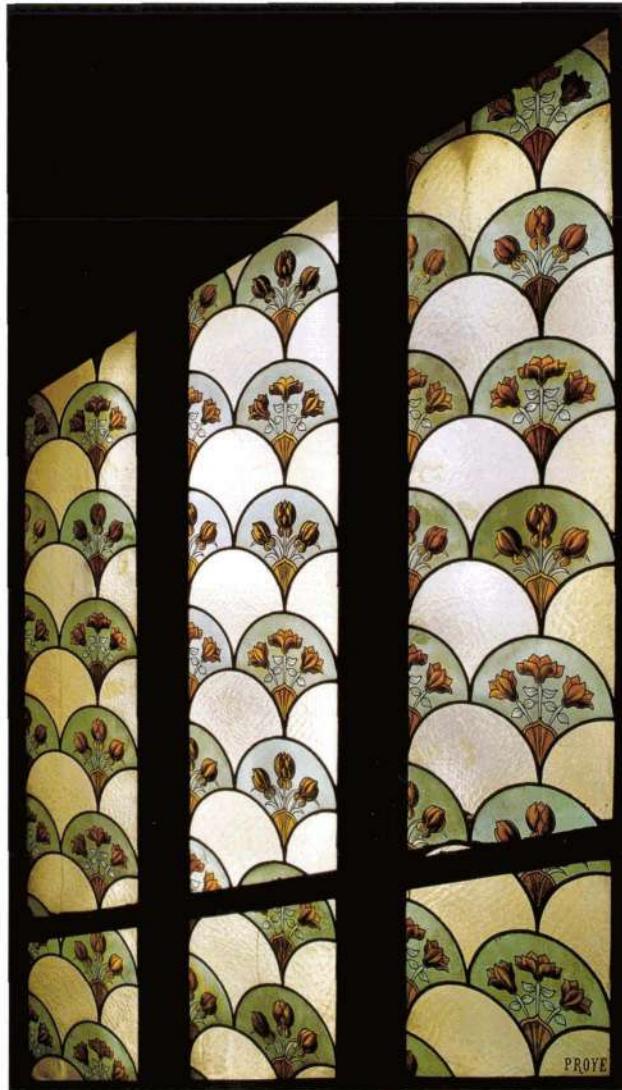
L'ascenseur, invention expérimentée à l'Exposition universelle de 1867, bouleverse la manière d'habiter les immeubles. Les étages les plus prisés ne sont plus les premiers, mais les derniers. Cette évolution se lit dans la composition des façades où les couronnements (loggias, tourelles ou dômes) prennent une ampleur jamais atteinte. Dans ce bâtiment construit par Georges Malo en 1903, la cage d'ascenseur et la rampe d'escalier, intactes, forment un ensemble influencé par l'Art nouveau (e.).

Si la courbe, caractéristique de ce style, se prête parfaitement au travail du fer, les serruriers n'en savent pas moins s'adapter aux évolutions du goût et la ferronnerie connaît même un regain de faveur à partir des années 1920. A Nogent, les grilles fermant l'accès aux grandes cours de la première cité de logements sociaux présentent un dessin des plus simples. Toutefois, la distinction entre HBM et HLM est l'occasion de composer des motifs géométriques qui constituent leur seul ornement (d.).



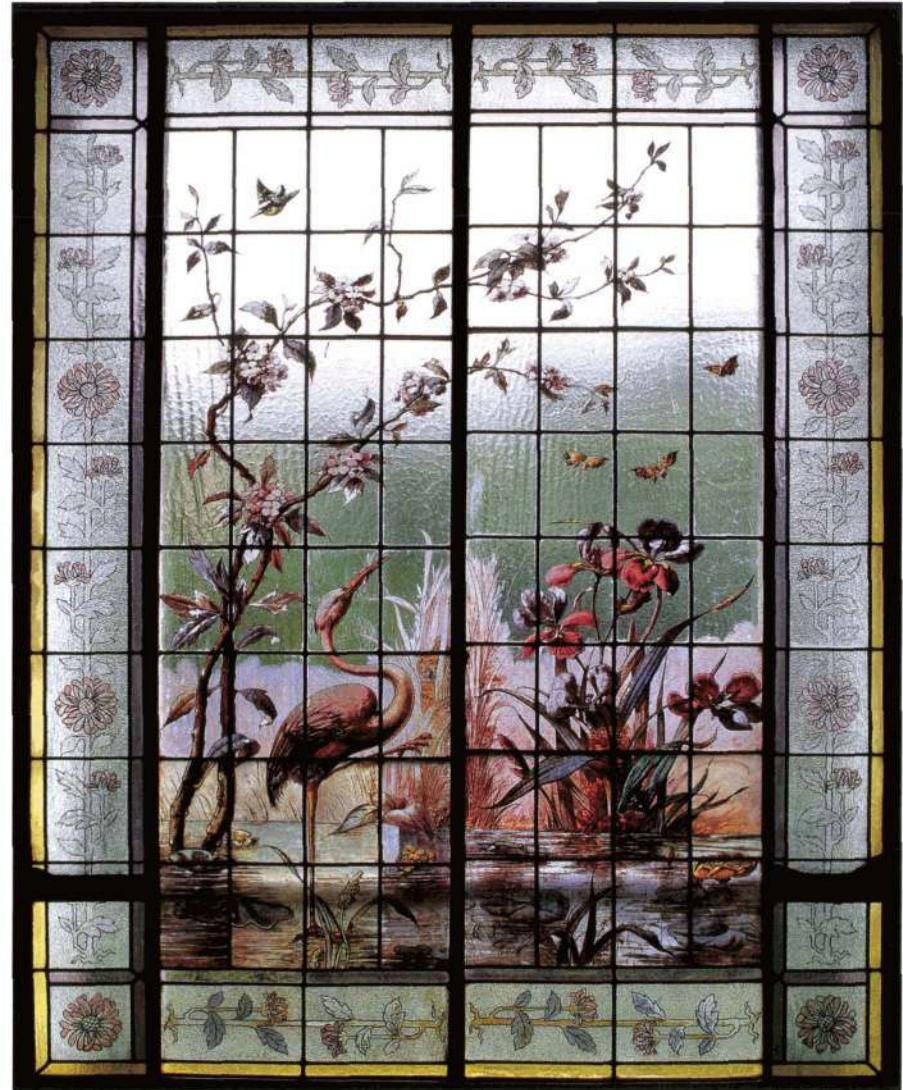


Habiter la banlieue Le vitrail



Les verrières civiles qui ornent les demeures privées des deux communes, réalisées par des peintres verriers parisiens, permettent de suivre l'évolution stylistique et technique du vitrail de 1880 aux années 30. A la fin du XIX^e siècle, il est fréquent que les cages d'escalier d'immeubles de rapport, même modestes, soient dotées de verrières purement décora-

tives, fabriquées en verre cathédrale, afin de cacher au regard la vue d'une cour peu salubre tout en laissant pénétrer une lumière diffuse dans un lieu souvent mal éclairé. A la coupe simplifiée, souvent rectangulaire, le peintre verrier parisien Proye préfère en 1903 une savante composition en écailles, dans laquelle alternent deux modèles de bouquets floraux peints à



l'émail et au jaune d'argent et des éléments de verre nu. Les architectes de l'Art nouveau privilient le vitrail dont la présence se fait souvent l'écho du décor monumental extérieur. Vestibule, cage d'escalier et véranda des demeures construites à la fin du XIX^e siècle sont l'occasion d'évoquer le proximité de la nature comme sur cette fenêtre signée

par le peintre verrier G. Pivain. La composition est typique des verrières de cet artiste dans lesquelles les décors floraux agrémentés d'animaux intègrent des éléments Art nouveau (massifs d'iris et de joncs, présence d'un héron) dans une mise en scène empreinte de japonisme. L'ensemble est peint à la grisaille et à l'émail sur un verre imprimé à léger relief.



Les compositions des années 30 bénéficient de nouvelles recherches techniques, comme celle de la gravure au sable, dont le brevet est déposé par Gaétan Jeannin en 1923. Des verrières entièrement gravées, sans ajout pictural, sont alors mises en place en Ile-de-France chez des particuliers ou dans des édifices publics (groupe scolaire d'Asnières-sur-Seine en

1933). Mais l'iconographie et la très grande dimension de la verrière présentée ici en font une exception. Une immense carte de l'Europe, aux contours stylisés, sert de toile de fond à l'évocation figurative des sports spécifiques à chaque pays. Sorte d'image d'Epinal revisitée par la modernité : l'Espagne y est représentée par une scène de tauromachie, l'Italie par une

voiture de courses, la France par un tournoi de chevalerie. Doit-on à son auteur présumé, Joseph Jean Kef Ray, intervenu en 1938 *in situ* pour une petite réparation, le choix de cette représentation ? Artiste novateur, maîtrisant parfaitement la technique de la gravure, Ray présente en collaboration avec André Chanson d'épaisses glaces gravées aux exposi-

tions des Arts décoratifs (1925) et internationale (1937) ; la verrière de l'Europe, dont certains personnages accusent un creux de 5 mm, s'inscrit tout à fait dans cette production.

Construire la banlieue

Les maçons italiens



Au début du XX^e siècle, les immigrés italiens de Nogent travaillent presque tous dans le bâtiment. Polyvalents, ils maîtrisent les savoir-faire des principaux corps de métiers. « *Mon oncle Jean, comme papa, comme la plupart des maçons ritals, fait de tout. La brique, la meulière, le béton armé, les enduits, le terrassement – on dit « la terrasse » - le plâtre, la charpente sauf si c'est trop de la dentelle, la couverture, la grosse plomberie, le carreau de faïence si tu regardes pas à la loupe... Il n'y a qu'une spécialité à laquelle les maçons ne touchent pas, qui leur inspire une terreur sacrée : l'électricité : « La lettrichité, il est bestiale ! Tou touçes un petit fil dé rien dou tou, plâf, t'es mort ! Et si que tou vois ça et que tou veux aider ton copain, plâf, t'es mort aussi ! Il est un trouc dou diable, c't'affaire-là* » explique Cavanna dans *Les Ritals*. Avant la Première Guerre mondiale, quelques Italiens s'installent à leur compte. Ils achètent un bout de terrain qui devient « le chantier » et partent avec une charrette à bras réaliser leurs premiers ouvrages. « *Le chantier, c'est le lieu sacré où est rangé le gros matériel. Un entrepôt si tu veux. Il y a les « échasses » pour échafaudages, perches de sapin de cinq à douze mètres groupées en faisceau qui signalent de loin qu'un maçon a son chantier là, il y a les « boulins » d'acacia qui se scellent au mur par un bout et se fixent, par l'autre, à l'échasse au moyen d'un nœud spécial, dit « cravate », tortillé dans un cordage réglementaire, il y a les planches dites « de quatre mètres » parce qu'elles ont, eh oui, quatre mètres de long, longueur réglementaire, [...] il y a les rabiots de briques, de parpaings, de carreaux de faïence, les bottelées de ferrailles à béton, queues de chantiers entassées là parce qu'il ne faut rien perdre, ça finit toujours par servir* » poursuit Cavanna.

Tous ne réussissent pas aussi bien que Joseph Imbuti ou les deux Dominique, Taravella et Cavanna (sans parenté avec l'auteur des *Ritals*). Le premier compte 18 employés en 1936, les seconds 32. Ces entrepreneurs (Imbuti, personnage rustique, totalement analphabète savait à peine

signer son nom) prospèrent grâce à leurs efforts et à la manière dont ils investissent l'argent gagné. Dès que possible, ils construisent aussi pour leur propre compte, d'abord un premier immeuble dont ils louent les logements à d'autres Italiens, puis d'autres, pour finir à la tête d'un petit parc immobilier. Dès la création de leur entreprise en 1911, D. Cavanna et D. Taravella édifient un bâtiment 3 rue Sainte-Anne (celui là-même où François Cavanna passe son enfance). Puis ils en construisent un autre rue des Clamarts (emplacement de leur premier « chantier ») et, dans les années 1930, un autre encore 4 rue Gustave-Lebègue où l'entreprise reste installée jusqu'à sa fermeture récente.

a. 25, boulevard de Strasbourg ⑯

Nogent-sur-Marne

Imbuti construit à plusieurs reprises sous la direction de l'architecte municipal Hillion. Dès 1906, il réalise la maison de celui-ci, 20 rue Edmond-Vitry à Nogent. L'immeuble du boulevard de Strasbourg, datant de 1929, est le fruit, une fois encore, de leur collaboration. Mais ici, le maçon est à la fois entrepreneur et maître d'ouvrage. Il édifie pour son propre compte un immeuble de rapport comprenant cinq logements de trois ou quatre pièces par niveau, attestant sans conteste de sa réussite.



b. 14-18 Grande-Rue-C.-de-Gaulle ⑯

Nogent-sur-Marne

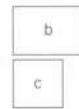
Ces trois immeubles mitoyens sont bâtis à l'entrée de la Grande-Rue. Le 14, datant de 1934, est signé conjointement de T et R. Hillion (le fils également architecte travaille avec son père) et d'Imbuti. Réemployant le principe de l'ordre colossal déjà mis en œuvre boulevard de Strasbourg, ils conservent toutefois le gabarit mis en place quatre ans plus tôt par l'architecte R. Ladrée pour l'immeuble du 16. Le bâtiment le plus ancien, celui construit en brique en 1926 est signé par l'architecte Jules Legenre et les entrepreneurs Cavanna et Taravella.



c. 11, rue de l'Abbé-Guillemainault ⑯

Nogent-sur-Marne

Imbuti bâtit cet immeuble, dont l'architecte est probablement le Nogentais Jules Legenre (voir e. p. 127), en 1907.



Construire la banlieue Les architectes ignorés



Les nombreux maîtres d'œuvre de la banlieue sont aujourd'hui oubliés. Toutefois, les enquêtes de l'inventaire, en croisant l'observation du terrain avec les documents d'archives et les projets publiés dans les revues anciennes ou les recueils d'architecture, contribuent à faire connaître leurs réalisations. Mais leur carrière et leur formation sont souvent difficiles à cerner.

Jusqu'en 1941, le titre d'architecte ne bénéficie d'aucune protection juridique. Aucune formation n'est requise, il suffit de payer sa patente pour s'installer à son compte. Les quelques dizaines de maîtres d'œuvres sortis de l'Ecole des Beaux-Arts ou de l'Ecole Spéciale d'Architecture accèdent aux commandes prestigieuses, laissant le champ libre pour tout le reste aux

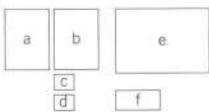
autodidactes ou aux hommes formés sur le tas, en agence. Devant les confusions entre ingénieurs ou entrepreneurs-constructeurs, au tournant des XIX^e et XX^e siècles, les architectes ressentent la nécessité de signer leurs œuvres en faisant figurer leur nom sur la façade des bâtiments qu'ils réalisent. Parfois, ils rajoutent la mention de leur appartenance à une association professionnelle, garantie de sérieux. Ainsi, en sillonnant Nogent ou Le Perreux en observateur, on découvre de nombreuses inscriptions révélatrices.



b. et c. 86 rue de Nancy (84)
e. 103 avenue du Général-de-Gaulle
94
Le Perreux-sur-Marne
a. et f. 53 avenue de Joinville (94)
d. 10 bis rue du Général-Chanzy
Nogent-sur-Marne

Auteur d'une architecture ordinaire, Georges Pradeau, n'en revendique pas moins son statut sur les façades des modestes pavillons qu'il conçoit. Entre 1910 et 1930, il est l'auteur d'une vingtaine de demandes d'autorisation de construire au Perreux et de trente à Nogent (b. et c.).

Jules Legenre dépose soixante-dix permis à Nogent et près de cinquante au Perreux entre le début du siècle et 1942. Dans les deux communes, il construit de nombreux immeubles de rapport en brique, dont en 1912,



ceux faisant face à l'esplanade de la mairie au Perreux (e.).

Paul Lecuy, quant à lui, dépose en mairie du Perreux, entre 1920 et

1945, plus de cent vingt permis et vingt-cinq à Nogent. Même si tous ses projets n'aboutissent pas, la masse de dossiers révèle la forte implication de l'architecte, comme de celle de ses confrères, dans la configuration actuelle du territoire (d.).

Devenir architecte municipal permet d'asseoir son activité. C'est une indéniable preuve de reconnaissance qui donne accès à la commande publique, mais c'est aussi un moyen de séduire des clients privés plus nombreux. Les maîtres d'ouvrage savent que le projet d'un architecte municipal sera étudié avec bienveillance et que les éventuelles complications administratives seront vite réglées. L'architecte obtient

parfois sa place lorsqu'il entretient de bonnes relations avec la municipalité. C'est le cas de Pierre Mathieu, installé à Nogent depuis 1880, qui devient l'architecte du Perreux après avoir soutenu le premier maire, Henri Navarre, dans sa lutte pour la scission. Issu de l'Ecole des Beaux-Arts (promotion 1868), il s'essaie à une carrière académique (participations aux salons, aux concours publics) avant d'entamer son parcours local en construisant, outre les premiers édifices publics perreuxiens, plusieurs immeubles et maisons dans les deux communes. Il signe ses œuvres le plus souvent dans un bandeau de céramique vernissée, comme sur cette maison qui date de 1896 (a. et f.).



Construire la banlieue Georges Damotte



Les annuaires professionnels Sageret indiquent que Georges Damotte s'installe à son compte en 1891, dans sa ville natale, comme architecte-vérificateur. Dès 1893, il fait préciser sa qualification d'expert auprès de la justice de paix de Charenton, puis en 1896 auprès de celle de Vincennes, et enfin en 1900 auprès du département de la Seine. La même année, il mentionne qu'il participe à l'Exposition universelle (Palais de la céramique et du verre). A partir de 1898, il stipule également qu'il est membre de l'association profes-

nelle l'Union syndicale (US). En 1910 il devient officier d'Académie, et participe à la fondation de la Société des architectes de la banlieue est de Paris, qu'il préside jusqu'en 1911, tout en adhérant à la Société nationale des architectes de France (SN). Conduisant une carrière de notable sur le plan local, Damotte construit essentiellement à Nogent et dans les villes environnantes (Le Perreux, Saint-Maur et La Varenne, Fontenay-sous-Bois, Crétel ou Vincennes). Il publie ses réalisations les plus remarquables. Il est nommé architecte

municipal en 1905, mais ne le demeure que trois ans, supplanté par Georges Nachbaur, à la faveur d'un changement de maire. Il vend son cabinet en 1920 et meurt l'année suivante. Nécessité faisant loi, il compose, selon le goût de ses commanditaires, des édifices dans un style ou dans un autre, académique, néo-normand, éclectique ou Art nouveau.

a. 31, Grande-Rue-Charles-de-Gaulle
(16)
Nogent-sur-Marne
Cet immeuble de rapport (deux logements de trois pièces par étage, sans ascenseur) date de 1909. Il est publié dans le volume de 1910-11 de *l'Architecture usuelle*. Damotte place sur la façade d'importantes avancées en pierre de taille se découpant sur fond de brique. Elles forment « *un motif central solide, coloré, bien mouvementé. [...] Cela convient à la moderne hardiesse des encorbellements que la Voirie parisienne a, non*



seulement permises, mais bien provoquées par ses tolérances en faveur du pittoresque aspect des rues nouvelles. Cette liberté a bientôt fait loi jusqu'aux villes maritimes et frontières. De plates et monotones qu'étaient les façades de ruches humaines, les jeunes architectes ont vite fait d'en produire de très amusantes à l'œil, tout en élargissant - avec une discrétion obligatoire - l'espace intérieur, aux minces dépens de la voie publique et au grand profit de sa perspective » commente le journaliste.

**b. 1, rue Thiers (38)
c. et d. 8, rue André-Pontier (36)
Nogent-sur-Marne**

En 1902, comme un manifeste de son goût personnel pour l'Art nouveau, il signe pour lui-même, cette maison de ville (c. et d.). Motifs floraux du bandeau en céramique vernissée ou des fontes des balcons (les appuis de fenêtres du rez-de-chaussée surélevé sont récents), arabesque des menuiseries de certaines baies, vitraux, rattachent la maison à ce courant. Si par souci d'économie, les volumes restent simples, et les baies,

rectangulaires ou simplement surmontées d'un arc segmentaire, Damotte concentre l'effort sur le traitement de l'entrée. Sa maison étant alignée sur la rue, il renvoie le volume de transition que constitue l'habituel porche ou l'espace abrité sous la marquise vers l'intérieur du bâtiment, en le maintenant ouvert mais inaccessible, grâce à une porte et une grille en fer forgé où sa fantaisie décorative se déploie.

On retrouve ce même détail dans d'autres de ses maisons, 98 rue

François-Rolland ou bien rue Thiers (b.). Cette dernière, signée et datée de 1907, cherche par l'ampleur de ses percements à éclairer au maximum les intérieurs (y compris pour le sous-sol semi enterré). Les jeux de contrastes entre la brique blanche ou rouge, les éléments en pierre de taille ou en mortier-sable, la frise en partie haute mariant mosaïque polychrome et céramique vernissée en léger relief aux motifs de fleurs, et surtout le fer forgé aux courbes et arabesques mouvementées adaptent à un budget modeste le nouveau style.



Construire la banlieue Georges Nachbaur et ses fils

On connaît trop peu l'architecte Nachbaur qui, assisté de ses deux fils, a réalisé un ensemble d'édifices à Nogent et au Perreux dans un style résolument Art nouveau, sans aucun équivalent en banlieue parisienne. Leur œuvre mérite une étude approfondie qui reste à conduire.

Georges-Théodore Nachbaur (c. circa 1880, coll. part.) est né en 1842 à Plélan-le-Grand (Ille-et-Vilaine) dans une famille originaire de Strasbourg. Lorsqu'il épouse Catherine Honnert en 1869, il habite Paris et gagne sa vie comme employé des contributions indirectes des tabacs. Comment a-t-il appris son métier et pourquoi s'est-il installé comme architecte-vérificateur à Nogent en 1879 ? D'où lui vient cette prédilection pour l'Art nouveau, mouvement qui ne connaît pas une large diffusion en France mais reste cantonné à la carrière de quelques noms ? Autant de questions qui restent aujourd'hui sans réponse.

Albert-Alfred naît en 1879 et Georges-Lucien (d. circa 1930, coll. part.) en 1884. Les deux fils deviennent architectes, associés à leur père.

Cependant, dès 1907 Albert, dit Max-Nar, abandonne l'architecture et entame une carrière de journaliste satiriste et de directeur de *l'Echo nogentais*, avant de partir en 1916 pour la Chine, de créer une maison d'édition à Pékin et d'y diriger le *Journal de Pékin*.

Les Nachbaur s'illustrent dans l'architecture privée, construisant maisons et immeubles. Le père est aussi architecte municipal de Nogent de 1909 à 1920. Sa principale réalisation, le marché couvert, n'existe plus. Si

Nachbaur père conduit une carrière classique, Georges fils dépasse les missions habituelles de l'architecte. En 1922, il est à l'origine du lotissement de la rue de l'Armistice ; il bâtit des logements de rapport pour le compte familial (sans qu'il soit possible de savoir quels arrangements financiers existent entre eux) ; ou bien encore il fonde avec quelques amis la Société anonyme coopérative à capital variable pour la construction d'habitations à bon marché baptisée « Mon toit ». Celle-ci propose aux futurs actionnaires de « devenir propriétaire d'une maison et d'un petit jardin » en une quinzaine d'années.



Ayant déjà travaillé pour Léon Gaumont avant guerre, Nachbaur fils construit des salles de cinéma après 1918 : le Central palace à Nogent, le Palais du parc au Perreux, l'Eden Palace à Vincennes, d'autres encore en banlieue. Parallèlement, il entame (grâce à sa femme prête-nom) une carrière d'exploitant. Il est aussi l'un des trois architectes conseil du Syndicat des directeurs de théâtres cinématographiques. En 1941, nommé administrateur provisoire de biens juifs, il reçoit la gestion de trois cinémas, dont le Royal palace de Nogent. Après la guerre, les propriétaires qui ont retrouvé leurs biens, l'accusent de malhonnêteté comptable. Ce qui pourrait n'être qu'un conflit d'intérêt entraîne en 1947 sa condamnation par contumace pour intelligences avec l'ennemi (il ne se

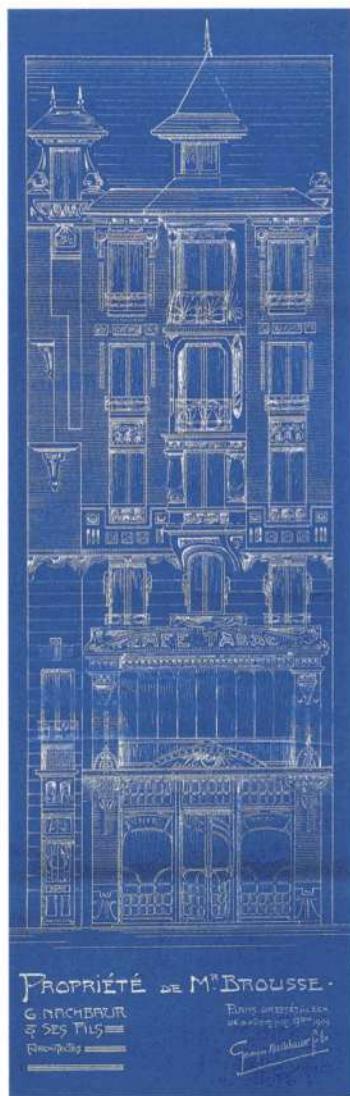


présente pas à son procès). Il est acquitté dans un jugement contradictoire en 1952. Ayant quitté Nogent dans des circonstances difficiles, il n'y revient pas. Son fils aîné, Georges (1911-1988), également architecte, travaille à la reconstruction après 1945 de l'île d'Oléron, puis continue sa carrière en Algérie ; le second Lucien (1913-1999), administrateur chez Pathé, dirige le cinéma parisien le Marignan ; le troisième Pierre (1930-2003), ingénieur des Mines, conduit des recherches sur la résistance des matériaux. La famille, assez dispersée, ne conserve aucune archive du cabinet d'architecture nogentais.

e. et f. 8, place Robert-Belvaux (99)

Le Perreux-sur-Marne

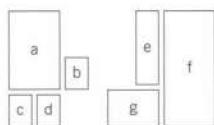
Aucune des architectures commerciales conçues par les Nachbaur n'est conservée. Ici, comme c'est le cas 96 Grande-Rue-Charles-de-Gaulle à Nogent, l'immeuble demeure intact mais les devantures exubérantes du rez-de-chaussée, dessinées sur le plan de l'autorisation de construction de 1909 (AMLP) ont disparu.



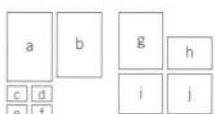
a. et b. 3, rue Bauyn-de-Perreuse (32)

Nogent-sur-Marne

Cet immeuble, construit au tout début du XX^e siècle par Nachbaur père, a malheureusement perdu le couronnement de chacune de ses travées latérales (carte postale, circa 1900, MMN).



Construire la banlieue Georges Nachbaur et ses fils



a. carte publicitaire, circa 1910 (coll. part.)

c. 9, avenue Parmentier

e. 70 bis, rue des Héros-Nogentais

f. 8, rue des Clamarts

Nogent-sur-Marne

d. 51, rue de Metz

Le Perreux-sur-Marne

Georges Nachbaur père, manifeste une volonté de reconnaissance car il publie nombre de ses projets dans des revues ou des recueils d'architecture. Dans un souci publicitaire, il signe toutes ses constructions en associant rapidement ses fils dans la paternité des projets. Cette « carte de visite illustrée » présente une villa, conçue alors que les deux frères étaient encore partenaires, qui n'a pas été localisée.

b. 46, avenue Gabriel-Péri 100

Le Perreux-sur-Marne

Rivoalen publie cette autre villa dite « suburbaine » dans *La brique moderne : recueil de documents pratiques sur les bâtiments les plus récemment construits en brique et le décor en briquetage*. Baptisée « Pourquoi Pas ? », elle est probablement l'une des dernières œuvres communes aux deux générations. La maison illustre également un des catalogues de produits de la fameuse fabrique de céramiques architecturales Gentil et Bourdet, installée à Billancourt ; les industriels attestent par ce choix du caractère exemplaire de la mise en œuvre par Nachbaur de leur production.



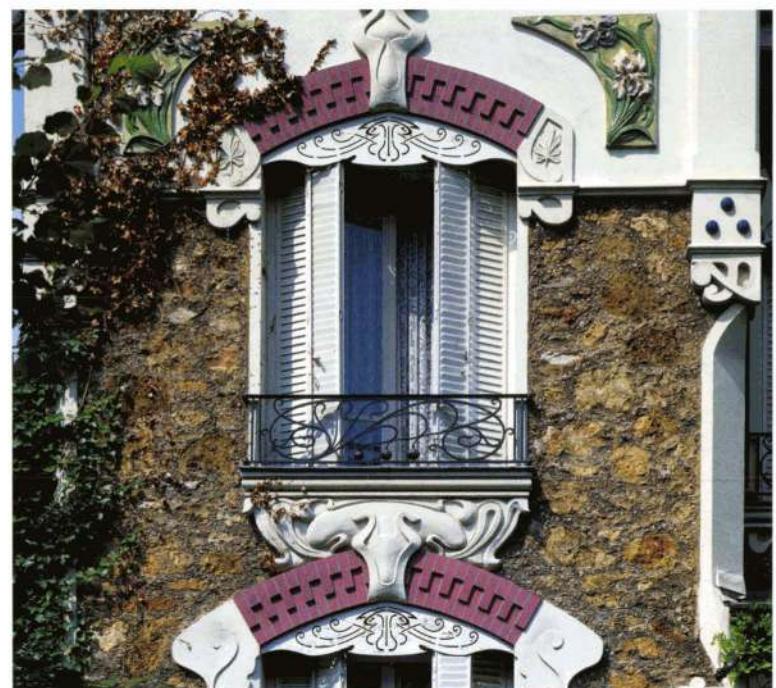
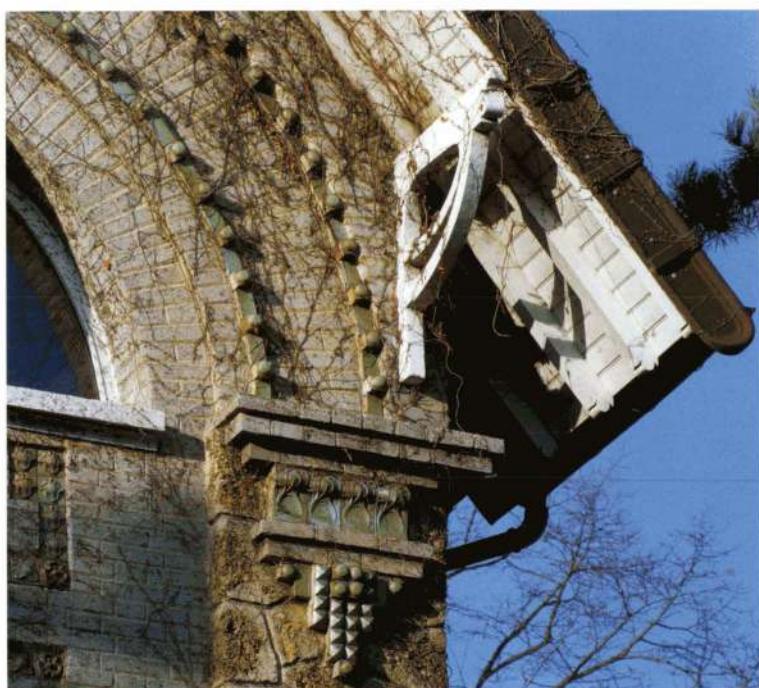


g. et i. 15, rue Lucien-Bellivier ⑤0
Nogent-sur-Marne

Cette « villa urbaine » ainsi baptisée dans le supplément n° 84 de *l'Architecture usuelle* paru en 1909 existe toujours. Le goût des Nachbaur pour la ligne serpentine s'estompe, au profit d'un jeu où la meulière, la brique blanche et les éléments de grès flammé forment un décor plus géométrique.

h. et j. 13 bis, allée de Bellevue ⑤1
Le Perreux-sur-Marne

Ce petit pavillon présente un abondant décor extérieur parfaitement conservé. Ce n'est malheureusement pas le cas de celui de sa salle à manger, heureusement connu grâce à la photographie publiée dans *l'Habitation pratique* en 1904.



Construire la banlieue Georges Nachbaur et ses fils



3, boulevard de la République 60 Nogent-sur-Marne

Les Nachbaur signent en 1904 ce « petit hôtel », destiné à l'un des frères, Max-Nar. Le bâtiment est publié à deux reprises, en 1905 dans *l'Habitation pratique* et quelques années plus tard dans un recueil intitulé *l'Architecture au XX^e siècle. Choix des meilleures constructions nouvelles, hôtels, maisons de rapport, villes...*(a).

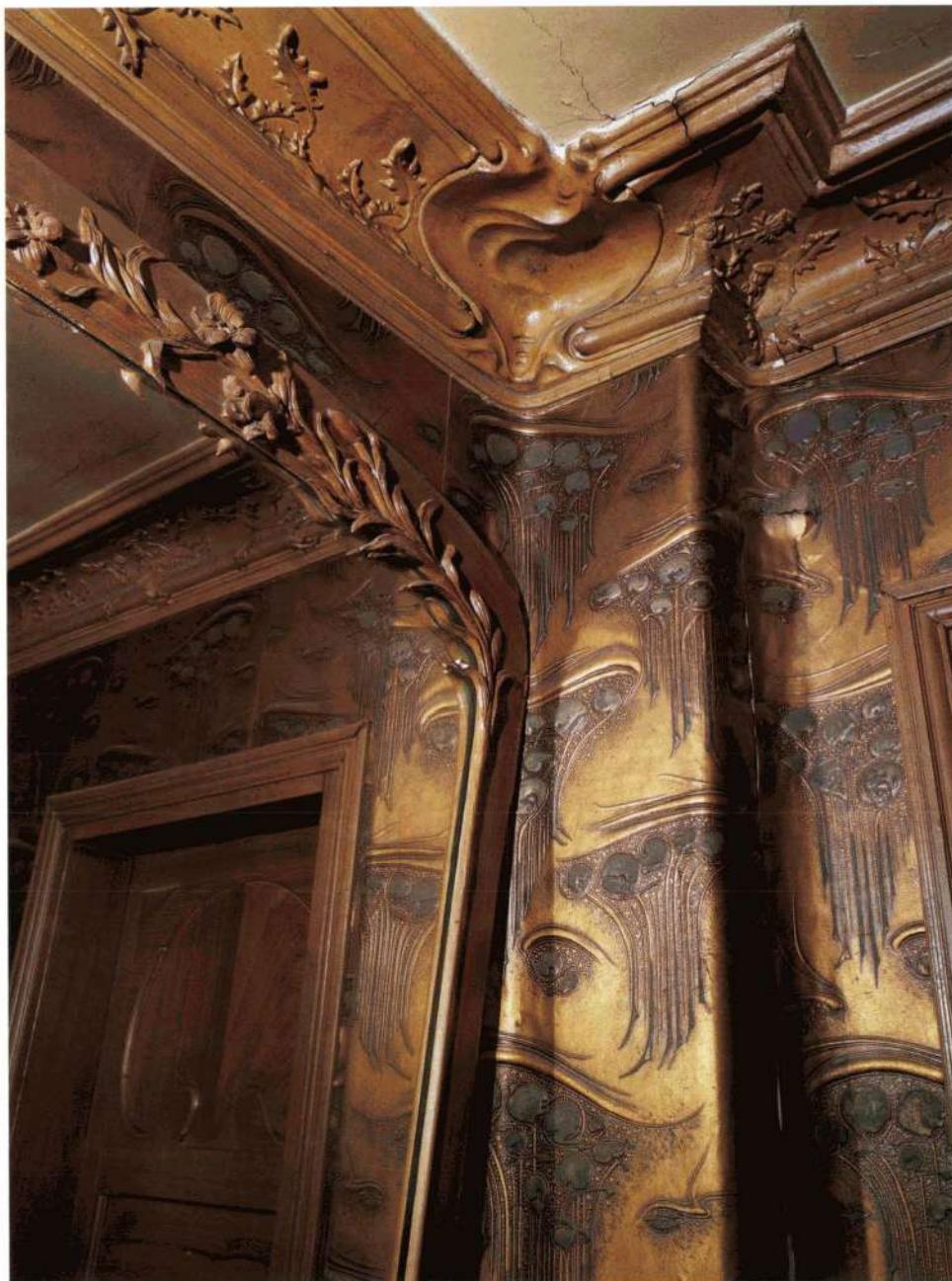
Le goût prononcé du père (les fils n'ont encore que 20 et 25 ans) pour l'Art nouveau se concentre dans ce modeste édifice, conçu comme une carte de visite. Il réussit le tour de



force de dessiner une résidence sur une parcelle très exiguë tout en lui donnant la silhouette d'une maison de ville cossue. Les décrochements de la façade et des toitures, les baies aux formes toutes différentes, la diversité et l'abondance décorative sollicitent le regard en de multiples points. Un seul coup d'œil ne suffit pas à embrasser le bâtiment qui semble bien plus complexe que son plan ne le révèle. L'hôtel est construit par des entrepre-

neurs nogentais qui utilisent des produits manufacturés choisis par les architectes : couverture en fibrociment de Candlot, éléments de terre cuite de la maison Muller à Ivry, grès flammés provenant du fournisseur parisien Janin frères et Guérineau, installé avenue de Choisy. Les ensembles en serrurerie (rampe intérieure et grille extérieure) sont eux spécialement dessinés et fabriqués pour l'occasion, comme les appuis de

balcon usinés en bois. Éléments plus fragiles, certains ont été remplacés par des garde-corps en fonte, comme celui du second étage par exemple, correspondant à la pièce dans le comble qui traverse toute la profondeur de la maison, réservée à l'atelier du propriétaire. L'élément fort, la baie du corps principal filant sur deux niveaux est couronnée par un arc en plein cintre dont l'appareillage de brique tend vers le



cercle complet. Refermée par des menuiseries au dessin unique enserrant du vitrage ordinaire ou du verre pressé, et scandée d'éléments sculptés de motifs floraux, cette baie dynamise la composition. Aujourd'hui des appuis de fenêtres aux deux niveaux rompent quelque peu son effet de verticalité.

L'hôtel Nachbaur présente aussi le grand intérêt de conserver encore ses principaux décors intérieurs d'origine.

Mosaïque de sol, boiseries, menuiseries, verres peints, fontaine sous le porche, papier peint et moulures du petit salon ou cheminée du salon demeurent en place. Les architectes conjuguent judicieusement fabrication sur mesure et éléments les plus modernes de la production industrielle pour composer un ensemble dans le goût nouveau jusque dans les intérieurs. Adeptes des maîtres qui désirent revaloriser les arts appliqués et

dessinent jusque dans les moindres détails les éléments de décor ou le mobilier, les Nachbaur attestent ainsi que leur conception de l'Art nouveau ne se résume pas à quelques fantaisies décoratives sur une façade, bien que certaines commandes ne leur permettent guère plus. Si la cheminée en place dans le salon ne correspond pas à celle présentée dans l'article de *l'Habitation pratique*, en revanche son modèle est publié dans un autre

recueil d'architecture (in : A. Raguenet. *Monographies de bâtiments modernes*. Paris : Ducher, 1888-1914. n° 256) : d'après cette publication, elle est censée orner une autre villa de Nachbaur (18 boulevard Albert I^{er} à Nogent), ce qui est tout aussi erroné. Les architectes s'arrangent quelque peu avec la réalité afin de valoriser au mieux leurs compositions !



Construire la banlieue

Georges Nachbaur et ses fils



a. b. et c. 17, avenue du Président-Roosevelt (75)
Le Perreux-sur-Marne

Nachbaur père réalise ce petit immeuble de rapport en 1902, isolé au milieu du quartier pavillonnaire tout au nord de la ville. Une nouvelle fois, l'architecte adapte le style Art nouveau à une construction modeste au budget serré. Le bâtiment est en moellon de meulière sur un soubassement de pierre. La plasticité du décor



d'arabesques et de motifs floraux (combinant éléments sculptés en pierre ou ouvrages dans du mortier) vient enrichir l'élévation principale aux travées régulières, rythmées par de simples baies rectangulaires. L'accent est porté en certains points, ici l'entrée, la corniche couronnant le bâtiment et quelques ouvertures.

d. et e. 11, boulevard de la République (60)
Nogent-sur-Marne

« Nachbaur et ses fils » construisent cet autre immeuble quelques années plus tard. D'autres caractéristiques de leur style viennent s'ajouter à celles déjà soulignées : jeu géométrique dans la mise en œuvre des matériaux, parement orné de tracés rectilignes formés de briques ali-

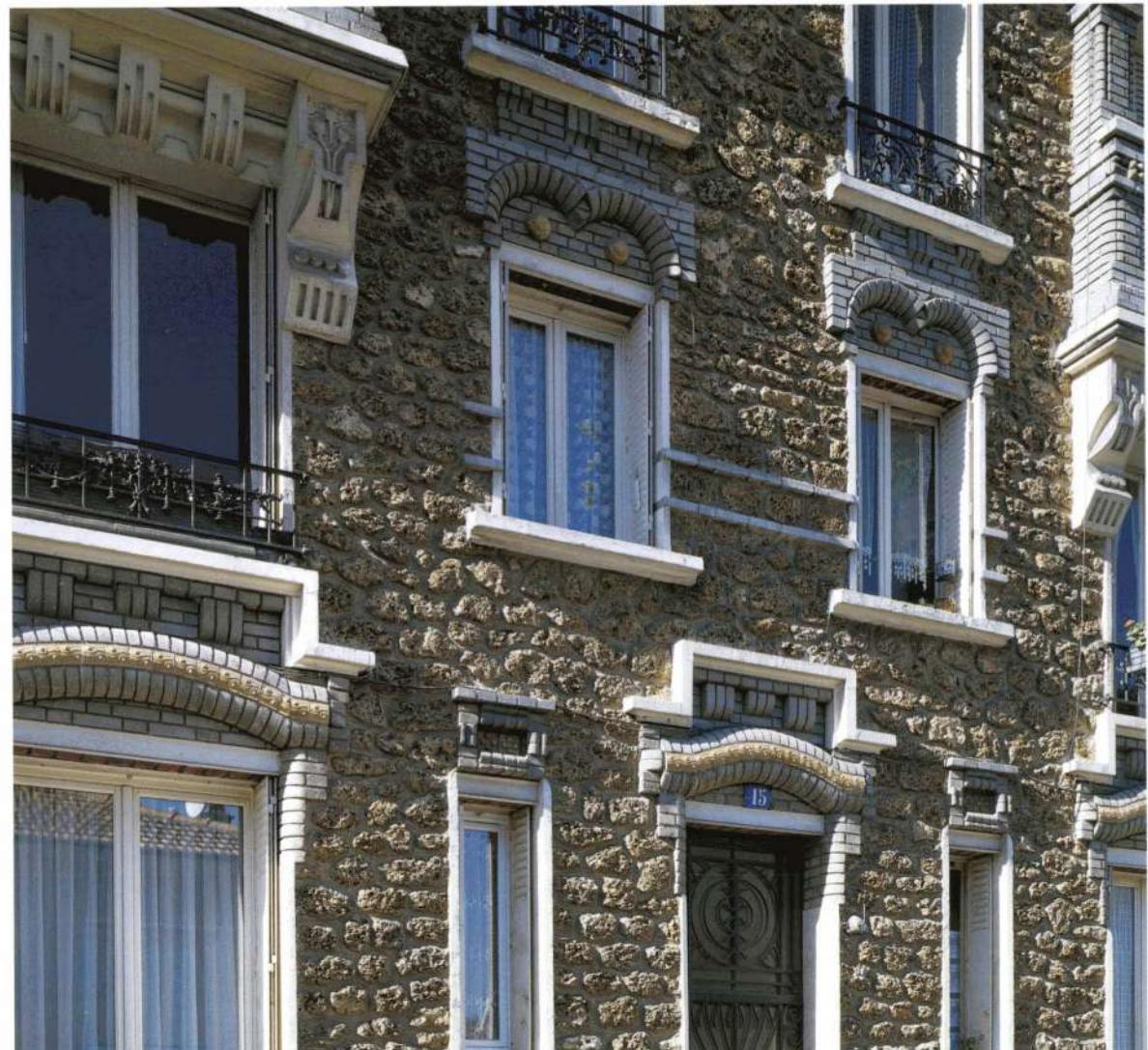
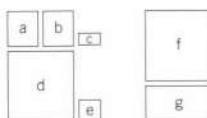


gnées, ici brique rouge sur meulière (ou brique vernissée bleu-vert sur brique rouge ou meulière ailleurs), arabesques et sinuosités lyriques pour les motifs de la grille en ferronnerie. Les baies du dernier étage ont heureusement conservé leur lambrequins ajourés d'enroulement. Un ravalement récent a, en revanche, fait disparaître les motifs floraux peints au pochoir qui ornaient le bandeau filant sous l'avancée du toit (photographiés en 1986).

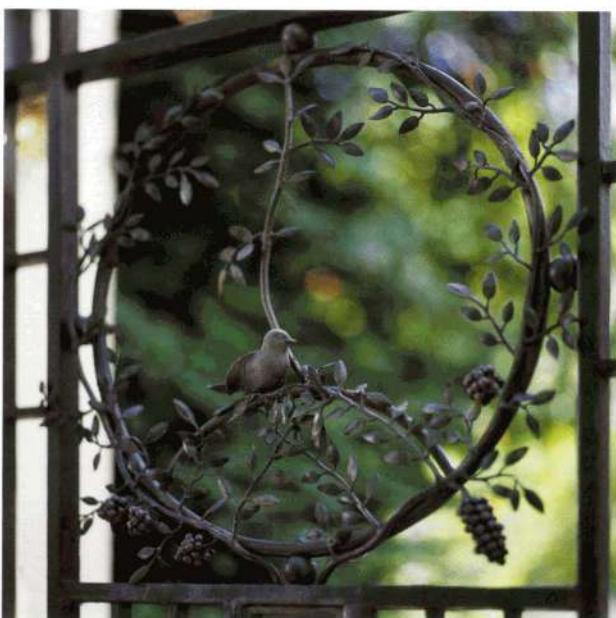
f. 15, rue Guy-Moquet (39)
g. 4, rue de l'Abbé-Guilleminault (62)
Nogent-sur-Marne

Les plans de ces deux immeubles sont signés Georges Nachbaur fils, et datent de décembre 1910 pour l'un (f.) et mai 1912 pour l'autre (g.). Il semble que le fils ait pris la direction de l'agence familiale (Nachbaur père a près de 70 ans) autour de 1910, même si les signatures sur les immeubles continuent de porter la mention « Nachbaur et ses fils » ou « Nachbaur frères ». Le second immeuble s'adresse à une clientèle plus aisée que le premier, dont l'entreprise au sol est de moins de 120 m² et chaque étage découpé en deux logements de trois pièces. Le maître d'ouvrage officiel de la seconde construction est Albert Nachbaur. Dans l'immeuble familial, tous les appartements disposent de balcons filants sur les façades, de salle de bains et possèdent salon et salle à manger.

Le décor mouvementé s'assagit, la ligne droite se substituant à l'arabesque comme motif récurrent. Nachbaur continue d'utiliser les possibilités plastiques de la terre vernissée, que ce soient de simples briques ou des frises décoratives. Mais il s'éloigne de l'exubérance de l'Art nouveau chère à son père, ce qui confirment certaines de ses réalisations postérieures, plus académiques.



Construire la banlieue Georges Tissoire



a. b. d. e. et f. rue Louis-Léon-Lepoutre

④7

Nogent-sur-Marne

c. 24 rue de la Gaîté ⑧0

Le Perreux-sur-Marne

« D'autres, plus favorisés par la naissance, par la fortune, par les relations sociales ou politiques, n'ont guère construit que de grands édifices. Pour moi, pauvre fils de maître maçon, j'ai dû souvent me contenter d'affaires que les heureux avaient dédaignées. Et si j'ai réalisé quelques immeubles, j'ai surtout édifié des villas. J'en ai fait un peu partout en France, et j'ai créé par milliers, des modèles très variés. J'ai voulu que chacune de ces œuvres fût conçue pour donner un maximum de commodité, de confort, de luminosité, pour la joie et la santé des occupants ; qu'elle fût harmonieuse avec un brin d'élégance. J'ai voulu surtout que les moindres détails artistiques ou techniques en fussent minutieusement réglés à l'avance, de manière à obtenir des entrepreneurs

ou des artisans une exécution la plus parfaite possible, sans fausse manœuvre, avec un minimum de dépense. » G. Tissoire.

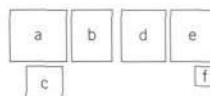
Originaire de la Gironde, Tissoire (1892-1979) étudie à l'Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux puis travaille en entreprise avant de s'établir comme architecte, d'abord à Pont-à-Mousson, puis à Nogent (avec un intermède dans son Sud-ouest natal d'une dizaine d'années durant et après la Seconde Guerre mondiale). Il se présente comme « Maître d'œuvre, imagier et troubadour », composant également des chansons et des poèmes en langue d'oïl et d'oc. Il publie ses projets dans plusieurs revues mais collabore surtout régulièrement durant l'entre-deux-guerres à la *Vie à la Campagne*, un temps sous-titrée *La revue pratique avant tout*. Ce magazine cherche à promouvoir un renouvellement des architectures régionales enrichies des apports



bénéfiques de la modernité. Cette doctrine alors en vogue débouche sur le centre régional présentant les provinces françaises à l'Exposition internationale des Arts et Techniques dans la vie moderne, qui se tient à Paris en 1937. Tissoire, le provincial, adhère à cette vision de l'architecture privée. Il s'installe à Nogent en 1926 parce qu'il y trouve l'emplacement idéal selon ses moyens, pour y construire sa maison : « situé sur un point culminant, dans un océan de verdure, exposé en plein Midi, mesurant 153 m² avec 7 m de façade ». La parcelle est tracée sur l'une des vastes propriétés, construite sur l'ancien parc du château de Plaisance, qui vient d'être lotie. La rue créée s'appelle Louis-Léon-Lepoutre du nom de l'ancien propriétaire, bienfaiteur de Nogent. Tissoire achète le terrain et y construit sa maison dans laquelle il installe son agence au rez-de-chaussée (a. cliché circa 1930, AMN) ; bientôt, ces futurs voisins deviennent ses

clients : il bâtit quasiment tous les autres pavillons de la rue, qui pourrait tout aussi bien aujourd'hui être rebaptisée rue Tissoire ! Simplicité des lignes et des volumes, larges baies, distribution adaptée au mode de vie moderne (sanitaires à chaque étage, espaces de circulation pour desservir toutes les pièces, placards et rangements intégrés, présence d'un garage à voiture) caractérisent ses maisons. Cependant, du fait de leurs toits pentus, elles conservent une silhouette traditionnelle ; par ailleurs, leur structure en béton est occultée par des décors ou des parements faisant appel aux savoir-faire artisanaux des charpentiers et des maçons. Tissoire apprécie aussi la ferronnerie d'art et dessine des motifs végétaux et animaliers que l'on retrouve dans plusieurs de ses réalisations. L'architecte a construit divers pavillons en Ile-de-France, mais sa production principale se concentre à Nogent. Après son décès, sa famille

verse aux Archives départementales du Val-de-Marne le fonds de l'agence, permettant ainsi à son travail d'être mieux connu, y compris ses œuvres disparues (voir p. 33).



Construire la banlieue

Pierre Schenardi

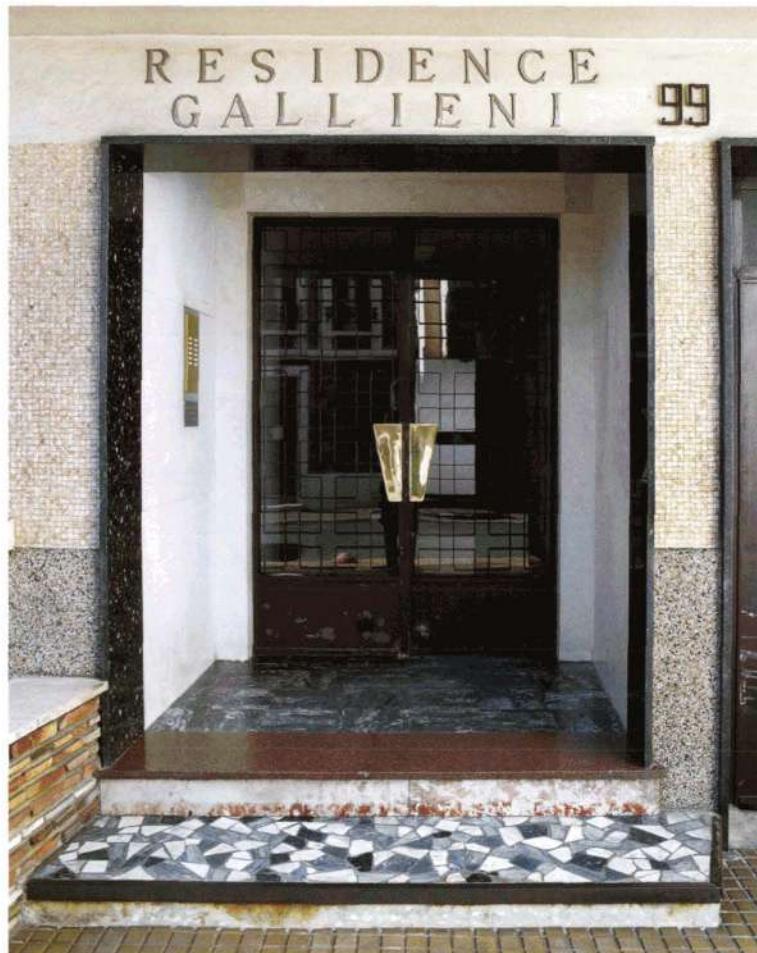


Le maçon Pierre Schenardi, fils d'un paysan du Val Nure, naît à Vincennes en 1914. Juste après la Seconde Guerre mondiale, après avoir travaillé à la reconstruction de Saint-Lô, il s'installe à son compte à Nogent et prospère rapidement grâce à son sens des affaires. Ayant repéré un terrain vague bien situé, il se procure les coordonnées des propriétaires, des religieux belges. Il les rencontre et les convainc de lui céder leur parcelle. Sans un sou, il commercialise son immeuble en vendant les logements sur plan afin de financer l'opération. Cette méthode, novatrice à l'époque, assure son succès. Par la suite, il enchaîne les opérations, essentiellement à Nogent, quelques-unes au

Perreux ou à Saint-Maur. Son fils Jean-Pierre, entre dans l'entreprise en 1957. Pierre se retire en 1970, tandis que la société continue à construire jusqu'en 1984 et cesse son activité en 1997.

Un entrepreneur chauffagiste, lui-même d'origine italienne, raconte dans *Le Nogent des Italiens* de P. Milza et M.-C. Blanc-Chaléard : « Avec le père Schenardi [...] il n'y a jamais eu de problème. Je lui ai fait cinquante-trois immeubles en équiperment, tous à Nogent... Avec lui, on traitait sur une poignée de main. Avec lui, toutes les affaires que j'ai faites, tope là ! Il se mettait là, je me mettais là, en face de lui. J'avais mon papier et lui avait son papier. Il mettait un





prix dessus. Pas d'accord. Je mettais mon prix dessus. On recommençait. Cela pouvait durer un quart d'heure... Une fois qu'on était d'accord, pas besoin de papier... »

Schenardi recourt à un architecte pour le dépôt du permis de construire. Mais c'est l'entreprise qui se charge seule de la construction des bâtiments, de la coordination des chantiers et de la commercialisation des appartements.

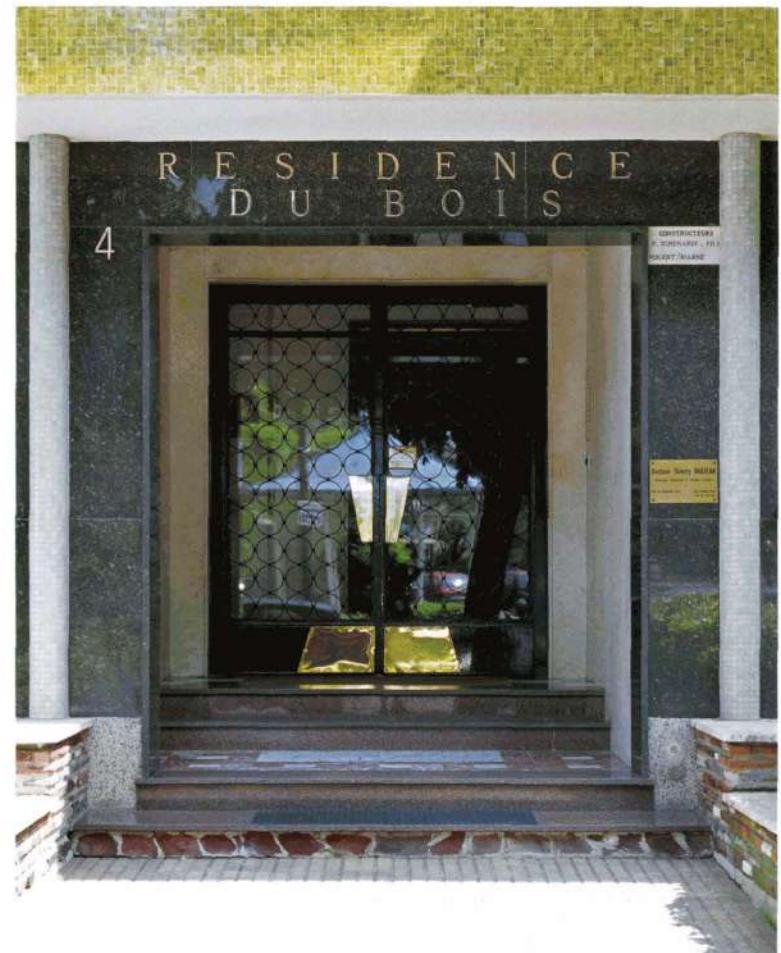
a b d e
c

b. et e. Place Pierre-Sémard (1956/57) (12)
a. et d. 112, boulevard de Strasbourg et 99, rue Théodore-Honoré (1965) (41)
Nogent-sur-Marne

c. 104, boulevard d'Alsace-Lorraine et 127, 129 rue Victor-Recourat (1964) (78)

Le Perreux-sur-Marne

Pas toujours très scrupuleux face à la réglementation (le dernier étage de la résidence du Bois est construit sans permis de construire), Schenardi s'attache à édifier des immeubles dont les appartements ne sont pas que des « boîtes ». S'adressant à une clientèle plutôt aisée, il cherche à lui faire oublier qu'elle occupe un logement collectif. La plasticité de toutes les



façades d'un même bâtiment et leur asymétrie évitent la monotonie. L'abondance des balcons, des portes-fenêtres et des grandes baies vitrées de tous côtés apporte une luminosité maximale pour chaque pièce, et un sentiment d'ouverture vers l'extérieur appréciable. Enfin Schenardi, en artisan fier de son métier, accorde une importance particulière à la qualité des matériaux et à leur mise en œuvre. Ses publicités mettent en avant ses édifices construits en véritable pierre de taille. Il utilise abondamment le marbre, le granite, le grano ou la pierre pour leurs effets polychromes par souci d'ornementation et de prestige. S'inscrivant dans la tradition du XIX^e siècle, il soigne particuliè-

rement les entrées et les halls de ses édifices en leur donnant un air d'opulence. Pour autant la silhouette de ses immeubles s'inscrit dans la modernité du XX^e siècle par l'absence de hiérarchisation des niveaux, le soin apporté au dessin de toutes les façades, les toits terrasse ou l'horizontalité des ouvertures.

Il appose une plaque de signature sur chacune de ses réalisations. Mais dans le paysage nogentais d'aujourd'hui, ses immeubles sont bien reconnaissables, tous en parfait état.

Orientations bibliographiques

Les ouvrages et les sources mentionnés ci-dessous complètent les dossiers d'inventaire consultables au centre régional de documentation du patrimoine d'Ile-de-France.

Sources

ARCHIVES MUNICIPALES, notamment les séries M (monuments et établissements publics), D (administration générale de la commune) et O (travaux publics).

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE, notamment la série 3P (cadastres).

DELMAS, Julie. *Le Perreux, naissance d'une ville*. Mémoire de maîtrise, Marne-la-Vallée, 1999.

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES D'ILE-DE-FRANCE, Service des Monuments historiques. *Dossiers de recensement*.

Le Perreux sur Marne (Seine). Sa formation, son développement, ses monuments. Avenues, boulevards, places, quais, rues, allées, sentiers. Circa 1940. Manuscrit conservé à la DRAC Ile-de-France, service régional de l'Inventaire général.

MUSEE DE L'ILE-DE-FRANCE (SCEAUX), centre de documentation.

MUSEE D'ORSAY (PARIS), centre de documentation.

SALABERT, Maurice. *Nogent-sur-Marne : étude de l'évolution d'une commune de banlieue*. Thèse d'urbanisme, université d'urbanisme de Paris, 1928.

Revues

BULLETINS MUNICIPAUX de Nogent-sur-Marne et du Perreux-sur-Marne.

BULLETIN DE LA SOCIETE HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DE NOGENT-SUR-MARNE ET DU CANTON DE NOGENT.

CANARD NOGENTAIS (le). Journal Politique Local paraissant le plus souvent possible.

ECHO NOGENTAIS (L'), journal hebdomadaire des communes du canton de Nogent.

PETARD NOGENTAIS (le). Bimensuel. Satirique. Local.

TRIBUNE CANTONALE. Organe hebdomadaire de défense des intérêts généraux de Vincennes, Saint-Mandé, Fontenay, Nogent, Le Perreux, Bry-sur-Marne.

Articles et ouvrages

BAUBY, Françoise, ORIVEL, Sophie, PENET, Martin. *Mémoire de guinguettes*. S.I. : Omnibus, 2003.

BARBIER, Josiane. *Le palais de Nogent et les résidences mérovingiennes de l'est parisien*. In : Vincennes, aux origines de l'Etat moderne. Paris : Presses de l'École normale supérieure, 1996.

CAVANNA, François. *Les Ritals*. Paris : Belfond, 1979.

CAVANNA, François. *L'œil du lapin*. Paris : Belfond, 1987.

CHAMPION, Pierre. SALABERT, Alexandre. *Le Perreux-sur-Marne : notice historique...* Le Perreux [Seine] : ville du Perreux (Paris : impr. Busson), 1937.

CLIO 94. Bulletin du comité de liaison des sociétés d'histoire et d'archéologie du Val-de-Marne.

- *Les transports dans le Val-de-Marne (XVIII^e – XX^e siècles)*. Actes du colloque, 1994.

- C. Hirt. *Le testament de Joseph Pâris-Duverney, seigneur de Plaisance*. In : n° 11, 1993.

- F. Delaive. *Du canotage à la « vie sur l'eau » dans les boucles de la Marne*. In : n° 16, 1998.

- I. Rabaut-Mazières. *Villégiature et banlieue résidentielle : le sud-est parisien au XIX^e siècle*. In : n° 16, 1998.

- O. Maitre-Allain, *Avirons et pagaies sur la Marne : brève histoire des sociétés et clubs nautiques*. In : n° 17, 1999.

- J.-F. Holvas, V. Villette. *Le territoire de Nogent et du Perreux-sur-Marne : entre unité et rupture*. In : n° 19, 2001.

- P. David. « *Villages* », troupes et visiteurs exotiques à l'Exposition coloniale de Nogent-sur-Marne de 1907. In : n° 19, 2001.

COLLOQUE HISTORIQUE DES BORDS DE MARNE, Actes. *Architecture, urbanisme et lotissements dans le Val-de-Marne (1850-1939)*. [s.l.] : Communauté d'agglomération de la vallée de la Marne, 2004.

COLLOQUE HISTORIQUE DES BORDS DE MARNE, Actes. *Nobles et bourgeois aux champs. Elites dans le Val-de-Marne au XVII^e-XVIII^e siècles*. [s.l.] : Communauté d'agglomération de la vallée de la Marne, 2003.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE ; réd. Jean-François Holvas, Vincent Villette. *Nogent – Le Perreux, l'unité retrouvée*. S.I., [Communauté d'agglomération de la vallée de la Marne], 2002.

DEREX, Jean-Michel. *Histoire du bois de Vincennes. La forêt du roi et le bois du peuple de Paris*. Paris : l'Harmattan, 1997.

DESCHAMPS, Thomas. *Plages en ville, baignades en Marne*. Paris : Johonet, 2003. (coll. du syndicat Marne Vive).

DUFOURNET, Antoine. *Nogent-sur-Marne et le territoire du Perreux, histoire et souvenirs*. Nogent-sur-Marne : Impr. L. Sentis, 1914. (Villégiatures royales de l'ancienne France).

ESCOFFIER. H. *Voyage autour du viaduc de Nogent-sur-Marne*. Paris : C. Marpon et E. Flammarion, 1889.

FERAULT Marie-Agnès, HERVIER Dominique, LEMOINE Bertrand. *Nogent-sur-Marne*. In : Monuments historiques n° 146, 1986, p. 81-96.

FINANCE de, Laurence (Réd.), HERVIER, Dominique (Dir.). *Un patrimoine de lumière. Les verrières de la petite couronne de 1830 à 2000*. Paris : Monum, Ed. du patrimoine, 2003. (Cahiers du patrimoine ; 67).

GABE, Hector. *Le cadre institutionnel de la vie à Nogent-sur-Marne sous l'Ancien régime*. In : Paris et Ile-de-France. Mémoires. 1987, tome 38, p. 87-111.

GIRAUD, Michel. *Le Perreux-sur-Marne : cent ans d'histoire*. Le Perreux-sur-Marne : Association du Centenaire (Saint-Georges-de-Luzençon : Impr. Maury), 1987.

HOLVAS, Jean-François. *Patrimoine du Perreux, un siècle de cartes postales*. Le Mée-sur-Seine : éd. Amatteis, Lys éd., 2000.

HOLVAS, Jean-François. *Seigneurie, seigneurs et château du Perreux*. [Le Perreux-sur-Marne] : Ville du Perreux-sur-Marne, 1998.

INVENTAIRE GENERAL..., région Ile-de-France. Dominique Hervier (dir.) ; Véronique Belle (réd.) ; Christian Décamps (photogr.). *D'ombre, de bronze et de marbre, sculptures en Val-de-Marne, 1800-1940*. Nantes : Victor Stanne, 1999. (Images du patrimoine ; 191).

INTERNET. Sites du Conseil général, des communes, de l'INSEE et de différentes institutions.

LE BAS, Antoine (Réd.), HERVIER, Dominique (Dir.). *Des sanctuaires hors les murs. Eglises de la proche banlieue parisienne 1801-1965*. Paris : Monum, Ed. du patrimoine, 2002. (Cahiers du patrimoine ; 61).

LE BAS, Antoine (Réd.), HERVIER, Dominique (Dir.). *Architectures du sport. Val-de-Marne – Hauts-de-Seine*. Paris : APPIF ; éd. Connivence, 1991. (Cahiers de l'inventaire ; 23).

LEBEUF, Abbé. *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*. Tome deuxième. Paris : Lib. de Féchoz et Letouzey, 1883.

LE PERREUX-SUR-MARNE, réd. Jean-François Holvas. *Bateaux, trains et tramways, transports au Perreux du XIII^e siècle au XX^e siècle*. Le-Perreux-sur-Marne : Mairie du Perreux-sur-Marne (93-Noisy-le-Grand : Impr. Landais), 2002.

LEVEQUE, I., PINON, D., GRIFFON, M. *Le jardin d'agronomie tropicale : de l'agriculture coloniale au développement durable*. Actes Sud ; CIRAD. A paraître fin 2005.

- MILZA, Pierre. BLANC-CHALEARD, Marie-Claude. *Le Nogent des Italiens*. Paris : Autrement, 1995. (Français d'ailleurs, peuple d'ici).
- MUSEE NATIONAL DE LA MARINE. [Exposition. Bry-sur-Marne, musée Adrien Mentienne et Paris, musée de la Marine, 2004]. *Canoës et kayaks, la découverte d'un nouveau monde*. [S.I.] : [s.n.], 2004.
- NOGENT-SUR-MARNE, service des archives municipales ; Réd. Vincent Villette. *Nogent : cartes et plans, XVII^e-XXI^e siècles. Histoire de la représentation cartographique de Nogent-sur-Marne*. Nogent-sur-Marne : s. n., 2002.
- Paroisses et communes de France. *Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Région parisienne*. Paris : Ed. du CNRS, 1974.
- Le patrimoine des communes du Val-de-Marne. Charenton-Le-Pont : Flohic, 1993. (Le patrimoine des communes de France).
- PIARD, Bernard. *Mémoire en Images. Nogent-sur-Marne*. Joué-les-Tours : éd. Alan Sutton, 1999.
- POISSON, Georges (Dir.). *Dictionnaire des monuments d'Ile-de-France*. Paris : Hervas, 1999.
- RIOUSSET, Michel. *Les Bords de Marne : du Second Empire à nos jours*. Dammarie-les-Lys : Amatteis, 1984.
- ROBLIN, Jean. *La révolution à Nogent-sur-Marne*. Le Mée-sur-Seine : Amatteis, 1998.
- ROBLIN, Jean. *Nogent-sur-Marne : la mémoire retrouvée*. Nogent-sur-Marne : Ville de Nogent-sur-Marne (Millau : Impr. Maury), 1991.
- SEINE, Direction des Affaires départementales. *Etat des communes à la fin du XIX^e siècle. ... Notice historique et renseignements administratifs*. Montévrain : Impr. typographique de l'école d'Alembert. Nogent-sur-Marne, 1906. Le Perreux, 1906.
- Index**
- Allary, ?, architecte - p. 75
- Alphand, Adolphe, ingénieur (1817-1891) - p. 52
- Arraiz, C., peintre - p. 119
- Bailliére, H., architecte - p. 90
- Baltard, Victor, architecte (1805-1874) - p. 94
- Barberot, Etienne, architecte (1846-19?) - p. 54
- Barillet-Deschamps, Jean-Pierre, paysagiste (1824-1873) - p. 52
- Bauve, A^{me}, architecte - p. 58
- Beaujou, Auguste, peintre-verrier (actif de 1861 à 1895) - p. 75
- Bedrossian, Georges, architecte - p. 116
- Bernard, Jean-Claude, architecte - p. 117
- Bertrand, Louis-Auguste-Joseph, sculpteur (1866-1935) - p. 80
- Billot, ?, sculpteur - p. 80
- Blondat, Max, sculpteur (1872-1925) - p. 79
- Bouillet A.G., sculpteur - p. 81
- Boullée, Etienne-Louis, architecte (1728-1799) - p. 8
- Bourgeon, ?, peintre-décorateur - p. 84
- Carot, Henri peintre-verrier (1850-1919) - p. 84
- Cavanna, Dominique et Taravella, Dominique, entrepreneurs en bâtiment - p. 28, 124
- Chappey, Marcel, architecte (1896-après 1989) - p. 83
- Cochelin, entreprise, ferronerie d'art - p. 83
- Collet-Meygret, Louis, ingénieur (1819-1885) - p. 41
- Collinet, ?, peintre-verrier - p. 79
- Combocau, Eugène-Victor, architecte (?-1942) - p. 105
- Cotte de, Robert, architecte (1656-1735) - p. 10
- Damotte, Georges, architecte (1865-1921) - p. 67, 128
- Datcharry, Bernard, architecte (1892-après 1962) - p. 76
- Dauphin, Théodore, architecte (1849-1917) - p. 48
- Davioud, Gabriel, architecte (1824-1881) - p. 53
- Debaecker, Pierre, architecte - p. 77
- Decourbes, Hyacinthe, architecte - p. 111
- Delorme, Philibert, architecte (1510?-1570) - p. 8
- Flachat, Eugène, ingénieur (1802-1873) - p. 94
- Fragonard, Alexandre-Evariste, peintre (1780-1850) - p. 51
- Freiman, Philippe, architecte - p. 117
- Gosset, ?, sculpteur - p. 80
- Graf, Charles-Victor-Joseph, architecte (1869-1934) - p. 91
- Guesdon, René, architecte (1905-après 1973) - p. 93
- Guillemin, Claude, architecte - p. 61, 92
- Henner, Jean-Jacques, peintre (1829-1905) - p. 29
- Hillion, T., architecte - p. 59, 88, 95, 103, 125
- Hillion, Raymond, architecte (1904-après 1958) - p. 125
- Imbuti, Joseph, entrepreneur en bâtiment - p. 28, 59, 125
- Jacquemin Edouard, architecte (1873-1956) - p. 74
- Jatu, Pierre, sculpteur - p. 81
- Karbowski, Adrien, peintre (1855-1945) - p. 20, 85
- Koch, Paul-Erasme, architecte (1908-après 1962) - p. 92
- Kopp, J.M., architecte - p. 114
- Ladrée, R., architecte - p. 125
- Lecuy, Paul, architecte - p. 127
- Lefèvre, R., peintre-verrier - p. 75
- Legren, Jules, architecte - p. 125, 126
- Letrosne, Ernest, architecte (1827-1902) - p. 82
- Malo, Georges, architecte - p. 120
- Martin entreprise, constructions rustiques puis treilleur - p. 23, 108
- Marrou, Ferdinand, serrurier (1837-1917) - p. 48
- Mathieu, Pierre-François, architecte (1848-?) - p. 82, 106, 127
- Matisse, Henri, peintre (1869-1954) - p. 85
- Maurey, Maurice, architecte (1893-après 1962) - p. 88, 103
- Meunier, Marcel, architecte de jardins - p. 91
- Mottheau, E., éclairage - p. 85
- Mourzelas, René, architecte (1881-1979) - p. 111
- Murawiec, Bruno, architecte - p. 117
- Nachbaur Georges-Théodore, architecte (1842-1921) - Nachbaur Georges-Lucien, architecte (1884-1977) - Nachbaur Albert, architecte (1879-1933) - p. 22, 23, 37, 59, 67, 95, 113, 120, 128, 130 à 137
- Naissant Claude, architecte (1801-1879) - p. 74, 82
- Netter, entreprise de construction - p. 96
- Noël, ?, architecte - p. 64
- Ouvrié, Justin, dessinateur (1806-1879) - p. 62
- Pinta, Henri-Ludovic-Marius, peintre (1856-?) - p. 81
- Pivain, G., peintre-verrier - p. 122
- Plisson, Charles-Pierre, architecte - p. 58
- Pradeau, Georges, architecte - p. 126
- Proye, ?, peintre-verrier - p. 122
- Puvis de Chavanne, Pierre, peintre (1824-1898) - p. 85
- Ransonnette, Charles, dessinateur (1793-1877) - p. 15, 50
- Ray, Joseph-Jean-Kef, maître verrier (1898-après 1937) - p. 123
- Revoil, F. architecte - p. 100
- Ronis, Willy, photographe (né en 1910) - p. 68, 72
- Sanry, P. architecte - p. 44
- Saulo, Maurice, sculpteur (1901-1963) - p. 88
- Sauvanet, A., rocailleur - p. 108
- Schenardi, Pierre, entrepreneur promoteur immobilier (1914-après 1970) - p. 140
- Schwallier, H., architecte - p. 58
- Siclis, Charles, architecte (1869-1941) - p. 114
- Simonet, Charles-Jules, architecte (1826-1896) - p. 82
- Sirvin, Pierre, architecte (1924-après 1976) - p. 61
- Smith, Madeleine, peintre (1864-1940) - p. 29, 43
- Tardif-Delorme, A., architecte - p. 18, 105
- Thévenard, marbrerie - p. 78
- Tissoire, Gérard, architecte (1892-1979) - p. 33, 138
- Tournon, Paul, architecte (1883-1947) - p. 81
- Tricotel, entreprise de constructions rustiques - p. 108
- Trudon, Eugène, architecte - p. 98
- Vanoli, ?, architecte - p. 114
- Vidal, Henri, architecte (1895-1955) - p. 76
- Vuigner Marie-Emile, ingénieur (1798-1865) - p. 41
- Watteau, Antoine, peintre (1684-1721) - p. 10, 30, 39
- Witasse, G. architecte - p. 99



L'île des Loups depuis le pont de Nogent/Champigny.

Abréviations utilisées

AD Archives départementales du Val-de-Marne
AMN Archives municipales, Nogent-sur-Marne
AMLP Archives municipales, Le Perreux-sur-Marne
BHVP Bibliothèque historique de la ville de Paris
BnF Bibliothèque nationale de France
Cl. MH édifice classé Monument historique
DREIF Direction régionale de l'équipement d'Île-de-France
FNAGP Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, Paris
ISMH édifice inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques
MMN Musée municipal, Nogent-sur-Marne
SHD Service historique de la Défense, Vincennes

Crédit photographique

© Inventaire général. Cl. ou reproduction S. Asseline ou L. Kruszyk (sauf a. p. 33, a. p. 53, p. 73, a. p. 80, a. p. 82, p. 84, c. p. 85, p. 86-87, b. p. 90, p. 104, a. p. 106, a. p. 108, c. p. 111, b. et c. p. 112, e. p. 127, b. p. 132, b. p. 136 C. Décamps et c. et d. p. 54 J.-B. Vialles). ADAGP

Sauf :

p. 41 et 60 © DREIF
p. 68 et 72. Cl. Willy Ronis © Hachette Photos Presse
p. 15 et 50 © BnF

Auteurs

Isabelle Duhau sauf Laurence de Finance pour les textes commentant les verrières

Cartographie

Diane Bétored, Stéphane Asseline et Isabelle Duhau

Charte graphique

A. Dejean de La Bâtie, Paris

Mise en page

les auteurs et Lieux-Dits, Lyon

Photogravure

Lieux-Dits, Lyon

Impression

Chirat, Saint Just la Pendue

Chacun connaît le pavillon Baltard et les bords de Marne, leurs guinguettes et leurs canotiers. Pourtant, Nogent-sur-Marne et Le Perreux-sur-Marne ne se résument pas à ces lieux appréciés.

Qui sait en effet que ces deux villes recèlent le plus riche patrimoine Art nouveau autour de Paris, construit par une famille d'architectes totalement méconnus, les Nachbaur ? Qui connaît les mille petits trésors d'architecture qui forment un surprenant ensemble patrimonial ? Chalets, villas, demeures ou immeubles ; styles néo-classique, néo-gothique, néo-normand, éclectique ou art déco se conjuguent pour former, à l'est de la capitale, une banlieue résidentielle incomparable.

En images, l'ouvrage nous livre les clefs de l'histoire urbaine et architecturale de ce territoire qui formait autrefois une seule et même commune : des maisons de villégiature de l'Ancien Régime, aux lotissements des terres agricoles consécutifs à l'arrivée du chemin de fer en 1855 ; des loisirs de la rivière aux équipements publics édifiés pour répondre aux habitants toujours plus nombreux ; et surtout des multiples « pavillons » aux architectes oubliés qui les ont construits.



L'Inventaire recense, étudie et fait connaître le patrimoine artistique de la France. Les Images du patrimoine présentent une sélection des plus beaux monuments et œuvres de la région.